TRENTE-HUITIÈME ANNÉE — Nº 11 322 DERNIÈRE ÉDITION JEUDI 25 JUIN 1981

LE PRÉSIDENT IRAKIEN M. SADDAM HUSSEIN SOUHAITE « UNE ARME NUCLÉAIRE ARABE »

LIRE PAGE 3



Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : Jacques Fauvet

3 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 2,30 dir. ; Tunisie, 220 m. ; Allemagne 1,40 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, 20 fr. ; Canada, $ 1,10 ; Côte-d'Ivoire, 285 F CFA ; Danemark, 6 kr ; Espagne, 70 pes. ; G.-B., 35 p. ; Grèce, 40 dr. ; Iran, 125 ris. ; Irlande, 65 p. ; Italie, 800 L ; Liban, 325 p. ; Luxembourg, 20 f. ; Norvège, 4,25 kr. ; Pays-Bas, 1,50 fl. ; Portugal, 40 esc. ; Sénégal, 240 F CFA ; Suède, 4,30 kr. ; Suisse, 1,30 F ; E.U., 85 cents ; Yougoslavie, 36 din.

Tarif des abonnements page 2

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS
Télex Paris nº 650572
Tél. : 246-72-23

Après l'entrée de quatre ministres communistes au gouvernement

L'impact international

Si la décision prise par M. Mitterrand d'admettre des ministres communistes dans le gouvernement français répond avant tout à des considérations de politique intérieure, nul ne peut ignorer que son impact est avant tout international.

Les réactions des capitales occidentales, de Washington notamment, devraient être mieux connues à l'issue des entretiens que M. George Bush, vice-président des Etats-Unis, a ce mercredi 24 juin à Paris. La presse américaine a eu jusqu'à présent une attitude relativement compréhensive, mais l'on doit attendre moins de sympathie d'une équipe gouvernementale unie par un anticommunisme militant, et qui comprendra d'autant moins la participation du parti communiste que le soutien parlementaire de celui-ci n'était plus nécessaire. Il est à prévoir néanmoins que, tout comme M. Schmidt à Bonn, les gouvernements alliés appuieront, ne serait-ce que du bout des lèvres, la nouvelle équipe au pouvoir à Paris et ne voudront pas se couper de la France en un tel moment.

Quant aux concessions diplomatiques qu'a dû faire le P.C.F., elles sont d'inégale importance. Il en coûtait moins qu'on n'a pu le croire à M. Marchais de se prononcer pour le retrait des troupes étrangères d'Afghanistan, dans la mesure où Moscou a toujours accepté le principe d'un tel retrait si les « ingérences étrangères » dans ce pays prenaient fin. M. Giscard d'Estaing avait d'ailleurs avancé, en janvier, une proposition de conférence axée sur ce problème, qui n'avait pas été rejetée par Moscou.

De même l'idée d'une négociation sur les armements en Europe, y compris, mais non pas seulement, sur les SS 20 et les futurs missiles américains, correspond très exactement à ce qui est proposé par l'U.R.S.S. Tout comme la référence aux accords de Camp David — qui ne sont pas approuvés mais dont il est seulement « pris acte », — les formulations sont suffisamment floues pour camoufler les désaccords subsistants. Parfois ce sont des silences qui tiennent le même office, comme à propos de l'élargissement de la Communauté européenne, « oublié » dans l'accord P.C.-P.S.

On ne s'étonnera pas que la Pologne ait été la principale pierre d'achoppement. Non pas en raison de la formule retenue mais parce qu'à l'évidence M. Marchais n'était pas en mesure de répéter aujourd'hui ce qu'il avait dit le 23 mars à Antenne 2 : « Je vous dis, moi, qu'il n'y en aura pas » (d'intervention soviétique). L'accord conclu avec le P.S. l'oblige en fait — et ce n'est pas négligeable — à condamner à l'avance une éventuelle intervention.

Le retour des communistes français au gouvernement se produit à un moment où le contexte international rappelle moins celui de 1944-1946, lorsque dans de nombreux pays européens il avait été fait appel aux communistes au lendemain d'une victoire à laquelle ils avaient puissamment contribué contre la coalition hitlérienne, que celui de 1947-1948, lorsque la tension Est-Ouest les avait chassés partout du pouvoir. Aujourd'hui, la tension a repris

• « L'espérance de notre peuple est immense et notre responsabilité historique », déclare M. Mitterrand
• M. Dreyfus vient renforcer le courant « réformiste »
• La baisse du franc s'est poursuivie

Le deuxième gouvernement dirigé par M. Pierre Mauroy, qui comprend quatre ministres communistes, s'est réuni au complet, mercredi 24 juin, à 9 h. 30, à l'Elysée. Le premier ministre a présenté deux communications : l'une sur les méthodes de travail du gouvernement, l'autre sur l'ordre du jour de la première session de la nouvelle Assemblée nationale, qui doit se réunir le 2 juillet.

M. Claude Cheysson, ministre des relations extérieures, a quitté le conseil des ministres avant la fin de cette réunion pour aller accueillir, à Orly, le vice-président des Etats-Unis, M. George Bush, qui devait être reçu à déjeuner par M. François Mitterrand.

Devant le conseil des ministres, le président de la République a notamment déclaré : « L'espérance de notre peuple est immense, et notre responsabilité historique. (...) Au gouvernement, je demande ardeur et solidarité pour mener à bien les réformes que le pays attend. »

Dans la presse quotidienne, la plupart des commentateurs s'inquiètent des réactions que pourrait susciter, à l'étranger, la présence de ministres communistes.

Celle-ci est toutefois équilibrée par le renforcement de l'orientation réformiste du gouvernement, avec l'entrée, au poste de ministre de l'industrie, de M. Pierre Dreyfus.

La création d'un ministère de la consommation et d'un secrétariat d'Etat chargé auprès du premier ministre de l'extension du secteur public, la nomination d'un ministre délégué de l'énergie, la réapparition d'un secrétariat d'Etat aux travailleurs immigrés, sont autant de nouveautés qui traduisent les préoccupations immédiates du gouvernement.

La désignation de ministres communistes semble accueillie avec réserve par certaines organisations syndicales. Alors que les confédérations estiment généralement qu'il s'agit d'une décision politique n'appelant pas de commentaire, l'arrivée d'un ministre communiste à la tête de la fonction publique semble susciter chez Force ouvrière des réactions qui pourraient s'exprimer jusqu'au niveau confédéral. A la C.F.D.T., les syndicats des services de santé estiment que les changements de titulaires retardent l'ouverture de discussions devenues pressantes. La C.F.T.C., de son côté, souhaite que les responsables des différents ministères étant maintenant en place, « une action vigoureuse et cohérente soit engagée pour faire face aux problèmes d'inflation et de chômage qui sont d'une exceptionnelle gravité ». De leur côté, les milieux patronaux ne s'étaient pas manifestés.

Amorcée mardi 23 juin, la baisse du franc s'est poursuivie sur les marchés des changes, sous la pression des ventes de l'étranger, notamment les Etats-Unis, désagréablement impressionnés par la nomination de ministres communistes. Les interventions de la Banque de France ont empêché le mark de dépasser son cours plafond de 2,4093 F, tandis que le dollar, recherché partout, s'élevait à 5,70 F.

Le ralliement du P.C.F.

Le 4 mai 1947, le socialiste Paul Ramadier, président du conseil, avait écarté du pouvoir le parti communiste. Le 23 juin 1981 quatre de ses membres sont entrés dans le second gouvernement socialiste Pierre Mauroy. Ils participent, ce mercredi, aux délibérations d'un conseil des ministres que préside M. François Mitterrand, socialiste.

Un peu moins de quatre ans après la rupture entre les signataires du programme commun de gouvernement de la gauche (23 septembre 1977), socialistes et communistes redeviennent partenaires et amis puisqu'ils cosignent une très substantielle déclaration.

Une réponse est ainsi donnée aux questions dans lesquelles le chef de l'Etat avait obstinément refusé de se laisser enfermer tout au long de sa campagne présidentielle. Mais le processus du rapprochement entre les deux principales formations de la gauche et de l'élargissement politique du gouvernement est très exactement celui que M. Mitterrand avait décrit, le 5 mai, au cours de son duel télévisé avec M. Giscard d'Estaing.

RAYMOND BARRILLON.

(Lire la suite page 12.)

L'achèvement d'une stratégie

Le premier gouvernement du septennat avait rempli sa mission : gagner les élections et prendre les premières mesures d'urgence. Désormais, le second a pour charge de travailler en *profondeur afin, non seulement* d'affronter la crise économique (que l'euphorie politique du moment a reléguée au second plan), mais aussi de transformer la société : aussi le président de la République a-t-il demandé au gouvernement « *ardeur et solidarité pour mener à bien les réformes que le pays attend* ».

Ce travail à long terme — l'exécutif dispose au moins de la durée d'une législature — mobilisera toutes les forces qui ont contribué à la victoire, jusques et y compris le P.C.F. : M. Mitterrand l'a rappelé. Le gouvernement « *est un gouvernement d'union* », a-t-il dit. M. Pierre Mauroy, pour sa part, avait, dès mardi soir, insisté sur le fait que son nouveau gouvernement reflète toutes les tendances de la majorité présidentielle.

Outre l'intérêt que les socialistes peuvent avoir à lier la direction communiste en l'impliquant dans une expérience gouvernementale, la présence de quatre membres du P.C.F au gouvernement est aussi, pour M. Mitterrand, la marque de la fidélité à des engagements à gauche souscrits il y a longtemps, et constamment réaffirmés. C'est l'achèvement d'une stratégie...

JEAN-MARIE COLOMBANI.

(Lire la suite page 10.)

Constance

TRENTE-QUATRE ans après en avoir été exclu, le parti communiste revient au pouvoir. Les conditions historiques ont changé. Mais le parti a-t-il changé lui aussi ?

La cause profonde de son départ, mal perçue sur le moment, à commencer par lui-même, avait été la rupture entre l'Est et l'Ouest consécutive à l'échec de la conférence de Moscou, le 24 avril 1947. L'occasion avait été la politique économique et sociale symbolisée par une grève chez Renault. Ainsi se trouvait illustrée la double nature du parti communiste, nationale et internationale. Les conflits sociaux et la guerre froide allaient le mobiliser pendant des années.

Trente-quatre ans après, le parti communiste se retrouve au pouvoir et de nouveau en charge d'un secteur social, comme il y a un tiers de siècle : santé, fonction publique et même transports, à quoi s'ajoute aujourd'hui la formation professionnelle. Le parti communiste sera-t-il la flanc-garde politique et syndicale du gouvernement sur sa gauche ? La présence de ministres communistes condamne plus encore le pouvoir à réussir s'il veut préserver la paix sociale pendant les deux ans à venir. Cette paix-là sera à la fois la condition et la conséquence de son action.

⁂

L'autre paix, qui a nom détente, au moins en Europe, n'est pas moins nécessaire au respect de l'accord entre les partis. Les événements décideront. Pour peu que le parti communiste revienne à ce qu'on a appelé l'eurocommunisme, le fait historique de son retour au pouvoir peut avoir un effet sur l'équilibre européen.

La longue marche puis le succès foudroyant de M. François Mitterrand et de son parti ont montré que le président n'était pas homme à céder à des pressions tant intérieures qu'extérieures, tant de l'Ouest que de l'Est. Autant que l'accord signé par les deux partis, la volonté de ne pas s'écarter de la ligne tracée depuis dix ans est aujourd'hui illustrée par la présence des communistes au gouvernement, présence dont l'arithmétique parlementaire aurait pu le dispenser ; il a vu plus loin. Cette constance est aujourd'hui une garantie en politique étrangère comme en politique intérieure. Le parti communiste ne peut l'ignorer.

J. F.

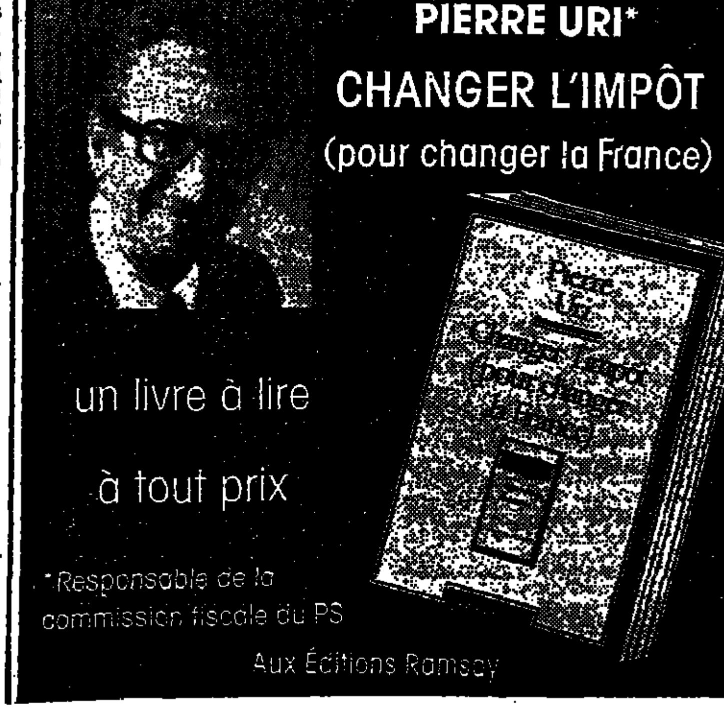
AU JOUR LE JOUR

Secret d'État

ORIGINE LAIT DE VACHE... STOP... COMPOSITION 45 % MATIERES GRASSES... STOP... FABRICATION NORMANDIE... STOP... NOM DE CODE CAMEMBERT... STOP... ECHANTILLON SUIT VALISE DIPLOMATIQUE... STOP...

Tel serait le texte du premier télégramme envoyé à Moscou, à l'issue du premier conseil des ministres, par les nouveaux ministres communistes, espions du Kremlin...

HENRI MONTANT.



Point de vue

Conduire le changement

par JACQUES CHABAN-DELMAS (*)

La page est tournée. Les Français ont voulu le changement. Ils l'ont. Ceux, dont j'étais, qui avaient appelé de leurs vœux un septennat nouveau, étaient conscients de cette attirance du changement. Il faut aujourd'hui regarder l'avenir en face, et faire en sorte que la situation inédite dans laquelle se trouve la démocratie française ne débouche sur une nouvelle phase chaotique de son histoire.

Les risques encourus par notre pays, du fait des bouleversements géopolitiques et technologiques mondiaux, sont suffisamment graves en eux-mêmes pour qu'aucune chance ne soit négligée de préserver et de renforcer la cohésion du peuple français en un moment particulièrement délicat de son existence. Les hommes et les femmes qui aspirent légitimement à une nouvelle société, plus *juste, plus fraternelle plus humaine*, savent qu'il faut vaincre le conservatisme des structures sociales, tout autant que se défier de l'extrémisme des idéologies. Comme je le déclarais naguère devant l'Assemblée nationale, ces deux handicaps de la mentalité française se renforcent mutuellement au point d'empêcher la société d'évoluer autrement que par crises majeures et d'accomplir des réformes autrement qu'en faisant semblant de faire des révolutions. Puisse-t-il en être différemment pour demain !

Ce conservatisme a eu raison des efforts encore entrepris ces dernières années pour moderniser notre société : la myopie de certains milieux cramponnés à leurs privilèges les a conduits à bloquer des situations, par exemple lorsqu'il s'est agi de favoriser la participation des cadres à la gestion des entreprises, d'appliquer la réforme des prud'hommes, de discuter de la durée du travail, ou même de mieux protéger les actionnaires vis-à-vis des grands groupes, ce qui aurait contribué à créer un autre climat dans le pays. Notre crainte est qu'aujourd'hui, comme si souvent dans le passé, ces excès de conservatisme n'engendrent la prééminence des idéologies. Si le progrès social devait se faire à ce prix, il serait à craindre que, dans les conditions actuelles, la France s'engage irrémédiablement dans une impasse.

L'enjeu mérite qu'on s'y arrête ; c'est l'indépendance nationale qui commande la liberté et la dignité de chacun d'entre nous.

Les contraintes extérieures ne laissent subsister qu'une très faible marge de manœuvre : il est vrai que celle-ci doit être d'autant mieux utilisée qu'elle est plus étroite.

(Lire la suite page 16.)

(*) Député R.P.R., ancien président de l'Assemblée nationale.

BOB DYLAN AU STADE DE COLOMBES

En route vers d'autres chemins

Deux jours après une avant-première à Toulouse, vingt-cinq mille personnes ont assisté, le 23 juin, au stade de Colombes, au début de la nouvelle tournée européenne de Bob Dylan. Des affrontements se sont d'ailleurs produits entre forces de police et resquilleurs : onze policiers ont été légèrement blessés et sept jeunes gens ont été interpellés.

Le voici donc à nouveau, le chanteur le plus entendu et le plus écouté du monde, le poète visionnaire, écorché des temps modernes, le vagabond solitaire, taciturne et fantasque, le « hobo » possédé par ses identifications successives et se sentant mourir à soi-même, dépossédé d'elles et se sentant dépossédé de soi.

Le voici une fois encore sur scène, le troubadour dont le charisme et l'universalité restent uniques dans la musique populaire, l'artiste prisonnier de sa *lucidité, le musicien poursuivant* son chemin et ses rêves, remettant constamment tout son art en question, ne prenant pas la vérité d'un moment pour celle du lendemain. Le voici intensément présent. La reconnaissance d'instinct à instinct, la force de ses mots et de ses notes, cette manière de voir le monde et de ramener les événements à sa propre perspective, ont fait de lui, dans les années 60, la première voix du rock.

Les chansons de Bob Dylan ont jailli d'une nécessité pressante et ont mené les gens là où ils n'auraient peut-être jamais consenti à entrer. La vie a fait tenir ensemble *les chansons de Dylan, la vie qui* nous dépasse les uns les autres et nous relie.

CLAUDE FLÉOUTER.

(Lire la suite page 25.)

Le Monde

idées

UNE FRANCE DES RÉGIONS

Le nouveau gouvernement a l'intention de mener à bien, dans des délais rapides, la réforme régionale. Georges Cadiou insiste sur l'importance de la transformation prévue, et espère que les promesses seront, cette fois, tenues. Georges Portocallis voit là une réponse aux problèmes de la société française, et Yann Brekilien souligne la nécessité de procéder, avant la mise en place des nouvelles institutions, à un redécoupage de la carte des régions, celle qui existe actuellement ne correspondant à aucune réalité vivante.

La carte à refondre

par YANN BREKILIEN (*)

LES élections vont permettre au gouvernement de mener à bien les réformes de structure qu'il a annoncées et, parmi elles, la réforme régionale. Il s'agit d'une révolution capitale qui va faire éclater le carcan que tous les régimes, depuis Louis XIV, se sont obstinés à faire peser, à partir du centre, sur tout le reste de l'Hexagone. Carcan dont le poids devenait de moins en moins supportable à mesure que les « provinciaux » prenaient conscience de la richesse de leurs propres cultures et que se développaient leur besoin d'enracinement et leur souci du droit à la différence. Dans les régions fortement individualisées — la Bretagne, la Corse et plusieurs autres — la pression intérieure montait, au point que, si l'on avait persisté à user de toute la force d'un Etat policier pour maintenir le couvercle hermétiquement clos, l'explosion de la marmite n'était pas loin.

En faisant naître à travers le pays un grand espoir, l'orientation nouvelle a écarté le danger. Mais il ne faudrait pas que la régionalisation soit ratée. Si les espérances d'aujourd'hui étaient déçues, l'amertume qui en serait ressentie pourrait avoir de tragiques conséquences.

Il est acquis que vont être créées des regions qui seront, non plus de simples « établissements publics », mais des collectivités territoriales, que l'assemblée régionale sera élue au suffrage universel, que les communes, départements et régions jouiront du minimum d'autonomie financière qui leur est nécessaire et que la tutelle des préfets sera supprimée. Ces perspectives soulèvent d'une immense joie les cœurs des provinciaux qui n'acceptent plus d'être traités en mineurs et qui vont enfin pouvoir s'occuper, en adultes, de leurs propres affaires.

Reste un point essentiel que nul, jusqu'à présent, n'a osé aborder et dont, pourtant, dépend la réussite de la réforme régionale : la refonte de la carte des régions. La tentation de la facilité porterait volontiers les responsables à maintenir le découpage actuel, sous prétexte qu'il a le mérite d'exister, mais le succès de la régionalisation en serait définitivement compromis. Il serait vain de dire : « *Nous nous servons provisoirement de ce découpage, sauf à le rectifier par la suite* ». Une fois les institutions régionales mises en place, les modifications actuellement possibles deviendraient si difficiles que personne n'aurait le courage de les entreprendre. Alors réapparaîtrait l'amertume. On devine à quels excès la désespérance conduirait les militants régionaux.

Le découpage existant est l'œuvre du gouvernement de Vichy (décret du 30 juin 1941). Il s'agissait pour lui sous les apparences de la régionalisation de porter un coup mortel aux aspirations régionalistes. En fabriquant des circonscriptions si artificielles qu'il n'y avait aucun « risque » d'y voir se développer un véritable esprit régional.

Les technocrates de la Vᵉ République, viscéralement centralisateurs, ne pouvaient mieux faire, lorsqu'ils ont été contraints de lâcher un peu de lest, que de ressortir des cartons le découpage imaginé par la duplicité vichyssoise. Et de nous resservir une carte abracadabrante sur laquelle la Savoie disparaissait dans une invraisemblable région Rhône-Alpes, la Corse faisait partie de la Provence, la Normandie était coupée en deux, la Sarthe, la Mayenne et la Vendée se voyaient décrétées riveraines de la Loire, et la Loire-Atlantique était détachée de la Bretagne, ce qu'aucun Breton n'admettra jamais.

Charcutage

Les gouvernements successifs ont fait la sourde oreille aux protestations des intéressés. Seule la Corse a obtenu satisfaction... parce qu'elle a employé les grands moyens. Mais les Bretons n'ont pas voulu faire couler le sang, et la Loire-Atlantique est restée séparée du reste de la Bretagne. Elle est rattachée à d'inconsistants « Pays de la Loire » dont la seule caractéristique commune est de n'avoir aucun désir de vivre ensemble. Ce charcutage diabolique est d'autant moins admissible que c'est en Loire-Atlantique que se situe la capitale historique de la Bretagne. C'est à Nantes, en effet, que, au dixième siècle, le duc de Bretagne Alain Barbe-Torte a fixé la capitale de son duché. Jusqu'au rattachement à la France, Nantes a toujours été le siège du gouvernement ducal, la résidence principale des souverains et le lieu de naissance de nombre d'entre eux, y compris de la duchesse Anne. Elle est même restée capitale après le rattachement, jusqu'à ce que le roi Charles IX transfère le Parlement de Bretagne à Rennes.

Pour que les régions de demain soient des entités vivantes, il faut qu'elles correspondent aux réalités humaines. Une Bretagne ayant recouvré son visage traditionnel, avec ses cinq départements, sera une région épanouie et dynamique. Une Bretagne amputée resterait souffrante, amère et révoltée. Toute la vie économique bretonne reste axée sur Nantes, mais, dans le domaine culturel également, la Bretagne ne peut pas se passer de son ancienne capitale. C'est à Nantes que sont encore toutes les archives du duché. Et puis, enfin, se rend-on compte de l'injure qu'on nous fait à nous, Bretons de Loire-Atlantique, quand on vient nous dire : « *Ah ! mais, vous n'êtes pas Bretons, vous êtes des gens des Pays de la Loire !* » Imagine-t-on comment le Nantais Morvan Lebesque ressentait ce camouflet, lui qui a écrit *Comment peut-on être Breton ?* Un gouvernement socialiste peut-il faire semblable insulte à sa mémoire ? Va-t-il falloir, dans les livres d'histoire, débaptiser Anne de Bretagne pour en faire Anne des Pays de Loire ?

Il serait parfaitement irréaliste de dire : « *Procédons d'abord aux élections régionales sur la base du découpage actuel et la décision sur les limites des circonscriptions appartiendra aux assemblées élues.* » Comment les élus pourraient-ils remettre en cause le découpage en fonction duquel ils auraient été élus ? Reprenons le problème de la Loire-Atlantique : l'assemblée régionale bretonne ne serait pas compétente pour l'évoquer, car ce serait une immixtion dans les affaires intérieures des Pays de la Loire ; mais dans l'assemblée régionale des Pays de la Loire, les Bretons de Loire-Atlantique seraient minoritaires par rapport aux élus de la Mayenne, de la Sarthe, du Maine-et-Loire et de la Vendée, qui n'auraient aucune raison de prendre fait et cause pour eux. Les Bretons amoureux de leur région, en particulier la jeunesse avide de vérité et de justice, après avoir puisé dans l'avènement du nouveau gouvernement une immense espérance, se trouveraient rejetés dans la contestation.

Ce serait absurde, et il faut à tout prix l'éviter. Il faut que la loi qui créera les régions, collectivités territoriales de plein exercice, en fixe elle-même les nouvelles limites en conformité avec les aspirations des populations. La question est très grave et il serait d'une rare maladresse de la traiter par le mépris.

(*) Président des écrivains bretons.

Une réponse aux problèmes de la société française

par GEORGES PORTOCALLIS (*)

IL n'est pas une activité qui ne soit soumise à la tutelle de l'Etat. Il est, en effet, le véritable maître de la politique économique et financière de la France. C'est lui qui décide de faire construire Concorde ; c'est lui qui fait édifier le complexe de Fos ; c'est lui qui décide de la création des villes nouvelles ; c'est lui qui contraint les entreprises à s'installer dans telle région, plutôt que dans telle autre... il dispose donc d'une puissance redoutable. C'est lui qui, à l'aide de sa technocratie et de son appareil bureaucratique, a transformé la société civile, avec ses corps intermédiaires, en une sorte de technobureaucratie à consommation dirigée, faisant du citoyen un individu assisté. Certains diront même que le triomphe de l'Etat centralisateur a transformé l'homme des grandes villes en robot consommateur passif.

Il est vrai que le but de l'Etat n'était pas d'asservir les citoyens. Vrai aussi que les Français attendent trop de lui. Comme disait Tocqueville : « *Pour eux, le gouvernement a trop pris la place de la Providence.* »

Dans ces conditions, la diffusion des bienfaits de l'Etat s'est accompagnée d'un formidable phénomène de déracinement, d'un profond sentiment collectif de frustration. Entre l'Etat et les citoyens, il n'existe plus qu'un espace immense et vide.

Dans un tel système, tout pousse à ce que la décision ne soit jamais prise par celui qui est au contact des administrés et des lieux où les problèmes se posent.

Une telle société ne pouvait pas ne pas se bloquer, et la formidable frustration collective des Français face à cet Etat qui avait investi la société civile dans ses moindres recoins s'est traduite en mai 1968 par une révolte sans précédent, contestant le système centralisé et hiérarchisé imposé à la société française tout entière.

Le modèle jacobin fut contesté avec virulence à travers l'environnement urbain, du système hospitalier, des structures de l'éducation nationale.

Il n'était plus question que les grandes organisations et l'Etat se substituent aux Français pour régenter ou réglementer leur existence.

Le mouvement de mai 1968, malgré son échec, signifiait qu'il était urgent de transformer les institutions politiques de la France afin de permettre aux groupes sociaux et territoriaux : les corps intermédiaires de la France, de s'exprimer librement.

Certains esprits comprirent la signification de mai 1968 en même temps qu'ils en découvraient l'ampleur. Le phénomène se pose, disaient-ils, en termes de communication et de pouvoir. Il était donc urgent de redistribuer les pouvoirs. Le mot de régionalisation fut alors réinjecté dans le débat politique. L'échec du référendum de 1969 relève davantage de la manière dont la question fut posée qu'il ne manifeste le refus du peuple français. Des sondages l'ont, surabondamment, démontré. Mais les Jacobins s'emparèrent de cet échec comme d'un trophée pour bannir l'idée régionale, et la décennie 1970 fut tristement antirégionaliste.

Paradoxalement, alors que le fait régional, comme en témoigne le phénomène de mai 1968, se posait en termes de culture, de communication et de pouvoir, c'est la crise énergétique, économique et sociale que nous connaissons qui va donner à la région toutes ses chances de triompher.

Conjurer la banalisation culturelle

La région est le lieu naturel où s'exprime à la fois le fait culturel, économique et social. Ainsi la régionalisation de la France permettra de résoudre la crise de la société française dans ses trois aspects : culturel, économique et social.

En effet, outre que la région *réinventera la démocratie* : une plus large participation des citoyens à la vie publique ; la régionalisation permettra :

— Une réorganisation de la croissance économique en jouant davantage sur la mise en valeur des ressources locales moins gourmandes en énergie qu'une économie concentrée réclamant des sources d'énergie hypercentralisées ;

— Toujours sur le plan économique ; c'est au plan régional qu'on peut le mieux identifier, voire prévenir les difficultés d'une entreprise.

— C'est aussi au plan de la région que le problème du chômage trouvera des remèdes car le bassin d'emploi se définit au plan régional comme nous l'affirment les experts ;

— C'est au plan régional, également, qu'on peut le mieux intervenir dans le domaine du logement social afin de contrarier les effets spéculatifs du marché foncier, réhabiliter le centre des villes, améliorer les conditions de vie dans les grands ensembles, participer à des travaux d'isolation thermique dans le secteur du logement qui est l'un des gros postes utilisateurs d'énergie et donc source d'inflation.

Enfin, c'est au plan régional qu'on peut le mieux intervenir dans le domaine culturel pour conjurer la banalisation culturelle de nos sociétés industrielles.

Face à la tragédie du déracinement la résurgence des langues et des cultures régionales viendront renforcer le besoin d'enracinement social.

Seule une véritable réforme régionale permettra une transformation sociale, économique, culturelle et morale, faute de laquelle la France riche de ses régions diverses ira vers de désastreuses secousses.

Nul doute, alors, que la régionalisation de la France constitue la grande affaire de notre temps.

En ces moments de grandes espérances, gageons que nos gouvernants sauront traduire dans les faits les légitimes aspirations de tous les régionalistes de France.

(*) Avocat à la cour d'Aix-en-Provence, président national du comité de liaison pour l'Action locale et régionale, membre fondateur de l'Union provençale.

FIN DE L'IDÉOLOGIE JACOBINE ?

par GEORGES CADIOU (*)

LE président sortant avait promis, en 1974, une *refonte* du système administratif et une véritable régionalisation. C'est peu de dire qu'en ce domaine aussi il a échoué. *Pis* : nombreux sont ceux qui pensent qu'il n'a rien fait, se contentant de la loi-croupion de 1972, de vagues discours débouchant sur le néant, avant d'enterrer purement et simplement toute volonté de réforme et de progrès à ce sujet. Aujourd'hui la France est en effet à la traîne de la plupart des pays européens, arc-boutée sur un modèle archaïque et indapté aux réalités contemporaines, le centralisme stato-nationaliste et unitariste. L'héritage est lourd et tout, ou presque, reste à faire sur les plans économique, social, administratif, culturel et politique en matière de régionalisation.

La réforme régionale est un des centres d'intérêt du nouveau président. Il l'a déclaré à plusieurs reprises lors de sa campagne. Tout est prêt donc pour mettre en place, dans les meilleurs délais, des assemblées régionales élues au suffrage universel à la proportionnelle et un exécutif élu par cette même assemblée disposant de larges pouvoirs en matière économique et culturelle. Bref, c'est la fin des préfets napoléoniens et le retour aux « *réalités provinciales* » qui n'ont, en fait, jamais cessé d'être vivaces sous le carcan du centralisme.

Il ne faut pas pour autant que la gauche perde de vue un certain nombre de réalités sur ce que l'on appelle le « problème régional » en France. Il n'y a pas seulement « un » problème régional, mais bien « des » problèmes régionaux. Dans certains cas il s'agit même davantage qu'un « simple » problème régional. C'est, bien entendu, le cas pour les DOM-TOM où se posent et se poseront avec encore plus de force à l'avenir des problèmes de décolonisation et des questions nationales, diverses certes mais effectives. Mais c'est aussi le cas sur le territoire hexagonal où un certain nombre de « petites nationalités » participent au mouvement de renaissance que connaissent aujourd'hui plusieurs peuples européens entre autres, que l'on avait crus (et même voulus dans certains cas) « oubliés » par l'histoire au siècle dernier.

Le territoire français comprend au moins sept minorités culturelles différenciées (notamment au niveau linguistique) pour lesquelles les questions posées ne sont pas simplement des questions régionales. Dans l'ordre d'importance démographique, ce sont l'Occitanie, la Bretagne, l'Alsace et la Lorraine thioise, la Corse, le Pays basque, la Catalogne et la Flandre françaises.

Cette réalité hexagonale, le P.S.U., et, bien sûr, les partis spécifiquement régionalistes l'ont comprise depuis longtemps. Le P.S. semble, lui, en avoir saisi l'essentiel, comme le montrent notamment son projet de statut particulier pour la Corse et sa volonté de large autonomie politique et culturelle ailleurs. Le P.C. est plus réticent. Il en est davantage resté à une vision stato-nationaliste, et Georges Marchais lors du premier tour de la campagne présidentielle avait appelé les Corses « *à rejeter la notion même d'autonomie* ». Cela marquait un arrêt de la prometteuse évolution dont avaient fait preuve les communistes ces dernières années en signant, par exemple, le manifeste autonomiste occitan « *Mon païs escorjat* » en octobre 1978. Dans certains secteurs du P.C., on revenait même à une notion plus sereine de la diversité des peuples de France et l'on se souvenait qu'en 1932 Maurice Thorez en personne se montrait conscient de l'existence des nationalités alsacienne ou bretonne. C'était avant que le P.C. ne se découvre « le parti de la nation française » et n'épouse alors totalement l'idéologie jacobine de l'Etat-nation.

On ne sait comment va se comporter le P.C. sur ce sujet à l'avenir, tant il est vrai que ses « tournants » sont souvent imprévisibles là comme ailleurs. En revanche, pour ce qui est des DOM-TOM, la position communiste est plus claire sur « le droit à l'autodétermination » des peuples d'outre-mer, celle des socialistes bien plus ambiguë, mais sans doute non figée. Ces exemples montrent que la gauche doit encore adapter son vocabulaire, voire sa pratique, à ses intentions politiques. D'autant plus que le sujet est « brûlant » et que, face à l'immobilité, le pays risquerait fort de se casser sous l'effet conjugué des violences étatiques et minoritaires. En 1977, au congrès de Nantes du P.S., Michel Rocard avait bien disséqué les « *deux cultures politiques de la gauche française* » : *L'une, la plus typée, qui fut longtemps dominante, est jacobine, centralisatrice, étatique, nationaliste et protectionniste... l'autre culture, qui réapparaît dans la gauche française d'aujourd'hui, est décentralisatrice, elle refuse les dominations arbitraires, celles des patrons comme celle de l'Etat. Elle est libératrice, elle préfère l'autonomie des collectivités de base et l'expérimentation.* »

La gauche se doit maintenant de faire mentir cette idée répandue que l'on est décentralisateur dans l'opposition et centralisateur au pouvoir. Il y va de sa crédibilité et de son avenir.

(*) Journaliste, ancien membre du P.C.F.

هكذا من الأصل

réponse aux problèmes
la société française

Amérique

USA

Le Monde

étranger

DIPLOMATIE

LA POLÉMIQUE ENTRE WASHINGTON ET MOSCOU

Les négociations soviéto-américaines sur les SALT ne s'ouvriraient qu'au printemps prochain

De notre correspondant

Washington. — La politique étrangère n'est pas le souci principal de M. Reagan. On s'en était déjà aperçu à plusieurs reprises, mais cela a été dit clairement, mardi 23 juin, par M. Allen, qui dirige à la Maison Blanche le conseil national de sécurité. *« Le président veut avant tout réaliser son programme économique*, a expliqué M. Allen au cours d'une conférence à Washington.

Cela ne veut pas dire que les Etats-Unis manquent de politique étrangère, comme on le suggère ici ou là. Cette politique existe, a précisé le même jour M. Meese, le principal conseiller du président. Elle s'ordonne autour de cinq axes : une économie plus solide, une défense nationale renforcée, des relations plus étroites avec les Alliés, de meilleurs rapports avec les pays non alignés et une attitude « réaliste » à l'égard de l'U.R.S.S.

« Dans nos contacts avec les Soviétiques, a affirmé M. Meese, *nous avons été très précis et directs. Nous avons essayé d'indiquer que nous prendrions avec nos alliés toutes les mesures nécessaires pour empêcher l'expansionnisme soviétique.* » Cela n'empêche pas les Etats-Unis d'être disposés à négocier une limitation des armements stratégiques, « à tout moment et en n'importe quel lieu ». Washington n'attend qu'une seule chose : « *une indication des Soviétiques* » permettant de croire que ces négociations auraient « *une chance raisonnable de succès* ».

Ce n'est pas exactement ce qu'avait dit la veille M. Eugène Rostow, nouveau directeur de l'Agence américaine pour le contrôle des armes et le désarmement. Appelé à témoigner devant la commission des relations extérieures du Sénat pour être confirmé à son poste, il avait un peu surpris l'auditoire en prévoyant que les négociations officielles avec les Soviétiques ne pourraient pas s'ouvrir avant mars 1982. Il n'est donc nullement envisagé de coupler les discussions sur les armements stratégiques SALT avec celles qui doivent s'ouvrir dans quelques semaines sur la limitation des missiles de théâtre en Europe.

Critiqué par plusieurs sénateurs, dont le président de la commission, M. Charles Percy, le responsable du désarmement a promis de faire de son mieux pour accélérer les choses. Il a été confirmé par 10 voix contre 1.

Les déclarations de M. Rostow ont confirmé le peu d'enthousiasme des dirigeants américains pour des accords de type SALT. Ils ne veulent plus recommencer l'expérience des dix années précédentes, qui fut, selon le directeur de l'agence, « *douloureuse et non satisfaisante* ».

Plus question pour les Etats-Unis de s'engager dans « *des accords esthétiques ou ambigus* ». Plus question de compter sur un traité pour rétablir l'équilibre militaire entre les grandes puissances. « *Jamais* plus, a dit M. Rostow, *nous ne retarderons des actions essentielles à notre sécurité dans l'espoir que les Soviétiques en feront autant.* »

Le collaborateur de M. Reagan — qui fut jadis démocrate et a travaillé avec le président Johnson — propose d'enterrer SALT 2 : il faudrait « *un nouveau départ* », avec un autre nom : *START* (« Strategic arms reductions talks ») au lieu de SALT (L pour « limitation »), car il s'agit de réduire et non pas seulement de limiter les armements.

M. Rostow réclame, d'autre part, que soient « *fondamentalement revues* » les méthodes de contrôle. Selon lui, avec l'ancien système, les Etats-Unis n'étaient pas en mesure de vérifier les progrès des capacités nucléaires soviétiques. Un autre problème est celui des renseignements utilisés ; jusqu'à présent, a souligné M. Rostow, presque toutes les informations provenaient de source américaine.

Faut-il un accord d'ensemble, ou un accord limité ? Pour quelques années ou pour une durée indéterminée ? Faut-il réduire le nombre des bases de lancement ? Des missiles ? Des têtes nucléaires ? M. Rostow a surtout posé des questions, faisant comprendre que les réponses n'étaient pas prêtes. En tout état de cause, les Etats-Unis veulent se réserver une capacité « *claire, crédible et indiscutable* » de représailles nucléaires. Ils n'admettront aucune restriction à ce sujet.

Selon M. Rostow, deux conditions devaient être remplies avant de s'engager sur la voie des négociations. La première était « *la reconstruction de la défense américaine* » pour rétablir la parité avec l'Union soviétique. Condition remplie puisque le Congrès a donné son feu vert au plus important budget militaire établi en temps de paix. La deuxième condition est « *le retour à la politique d'endiguement* » (de l'expansion soviétique) *poursuivie entre l'époque de Truman et le retrait américain du Vietnam* ». Sans un tel « *containment* », entrepris de manière effective avec les alliés occidentaux et « *toutes les autres nations éprises de paix* », il ne faudrait pas s'attendre à un « *accord utile* » de contrôle des armements.

ROBERT SOLÉ.

« Chaque jour perdu accroît les risques d'un conflit nucléaire »

déclare dans un appel le Soviet suprême de l'U.R.S.S.

De notre correspondant

Moscou. — M. Brejnev a ouvert, mardi 23 juin, la session de printemps du Soviet suprême en proposant « *une adresse aux parlementaires et aux peuples du monde* ». « *Préoccupés par la menace de guerre accrue* », les parlementaires soviétiques appellent « *à faire l'impossible pour conjurer une nouvelle guerre mondiale.* »

« La planète est déjà sursaturée d'armes de destruction massive, mais leur accumulation se poursuit, indique ce texte au ton souvent dramatique. *On veut habituer les gens à l'idée criminelle que le recours aux armes nucléaires est admissible. Tout cela est camouflé sous des allégations grossières sur le « danger militaire soviétique »* [mais] *l'U.R.S.S. ne menace personne et ne cherche à affronter aucun Etat ni à l'Est ni à l'Ouest.* » « *Le temps presse. Chaque jour perdu pour les négociations accroît les risques d'un conflit nucléaire* », poursuit l'appel du Soviet suprême, qui critique au passage ceux « *qui préfèrent ignorer les périls et poussent pratiquement l'humanité vers l'abîme* ».

Ce message n'apporte rien de nouveau sur les intentions et propositions du Kremlin. Pourquoi les dirigeants soviétiques ont-ils cru bon de se lancer après avoir ajourné le plénum du comité central du parti, qui aurait dû être l'occasion d'un débat de politique étrangère ?

On peut distinguer quatre raisons principales :

1) L'U.R.S.S. reste fidèle à son image de principale puissance pacifique dans le monde et réaffirme la continuité de sa politique étrangère.

2) L'appel dénote ensuite une inquiétude réelle. Depuis l'ajournement de la ratification du traité SALT 2, le Kremlin n'a cessé de proclamer sa volonté de renouer les négociations. Or il constate que la nouvelle administration américaine n'est nullement pressée de répondre à ses avances et que, au contraire, elle cherche à conforter ses positions partout dans le monde avant de s'engager dans la voie du dialogue avec Moscou.

3) En multipliant les appels à la paix, les dirigeants soviétiques entretiennent paradoxalement une psychose de guerre, comme si un troisième conflit mondial menaçait. Comparaison entre la politique américaine et celle de l'Allemagne nazie à l'occasion du quarantième anniversaire de l'attaque d'Hitler contre l'U.R.S.S. ; mise en cause des Etats-Unis, accusés de préparer la guerre nucléaire en Europe; appel pathétique à conjurer la menace d'une catastrophe thermonucléaire, se multiplient ces derniers temps, créant une atmosphère tendue et presque malsaine, dont l'objectif est peut-être de préparer la population soviétique à de nouveaux sacrifices ;

4) Il est permis, en effet, de se demander si ces appels à la paix ne sont pas des « contre-feux » dont l'objectif essentiel serait de rejeter sur d'autres la responsabilité pour le cas où éclaterait une grave crise internationale. Car, en même temps qu'ils invitent les Occidentaux à négocier, les dirigeants soviétiques poursuivent leurs pressions sur la Pologne et leurs accusations contre l'OTAN, qui, selon la *Pravda*, « *organise régulièrement des manœuvres d'états-majors pour la conquête du territoire polonais* ».

DANIEL VERNET.

Les Dix vont proposer une conférence en deux phases sur l'Afghanistan

- Sans Kaboul sur la non-ingérence
- Avec les Afghans sur le régime interne

De notre correspondant

Luxembourg (Communautés européennes). — Le conseil européen, des 29 et 30 juin à Luxembourg, proposera la réunion d'une conférence internationale sur l'Afghanistan. Tel est le principal résultat des délibérations que les ministres des affaires étrangères des Dix ont consacrées lundi 22 juin à la préparation de la prochaine rencontre des chefs de gouvernement. L'initiative, qui est venue de lord Carrington, secrétaire au Foreign Office, a été approuvée par tous les autres pays partenaires. Si elle n'a pas été divulguée immédiatement, c'est, dit-on, à la demande des Français, probablement pour ne pas interférer dans la négociation en cours entre le P.C. et le P.S. et qui portait en particulier sur l'Afghanistan.

A la conférence proposée par les Dix, qui pourrait se tenir vers la fin de l'automne, seraient invités les cinq membres permanents au conseil de sécurité des Nations unies (Etats-Unis, Chine, U.R.S.S., France, Grande-Bretagne), seraient également conviés les pays de la région : Inde, Pakistan et Iran.

Les travaux seraient divisés en deux phases. La première traiterait des « *ingérences extérieures* » et viserait l'occupation de l'Afghanistan par les troupes soviétiques, mais aussi l'appui supposé fourni par l'Occident aux forces anticommunistes.

Son objectif principal devrait être d'aboutir à une décision sur le retrait de l'armée soviétique. M. Giscard d'Estaing avait fait une suggestion en ce sens en janvier dernier. La seconde phase, à laquelle participeraient les Afghans — d'une part des représentants du gouvernement Karmal, d'autre part la résistance, — aborderait le problème du régime interne à établir dans le pays.

Les dix chefs de gouvernement se pencheront également sur le rapport rédigé par M. Van der Klauw, ministre néerlandais des affaires étrangères, sur sa série de visites au Proche-Orient durant ce premier semestre 1981 où la présidence des travaux des Dix était assurée par les Pays-Bas. A la lumière de ce rapport, ils délibéreront des suites à donner à l'« initiative européenne » au Proche-Orient.

PHILIPPE LEMAITRE.

● *Un traité d'amitié et de coopération* va être signé entre la Tchécoslovaquie et l'Afghanistan. C'est ce qui a été annoncé mardi 23 juin à Prague, à l'issue d'une première séance de conversations entre M. Gustav Husak, président tchécoslovaque et M. Babrak Karmal, président afghan. — *(A.F.P.)*

PROCHE-ORIENT

LES SUITES DU RAID CONTRE TAMUZ

Le président Saddam Hussein souhaite une « arme nucléaire arabe » pour « faire face à celle qu'Israël possède déjà »

Bagdad (A.F.P.). — Le président irakien, M. Saddam Hussein, a appelé, mardi 23 juin, « tous les Etats épris de paix et de sécurité à aider les Arabes à faire l'acquisition de la bombe atomique afin de faire face à celle qu'Israël possède déjà ».

S'exprimant pour la première fois sur le raid israélien du 7 juin contre le centre de recherches nucléaires de Tamuz, devant le conseil des ministres, le chef de l'Etat irakien a, en substance, préconisé un équilibre nucléaire de la terreur entre les Arabes et Israël. « Je ne pense pas, a-t-il dit à l'appui de cette thèse, que l'Union soviétique ou les Etats-Unis veuillent faire usage de la bombe atomique, mais ils n'en continuent pas moins de développer leur arsenal nucléaire. » « Cet état de choses, a poursuivi le président irakien, devrait être étendu aux Arabes et à Israël, étant donné que tous les experts nucléaires s'accordent à affirmer que l'Etat hébreu possède, à l'heure actuelle, plusieurs bombes atomiques. »

Le président Hussein a enfin déclaré que le réacteur nucléaire de Tamuz « sera reconstruit demain », concluant : « Nulle force ne peut empêcher l'Irak d'acquérir sa force nucléaire. »

Jérusalem : un aveu

De notre correspondant

Jérusalem. — Les déclarations du président Saddam Hussein ont bien sûr été soulignées avec une particulière insistance à Jérusalem. Les dirigeants israéliens n'en attendaient pas tant. Il s'agit pour eux d'un « aveu » qui vient à point nommé, de la confirmation « officielle » de la volonté de l'Irak de se doter de l'arme nucléaire. Cela justifie, à leurs yeux, le raid du 7 juin : le réacteur Osirak était bien destiné à être utilisé à des fins militaires et représentait pour Israël une menace évidente qu'il fallait supprimer.

On fait remarquer en outre dans l'entourage de M. Begin que les déclarations du président Saddam Hussein ont pour effet de « corriger » maintenant une erreur du premier ministre, ce dernier ayant laissé entendre à tort au lendemain du raid que le gouvernement de Bagdad avait déjà fait savoir son intention de fabriquer une bombe atomique. Il ne fait pas de doute que le gouvernement israélien va maintenant exploiter le discours tenu par le président Saddam Hussein pour critiquer davantage l'attitude des Etats-Unis à qui l'on reproche amèrement à Jérusalem d'avoir « collaboré » avec l'Irak dans la mise au point de la résolution du Conseil de sécurité condamnant Israël la semaine dernière, et à qui l'on prête le projet de rechercher un rapprochement avec le régime irakien.

Les dirigeants de Jérusalem ont, d'autre part, protesté le 23 juin contre la décision prise par l'Egypte de mettre un frein à ses relations avec Israël, afin de marquer sa désapprobation de l'opération contre le centre nucléaire irakien. Celle-ci a provoqué un profond embarras au Caire dans la mesure où elle survenait trois jours après la réunion au sommet entre MM. Sadate et Begin à Charm-El-Cheikh.

A l'ambassade d'Egypte à Tel-Aviv, on a confirmé que certains aspects des rapports de normalisation entre les deux pays pouvaient être affectés par les divergences actuelles, mais on a toutefois précisé que les principales clauses du traité de paix ne pouvaient être remises en question par l'Egypte, par exemple les pourparlers tripartites (entre l'Egypte, Israël et les Etats-Unis) sur la constitution d'une force multinationale de contrôle dans le Sinaï avant l'évacuation complète de l'armée israélienne de la péninsule l'an prochain. Ces pourparlers ont repris cette semaine au Caire et devraient, apprend-on de source américaine, aboutir très prochainement à un accord.

Cependant, le ministre israélien des affaires étrangères, M. Yossef Burg (chargé des négociations sur l'autonomie, suspendues, elles depuis plus d'un an par l'Egypte) a déclaré le 22 juin : « *Il est inadmissible que l'Egypte prenne périodiquement la décision de geler le processus de normalisation, et, d'autre part, celui-ci ne peut être à sens unique.* » Par cette dernière remarque, M. Burg faisait allusion au fait que l'ensemble des échanges commerciaux entre Israël et l'Egypte ne se font que dans le sens Jérusalem-Le Caire.

FRANCIS CORNU.

A TRAVERS LE MONDE

Argentine

● UNE MANIFESTATION DEVANT L'AMBASSADE de Buenos-Aires à Paris est convoquée pour le vendredi 26 juin à 18 h 30 par plusieurs organisations politiques, syndicales, humanitaires et professionnelles à la suite de l'assassinat, en avril à San-Juan, d'un militant socialiste, Horacio Castro.

Chine

● DES REUNIONS PREPARATOIRES à la session plénière du comité central du P.C. chinois ont lieu actuellement à Pékin, a précisé, mardi 23 juin, M. Li Xiannian, l'un des vice-présidents du parti, à un visiteur étranger — M. Spaeth, premier ministre du land ouest-allemand du Bade-Wurtemberg, — mais, contrairement à ce qu'avaient indiqué dimanche des sources diplomatique, le plénum n'a pas encore commencé. — *(A.F.P.)*.

Libéria

● NAVIRE SOVIETIQUE SUSPECT. — Un cargo soviétique transportant du materiel de télécommunication destiné à l'ambassade d'U.R.S.S. est retenu par les autorites libériennes au port de Monrovia depuis son arrivée jeudi dernier, a rapporté, mardi 23 juin, le journal *New Liberian*, organe gouvernemental. Selon le colonel Larry Borteh, président du comité chargé de la sécurité nationale au conseil populaire de rédemption (conseil militaire au pouvoir), « *le navire ne quittera par le Libéria tant que des experts en télécommunications libériens n'auront pas déterminé le véritable usage des équipements secrets* » qu'il transporte.

D'autre part, le directeur et les journalistes du quotidien *Daily Observer* ont été appréhendés, mardi, à Monrovia. Lancé en février dernier, le *Daily Observer* est le seul quotidien indépendant du pays. — *(A.F.P.)*

Pologne

● RECTIFICATIF. — L'hebdomadaire *Pogled*, dont nous avons signalé dans *le Monde* du 24 juin les attaques contre le renouveau polonais, est l'organe des journalistes bulgares, *et non des journalistes yougoslaves*.

● L'ASSOCIATION SOLIDARITE FRANCE - POLOGNE organise le jeudi 25 juin à 20 h. 30 une réunion d'information publique avec deux militants de Solidarité, à l'AGECA, 177, rue de Charonne, Paris (11e).

Tchécoslovaquie

● M. JIRI GRUNTORAD, MEMBRE DE LA CHARTE 77, arrêté en décembre 1980, pour diffusion de documents non officiels, passera en jugement, à Prague, le 7 juillet, a-t-on appris mardi 23 juin, de source proche de la Charte 77. M. Gruntorad, ouvrier, risque entre un et cinq ans de détention. La police avait, notamment, découvert, à son domicile, des documents du syndicat polonais Solidarité et de l'émigration tchécoslovaque. — *(A.F.P.)*

Yougoslavie

● LE PROCES DE M. MARKO VESELICA, économiste croate, inculpé notamment de « *délits dirigés contre les fondements du système socialiste autogestionnaire et la sécurité de la Yougoslavie* », qui s'était ouvert lundi 22 juin à Zagreb, a été renvoyé *sine die*. M. Veselica, dont l'état de santé est jugé « *très grave* », doit subir une « *opération urgente* ». Il a entrepris deux grèves de la faim depuis son incarcération le 24 avril dernier. — *(A.F.P.)*

PROCHE-ORIENT

LA RÉPRESSION EN IRAN

Des milliers d'arrestations ont été opérées depuis les émeutes du 20 juin

De notre envoyé spécial

Téhéran. — La répression impitoyable qui ne cesse de s'intensifier contre les ennemis de la République islamique donne la mesure de la détermination des responsables de « normaliser » au plus tôt une situation qui risquait — et qui risque peut-être encore — de dégénérer en guerre civile.

Les « comités islamiques », en province, dans les villes et les villages, qu' bénéficient d'une large autonomie, donnent la chasse aux « *mounafikin* » (textuellement, les hypocrites, les rénégats de l'islam), terme qui sert désormais à désigner les Moudjahidin du peuple et, accessoirement, les membres du Front national, ainsi que les partisans de M. Bani Sadr. Les groupuscules marxistes-léninistes, notamment les fedayin minoritaires, le Peykar, les maoïstes, qualifiés de « *gauche américaine* », sont également pourchassés. Des milliers de maisons ont été perquisitionnées, des centaines, voire des milliers d'arrestations ont été opérées depuis les émeutes de samedi dernier. Les autorités admettaient mardi quatre cents arrestations dans la seule ville de Téhéran, mais ce chiffre, qui s'accroît d'heure en heure, ne donne qu'un ordre de grandeur.

Les tribunaux révolutionnaires, qui siègent au sein même des prisons, fonctionnent sans désemparer. Les cinq personnes qui or' été passées par les armes ce mercredi matin 24 juin portent à trente-sept le nombre d'exécutés à Téhéran depuis dimanche. Des royalistes, des Moudjahidin, des maoïstes, des « *espions à la solde d'Israël* » (ces derniers appartenant à la communauté religieuse des bahaïs), des émeutiers, arrêtés samedi dernier, figurent parmi ces premières « charrettes ». Ils ont été jugés à huis clos, « *sans l'assistance d'avocats* », a précisé mardi le procureur de Téhéran, M. Lajevardi.

« *Je ne connais pas un seul avocat à Téhéran*, a-t-il expliqué au cours d'une conférence de presse, *qui accepterait de défendre des criminels, des hommes et des femmes qui ont été arrêtés en flagrant délit d'assassinat, des poignards dégoulinant de sang à la main.* » Il faisait allusion aux vingt-quatre gardiens de la révolution et autres partisans du régime qui ont été tués au cours de la manifestation des Moudjahidin du peuple, samedi dernier.

Passant aux menaces, le procureur de Téhéran a averti les Moudjahidin qu'il ne servirait à rien de mobiliser pour les manifestations de rue des jeunes filles. « *Qu'ils ne comptent pas sur notre clémence !*, s'était-il exclamé. *Nous n'allons pas non plus nous apitoyer sur le sort de fillettes de treize ou quatorze ans, ou même de neuf ans, qui manient le couteau.* » Un juge, assis au côté du procureur, l'ayatollah Guilani, renchérit : « *Le Coran autorise les croyants d'achever les renégats de l'islam s'ils sont blessés au cours d'affrontements armés...* »

Ces propos stupéfiants étaient tenus alors que la « normalisation » paraissait en bonne voie. Les formations de l'opposition ne donnaient plus signe de vie depuis les émeutes de samedi. Les partisans de la République islamique n'avaient cessé depuis d'exhiber leur puissance et leur efficacité en organisant des manifestations quotidiennes de soutien au régime, sans se heurter à la moindre contestation. Quelque deux cent mille personnes, selon l'estimation la plus modeste, ont défilé hier mardi derrière le cercueil de Mustapha Tchamran, représentant personnel de l'imam Khomeiny, tué dimanche sur le front.

Des hommes, des femmes en tchador, les uns tenant des tiges de glaïeuls rouges, les autres des drapeaux verts de l'islam, d'autres encore se frappant la poitrine en signe de deuil ont renouvelé leur allégeance à l'imam Khomeiny et à la République, au cri de « *A bas les agents de l'impérialisme américain !* »

L'après-Bani Sadr

Parallèlement au retour à l'« ordre », des consultations sont en cours pour préparer l'« après-Bani Sadr ». Le conseil présidentiel, organisme provisoire prévu par la Constitution pour remplacer le chef de l'Etat en cas d'« absence », s'est réuni mardi pour la première fois. Des élections présidentielles, dont la date sera fixée prochainement, interviendront dans les cinquante jours, comme le veut la Loi fondamentale.

Le parti républicain islamique au pouvoir s'apprête à choisir son candidat qui sera, à coup sûr, élu.

Autre signe de normalisation : le Parlement commencera, dimanche prochain, le débat sur le projet de loi définissant les critères exigés pour le fonctionnement légal des partis politiques.

« *Il n'y aura pas de pression, et a fortiori aucune sanction prise contre les députés de l'opposition* », nous a déclaré, mardi au cours d'un entretien, l'ayatollah Rafsandjani, président du Parlement. Plusieurs associations de diverses circonscriptions viennent de lui transmettre des pétitions demandant l'annulation des mandats de députés « libéraux », notamment celui de M. Salamatian, très proche de M. Bani Sadr, qui s'est réfugié dans la clandestinité. L'ayatollah Rafsandjani a ajouté : « *J'ai donné des assurances formelles aux députés visés, non seulement qu'ils ne seront pas exclus, mais que leur sécurité physique sera garantie. J'espère qu'ils cesseront de boycotter les séances du Parlement.* »

Quant au sort de M Bani Sadr — dont la présence en Iran a été confirmée par les services de sécurité, — l'ayatollah Rafsandjani a exprimé le vœu que l'ancien chef de l'Etat se résigne à se « *repentir* », comme l'a invité à le faire l'ayatollah Khomeiny dans une déclaration radiodiffusée lundi. Le guide de la révolution avait indiqué alors que, si M. Bani Sadr se dissociait publiquement des « *ennemis de l'islam et de la révolution, des agents de l'impérialisme américain* », il pourrait « *reprendre en toute quiétude ses activités d'écrivain...* »

« *C'est l'offre la plus généreuse que pouvait lui faire l'imam*, ajoutait, pour sa part, l'ayatollah Rafsandjani, *car Bani Sadr n'est manifestement pas un homme compétent pour s'occuper des affaires politiques...* »

Cependant, l'ancien président non seulement refuse de se « repentir », mais il vient de faire paraître clandestinement son journal interdit il y a une quinzaine de jours. Le nom de la publication a été « légèrement » modifié : aux termes « la Révolution islamique » (le titre initial du quotidien) a été ajouté celui de « enchaînée »... Rien d'étonnant dès lors que l'imam Khomeiny soit revenu à la charge mardi pour dénoncer publiquement les « *tendances dictatoriales* » de M. Bani Sadr, qui n'aurait cessé de l'inciter à révoquer le gouvernement pourtant démocratiquement désigné par le Parlement. Les mass media, pour leur part, qualifient désormais M. Bani Sadr de « *truand* ».

Les menaces qui pèsent sur l'ancien président de la République et, d'une manière plus générale, sur l'ensemble de l'opposition, se sont singulièrement aggravées depuis le sanglant attentat perpétré mardi après-midi. Une bombe de forte puissance a explosé à la gare ferroviaire de Qom, tuant cinq personnes, dont une femme et deux enfants. Le choix du lieu et le moment de cet attentat risquent d'exacerber les passions. Qom, ville sainte de l'islam chiite, où a été fomentée la révolution islamique depuis le début des années 60, est aussi le lieu de résidence de la famille Khomeiny.

D'autre part, la bombe a explosé à un moment de grande affluence. Des soldats, en partance pour le front, accompagnés de membres de leur famille, chargés de colis et de fleurs, attendaient sur le quai l'arrivée imminente du train quand le drame s'est produit. Ainsi les autorités ont eu beau jeu de dénoncer immédiatement le « *terrorisme auquel ont recours les contre-révolutionnaires, après avoir été réduits à l'impuissance* ».

L'attentat en tout cas permettra de justifier davantage aux yeux de l'opinion la sévérité de la répression en cours.

ERIC ROULEAU.

EUROPE

Espagne

Trois officiers et trois civils soupçonnés de complot ont été arrêtés

De notre correspondant

Madrid. — L'arrestation le mardi 23 juin à Madrid de trois officiers et de trois civils a ranimé les craintes d'une nouvelle tentative de putsch en Espagne. Parmi les trois officiers se trouve en effet le commandant Ricardo Saenz de Ynestrillas, dont le nom est indissolublement lié dans toutes les mémoires espagnoles à celui du lieutenant-colonel Antonio Tejero Molina, auteur de la tentative de coup d'Etat du 23 février dernier.

Le commandant Ynestrillas et le lieutenant-colonel Tejero avaient été condamnés en mai 1981 respectivement à six et à sept mois de prison pour l'affaire « Galaxie ». Ils étaient accusés d'avoir projeté dans une cafétéria de Madrid portant ce nom, la prise en otage du gouvernement pendant un voyage du roi à l'étranger et la formation d'une junte militaire.

Les deux autres officiers arrêtés à Madrid sont le colonel Antonio Sicre Canut et le colonel Ricardo Garcitorena Salta, dont le nom avait été prononcé durant les événements du 23 février sans qu'il ait toutefois été inculpé.

Les trois civils sont M. Luis Sicre, riche industriel, frère du colonel Sicre Canut, Mme Maria Concepcion Villagresa, fonctionnaire au ministère de la présidence, et Mme Maria Paz Perez Nieto. L'un des avocats des inculpés du putsch manqué du 23 février, Me Justo Maestre Aznar, a d'autre part été convoqué par la police.

L'arrestation des six suspects fait suite à celle, vendredi dernier, d'un jeune militant du mouvement d'extrême droite Fuerza Nueva, blessé par l'explosion d'une bombe qu'il s'apprêtait à placer dans une rue du centre de Madrid.

L'affaire est assez sérieuse pour que le ministre de la défense en ait discuté mardi avec le chef d'état-major de l'armée de terre et le capitaine général de Madrid qui va nommer un juge militaire spécial pour interroger les officiers arrêtés. L'enquête a jusqu'à présent été menée par une brigade spéciale de police, créée par le ministère de l'intérieur pour étudier l'implication de civils dans les activités contre la sûreté de l'Etat. L'opposition espagnole s'était inquiétée qu'on n'ait arrêté qu'un seul civil à la suite de la tentative de putsch du 23 février dont les ramifications semblaient s'étendre profondément dans les milieux d'extrême droite.

(Intérim.)

AFRIQUE

L'ouverture des assises de Nairobi

Les participants à la conférence de l'O.U.A. espèrent être saisis de propositions du Maroc pour débloquer la crise saharienne

De notre correspondant en Afrique orientale

Nairobi. — Sahara occidental, Tchad, Namibie : à égrener l'ordre du jour de la dix-huitième conférence au sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de l'O.U.A., qui s'ouvre ce mercredi 24 juin dans la capitale kényane, on résiste mal au sentiment de « déjà vu » qu'inspire la lecture d'un « menu » familier. Sur l'agenda de l'O.U.A., les têtes de chapitre paraissent immuables. Et pourtant...

Les réunions panafricaines se suivent mais ne se ressemblent pas. L'an dernier, beaucoup de dirigeants avaient boudé la rencontre de Freetown qu'ils pressentaient sans doute trop routinière. Cette année, une trentaine de chefs d'Etat — sur cinquante — participeront aux travaux de Nairobi. Score plus qu'honorable. Ce regain d'intérêt tient pour une bonne part à la curiosité et à l'attente — teintées d'espoir ou de méfiance selon les cas — qu'a suscitées depuis trois semaines l'annonce de la venue au Kenya du roi Hassan II. Le souverain chérifien avait indiqué qu'il se rendrait à Nairobi pour « *mettre un point final au problème saharien* ». Reste à savoir si les émeutes de Casablanca n'obligeront pas le souverain à renoncer à son projet.

Les éventuelles propositions marocaines pour sortir de l'impasse la crise saharienne, jointes au récent et inattendu rapprochement diplomatique entre Tripoli et Rabat, ont nettement modifié au cours des derniers jours l'atmosphère et les enjeux de la conférence, voire, dans une moindre mesure, les stratégies de certains pays particpants. Premier constat : le problème controversé, de l'admission de la République arabe sahraouie démocratique (R.A.S.D.) au sein de l'O.U.A., ne sera plus le principal point de cristallisation des débats.

Certes le Front Polisario a toujours prétendu que cette question, purement administrative, selon lui, n'était pas directement liée à la tenue du sommet annuel et pouvait être réglée à tout moment. Il n'empêche que la conférence des chefs d'Etat lui fournit la meilleure occasion — ainsi qu'à ses amis — d'intensifier la bataille sur ce point. Or parmi le groupe des vingt-six pays ayant déjà reconnu la R.A.S.D., plusieurs chefs de délégation laissent entendre désormais que, sans transiger sur les principes, ils ne souhaitent pas, en faisant prévaloir à tout prix leur point de vue, empêcher un « déblocage » de l'affaire saharienne.

Chacun attend le discours d'Hassan II et nul ne lui *dresse, a priori*, un procès d'intention. En outre, les « 26 » souhaitent qu'on « banalise » la venue du roi à Nairobi. Après tout, ajoutent-ils, il s'agit seulement de la fin d'une bouderie qui avait conduit le souverain à lancer des insultes contre l'organisation panafricaine. Y a-t-il matière à tant de clameurs ?

L'importance de l'événement tient aux avances que l'O.U.A. attend d'Hassan II. A cet égard, les spéculations vont bon train dans les couloirs de la conférence. Le roi, estime-t-on généralement, pourrait accepter les deux recommandations formulées l'an dernier par le « comité des sages » de l'O.U.A. : arrêt des combats et référendum. Mais tout dépendra des conditions dont il assortira son accord. Celles-ci concerneraient notamment les modalités du cessez-le-feu, la procédure d'authentification des « *véritables sahraouis* », la supervision du scrutin. En ce qui concerne le seul problème du recensement, les positions des deux parties en présence demeurent fort éloignées. Rabat s'en tient jusqu'à présent aux chiffres établis avant le retrait des Espagnols du Sahara — soit 75 000 personnes — alors que le Polisario avance un chiffre dix fois supérieur. (*le Monde* du 8 avril). Sur toutes ces questions primordiales dans la recherche d'une solution négociée, les amis de la République sahraouie craignent des « *manœuvres dilatoires* » marocaines et désirent obtenir du roi une série de garanties. Les représentants sahraouis accusent le souverain de préparer un « *marché de dupe* ».

La position de la Libye

Le rapprochement maroco-libyen a jeté un éclairage nouveau sur la partie diplomatique en cours. Chacun s'interroge sur les éventuelles concessions du colonel Kadhafi au souverain chérifien. S'est-il engagé, comme on le laisse entendre à Rabat, à arrêter son soutien matériel aux combattants sahraouis ? Rien ne permet pour l'instant de retenir ou d'écarter cette hypothèse. Les délégués du Polisario rejettent l'éventualité d'un tel « lâchage ». Ils retiennent seulement les derniers développements, la possibilité d'un éventuel dialogue direct entre eux-mêmes et le gouvernement marocain, qu'ils ont toujours appelé de leurs vœux. Ils ne dissimulent pourtant pas tout à fait une certaine inquiétude face au comportement libyen.

La délégation algérienne affiche, quant à elle, une apparente sérénité. Parmi les « vingt-six », beaucoup d'Etats considèrent que le colonel Kadhafi a, pour le moins, mal choisi son moment pour faire connaître sa réconciliation avec Hassan II. Annoncée quelques jours avant le sommet de l'O.U.A., son initiative a élevé des doutes sur ses véritables intentions, affaibli objectivement la position du Polisario et jeté le trouble chez certains de ses amis.

A mesure qu'on s'approchait du début du sommet, la venue à Nairobi du président libyen semblait plus improbable. A-t-il voulu éviter d'être mis sur la sellette à propos du Tchad où plusieurs milliers de soldats libyens demeurent stationnés ? Les adversaires de la Libye ont déclenché une campagne contre la tenue à Tripoli en 1982 du prochain sommet de l'Organisation panafricaine. Dans des éditoriaux très remarqués, l'un des deux grands journaux de Nairobi, le *Standard*, a pris position en ce sens.

La délégation du Nigéria a posé en préalable le retrait des troupes libyennes du Tchad. Sur ce point, le colonel Kadhafi aurait, selon certaines sources, également assoupli ses positions. Il serait disposé à obtempérer si la demande de retrait lui est faite par le président Goukouni Oueddeï. Les Libyens rappellent qu'ils sont intervenus au Tchad en vertu d'un accord bilatéral, à propos duquel l'O.U.A. n'a aucune compétence, et parce que celle-ci s'était précisément montrée incapable d'y dépêcher une « *force neutre* »

Quant au président nigérian, M. Shehu Shagari, cheville ouvrière de l'O.U.A., il a décidé de bouder le sommet de Nairobi pour protester contre l'« *insuffisance du travail du secrétariat général de l'Organisation* » à propos des accrochages frontaliers entre son pays et le Cameroun.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

Le Monde

publiera demain

- IDÉES : La communication.
- TIERS-MONDE : Un « manifeste-appel » de cinquante-deux prix Nobel contre la faim dans le monde.
- « LE MONDE DES LIVRES » : Sélection pour les vacances et présentation de l'écrivain V.-S. Naipaul.

(Publicité)

COMMUNIQUÉ DE LA IVe INTERNATIONALE-POSADISTE

SUR LE DÉCÈS DU CAMARADE J. POSADAS

J. POSADAS — secrétaire général de la IVe Internationale Posadiste — est mort à la fin du mois de mai 1981, en Italie, à la suite d'une grave maladie, contre laquelle il lutta de toutes ses forces, mais ne trouva pas les conditions nécessaires pour la surmonter.

J. Posadas est né en Argentine, le 20 janvier 1912, de famille socialiste. D'origine ouvrière, il milita dans le mouvement syndical argentin et intégra le mouvement trotskyste en 1935. Il fut un des principaux organisateurs du mouvement trotskyste dans toute l'Amérique latine.

Continuateur de Trotsky, J. Posadas a élaboré une œuvre théorique très vaste pour comprendre et organiser cette étape de l'histoire humaine. Il construit, à partir de l'Amérique latine, un instrument pour l'appliquer et la développer : la IVe Internationale Posadiste.

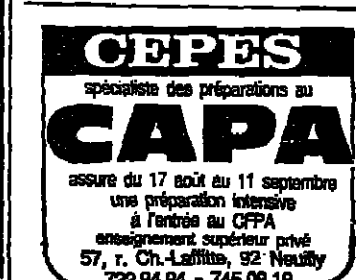
Sa contribution au marxisme, dans tous les domaines de la vie — science, culture, politique, relations sociales — est une source d'enseignement pour toute l'humanité progressiste d'aujourd'hui et de demain.

Il a laissé des principes scientifiques pour comprendre le cours de l'histoire actuelle, prévoir où va l'humanité et pour organiser les instruments créés par l'histoire, particulièrement les Etats ouvriers et les partis communistes, et pour développer toutes les capacités humaines vers le socialisme et la construction des relations humaines en harmonie avec la nature et le cosmos. Il laisse aussi l'exemple de sa propre vie, entièrement dédiée à l'objectif de la lutte pour le socialisme. Son œuvre est un bien public de l'humanité.

La IVe Internationale Posadiste exprime sa profonde douleur devant la perte du camarade J. Posadas, en même temps que sa profonde résolution de continuer son œuvre et suivre son exemple : elle appelle tous ceux qui, dans le monde entier — Etats ouvriers, partis communistes, gouvernements, organisations politiques, intellectuels, scientifiques, artistes, amis et lecteurs, — ont connu et estimé son œuvre à contribuer à sa publication intégrale et à sa continuation.

18-6-1981. Le Secrétariat International.

Les messages et prises de position peuvent être adressés à : LUTTE COMMUNISTE - B.P. 93 - 93393 Aubervilliers Cedex



هكذا من الأعمال

AVEC AUTANT FAITES-EN PLUS

CONDUIRE SOBREMENT, C'EST EFFICACE

Les conseils de conduite économique ont été entendus.

- **En 1979, déjà un retournement de tendance**
Pour 2,8 % d'augmentation du trafic, 1,1 % d'augmentation de livraison de carburant.

- **En 1980, le décrochage s'est amplifié**
Pour 2,9 % d'augmentation du trafic, 0,2 % seulement d'augmentation de livraison de carburant.

Les économies de carburant réalisées par 18 millions d'automobilistes depuis 2 ans ont permis à 1 000 000 d'automobilistes nouveaux de rouler "gratuitement". Bel exemple d'efficacité collective.

EQUIPER SA VOITURE, C'EST ENCORE MIEUX

Les constructeurs mettent à votre disposition des équipements étudiés avec le plus grand soin qui s'adaptent à votre voiture.
Ces équipements ont pour but essentiel de vous permettre de tirer le meilleur parti de votre véhicule et de vous éviter de surconsommer inutilement 15 % de carburant.

20 000 concessionnaires, agents de marque, garagistes, centres auto, spécialement sensibilisés et contrôlés par l'Agence pour les Economies d'Energie sont là pour vous conseiller et vous proposer ces équipements d'économie de carburant. Ils participent comme vous à l'action nationale d'économie d'énergie. Faites-leur confiance.

Vous les reconnaîtrez à l'affiche suivante :



- **Les constructeurs se mobilisent**
Les constructeurs font des efforts de recherche sans précédent pour concevoir les voitures économes qu'ils mettront demain à votre disposition (Vous avez sûrement entendu parler des voitures EVE et VERA réalisées avec la participation financière de l'Agence et qui préfigurent les voitures de demain).

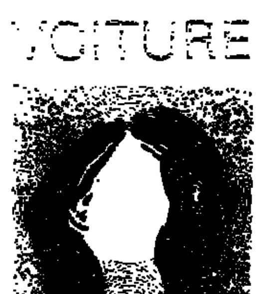
Sans attendre l'arrivée de ces véhicules très sobres, les constructeurs améliorent dès maintenant les modèles actuels et étudient de plus des équipements permettant de rendre plus performants les véhicules en circulation. Les moyens les plus récents de la recherche automobile sont ainsi mobilisés en faveur des économies de carburant.

Agence pour les Economies d'Energie
30, rue Cambronne 75015 Paris
Renseignements téléphoniques: 567 55 22



GUIDE DES ECONOMIES DE CARBURANT

DES CONSEILS PRATIQUES ET DES ÉQUIPEMENTS SIMPLES POUR CONSOMMER MOINS



Agence pour les Economies d'Energie

TOUTES LES SOLUTIONS TESTEES AVEC SOIN

UNE PANOPLIE D'ESSAIS APPROFONDIS

Toutes les informations, conseils et recommandations contenus dans ce guide reposent sur de très nombreuses mesures effectuées sous la responsabilité de l'Agence pour les Economies d'Energie par des laboratoires et services officiels.

L'ENGAGEMENT DES LABORATOIRES OFFICIELS

Les essais ont permis de contrôler les surconsommations induites par les négligences de comportement ou l'absence d'équipements adaptés. Les comptes rendus complets de ces essais peuvent être consultés à l'Agence.

COMPORTEMENTS

	Nature des essais	% de surconsommation mesurée	Organismes d'essais
VOITURE	Pneus sous gonflés (300 g)	3 % à 60 km/h 1,5 % à 90 km/h	Travaux de normalisation du pneu français - 1979
VOITURE	Galerie vide sur le toit	5,7 % à 90 km/h 9 % à 120 km/h	Union Technique de l'Automobile (UTAC) (six véhicules)
VOITURE		8 % à 90 km/h 12 % à 120 km/h	Inst. de Recherche des Transports - 1979
VOITURE	Poids inutile (100 kg)	3 % en ville	Inst de Recherche des Transports - 1979
MOTEUR	Cartouche du filtre à air encrassée	4 %	Institut Français du Pétrole - 1979
MOTEUR	Absence de réglage de carburation	5,3 %	Inst. de Recherche des Transports - 1979 (15 voitures)
MOTEUR	Déréglage de l'allumage	1 % pour 1° de décalage de l'allumage	Union Technique de l'Automobile (UTAC) 1977
MOTEUR	Huile haute viscosité (SAE 40 par rapport à SAE 20)	3,75 % sur cycle urbain à chaud	Group Français de Coordination (GFC) - 1981
CONDUITE	Conduite nerveuse et régime moteur élevé	15,1 % en ville	12000 automobilistes testés par l'Agence pour les Economies d'Energie en 1979
CONDUITE	Vitesse élevée (130 km/h sur autoroute contre 110 km/h)	27 %	Union Technique de l'Automobile (UTAC) et constructeurs
CONTROLE	Absence de contrôle régulier des consommations	2,2 % en ville et sur route	1400 conducteurs suivis au cours de l'été 1979 par l'Agence pour les Economies d'Energie

EQUIPEMENTS

	Nature des essais	% de surconsommation mesurée	Organismes d'essais
VOITURE	Absence de déflecteur de caravane	18 % à vitesse stabilisée 80-90 km/h	Union Technique de l'Automobile (UTAC) 1979, (5 déflecteurs, 3 véhicules)
VOITURE	Absence de spoiler*	0,9 % à 60 km/h 2,3 % à 90 km/h 4 % à 120 km/h	Laboratoire aérodynamique de Saint-Cyr (2 véhicules)
VOITURE	Absence de becquet*	0,8 % à 60 km/h 2,1 % à 90 km/h 3,7 % à 120 km/h	Laboratoire aérodynamique de Saint-Cyr (4 véhicules)
MOTEUR	Absence de régulateur de carburation urbain (homologation TP. APEC 13)	• Véh. avant 1976 (essais au banc) 6 % en ville 2 % à 90 km/h 0 % à 120 km/h	Union Technique de l'Automobile (UTAC) 1979 - (3 véhicules)
MOTEUR		• tous véhicules (essais en ville et sur route) 8 % en moyenne	Centre de recherche ELF de SOLAISE (panel de 13 véhicules 70 000 km parcourus)
MOTEUR		• Véh. JEEP M201 11 % en ville 13% en tout terrain 2,2 % sur route	Section Technique de l'Armée de Terre 1981
MOTEUR	Absence de régulateur de carburation permanent (homologation TP. APEC 15)	• Véh. avant 1976 (essais au banc) 6,7 % en ville 9,9 % à 90 km/h 11,1 % à 120 km/h	Union Technique de l'Automobile (UTAC) 1981 (3 véhicules)
CONDUITE	Absence de "moniteur de conduite" (pilote visuel)	9 % en ville et sur route	Test sur 96 automobilistes suivis d'octobre 1980 à février 1981 par l'Agence pour les Economies d'Energie (150000 km parcourus 2 modèles testés)
CONTROLE	Absence d'indicateur numérique de consommation	7 % en ville et sur route	Test sur 250 automobilistes de juillet à août 1979 (200.000 km parcour.)
CONTROLE		7 % en ville et sur route	Test sur 60 automobilistes d'avril à juin 1980 (65 000 km parcourus) suivis par l'Agence pour les Economies d'Energie

*Economies calculées à partir des réductions de CX mesurées en soufflerie (vitesses stabilisées)

LES MOYENS D'ECONOMISER

LES QUATRE CLES DES ECONOMIES DE CARBURANT

Une voiture de gamme moyenne, bien entretenue et bien conduite consomme environ 8 litres aux 100 km.
Mais cette même voiture avec :
- des pneus sous-gonflés,
- un moteur mal réglé,
- un conducteur nerveux,
- et aucune attention portée aux dépenses de carburant, peut aisément consommer 10 litres aux 100, voire bien davantage, c'est-à-dire 25 % de plus, ce qui est malheureusement encore le lot de trop de voiture en circulation.

Sur les 13 000 kilomètres de parcours moyen annuel, la surconsommation atteint 260 litres et représente une dépense supplémentaire de 1 000 F.

Ces 1 000 francs annuels vous pouvez les épargner facilement sans porter atteinte à votre confort de déplacement à votre temps de parcours et à votre plaisir de conduire.

Il suffit pour cela d'utiliser les 4 clefs des économies de carburant, c'est-à-dire :

Agir sur :
1 La voiture .... • Pneumatiques, chargement • Déflecteurs
2. Le moteur .... • Entretien, réglage Régulateurs de carburation
3. La conduite .... • Règles de conduite • Moniteurs de conduite
4. Le contrôle de la consommation • Surveillance régulière • Indicateurs de consommation

avec dans chaque cas, une double attention :
- penser aux gestes simples qui ne coûtent rien ou presque,
- penser aux équipements d'économie de carburant spécialement étudiés par les constructeurs et dont les prix modestes sont remboursés généralement en moins de 18 mois par les économies qu'ils entraînent.

Lisez ce guide et faites-en votre compagnon de route. Il vous fera découvrir les joies de la conduite sobre, performante, intelligente.

LES ETOILES DE RENTABILITE DE L'AGENCE POUR LES ECONOMIES D'ENERGIE

Pour vous montrer où se trouve votre intérêt bien compris, l'Agence pour les Economies d'Energie vous précise la rentabilité financière de vos décisions en attribuant des étoiles à chacun des conseils donnés.
Dans le cas de dépenses à renouveler tous les ans (entretien par exemple), les étoiles ont la signification suivante :

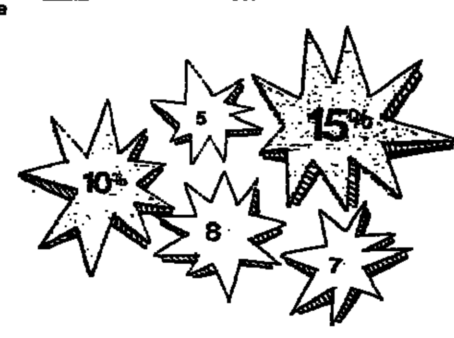
★★★★	dépense annuelle remboursée en moins de 3 mois
★★★	dépense annuelle remboursée en moins de 6 mois
★★	dépense annuelle remboursée en moins de 9 mois
★	dépense annuelle remboursée en moins de 12 mois

Dans le cas de dépenses définitives (équipements permanents), les étoiles ont la signification suivante :

★★★★	dépense définitive remboursée en moins de 18 mois
★★★	dépense définitive remboursée en moins de 3 ans
★★	dépense définitive remboursée en moins de 4 ans 1/2
★	dépense définitive remboursée en moins de 6 ans

Les économies marquées dans le présent guide ne sont pas toutes additives. Le lecteur déterminera [illegible] les cas où il y a additivité et les cas où le cumul n'est pas possible.
A titre d'exemple les conseils et les équipements faisant appel à l'adoption d'un style de conduite souple ne donnent pas lieu à des résultats cumulatifs. La réduction des consommations est en effet acquise une fois pour toutes.

Les résultats chiffrés donnés dans les tableaux sont calculés sur la base des parcours moyens annuels suivants : 13 000 km/an dont 1 200 km sur autoroute à 10 l aux 100 km, 7 000 km sur route à 8 l aux 100 km, 4 800 km en ville à 12 l aux 100 km (voiture de milieu de gamme).
La consommation moyenne de référence est ainsi d'environ 10 litres aux 100 km (véhicule conduit sans soins particuliers).





1 VOTRE VOITURE

PREPAREZ-LA A PRENDRE LA ROUTE

Supprimez tout ce qui peut freiner votre voiture. Savez-vous que des pneus sous-gonflés de 300 g augmentent la résistance à l'avancement de 10 % et que l'air absorbe, à 90 km/h, 60 % de la puissance de votre moteur (75 % à 130 km/h). Prenez trois précautions simples avant de prendre la route :

• Vérifiez la pression et l'état des pneus
Vérifiez tous les 2 mois la pression de vos pneumatiques à froid. Les pressions de gonflage sont indiquées, dans les voitures récentes, sur le montant extérieur de la portière du conducteur. Vous pouvez majorer les valeurs de référence de 200 g. C'est bénéfique pour votre sécurité tout autant que pour votre consommation.

• Evitez les chargements mal centrés
Ils peuvent donner à votre voiture une "assiette cabrée" ce qui accroît sa résistance aérodynamique ou la déséquilibre et compromet sa tenue de route. En ville, ne gardez pas un coffre inutilement chargé.

• Démontez votre galerie quand vous ne l'utilisez pas
A la fin de l'année, il vous en coûtera cher de garder montée une galerie inutile (1 litre de plus aux 100 km à 120 km/h).

EQUIPEZ-LA AERODYNAMIQUE

Les constructeurs travaillent de plus en plus l'aérodynamique des nouveaux modèles ; ils produisent aussi des équipements adaptables aux anciens modèles pour améliorer leur profil. Les plus efficaces sont sans conteste les déflecteurs de caravane qui réduisent la consommation des véhicules tracteurs de 15 % à 90 km/h. Les spoilers et les becquets ne se justifient réellement que sur les véhicules des grands rouleurs empruntant régulièrement des autoroutes.

• Le déflecteur de caravane
Placé sur le toit de la voiture tractant une caravane, il dévie les filets d'air au-dessus du pavillon et supprime les fortes turbulences, qui freinent l'ensemble. Il permet en tractant de passer la 4e (ou la 5e) vitesse, ce qui est une autre source d'économie.

• Les spoilers et becquets
Spoiler à l'avant, becquet à l'arrière améliorent la pénétration dans l'air, surtout à grande vitesse. Mais attention, ils ne conviennent qu'à certains modèles. Votre concessionnaire vous dira si votre voiture peut en être équipée avec profit.

Pour vos comportements	Gains de consommation en %			Economies annuelles en litres	Etoiles de rentabilité
	Ville	Route	Autoroute		
1 Gonflage régulier des pneus (par rapport à des pneus sous-gonflés de 300 g)	2,5 %	1,5 %	1 %	25 l	★★★
2 Démontage d'une galerie inutile (par rapport à une galerie permanente)	0 %	5 %	10 %	40 l	★★★★
Pour vos équipements					
1 Déflecteur de caravane	0 %	7,5 %	15 %	45 l (1)	★★★★
2 Spoiler ou becquet	0 %	2 %	4 %	15 l	★★ à 0 étoile

(1) Base de calcul : 1 200 km autoroute à 16 l aux 100 et 1 500 km route à 13 l aux 100 parcourus annuellement avec la caravane attelée.
(2) Les prestations 1 et 2 ainsi que l'équipement 2 conduisent à des gains de consommation cumulables. Lorsque vous tractez une caravane l'effet du becquet s'annule.

Déflecteur de caravane

Vos économies en chiffres (ordre de grandeur)	Coût moyen	Economies annuelles en francs
Prestation annuelle • Gonflage régulier	30 F/an (1)	100 F
• Démontage galerie	–	160 F
Equipement permanent • Déflecteur de caravane	250 F	180 F
• Spoiler ou becquet	200 à 600 F	60 F

(1) sur la base de 5 F par gonflage bimestriel

Et, en plus, la sécurité sur la route.

2 VOTRE MOTEUR

GARDEZ-LE EN FORME

Trois conseils simples pour y arriver :

• Changer la cartouche du filtre à air : 1 fois par an
C'est le poumon de votre moteur : si celui-ci respire mal il appelle plus de carburant et vous êtes en surconsommation. Evitez ce gaspillage. Changez votre cartouche. Si vous ne devez retenir qu'un conseil, retenez celui-là.

• Faites régler allumage et carburation : régulièrement
L'avance à l'allumage, le ralenti, le carburateur, le starter (surtout, s'il est automatique) méritent un réglage périodique. Votre consommation s'en portera bien.

• Utilisez une huile à haute performance et faible viscosité : toujours
Ces nouvelles huiles réduisent les frottements internes du moteur qui appelle alors moins de carburant.

EQUIPEZ-LE POUR AUGMENTER SON RENDEMENT

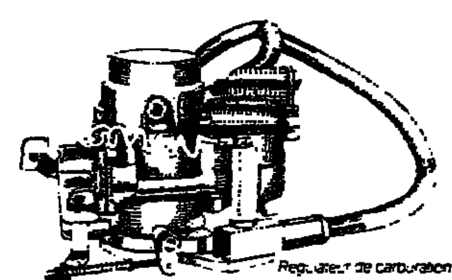
Les régulateurs de carburation sont des équipements efficaces que vous pouvez installer avec profit sur votre voiture, notamment si elle a plus de 3 ans d'âge. Il en existe deux sur le marché français testés avec le plus grand soin et homologués par le Ministère des Transports ainsi que par l'Agence pour les Economies d'Energie.
L'armée de Terre vient d'en commander 25 000 exemplaires après 6 mois d'essais.

• Le régulateur urbain
Il correspond aux normes d'homologation TP APEC 13 (Airlex dans le commerce). Il agit sur le mélange air-essence à la sortie du carburateur et a pour effet de réduire le dosage de carburant dès que vous levez le pied. Se pose facilement (en 30 mn).

• Le régulateur permanent
Il correspond aux normes d'homologation TP APEC 15 (Careco dans le commerce). Il transforme un carburateur à simple corps en double corps en ajoutant un circuit de carburant annexe avec gicleur obturable. Il optimise le dosage d'essence aux basses et moyennes puissances (utilisation habituelle de votre véhicule) et rétablit le débit nominal aux très fortes puissances.

Pour vos comportements	Gains de consommation en %			Economies annuelles en litres	Etoiles de rentabilité
	Ville	Route	Autoroute		
1 Changement d'une cartouche de filtre à air encrassée	3 %	3 %	4 %	40 l	★★★★
2 Réglage carburation et allumage	5 %	5 %	5 %	63 l	★★
3 Huile à haute performance et faible viscosité	3 %	2 %	0 %	28 l	★★★
Pour vos équipements					
1 Régulateur urbain (TP APEC 13)	6 %	2 %	0 %	45 l	★★★
2 Régulateur permanent (TP APEC 15)	6 %	8 %	9 %	90 l	★★★★

Les prestations 1, 2, 3 conduisent à des gains de consommation cumulables. Elles sont généralement compatibles avec les équipements 1 et 2 dont les économies s'ajoutent, tout au moins partiellement.



Vos économies en chiffres (ordre de grandeur)	Coût moyen	Economies annuelles en francs
Prestation annuelle • Changement d'une cartouche de filtre à air encrassée	40 F/an	160 F
• Réglage carburation et allumage	160 F/an	250 F
• Huile haute performance et faible viscosité	50 F/an (surcoût)	110 F
Equipement permanent • Régulateur urbain TP APEC 13	290 F	180 F
• Régulateur permanent TP APEC 15	540 F	360 F

Et, en plus, le plaisir d'un moteur qui tourne rond.

3 VOTRE CONDUITE

LES TROIS SECRETS DE LA CONDUITE SOUPLE ET ECONOME

Les gestes brusques en conduisant, c'est de l'énergie consommée pour rien. Pour le coureur, ce sont des secondes perdues, pour le conducteur de l'essence gaspillée. Voici les trois secrets pour bien conduire :

• Décontractez-vous et anticipez
C'est la première règle. Tous les pilotes vous le diront. Asseyez-vous bien, décontractez bras et épaules, ne vous crispez pas sur votre volant et démarrez progressivement. Sachez voir loin devant vous, pour agir avant d'y être obligé, alors vous évitez coups de freins et accélérations brusques. Les à-coups coûtent de l'énergie.

• Passez les vitesses en souplesse
C'est votre pied qui vous coûte cher. Conduisez d'un pied léger. Passez vos vitesses rapidement afin d'éviter de faire ronfler inutilement votre moteur (contrairement aux idées reçues, il supporte les régimes bas), mais sans non plus le faire peiner. Tout l'art est là.

• Surveiller votre vitesse réelle
La vitesse est une grosse consommatrice de carburant. Il faut la surveiller. Ayez l'œil sur elle.
Savez-vous qu'entre 110 et 130 km/h votre consommation augmente de plus d'un quart, 25 % !
En roulant à 110 km/h sur autoroute, vous économisez la moitié de votre péage et vous ne perdez que quelques minutes sur un long trajet.

POUR VOUS AIDER, METTEZ L'ELECTRONIQUE A VOTRE SERVICE

Les constructeurs mettent sur le marché des appareils de bord nouveaux qui vous permettent "de voir" votre style de conduite et d'apprécier ses conséquences immédiates sur la consommation.

• Le moniteur de conduite à affichage lumineux
Monté sur le tableau de bord, il vous informe en permanence sur l'utilisation équilibrée moteur-boîte de vitesses.
S'il ne s'allume pas, vous conduisez au mieux. S'il s'allume, vous conduisez dans un mauvais rapport puissance moteur/vitesse.
Réagissez en souplesse en choisissant un autre rapport.

• Le moniteur de conduite à cadran
Monté également près du volant dans un axe de vue aisée, il vous informe sur la consommation instantanée, selon le régime moteur et selon l'effort demandé à la voiture par la vitesse enclenchée.
C'est la position de l'aiguille qui vous renseigne sur le style de conduite.
Faites au mieux, c'est facile. Changez de rapport ou levez légèrement le pied.
Avec un moniteur vous apprendrez vite, et sans diminuer vos moyennes à économiser 8 % de carburant, c'est rentable.

Pour vos comportements	Gains de consommation en %			Economies annuelles en litres	Etoiles de rentabilité
	Ville	Route	Autoroute		
1 Conduite souple	15 %	10 %	5 %	150 l	★★★★
2 Vitesse raisonnable sur autoroute (110 km/h contre 130 km/h)			25 %	30 l	★★★
Pour vos équipements					
Moniteur de conduite à cadran ou lumineux	9 %	7 %	5 %	95 l	★★★★

Les comportements 1 et 2 ont des effets cumulables. L'équipement 1 ne conduit pas à des économies additives avec les économies de comportement 1 car cet équipement fait lui-même appel à la conduite souple.



Vos économies en chiffres (ordre de grandeur)	Coût moyen ou temps perdu	Economies annuelles en francs
Prestation annuelle • Conduite souple	0 F	600 F
• Vitesse raisonnable sur autoroute (110 km/h contre 130 km/h)	1 h 40/an (équivalent monétaire 50 F/an)	120 F
Equipement permanent • Moniteur de conduite à cadran ou lumineux	300 F	380 F

Et, en plus, le plaisir de bien conduire.

4 VOTRE CONTROLE DE LA CONSOMMATION

A LA POMPE, NOTEZ ET COMPAREZ

Connaître sa consommation, c'est le début de la sagesse. Cela permet de détecter les surconsommations et d'éviter les gaspillages en corrigeant conduite et défauts d'entretien. Il est facile de contrôler sa consommation en pratiquant la méthode des pleins successifs.

• Comment procéder ?
– Au prochain plein remettez à zéro le compteur kilométrique partiel (compteur journalier) (1).
– Au plein suivant, notez :
☐ les litres ajoutés.
☐ les kilomètres inscrits au compteur journalier (1).
– Faites le rapport. Vous obtenez la consommation moyenne.

(1) Si vous ne disposez pas d'un compteur journalier, notez les kilométrages à chaque plein et calculez les distances parcourues par différence.

• Pour vous aider, utilisez la fiche de consommation remise gratuitement par l'Agence pour les Economies d'Energie dans tous les centres Anti-Gaspi
Reportez vos consommations successives sur cette fiche d'un format pratique que vous pourrez conserver sur vous. Interrogez-vous sur les évolutions observées. Suivez vos progrès. Notez également les consommations excessives révélatrices d'anomalies et signes avant-coureurs de pannes.

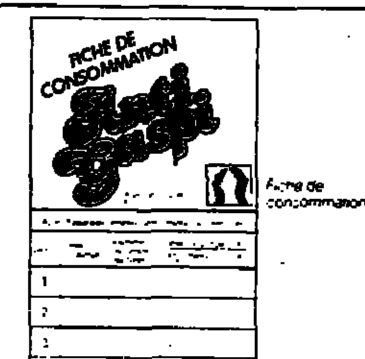
EQUIPEZ-VOUS DE NOUVEAUX INSTRUMENTS DE BORD

Il existe actuellement sur le marché des instruments de bord pour vous aider à connaître avec précision votre consommation. C'est plus commode que de pratiquer la méthode des pleins successifs mais cela implique évidemment un investissement.

• Le débimètre totalisateur
Placé au-dessus du tableau de bord, il vous indique la consommation en litres depuis la remise à zéro. Vous pouvez alors comparer facilement votre consommation selon l'itinéraire ou le style de conduite et piloter en conséquence.

• L'ordinateur de bord
Appareil plus sophistiqué, il vous renseigne comme le débitmètre mais vous donne en plus, à chaque instant, votre consommation en litres aux 100 km ainsi que votre consommation moyenne depuis le départ.
Voir défiler les chiffres de consommation kilomètre après kilomètre vous fera rapidement prendre conscience de l'intérêt de la conduite souple et économe.

Pour vos comportements	Gains de consommation en %			Economies annuelles en litres	Etoiles de rentabilité
	Ville	Route	Autoroute		
1 Tenue d'une fiche de consommation	2,5 %	2,5 %	2,5 %	30 l	★★★★
Pour vos équipements					
1 Débitmètre totalisateur	7 %	6 %	5 %	80 l	★★★
2 Ordinateur de bord	7 %	7 %	7 %	90 l	★★★



Et, en plus, l'assurance de détecter les signes avant-coureurs de pannes.

Les économies obtenues grâce à la surveillance des consommations ne sont pas, bien entendu, cumulables entre elles, ni cumulables avec les économies résultant d'un meilleur entretien du véhicule ou d'une meilleure façon de le conduire puisque le contrôle de la consommation a pour principal effet d'induire une conduite souple et un meilleur entretien du véhicule.

Vos économies en chiffres (ordre de grandeur)	Coût moyen	Economies annuelles en francs
Prestation annuelle • Tenue d'une fiche de consommation		120 F
Equipement permanent • Débitmètre totalisateur	550 F	320 F
• Ordinateur de bord	800 à 1000 F	360 F

UNE CHINE
II. — Le diff





هكذا من الأصل

ASIE

UNE CHINE SANS ILLUSIONS

II. — Le difficile héritage de Mao

Des changements considérables ont eu lieu en Chine depuis 1976 (« le Monde » du 24 juin). Que reste-t-il de l'héritage du fondateur du régime ?

par ALAIN JACOB

Jusqu'où, en près de cinq années, a été la « démaoïsation » ? A bien des égards, on serait tenté de comparer l'expérience chinoise à celle de l'U.R.S.S. après la mort de Staline. Rien, il est vrai, ne s'est dit à Pékin — publiquement du moins — qui fût d'un style aussi violent que les réquisitoires de Nikita Khrouchtchev au vingtième et au vingt-deuxième congrès du P.C. soviétique. Et il est douteux qu'on en vienne là, les flottements idéologiques du régime incitant ses dirigeants à beaucoup de prudence dans leurs jugements sur le président défunt.

Mao Zedong et Staline, d'abord, ont laissé à leur mort un vide psychologique que leurs successeurs ne parviennent pas à combler. Quelles que soient leurs fautes, les souffrances humaines dont ils furent responsables, l'un et l'autre avaient bénéficié, au moins pour des périodes prolongées, d'une impressionnante adhésion populaire. En Chine en tout cas, des millions d'hommes et de femmes se mettraient effectivement en mouvement sur un appel du président et c'est encore en suivant ses mots d'ordre que toute une jeunesse s'ébranla au début de la révolution culturelle. En bref, « le courant passait » entre le dirigeant suprême et les masses populaires. Effet du « culte de la personnalité » ? Sans doute et Mao y pensait apparemment lorsqu'il déclarait à Edgar Snow qu'un peu de ce culte ne faisait pas de mal. Toujours est-il que le courant passe beaucoup plus mal entre ses successeurs et le peuple chinois, que les appels mobilisateurs restent trop souvent lettre morte, se heurtent à l'inertie de groupes comme d'individus, sinon parfois à des résistances plus sérieuses.

Il est douteux que M. Hua Guofeng, en devenant président du P.C.C., ait songé à exercer une autorité comparable à celle de son prédécesseur. Du moins pouvait-il espérer s'imposer progressivement — à l'exemple de M. Brejnev en U.R.S.S. — comme l'homme d'un certain équilibre entre les courants rivaux qui coexistent dans la direction du régime. Ses adversaires ne lui en ont pas laissé le temps. Mais M. Deng Xiaoping lui-même, au premier rang d'entre eux, ne dispose dans la population que d'une audience fortement réduite par les déceptions enregistrées depuis son retour au pouvoir tant sur le plan de l'économie que sur celui de la politique.

Les héritiers de Mao Zedong, comme ceux de Staline — c'est là le second ordre de similitudes, — n'ont en effet réussi que très partiellement à inventer et mettre en œuvre un style nouveau de gouvernement. Il est à la mode aujourd'hui de reprocher à Mao d'avoir imprudemment lancé à la fin des années 50 le « grand bond en avant » sans s'être assuré d'une information suffisante sur la situation réelle du pays et ses capacités. Mais la même erreur a été commise par ses successeurs qui, confrontés à d'inquiétants déficits financiers intérieurs et extérieurs, se voient aujourd'hui contraints d'imposer au pays plusieurs années de rigoureuse austérité — comme au début des années 60 après l'échec du « grand bond en avant ».

On reproche d'autre part aux dirigeants d'hier — Lin Biao et la « bande des quatre » — d'avoir systématiquement enjolivé la réalité chinoise, d'avoir été les artisans d'un métaphysisme dans lequel le verbe camouflait les faits. La consigne aujourd'hui est d'expliquer la situation au peuple, de ne pas cacher les difficultés rencontrées et d'encourager ainsi une appréciation réaliste de la situation. Consigne en partie suivie d'effets et qui permet de disposer d'un peu plus d'informations qu'autrefois. Mais cette volonté proclamée de dire la vérité ne s'étend pas à tous les domaines et le verbe trop souvent demeure un instrument de camouflage. Par exemple, pour prétendre qu'aucun changement d'orientation n'est intervenu depuis décembre 1978. Ou pour affirmer qu'une toute petite fraction seulement de la jeunesse chinoise est affectée par une crise de confiance dans l'avenir et les capacités du socialisme. Ou encore pour soutenir que la lutte contre les hausses illicites a déjà permis de stabiliser les prix « pour l'essentiel ».

Ce n'est plus tout à fait « la langue de bois » mais cela tient souvent de la méthode Coué et les Chinois, renseignés de première main, ne se laissent guère convaincre par ce genre de propagande qui nuit finalement à la crédibilité du système. Quand encore celui-ci veut bien consentir un effort au moins apparent d'information. Cela n'a pas été le cas l'hiver dernier par exemple, lorsque d'innombrables réunions d'information ont été organisées sur la conférence de travail que venait de tenir le Comité central, mais sans qu'on y dise un mot du cas de M. Hua Guofeng. Le sort du président du parti s'était réglé dans un secret dont le goût, chez les dirigeants actuels, l'emporte encore de toute évidence sur celui de la vérité.

Les sacrifices seraient plus faciles à supporter si n'existait une seconde raison à la détérioration des relations sociales : la persistance de privilèges exorbitants au bénéfice de vastes nombres de dirigeants qui échappent ainsi à la sévérité des temps. La direction du Parti a parfaitement vu le problème et l'élimination des privilèges — ce qu'on appelle en Chine *« la rectification du style de travail »* — est présentée aujourd'hui comme *« une question de vie ou de mort »* pour le parti communiste chinois.

La contestation sur ce terrain est si forte que des textes récents font état de groupes *« anti-parti »*, *« antisocialistes »*, qui dénoncent l'existence d'une *« classe bureaucratique »*, et réclament ni plus ni moins qu'une *« seconde révolution culturelle »* pour la renverser. De telles vues sont sans doute minoritaires, mais l'opinion est en revanche très répandue que la Chine est peut-être le seul pays où *« plus on gagne d'argent, moins on en dépense »*. Pourquoi ? Parce que du jour où vous accédez à un certain rang — sous-directeur de département dans un ministère par exemple ou l'équivalent à l'échelon provincial ou dans l'armée — vous avez droit non seulement à un salaire relativement élevé, mais aussi, et surtout, à des avantages matériels qui seraient hors de prix s'il fallait les payer de votre poche : spacieux logement de fonction (avec téléphone), voiture personnelle avec chauffeur, cuisinier, personnel domestique, etc. Sans parler des « petits cadeaux » qui viendront naturellement vers vous à titre d' « échantillons » ni des banquets et voyages divers auxquels vous serez conviés. Ce n'est pas nouveau mais le phénomène s'est plutôt aggravé. D'une part, en effet, les milliers de cadres « réhabilités » depuis 1977 ont tendance à se montrer particulièrement gourmands pour se rattraper ainsi, eux et leurs familles, des épreuves et des frustrations subies pendant la révolution culturelle ; d'autre part, ce confort « fonctionnel » de quelques-uns est d'autant plus difficile à supporter par les simples travailleurs qui en sont les témoins, qu'on leur demande à nouveau à eux, aujourd'hui, de faire preuve d' *« esprit de sacrifice »*.

La campagne contre les privilèges est relancée périodiquement par le pouvoir mais elle se heurte à une contradiction difficile à surmonter : si elle est menée avec la rigueur voulue pour obtenir des résultats, ne risque-t-elle pas à la fois de provoquer des remous parmi les cadres dirigeants et de porter atteinte, par la révélation de la gravité de ce cancer, au prestige du parti lui-même ? Ce qui conduisait récemment le mensuel théorique du P.C.C., le *Drapeau rouge* (2), à nier d'une part qu'une *« classe de bureaucrates »* existât au sein du parti, à préconiser d'autre part l'élimination du bureaucratisme non par des *« moyens chirurgicaux »* mais par des soins patients et prolongés. Et l'on repense à l'exemple soviétique quand, à l'appui de cette thèse, *le Drapeau rouge* invoque le témoignage de Staline selon qui, *« lutter contre le bureaucratisme dans l'appareil de l'Etat au point de détruire cet appareil (...) équivaut à oublier que notre appareil d'Etat est de type soviétique, c'est-à-dire le type le plus élevé d'appareil d'Etat dans le monde contemporain »*.

Reste à savoir si l'argument est aussi convaincant qu'on le voudrait dans une Chine qui découvre aujourd'hui les faiblesses et les contradictions de son propre système, en particulier dans le domaine du développement de son économie.

Prochain article :

L'ÉCONOMIE : LE DANGER DES EXTRÊMES

« Eux et nous »

Troisième similitude avec ce qui s'est passé en U.R.S.S. : la disparition de l'homme qui concentrait entre ses mains la quasi totalité du pouvoir n'a pas amélioré ni substantiellement changé les relations entre gouvernants et gouvernés — comme l'a sans doute espéré une bonne part de la population chinoise au lendemain de la chute de la « bande des quatre », non parce qu'elle tenait ces derniers pour seuls responsables mais parce qu'elle a cru voir dans leur arrestation le signe d'une rupture avec le passé.

A la limite, ces relations se seraient même détériorées, au moins, si l'on en croit des témoignages dignes de foi, par rapport à ce qu'elles étaient jusqu'au début de la révolution culturelle. Toute conversation en Chine permet de mesurer la distance entre *« eux et nous »*, celle qui sépare le peuple de ses dirigeants. Si l'on est tenté de parler de détérioration, c'est pour deux raisons.

La première est que ce que l'on a appelé en d'autres pays le *« contrat socialiste »* — c'est-à-dire l'acceptation d'un certain système de gouvernement, restrictif de liberté, en l'échange de l'assurance d'un certain niveau de sécurité matérielle — qui est en passe d'être rompu en Chine. L'inflation et le chômage ont fait leur apparition, menaçant un pouvoir d'achat déjà très modeste. Cela est principalement vrai pour les villes mais l'inquiétude n'épargne pas les campagnes où huit cent millions de ruraux se demandent si les rectifications en cours n'evont pas porter atteinte aux avantages qui leur avaient été consentis (1). Au nom de la lutte contre l' « égalitarisme », certaines inégalités se sont d'autre part approfondies. Il n'est pas rare désormais de rencontrer des mendiants en Chine mais on peut même voir, dans le Fujian par exemple, des enfants d'une dizaine d'années présenter dans la rue des exercices d'acrobatie ou de dislocation pour ensuite faire la manche auprès des badauds qui veulent bien leur donner quelques sous. Tout ceci n'est plaisant pour personne et nous avons même entendu le sous-directeur d'une petite usine de soieries nous dire, avec une franchise d'ailleurs roborative, que ses ouvriers étaient *« mécontents du gouvernement »*.

(1) En 1979, l'augmentation des prix agricoles avait coûté 7,8 milliards de yuans à l'Etat. Ce chiffre se compare aux 17 milliards de déficit budgétaire enregistré la même année.

(2) Numéro 5 (mars 1981).

Le Monde

politique

Le deuxième gouvernement de M. Pierre Mauroy

Le premier ministre : « Tous ceux qui avaient

Le deuxième gouvernement de M. Mauroy, dont la composition a été rendue publique, mardi 23 juin, à 21 h. 45, par M. Pierre Bérégovoy, secrétaire général de la présidence de la République, comprend quarante-quatre membres, soit un de plus que le précédent. Il comporte toujours cinq ministres d'Etat (trois socialistes, un communiste et le président du Mouvement des démocrates), mais Mme Nicole Questiaux ne fait plus partie de ceux-ci.

L'ordre protocolaire de ces ministres d'Etat est légèrement modifié, M. Michel Jobert étant désormais placé en deuxième position derrière M. Gaston Defferre et M. Charles Fiterman devenant « numéro 3 » avant MM. Michel Rocard et Jean-Pierre Chevènement. Prenant place avant les trois ministres délégués auprès du premier ministre (contre deux précédemment), Mme Questiaux reste la première femme dans la hiérarchie gouvernementale. Cette nouvelle équipe compte trente-quatre ministres, soit quatre de plus, mais trois secrétaires d'Etat en moins (neuf contre douze).

On y relève une promotion, celle de Mme Catherine Lalumière, qui est nommée ministre de la consommation après avoir été secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, chargée de la fonction publique et des réformes administratives. Trois changements d'affectation sont intervenus : M. Hervé passe du ministère de la santé à celui de l'énergie, M. Autain prend en charge le secrétariat d'Etat aux immigrés auprès du ministre de la solidarité nationale après avoir eu la charge de la sécurité sociale, et M. Lemoine devient secrétaire d'Etat auprès de M. Hernu.

Outre la mise en place d'un secrétariat d'Etat aux immigrés, la création d'un ministère de la consommation et la transformation du secrétariat d'Etat à la formation professionnelle en ministère, confié à l'un des quatre communistes, constituent les principales innovations structurelles. La Sécurité sociale sera prise en charge par Mme Nicole Questiaux, et l'équipement sera réparti entre MM. Quillot et Fiterman. Pour sa part, M. Quilliot, qui reste ministre du logement, a également autorité, désormais, sur l'urbanisme. Quant à M. Le Garrec, qui était secrétaire d'Etat sans affectation précise, il aura

Premier ministre .... PIERRE MAUROY (P.S.)

MINISTRES D'ÉTAT

Intérieur et décentralisation.	Gaston DEFFERRE, P.S.
Commerce extérieur	Michel JOBERT, Mouv. dém.
Transports	Charles FITERMAN, P.C. (1)
Plan et aménagement du territoire	Michel ROCARD, P.S.
Recherche et technologie ..	Jean-Pierre CHEVENEMENT, P.S.

MINISTRE

Solidarité nationale	Nicole QUESTIAUX, P.S.

MINISTRES DÉLÉGUÉS AUPRÈS DU PREMIER MINISTRE

Droits de la femme	Yvette ROUDY, P.S.
Relations avec le Parlement.	André LABARRERE, P.S.
Fonction publique et réformes administratives	Anicet LE PORS, P.C. (1)

MINISTRES ET MINISTRES DÉLÉGUÉS

Ministre de la justice, garde des sceaux	Robert BADINTER, P.S. (1)
Relations extérieures	Claude CHEYSSON, P.S.
Délégué auprès du ministre des relations extérieures, chargé des affaires européennes	André CHANDERNAGOR, P.S.
Délégué auprès du ministre des relations extérieures, chargé de la coopération et du développement	Jean-Pierre COT, P.S.
Défense	Charles HERNU, P.S.
Economie et finances	Jacques DELORS, P.S.
Délégué auprès du ministre de l'économie et des finances, chargé du budget	Laurent FABIUS, P.S.
Education nationale	Alain SAVARY, P.S.
Agriculture	Edith CRESSON, P.S.
Industrie	Pierre DREYFUS, P.S. (1)
Délégué auprès du ministre de l'industrie, chargé de l'énergie	Edmond HERVE, P.S. (2)
Commerce et artisanat	André DELELIS, P.S.
Culture	Jack LANG, P.S.
Travail	Jean AUROUX, P.S.
Santé	Jack RALITE, P.C. (1)
Temps libre	André HENRY, P.S.
Déléguée auprès du ministre du temps libre, chargée de la jeunesse et des sports ..	Edwige AVICE, P.S.
Urbanisme et logement	Roger QUILLIOT, P.S. (2)
Environnement	Michel CREPEAU, M.R.G.
Mer	Louis LE PENSEC, P.S.
Communication	Georges FILLIOUD, P.S.
P.T.T.	Louis MEXANDEAU, P.S.
Anciens combattants	Jean LAURAIN, P.S.
Consommation	Catherine LALUMIERE, P.S. (3)
Formation professionnelle ...	Marcel RIGOUT, P.C. (1)

SECRÉTAIRES D'ÉTAT AUPRÈS DU PREMIER MINISTRE

Chargé de l'extension du secteur public	Jean LE GARREC, P.S. (2)
Chargé des rapatriés	Raymond COURRIERE, P.S.

SECRÉTAIRES D'ÉTAT AUPRÈS D'UN MINISTRE

Auprès du ministre de l'intérieur et de la décentralisation, chargé des départements et territoires d'outre-mer	Henri EMMANUELLI, P.S.
Auprès du ministre de la solidarité nationale, chargée de la famille	Georgina DUFOIX, P.S.
Auprès du ministre de la solidarité nationale, chargé des personnes âgées	Joseph FRANCESCHI, P.S.
Auprès du ministre de la solidarité nationale, chargé des immigrés	François AUTAIN, P.S. (2)
Auprès du ministre de la défense nationale	Georges LEMOINE, P.S. (2)
Auprès du ministre de l'agriculture	André CELLARD, P.S.
Auprès du ministre du temps libre, chargé du tourisme .	François ABADIE, M.R.G.

(1) Nouveaux membres du gouvernement.
(2) Membres du gouvernement qui changent d'attributions.
(3) Membres du gouvernement qui changent de titres et d'attributions.

NEUF des quarante-quatre membres du gouvernement ne détiennent pas de mandat parlementaire (M. Jobert, Mme Roudy, MM. Badinter, Cheysson, Delors, Dreyfus, Lang, Henry, Mme Dufoix). En outre, UN (M. Fiterman) l'a perdu dans la deuxième circonscription du Val-de-Marne en étant devancé le 14 juin par le candidat socialiste, M. Pierre Tabanou, P.S., élu le 21 juin.

TROIS sont sénateurs : MM. Le Pors (Hauts-de-Seine), Quilliot (Puy-de-Dôme) et Courrière (Aude).

VINGT-SEPT ont été réélus aux dernières législatives.

QUATRE ont été élus pour la première fois à l'Assemblée nationale le 21 juin.

Voir page 10 la carte de l'implantation géographique des membres du gouvernement.

M. FITERMAN : le second de M. Marchais

Bien qu'il affirme qu'il n'existe pas de « numéro deux » au parti communiste, M. Charles Fiterman fait figure de second de M. Georges Marchais. De taille moyenne, les cheveux grisonnants, la paupière un peu lourde sous de larges sourcils et un front dégarni, M. Fiterman, âgé de quarante-sept ans, a gardé l'accent de Saint-Etienne, où il est né et où il a adhéré, à dix-huit ans, à la jeunesse communiste. Electricien chez Schneider, M. Fiterman devient, en 1952, secrétaire départemental de la Loire de la J.C., puis entre au comité fédéral, enfin au bureau fédéral du P.C.F. Il dirige, de 1958 à 1962, le syndicat C.G.T. de la SFAC.

La carrière de M. Fiterman dans l'organisation nationale du parti communiste a commencé avec sa nomination, en 1963, comme directeur de l'école de formation centrale du parti. Il a été, ensuite, collaborateur du comité central et il est devenu, en 1967, secrétaire de M. Waldeck Rochet, avant de remplir la même fonction auprès de M. Marchais. Lorsque M. Marchais a été élu secrétaire général, au vingtième congrès, en décembre 1972, M. Fiterman est entré au comité central comme membre suppléant.

Le vingt-deuxième congrès du parti communiste, réuni en février 1976 et qui a été celui d'un renouvellement du discours communiste (avec, notamment, l'abandon de la notion de dictature du prolétariat et l'affirmation d'une liberté de critique vis-à-vis des pays de l'Est), a été marqué, pour M. Fiterman, par une promotion spectaculaire. Il est entré en même temps au bureau politique et au secrétariat du comité central — la plus haute instance du parti, — et il a reçu la responsabilité de plusieurs secteurs d'activité essentiels. Il a été chargé, en premier lieu, de représenter le P.C.F. au comité de liaison des partis de gauche et, en second lieu, de diriger la section économique du comité central. M. Fiterman devait assurer, en outre, la liaison du secrétariat avec les sections « régions » et « collectivités locales ».

M. Fiterman assume, depuis cette date, la charge des relations du P.C.F. avec les autres partis de gauche. Il a, en particulier, dirigé la délégation chargée de négocier avec le P.S. et le M.R.G., en 1977, l'actualisation du programme commun de gouvernement, négociation qui avait abouti à la rupture de septembre 1977. Après l'échec de la gauche aux élections législatives de mars 1978, M. Fiterman (qui avait lui-même succédé à M. Fernand Dupuy dans la deuxième circonscription du Val-de-Marne) a présenté aux secrétaires fédéraux du P.C.F. un rapport attribuant au P.S. la « pleine responsabilité » de la défaite. Ce rapport a été vivement critiqué au cours de la discussion qui s'est alors développée, au sein du parti communiste, sur la politique suivie depuis 1976. Parmi les membres de la direction, M. Fiterman était de ceux qui étaient hostiles à ce que cette discussion se fasse jour dans la presse du parti sous la forme de tribunes.

Confirmé dans ses fonctions lors du vingt-troisième congrès, en mai 1979, M. Fiterman a alors abandonné la responsabilité de la section économique, confiée à M. Philippe Herzog, pour celles de la propagande et de l'action dans la jeunesse. Il a insisté en particulier, dans ce dernier domaine, pour que le parti exalte davantage, auprès des jeunes, les traditions de solidarité internationale du communisme et les réalisations des pays socialistes.

En tant que responsable des relations avec les autres partis, M. Fiterman conduisait la délégation du P.C.F. qui avait rencontré une délégation socialiste dirigée par M. Pierre Bérégovoy en septembre 1979. La discussion avait fait ressortir, selon ce que M. Fiterman avait alors déclaré, des « divergences politiques profondes », *qui interdisaient tout* « accord politique » *entre les deux partis et ne permettaient pas même* « une action commune, large, loyale ».

Dans la polémique menée par le P.C.F. contre le parti socialiste, M. Fiterman n'a pas été le porte-parole des communistes le moins virulent. Le 9 novembre dernier, après que M. Mitterrand eut annoncé sa candidature à la présidence de la République, M. Fiterman déclarait : « Sa décision ne provoquera pas beaucoup d'émotions dans les chaumières. Il a déjà été candidat deux fois et deux fois battu (...). Ce n'est pas de ce côté-là que se tourneront ceux qui veulent vraiment le changement (...). » *Pourfendeur des* « illusions » *que véhicule, selon les communistes, le P.S., M. Fiterman est aussi, à l'occasion, le zélateur des réussites du* « socialisme réel ». *Ainsi proposait-il à l'admiration des jeunes communistes, dans un discours prononcé le 8 juin 1980, le* « formidable bilan de réalisations positives » *des pays de l'Est. Déjà, au vingt et unième congrès, en octobre 1974, M. Fiterman, qui n'était alors — outre son appartenance au comité central — que le secrétaire particulier de M. Marchais, était intervenu pour faire l'éloge des pays socialistes. Il lui est aussi arrivé, cependant, d'exprimer les critiques du P.C.F. sur certaines décisions des dirigeants soviétiques, comme, par exemple, en mars 1978, le retrait de sa nationalité au violoncelliste* Mstislav Rostropovitch. — P. J.

[Né le 28 décembre 1933, à Saint-Etienne, M. Charles Fiterman, électricien, a été secrétaire départemental de la Loire de la Jeunesse communiste (1952), puis membre du comité fédéral (1955) et du bureau fédéral (1957) du P.C.F. Directeur de l'école centrale du P.C.F. (1963-1965), il est entré au comité central en décembre 1972, au bureau politique et au secrétariat du comité central en février 1976. Elu député de la deuxième circonscription du Val-de-Marne, le 19 mars 1978, il a été devancé par le candidat socialiste, dans cette même circonscription, le 14 juin 1981.]

M. MARCEL RIGOUT : un ancien tourneur

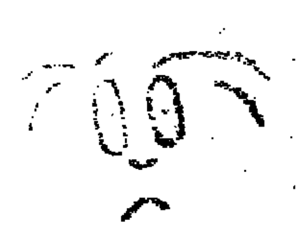
M. Marcel Rigout est né le 10 mai 1928 à Verneuil-sur-Vienne (Haute-Vienne), dans une famille de condition modeste. Son père, membre du P.C.F., était scieur de long. Sa mère, ménagère, était sympathisante communiste. Après avoir passé son C.A.P., il exerce le métier de tourneur sur métaux à l'arsenal de Limoges. A quinze ans, il s'engage dans la Résistance et adhère au P.C.F. en 1944. Membre du comité fédéral de la Haute-Vienne (circonscription de taire adjoint de la fédération communiste limousine en 1950, il est élu, en 1961, membre du comité central.

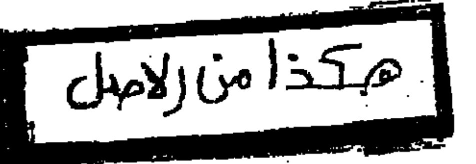
Après deux tentatives non couronnées de succès aux élections législatives de 1958 et 1962, il est, à trente-neuf ans, élu député de la deuxième circonscription de la Haute-Vienne (circonscription de Rochechouart-Saint-Junien). Il n'est pas réélu en 1968 mais devient en 1970 conseiller général du canton de Pierre-Buffière.

Il reconquiert son siège à l'Assemblée nationale en 1973 et l'a conservé jusqu'à aujourd'hui. Le 21 juin il a battu, au second tour, le candidat du R.P.R., en recueillant 62,29 % des suffrages exprimés.

Vice-président du groupe communiste de l'Assemblée nationale il siégeait à la commission de la production et des échanges et est souvent intervenu, au nom des députés communistes, dans les débats sur l'agriculture. Il a siégé à la commission chargé du contrôle périodique du fonctionnement du FORMA (Fonds d'orientation et de régularisation des marchés agricoles). Il s'intéresse aussi aux problèmes relatifs à l'information. Directeur politique de l'Echo du Centre, M. Rigout a notamment participé aux travaux de la commission parlementaire d'enquête sur les conditions de l'information publique.

Vice-président du conseil général de la Haute-Vienne, membre du conseil régional du Limousin, il siège également à la commission de développement économique régional. C'est avant tout un homme de terrain.





voté pour le changement devaient être représentés »

l'importante responsabilité de la préparation, sous l'autorité directe de M. Mauroy, des mesures de nationalisation.

Cinq membres de l'ancienne équipe ne figurent plus dans la nouvelle. M. Faure quitte le ministère de la justice, à sa demande, pour briguer la présidence de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale. M. Louis Mermaz quitte le ministère de l'équipement et des transports pour prendre la présidence de l'Assemblée. M. Pierre Joxe quitte le ministère de l'industrie après avoir présenté sa candidature à la présidence du groupe socialiste et M. Debarge retourne, sur sa demande, au Sénat. Il se verra chargé d'une mission par le gouvernement. M. Bombard quitte le secrétariat d'Etat à l'environnement pour siéger à l'Assemblée de Strasbourg.

Le deuxième gouvernement de M. Mauroy compte trente-sept socialistes (membres du parti ou proches de celui-ci), deux radicaux de gauche (un de moins à la suite du départ de M. Faure), le président du Mouvement des démocrates (M. Jobert) et donc quatre communistes, dont un ministre d'Etat, un ministre délégué auprès du premier ministre et deux ministres.

Commentant la participation des communistes au gouvernement, M. Pierre Mauroy a déclaré, à sa sortie de l'Elysée : « C'est la façon la plus naturelle d'honorer tous ceux qui se sont rassemblés dans la majorité présidentielle. Les communistes ont voté pour que François Mitterrand soit président de la République. Pourquoi ne pas assurer leur représentation au gouvernement ? Nous avons estimé que tous ceux qui avaient voté pour François Mitterrand, pour ses options, et tous ceux qui avaient voté pour le changement devaient être représentés au gouvernement. Le problème commencerait si justement ils n'étaient pas représentés. »

Interrogé sur les éventuelles réactions de l'étranger, le premier ministre a ajouté : « Le gouvernement de la France n'est pas fait pour l'étranger. C'est l'affaire des Français. »

Nous publions ci-dessous les biographies des nouveaux ministres et celle de M. Maurice Faure. Nous avons donné celles des membres du premier gouvernement Mauroy dans « le Monde » daté 24-25 mai.

M. ANICET LE PORS : un haut fonctionnaire communiste

M. Anicet Le Pors, sénateur communiste des Hauts-de-Seine, membre du comité central du P.C.F. depuis mai 1979, a été l'un des principaux collaborateurs de M. Georges Marchais dans la préparation de sa campagne présidentielle. Membre de la commission des finances du Sénat, M. Le Pors est intervenu depuis 1977 au cours de nombreux débats économiques, budgétaires et sociaux.

Dans une question orale adressée au ministre du travail au mois de juillet dernier, il s'était étonné que M. Stoléru, secrétaire d'Etat, ait pu évoquer « une étude confidentielle de l'Office national d'immigration suggérant que le renvoi des travailleurs immigrés serait un remède au chômage, sans que cette étude ait été rendue publique ». *En réalité, cette étude (qui n'était qu'un simple sondage) indiquait que les Français n'étaient pas près de remplacer les travailleurs immigrés aux tâches les plus ingrates.*

M. Le Pors connaissait très bien le problème : haut fonctionnaire à la direction de la prévision du ministère de l'économie et des finances, il avait dirigé en 1976 un groupe de travail interministériel, qui avait publié, l'année suivante, les conclusions d'une étude effectuée dans le cadre de la procédure de rationalisation des choix budgétaires. Le « rapport Le Pors » démontrait qu'une diminution nette de 150 000 immigrés sur la période 1976-1980 ne se traduirait que par 13 000 emplois supplémentaires pour les travailleurs nationaux. Dans les Cahiers du communisme, *en août-septembre 1979, M. Le Pors, élu entre-temps sénateur, apportait de nouvelles précisions qui mettaient en cause la politique de « retour au pays » préconisée par M. Stoléru.*

M. Le Pors est le principal auteur d'une proposition de loi de son parti, tendant à démocratiser le débat budgétaire en le divisant en trois étapes réparties sur deux sessions. Il a réclamé à plusieurs reprises une extension de l'initiative parlementaire en matière financière.

Le nouveau ministre chargé de réformes administratives est aussi un excellent connaisseur des questions industrielles qu'il suivait lorsqu'il était à la direction de la prévision du ministère de l'économie et des finances. Il avait analysé pour la préparation du VI[e] (1971-1975), mais plus encore du VII[e] Plan (1976-1980) l'impact des transferts entre l'Etat et l'industrie. A ce titre il s'était livré à un véritable travail de bénédictin qui, bien avant la publication du rapport Hannoun, montrait que l'essentiel des transferts d'Etat à l'industrie allait aux grands groupes et bénéficiait insuffisamment à certains secteurs très ouverts à la concurrence internationale.

Orateur éloquent, vigoureux et précis, sa compétence le faisait redouter, au Sénat, des ministres du gouvernement de M. Raymond Barre auxquels il s'opposait fréquemment. Sa courtoisie lui valait, en revanche, l'estime de la plupart des sénateurs.

Comme économiste, M. Anicet Le Pors, qui avait vivement critiqué les propositions du P.S. visant à réduire la part du commerce extérieur dans le produit national, apparaît comme un communiste orthodoxe, pourfendeur des monopoles. Gros travailleur, capable d'analyses très précises mais peu enclin aux nuances, M. Le Pors n'a rien d'un aimable radical.

[M. Anicet Le Pors est né le 28 avril 1931 à Paris. Docteur ès sciences économiques, expert de l'Organisation météorologique mondiale (1960), il a été nommé en 1965 chef de la division « industrie » à la direction de la prévision du ministère de l'économie et des finances. En 1975, il est nommé à la tête de la mission interministérielle sur l'immigration. Il le restera jusqu'à son élection comme sénateur des Hauts-de-Seine, en septembre 1977. De 1978 à 1980, il est aussi chargé de cours à l'Ecole supérieure des sciences économiques et commerciales (ESSEC). Membre du parti communiste depuis 1955 et du comité central depuis le congrès de mai 1979, M. Le Pors, responsable du département « Nationalisation et politique industrielle » du P.C.F., a participé à ce titre à l'élaboration du programme commun de gouvernement.

Il est l'auteur de plusieurs ouvrages d'économie : *Traité marxiste d'économie* (1971), *les Transferts Etat-industrie en France et dans les pays occidentaux* (1976), *les Béquilles du capital* (1977) et *Marianne à l'encan* (1980).

M. JACK RALITE : spécialiste des affaires culturelles

M. Jack Ralite est né le 14 mai 1928 à Châlons-sur-Marne. Journaliste, il a collaboré à l'Humanité *et a été chef du service culturel de* l'Humanité-Dimanche.

Le nouveau ministre de la santé a obtenu son premier mandat électif aux élections municipales de 1965, date depuis laquelle il est adjoint au maire d'Aubervilliers (Seine-Saint-Denis). Elu député communiste de la Seine-Saint-Denis (3[e] circonscription : Aubervilliers, La Courneuve, Stains) en mars 1973, il a été réélu en 1978 et 1981.

Spécialiste des affaires culturelles, il a démontré à maintes reprises la passion qui l'anime sur ces sujets dans sa vie d'élu local et national. Au Palais-Bourbon, où il était rapporteur du budget du cinéma, cet homme affable et réservé, a souvent étonné ses collègues en séance publique par ses talents de polémiste et, parfois, sa violence verbale.

Vice-président de la délégation parlementaire pour la Radio-Télévision française, M. Ralite a participé, en 1979, aux travaux de la commission d'enquête sur les conditions de l'information publique.

M. PIERRE DREYFUS : « Le patron »

« On l'appelait « le patron ». Pour beaucoup d'entre nous, il le reste. » *C'est dit sans tristesse, sans regret — la succession est bien assurée, — tout juste une pointe de nostalgie et une surprenante tendresse. Il y a six ans déjà que M. Pierre Dreyfus a quitté la direction de la régie. Pour tous cependant, à l'intérieur comme à l'extérieur de la grande maison, il demeure « M. Renault », tant son image, ses idées semblent se confondre avec celles de la première entreprise française.*

Rien ne prédestinait pourtant à la fonction publique et encore moins à l'automobile ce petit homme frêle et vif, issu d'une famille de la bourgeoisie alsacienne, très tôt lancé dans « les affaires » pour terminer ses études et prendre la suite d'un père mi-négociant mi-aventurier. Rien sauf une vocation aussi acharnée que précoce. « J'étais commissionnaire raconte-t-il (1). Cela a été pour moi une bonne initiation. J'avais cependant horreur de tout cela. Je n'avais qu'une idée en tête, être fonctionnaire c'est-à-dire au service de l'Etat. Je considérais que c'était la seule profession qui présentât de l'intérêt. »

Au service de l'Etat mais aussi d'idées et d'un humanisme généreux tôt acquis et jamais démenti. C'est pour ces idées que après avoir obtenu un doctorat en droit, il renonce après une première tentative à se représenter au concours du Conseil d'Etat. « J'étais devenu militant et la politique m'intéressait beaucoup plus que le Conseil d'Etat. » *Ami d'enfance de Claude Lévi-Strauss et de Robert Marjolin proches des milieux socialistes il flirte un moment avec les trotskistes et adhère dans les années trente aux jeunesses socialistes puis à la S.F.I.O. qu'il quitte après 1936 pour cause de... mariage !*

Finalement entré selon son désir dans l'administration à la direction du budget puis, dès 1936, au ministère de l'industrie c'est presque par hasard qu'en 1954 il devient à quarante-sept ans, après une belle carrière de haut fonctionnaire (2), président-directeur général de la régie Renault : Pierre Lefaucheux, décédé brutalement n'a pas préparé de successeur. C'est l'état-major de la régie qui propose au gouvernement de nommer M. Pierre Dreyfus, puisque celui-ci suit les affaires du groupe depuis six ans, en tant qu'administrateur et vice-président. Heureux hasard! car ce fonctionnaire — discret, — calme, d'une courtoisie souriante, qui ne connaît rien à l'automobile, se révèle vite non seulement un excellent homme d'affaires mais aussi un meneur d'hommes énergique et écouté.

La première entreprise française

Après avoir bouleversé les méthodes de travail de la régie en introduisant la planification à cinq ans — devenue banale, mais à l'époque inusitée dans les entreprises — et la délégation des pouvoirs, il lance Renault dans l' « aventure » de l'exportation, vite imité par la plupart de ses concurrents, puis dans la décentralisation — en multipliant les usines en province, — la diversification et même... la finance. La régie, en dix ans, devient sous sa houlette la première entreprise française, et l'un des tout premiers constructeurs européens d'automobiles, grand pourvoyeur de devises et d'emplois, véritable moteur de l'industrie... et du progrès social.

Car, fidèle à ses idées — « à quoi servirait une économie prospère si elle n'améliorait pas le sort des hommes ». *— M. Pierre Dreyfus s'est appliqué sans relâche à satisfaire non seulement les besoins de la nation mais aussi ceux des salariés de la régie. Apôtre des accords d'entreprise et de la concertation, convaincu de la nécessité de réduire la durée du travail, il innove beaucoup dans ce domaine. La troisième, puis la quatrième semaine de congés payés, la garantie de pouvoir d'achat, la retraite complémentaire, l'indemnisation plus complète des jours de maladie, etc., tout cela, entre autres, part de la régie, ce qui lui vaut avec le pouvoir en place quelques-uns de ses affrontements les plus secs. Ce fonctionnaire modèle n'a paradoxalement jamais admis l'ingérence de l'Etat dans la conduite de ses affaires, fidèle en cela à l'orientation donnée par Pierre Lefaucheux et convaincu que c'est un critère essentiel de réussite.* « Les nationalisations réussissent quand le gouvernement laisse une grande autonomie à la société nationale. Et aussi quand il choisit, pour la diriger, un homme accepté par tous » (3).

C'est cette indépendance, farouchement préservée jusque dans le choix de sa succession — « assurée jusqu'à l'an 2000 », *dit-il en quittant en 1975 la régie, — qui cimente autour de lui une equipe aussi motivée qu'efficace. M. Pierre Dreyfus n'a certes rien de ces capitaines d'industrie, carnassiers et autocrates dont les « coups de gueule » font la joie du public, mais son charisme, certain, a sans doute constitué l'un de ses atouts les plus puissants et le secret de la réussite de Renault. C'est un charmeur, subtil joueur,* « proustien », *dont le visage mobile, le regard lumineux, la voix mesurée ont su amadouer, non seulement des syndicats réputés parmi les plus exigeants, et ses partenaires industriels, mais aussi des hommes aussi différents que le général de Gaulle, Georges Pompidou ou M. Giscard d'Estaing, qui tous, durant vingt ans, ont accepté de lui laisser les mains libres.*

Célèbre, comblé par la réussite de l'entreprise qui ancrait dans la réalité certaines de ses idées les plus chères, il n'en a pas moins su, fait rare dans l'industrie, s'effacer complètement dès sa retraite à soixante-huit ans. Resté jusqu'en 1980 président — discret — de deux filiales financières du groupe, il s'est de nouveau engagé politiquement au service de ses idées, en faisant en 1976, à la demande de M. Pierre Mauroy, une analyse de la situation économique de la région Nord, puis s'intégrant à l'équipe des conseillers de M. François Mitterrand. « Il sait pourquoi il combat et avec qui. Ce n'est pas si fréquent dans le monde des affaires », *écrivait il y a dix ans Gilbert Mathieu (4). C'est encore vrai, et c'est tout aussi rare dans le monde de la politique...*

VÉRONIQUE MAURUS.

(1) *L'Expansion*, juin 1974.

(2) Nommé inspecteur général de la production industrielle en 1944, il avait été, de 1947 à 1949, directeur du cabinet du ministre de l'industrie, M. Robert Lacoste, puis, de 1950 à 1955, président des Houillères de Lorraine, et, en 1954, directeur du cabinet de M. Bourgès-Maunoury.

(3) *Le Nouvel Observateur*, 25 avril 1977

(4) *Dictionnaire du capitalisme*, Editions universitaires.

M. Michel Albert, commissaire général au Plan quittera prochainement ses fonctions

M. Michel Albert, commissaire général au Plan, sera prochainement appelé à d'autres fonctions. Il n'était pas candidat au maintien à ce poste. Il eût été difficile, au reste, au premier ministre, pour des raisons symboliques, de maintenir M. Michel Albert rue de Martignac, malgré les liens personnels du commissaire général avec MM. Jacques Delors et Michel Rocard.

Dans peu de temps doit commencer la préparation du Plan intérimaire de deux ans. Celui-ci devra être prêt pour être soumis à l'Assemblée nationale à la fin de 1981.

Notons que pas moins de dix collaborateurs du commissariat du Plan l'ont quitté ou vont le quitter pour assumer des fonctions à l'Elysée, à Matignon ou dans certains ministères. Il s'agit de :

Mmes Dominique Alduy, chargé de mission auprès de M. Mauroy ; Martine Bidegain, conseiller technique auprès de M. Rocard, ministre d'Etat chargé du Plan et de l'aménagement du territoire ; MM. Alain Boublil, conseiller technique auprès de M. Mitterrand ; Bernard Brunhes, conseiller pour les affaires sociales auprès de M. Mauroy ; Jean-François Colin, en instance de départ, mais dont l'affectation n'est pas encore connue ; Patrice Corbin, chargé de mission auprès de M. Mauroy ; Alain Gilot, directeur du cabinet de M. André Cellard, secrétaire d'Etat à l'agriculture ; Henri Guillaume, conseiller technique auprès de M. Mauroy ; Michel Kotas, conseiller technique auprès de M. Henri Emmanuelli, secrétaire d'Etat chargé des DOM-TOM ; François-Xavier Stasse, conseiller technique auprès de M. Mitterrand.

POLITIQUE

Le deuxième gouvernement de M. Pierre Mauroy

Mᵉ ROBERT BADINTER : « Restaurer l'idée de justice »

Dans l'histoire judiciaire des dernières années, chacun a associé le nom de M. Robert Badinter au combat pour l'abolition de la peine de mort. Surtout depuis ce jour de janvier 1977 où il plaida, à Troyes, pour Patrick Henry, à propos duquel on parlait du « procès d'un guillotiné ». Patrick Henry a été condamné à la réclusion criminelle à perpétuité, après « ce moment extraordinaire, ce cri prolongé qui, pendant une heure et demie, a tenu comme fascinés, éblouis tous ceux qui étaient dans la salle d'audience, ce périple forcé dans la conscience humaine », ainsi que le rapportait Pierre Georges dans le Monde du 23-24 janvier 1977.

Ce jour-là Mᵉ Badinter tentait d'exorciser, en en ravivant la blessure, l'horreur qu'il avait éprouvée, cinq ans plus tôt dans la même salle, lorsque Roger Bontems et Claude Buffet avaient été condamnés à mort. Il avait été jugé que Bontems, son client, n'avait pas tué. Sa grâce fut pourtant refusée par Georges Pompidou, alors président de la République, et Mᵉ Badinter dut aller assister à ce rite terrible qu'il décrit dans l'Exécution (1), *au terme duquel on a* « coupé en deux » *l'homme qu'avec Mᵉ Philippe Lemaire il avait défendu.* « Tous, et sans doute moi aussi, montraient une sorte de rictus, *écrit-il.* Ils avaient tous, à cet instant, des gueules d'assassins. Seuls, le prêtre et Bontems, qui recevait l'absolution, avaient encore des visages d'hommes. Le crime avait, physiquement, changé de camp ».

Après le procès de Patrick Henry, il devint pour ceux qui encouraient la peine de mort une sorte de recours ultime. Lorsque, à partir d'avril 1977, les condamnations à mort furent systématiquement cassées par la Cour de cassation, tous les accusés, pour leur second procès, choisirent d'être défendus par lui. Tous furent condamnés à la réclusion criminelle à perpétuité.

Avec la multiplication des condamnations à mort, depuis l'automne 1980, le nombre de ces hommes, voyant en lui leur dernier rempart face à la guillotine, ne cessait d'augmenter.

Il fallait certes le sens quasi mystique qu'il a de son rôle de défenseur pour faire face à une telle charge. D'autant que les partisans de la peine capitale ne lui épargnaient ni la haine, ni les menaces — pour lui et ses proches, — ni les insultes publiques.

Si ce combat-là est le plus connu de l'opinion publique, Mᵉ Badinter, agrégé de droit, juriste d'une grande rigueur de pensée, l'a toujours inscrit dans une réflexion globale sur la justice et les libertés. Outre les nombreux articles qu'il a publiés, il présida, au sein du parti socialiste, le comité pour une charte des libertés dont les réflexions ont été rassemblées dans le livre Liberté, libertés *(2), en 1976.*

Hostile à la loi qui, en novembre 1978, modifiait l'exécution des peines et instituait un régime de sûreté, « une sanction automatique (...) tout simplement aberrante », *il s'inquiétait de l'état de la justice en France et demandait qu'on la « ressuscitât » :* « Il ne s'agit plus de réformer le système judiciaire comme on radoube un vieux vaisseau. C'est l'idée même de la justice qu'il faut restaurer en France. Les Français ne respectent plus ni ne croient en leur justice... Aucune réforme ne pourra aboutir qui ne tendra d'abord à restaurer l'idée de justice en son principe et à ranimer en elle la foi altérée du justiciable. »

Le projet « sécurité et liberté » *n'était à coup sûr en rien cette grande réforme que Mᵉ Badinter souhaitait. Il en fut l'un des adversaires les plus radicaux,* signant, avec sept autres juristes *de renom, un appel demandant au Parlement de repousser ce texte. Dès le 10 mai 1980, il avait dans nos colonnes, dénoncé cette* « opération de politique judiciaire » *réduisant le pouvoir des juges et méconnaissant les droits de la défense :* « Un pareil texte ne pouvait être conçu que dans la clandestinité, *écrivait-il,* rédigé par des hommes dont la sensibilité relève plutôt du Club de l'Horloge que de la Ligue des droits de l'homme, et présenté dans un grand fracas de déclarations et d'interviews avant d'être soumis au Parlement dans l'espérance qu'à la faveur de l'appel démagogique à la sécurité celui-ci avaliserait sans trop y regarder ce texte aberrant. » *Depuis, ce texte est devenu loi, et il ne fait guère de doute que le nouveau garde des sceaux s'emploiera à son abrogation et à son remplacement. Tant pour obéir au vœu du chef de l'Etat qu'à sa propre conscience.*

JOSYANE SAVIGNEAU.

[Né le 30 mars 1928, à Paris, Mᵉ Robert Badinter est avocat à la cour d'appel de Paris depuis 1951. Agrégé de droit, il est enseignant à l'université Paris-I. Sa seconde épouse, dont il a trois enfants, est la fille de M. Marcel Bleustein-Blanchet. Agrégée de philosophie, enseignante, Elisabeth Badinter est l'auteur d'une étude sur l'amour maternel, *l'Amour en plus*.

Outre les procès d'assises qui l'ont rendu célèbre, Mᵉ Badinter a eu à connaître des plus importantes affaires judiciaires des dernières années. Il est le défenseur du baron Empain, celui de la famille de Jean de Broglie et de celle de Robert Boulin. Il fut celui de Klaus Croissant, de Cristina von Opel et, dans l'affaire du Talc Morhange, celui du directeur de la société Givaudan, fabricant de l'hexachlorophène mortel. Il dirige avec Mᵉ Jean-Denis Bredin l'un des plus importants cabinets d'affaires de Paris. Après avoir milité à la Convention des institutions républicaines, Mᵉ Badinter est entré au parti socialiste, à la création de celui-ci, en 1971. Il est, en outre, membre du comité directeur de la Ligue des droits de l'homme et militant à Amnesty International.

(1) *L'Exécution*, Grasset, 1973.

(2) *Liberté, Libertés*, Gallimard, 1976.

M. MAURICE FAURE : il part sans regret

On attendait un avocat de renom, un magistrat en vue. D'autres noms se chuchotaient dans les couloirs du Palais. Lorsque M. Maurice Faure fut nommé ministre de la justice du premier gouvernement Mauroy, ce fut une surprise. Le premier étonné fut lui-même qui, peu de temps auparavant, ne doutait pas qu'il « en serait », mais aurait préféré que ce fût « ailleurs », au commerce extérieur, par exemple, qui revint finalement à M. Jobert.

Le vrai handicap de M. Maurice Faure, trente et un jours garde des sceaux, fut celui-là. Plus au fait des dossiers européens et agricoles que passionné de droit pénal, il fut ministre parce qu'on le lui proposa, de la justice parce qu'on insista. S'il aurait volontiers accepté un poste moins exposé dans le deuxième gouvernement Mauroy, il prévoyait que cela lui serait refusé. C'est en homme dénué d'ambitions qu'il a demandé à être relevé de ses fonctions place Vendôme, pour lesquelles il ne se sentait pas fait et qui, pour tout dire, l'ennuyaient.

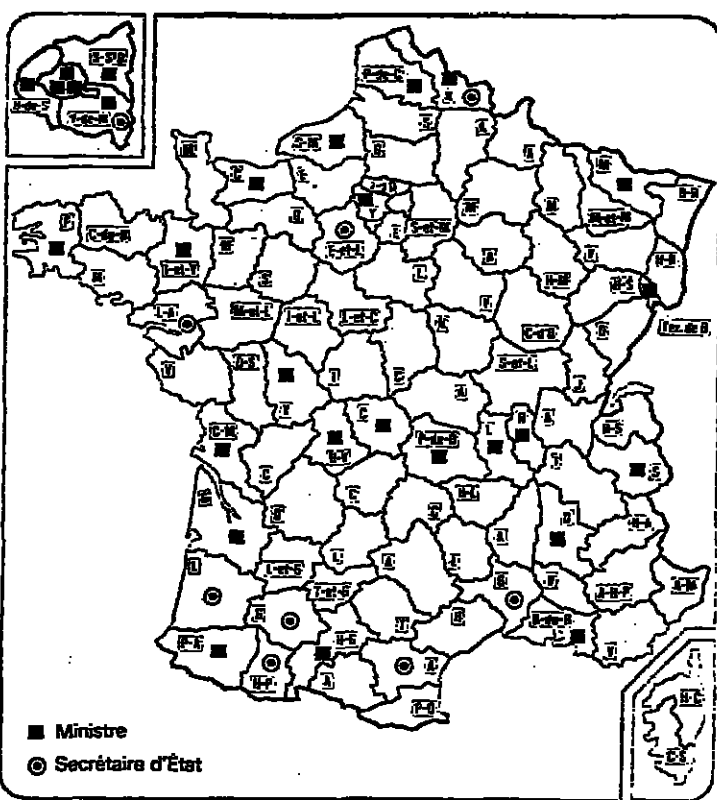
Magistrats et avocats, les plus jeunes en tout cas, avaient accueilli avec une certaine ironie la nomination de ce cacique de la IVᵉ République, l'un des jeunes turcs d'un radicalisme aujourd'hui disparu. Parce qu'il avait été député et ministre à un âge où les autres font leurs classes, on le prenait pour un homme du passé. Il était dans la force de l'âge, simplement engourdi par vingt-trois ans de traversée du désert, sans concession superflue à la droite triomphante ni plus tard au socialisme montant.

Sa chaleur avait fait bonne impression à ses interlocuteurs syndicaux, mais il en aurait fallu davantage pour résister aux pressions contradictoires et faire face aux frustrations accumulées sous son prédécesseur. Recevant le matin des magistrats qui lui conseillaient de ne rien faire, l'après-midi d'autres magistrats qui l'adjuraient de tout bouleverser, il n'avait pas l'ambition ni le goût de sacrifier sa circonscription du Lot et sa ville de Cahors à des débats et des querelles intestines pour lesquels il ne s'enthousiasmait guère.

Plus qu'à ses propos, opposés à ceux de M. Mitterrand sur la Cour de sûreté de l'Etat et la loi « Sécurité et liberté », c'est au sentiment de ne pouvoir échapper à un milieu étouffant et de devoir mener une politique qui n'était pas spontanément la sienne, qu'on doit son départ. Il s'en va sans regret mais en laisse quelques-uns à ceux, qui, ayant décelé en lui l'homme d'aucun parti pris, tablaient sur sa sagesse pour redorer l'image, ternie sous son prédécesseur, de la justice.

B.L.G.

L'IMPLANTATION GÉOGRAPHIQUE DU GOUVERNEMENT



Voir page 8 les précisions au bas de l'encadré donnant la composition du gouvernement.

L'achèvement d'une stratégie

(Suite de la première page.)

Le président de la République s'est donc montré insensible aux arguments invoquant les réactions négatives qu'une telle participation pouvait susciter dans certains pays étrangers. Le jour même où des ministres communistes font leur entrée au gouvernement, le chef de l'Etat reçoit le vice-président des Etats-Unis, M. George Bush.

M. Mitterrand n'a pas non plus voulu prendre en considération les quelques réticences exprimées — il est vrai du bout des lèvres — par certains de ses amis. Ainsi, M. Jacques Delors avait-il laissé entendre qu'une participation du P.C.F. ne lui faciliterait pas la tâche, mais il avait ajouté que les motifs politiques, et notamment le rôle joué par les électeurs communistes, justifiaient une telle décision. En cette matière, les résultats du 21 juin ont levé pour les socialistes les dernières inquiétudes : le comité directeur du P.S., réuni mardi 23 juin, a approuvé l'accord de gouvernement P.C.-P.S. à l'unanimité moins une voix. Il est vrai que le rapport des forces est tel que nul, chez les socialistes, ne craint un quelconque infléchissement des orientations gouvernementales sous une éventuelle pression communiste.

Une telle assurance se heurte à plusieurs objections. C'est l'état-major de la place du Colonel-Fabien et non le premier ministre qui a choisi les ministres issus des rangs du P.C.F. Sans doute le chef de l'Etat et son premier ministre ont-ils fixé le nombre des ministres communistes, après une négociation conduite par MM Mauroy et Marchais à l'hôtel Matignon — négociation d'ailleurs prolongée par quelques contacts téléphoniques. Sans doute MM Mitterrand et Mauroy ont-ils eux-mêmes déterminé les affectations de MM. Fiterman, Ralite, Le Pors et Rigout. Mais le choix même de ces personnalités et leur affectation à des postes qui ne correspondent pas à leurs compétences témoignent, de la part de la direction communiste, d'une volonté d'influence qui dépasse le domaine technique pour atteindre au politique.

Quelles que soient les intentions du P.C.F., on peut observer, en premier lieu, que le chef de l'Etat a déjà eu l'occasion de réaffirmer la prééminence de sa fonction. En second lieu, les orientations présidentielles constituent *« la charte »* de l'action gouvernementale. C'est à ces orientations que fait référence l'accord liant communistes et socialistes et garantissant le respect de la solidarité gouvernementale, texte approuvé mardi par le comité central du P.C.F. et par le comité directeur du P.S. Et il leur est en tous points conforme.

Enfin, il est intéressant de constater qu'au moment même où les communistes font leur entrée au gouvernement, l'orientation réformiste et social-démocrate de celui-ci se trouve confortée. Elle l'est par le départ de M. Joxe, qui se définissait lui-même comme marxiste, et par son remplacement par M. Pierre Dreyfus ; elle l'est également par le fait que l'on a confié à M. Jean Le Garrec, « bras droit » de M. Mauroy, la responsabilité de l'extension du secteur public. Ces décisions ajoutent aux effets de l'harmonie existant déjà entre MM. Mauroy et Delors. Au demeurant, la répartition des postes-clés au sein du gouvernement n'est guère modifiée, pas plus que ne l'est le dosage entre les courants et les générations du parti socialiste.

Quelques arbitrages sont cependant nécessaires pour parfaire le fonctionnement de l'appareil d'Etat : si la question de la présidence de l'Assemblée nationale a été réglée au profit de M. Louis Mermaz, un doute subsiste sur le titulaire de la présidence du groupe socialiste de cette Assemblée. M. Joxe, ayant quitté le gouvernement, est résolu à succéder à M. Defferre à ce poste, mais M. Jean Poperen ne semble pas vouloir renoncer. Quoi qu'il en soit, il s'agit d'arbitrer entre les « fidèles » de M. Mitterrand.

Reste le parti socialiste, dont le rôle est à redéfinir. M. Paul Quilès a abordé cette question mardi devant le comité directeur, en affirmant que la formation que dirige M. Jospin doit se montrer à la fois *« solidaire »* du gouvernement et *« indépendante »* de celui-ci. Le secrétaire national chargé des fédérations a souhaité que le gouvernement *« ne vive pas en vase clos »* et soit attentif aux réflexions des militants, afin que le parti puisse devenir l'instrument d'une réelle *« articulation entre les aspirations du peuple et les actions du gouvernement »*. M. Quilès a donc souhaité qu'une réflexion de fond soit engagée sur ce sujet à l'occasion de la préparation du congrès de Villeurbanne, c'est-à-dire dès l'été (le congrès a lieu en octobre).

En s'adressant mercredi aux membres du gouvernement, et à travers eux à l'opinion, M. Mitterrand avait sans doute à l'esprit toutes ces données. Sans doute a-t-il pu marquer, avec une légitime satisfaction, que les Français ont approuvé de manière éclatante leur choix du 10 mai. N'avait-il pas, lors du face-à-face télévisé qui l'avait opposé le 5 mai à M. Giscard d'Estaing, fait le pari que son succès *« aurait une force entraînante formidable »* ?

Celle-ci ne sera pas superflue, si l'on considère les difficultés qui attendent le gouvernement. Dans l'ordre politique, il lui faudra faire face à une opposition que la présence de ministres communistes devrait radicaliser. Dans l'ordre économique, surtout, il lui faudra apporter la preuve que l'on peut gérer d'abord et, ensuite, surmonter la crise de façon progressiste.

Aussi, le président de la République a-t-il, dès la première réunion du nouveau gouvernement, marquer que le rassemblement, qui s'est manifesté les 10 mai et 21 juin, n'est que la première étape d'un rassemblement plus vaste. *« Les Français auront à cœur de se rassembler toujours plus nombreux autour de la politique nouvelle (...) validée le 10 mai et le 24 juin »*, a-t-il déclaré.

Garant de l'unité nationale, le chef de l'Etat est conscient que celle-ci peut seule permettre au pays de surmonter les difficultés qu'il lui faut affronter

JEAN-MARIE COLOMBANI.

Les suppléants des membres du gouvernement

Parmi les quarante-quatre membres du gouvernement, trente-quatre sont membres du Parlement (trois sont sénateurs). Ceux qui détiennent un mandat de députés seront remplacés à l'Assemblée nationale par les suppléants suivants :

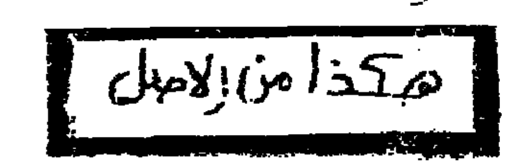
MM. Pierre Dassonville, directeur adjoint des P.T.T. (suppléant de M. Pierre Mauroy) ; Philippe Sanmarco, secrétaire général de la ville de Marseille (M. Defferre) ; Mme Martine Frachon (M. Rocard) ; MM. Lucien Couqueberg, médecin, conseiller général (M. Chevènement) ; Louis Moulinet, tourneur (Mme Nicole Questiaux) ; Georges Labazée, instituteur, conseiller général (M. Labarrère) ; Mme Nelly Commegnat, éleveur, conseiller général (M. Chandernagor) ; MM. Paul Perrier, directeur honoraire de lycée, conseiller général (M. Pierre Cot) ; Jean-Jacques Queyranne, maître assistant à Lyon II, conseiller général (M. Hernu) ; Marc Massion, contrôleur des douanes (M. Fabius) ; Jacques Roger-Machart, ingénieur à l'E.D.F., conseiller général (M. Savary) ; Marc Verdon, professeur (Mme Edith Cresson) ; Clément Théaudin, directeur d'école, conseiller général (M. Hervé) ; Jean-Claude Bois, professeur, conseiller général (M. Delélis) ; Jean-Jacques Bénetière, ingénieur agronome (M. Auroux) ; Mme Muguette Jacquaint, employée (M. Ralite) ; M. Roger Rouquette, cadre administratif (Mme Edwige Avice) ; Mme Colette Chaigneau, principal de collège (M. Crépeau) ; MM. Gilbert Le Bris, assistant parlementaire (M. Le Pensec) ; André Brunet, négociant (M. Pilloud) ; Mme Eliane Provost, médecin du travail (M. Mexandeau) ; MM. Nicolas Schiffler, ajusteur (M. Laurain) ; Marcel Join, contrôleur des P.T.T (Mme Catherine Lalumière) ; Roland Mazoin, directeur de coopérative, conseiller général (M. Rigout).

Mme Denise Cacheux-Habligand, assistante sociale (M. Le Garrec) ; MM. Robert Cabé, technicien en gestion agricole (M. Emmanuelli) ; René Rouquet, ouvrier (M. Franceschi) ; Jacques Floch, statisticien, conseiller général (M. Autain) ; Jean Gallet, agriculteur (M. Lemoine) ; Lydie Dupuy (M. Cellard) ; M. Jean Duprat, ingénieur (M. Abadie).

En ce qui concerne les sénateurs, MM. Anicet Le Pors (P.C., Hauts-de-Seine) et Raymond Courrière (P.S., Aude) sont remplacés respectivement au Sénat par Mme Monique Midy, conseillère municipale de Colombes (Hauts-de-Seine), et M. Pierre Bastié. Le suppléant de M. Quilliot (P.S., Puy-de-Dôme) était M. Yves Barnérias, décédé en 1979 ; il y a donc vacance pour ce siège. Enfin, M. Marcel Debarge (secrétaire d'Etat dans le premier gouvernement Mauroy) reprend son siège de sénateur de la Seine-Saint-Denis qu'il avait abandonné depuis moins d'un mois et qui, de ce fait, n'était pas encore vacant.

● *M. Georges Donnez*, président délégué du Mouvement démocrate socialiste : « *Les Français doivent se sentir grugés. Qui aujourd'hui niera que la participation communiste au gouvernement n'est pas une volonté politique, alors même que le succès enregistré permettait de l'éviter. Ceux qui prétendront que le cas est minime à l'examen des ministères accordés se trompent lourdement, et l'avenir, malheureusement pour la France, me donnera raison.* »





هكذا من الأصل

une stratégie

Le deuxième gouvernement de M. Pierre Mauroy

Bien qu'occupant des postes « techniques » les communistes entendent influer sur la politique du gouvernement

L'entrée de quatre communistes au gouvernement marque, pour le P.C.F., un tournant par rapport à la politique qu'il menait depuis trois ans. Se prononcer en faveur de M. Mitterrand le 10 mai, puis se réclamer de la majorité présidentielle, ainsi dégagée des urnes, dans la campagne pour les élections législatives, c'était une chose ; partager la responsabilité d'une politique que le P.C.F. avait refusée, en septembre 1977, lorsqu'il avait rompu avec le P.S., et qu'il n'avait cessé de critiquer depuis lors, c'est autre chose. La décision était suffisamment difficile à prendre pour que le comité central y consacre six heures d'une discussion dont M. Marchais a indiqué, mardi soir, sur TF 1, qu'elle avait été « riche ».

Le comité central avait été convoqué initialement pour jeudi et vendredi (cette réunion est, d'ailleurs, maintenue), mais le calendrier de formation du second gouvernement Mauroy, tel que l'avaient défini l'Elysée et l'hôtel Matignon, imposait que la réponse des communistes au projet d'accord et aux offres de ministères qui leur étaient soumises, fût donnée mardi soir. Lorsque les membres du comité central sont entrés en séance, mardi, à 11 h. 30, ils ont pris connaissance du texte rédigé dans la nuit par les délégations socialiste et communiste.

La réunion s'est interrompue deux heures plus tard, pour reprendre à 14 h. 45, en l'absence de MM. Marchais et Fiterman, qui ont été reçus à 15 heures par M. Mauroy L'entrevue a duré une heure, puis les deux dirigeants communistes ont regagné la place du Colonel-Fabien, mais pour ne rentrer dans la salle du comité central que vers 17 heures. Le comité directeur du P.S. avait approuvé, pour sa part, en fin de matinée, le projet d'accord.

La discussion au comité central du P.C.F. semble avoir porté, alors, à la fois sur le texte et sur les propositions de postes ministériels faites par M. Mauroy : un ministère d'Etat, un ministère délégué et deux secrétariats d'Etat. Interrompue à 18 heures pour permettre aux membres du bureau politique de se réunir et d'entrer en contact téléphonique avec l'Elysée, où le premier ministre était en conversation avec M. Mitterrand, la réunion du comité central a repris à 19 heures.

Une demi-heure plus tard, M. Pierre Juquin, membre du bureau politique, annonçait que le projet d'accord était approuvé à l'unanimité. On apprenait en même temps que le P.C.F. détiendrait quatre ministères. M. Michel Warcholak, membre du secrétariat confédéral de la C.G.T. et du comité central du P.C.F., félicitait M. Anicet Le Pors, ministre chargé de la fonction publique.

Il semble que le principe de la participation du P.C.F. au gouvernement ait été moins discuté, au comité central, que les modalités de cette participation. Le caractère extrêmement contraignant du texte élaboré par les délégations communiste et socialiste — texte qui impose aux dirigeants communistes une conception extensive de la « *solidarité gouvernementale* », puisqu'elle s'étend aux activités des deux partis dans les entreprises, c'est-à-dire dans les syndicats et, précisément, dans la C.G.T. — supposait en contrepartie, aux yeux des communistes, une présence quantitativement ou qualitativement plus forte au gouvernement.

Si le parti communiste ne pouvait exercer son droit de critique hors du gouvernement, il fallait qu'il puisse faire valoir ses vues au sein du gouvernement. Avec quatre représentants ayant rang de ministres, les communistes peuvent estimer que leur présence au gouvernement n'est pas tout à fait subalterne. Ils ont décidé, en outre, de ne pas considérer les postes qui leur étaient offerts comme techniques, en désignant, pour les occuper, des personnalités n'ayant pas de connaissances particulières du domaine dont elles sont chargées. M. Fiterman, l'un des principaux dirigeants du P.C.F., n'avait jamais manifesté d'intérêt, jusqu'à ce jour, pour les transports ; M. Le Pors, ancien haut fonctionnaire, il est vrai, est un économiste ; M. Ralite est spécialisé dans les problèmes culturels, et M. Rigout dans les problèmes agricoles (le premier est ministre de la santé, le second ministre de la formation professionnelle).

Ces quatre ministres sont des politiques. Pour M. Fiterman, cela va sans dire. Le choix du second de M. Marchais, plutôt que du secrétaire général, pour marquer la présence du P.C.F. au gouvernement au niveau des ministres d'Etat, met fin à une rumeur selon laquelle M. Marchais aurait été désigné pour cette tâche, ce qui aurait eu pour conséquence de réduire son rôle à la tête du parti.

C'est apparemment le contraire qui se produit, et M. Marchais continue de tenir les rênes du parti au moment où doit s'y ouvrir une discussion. En outre, M. Fiterman, qui avait été devancé par un candidat socialiste au premier tour des élections législatives dans la deuxième circonscription du Val-de-Marne, dont il était le député sortant, obtient, de la part du président de la République et du premier ministre, une compensation appréciable.

Proche collaborateur de M. Marchais, M. Le Pors ne manquera pas d'intervenir dans les débats économiques du gouvernement, de même, sans doute, que MM. Ralite et Rigout dans leur domaine de compétence initial. M. Ralite est, lui aussi, proche de M. Marchais, et M. Rigout, directeur politique de *l'Echo du Centre*, quotidien du P.C.F. à Limoges, est également un responsable politique, dans un département, la Haute-Vienne, où la concurrence entre le parti communiste et le parti socialiste est vive.

Le P.C.F., qui se définit lui-même comme un parti de lutte et un parti de gouvernement, a opté pour cette seconde ambition. L'alternative était entre cette voie et celle d'un repli sur les militants et l'électorat restés fidèles le 26 avril et 14 juin. Une partie d'entre eux sera étonnée des termes de l'accord souscrit par le P.C.F., qui a accepté, par exemple, de se prononcer pour le retrait des troupes soviétiques d'Afghanistan sans le préalable d'une négociation, alors qu'il avait approuvé l'intervention en janvier 1980. Le choix fait par la direction du P.C.F., qui semble liquider d'un coup la politique qu'elle a suivie depuis trois ans, peut déboucher aussi sur d'autres remises en cause, auxquelles elle s'était jusqu'à présent refusée. La réunion du comité central, jeudi et vendredi, dira, peut-être, si telles sont bien, pour les responsables du P.C.F., les implications de leur décision.

PATRICK JARREAU.

Le texte de l'accord P.S.-P.C.

Voici le texte de la déclaration commune du P.S. et du P.C.F. publiée le 23 juin :

« Réunis au lendemain des législatives comme ils en étaient convenus, les représentants du parti socialiste et du parti communiste français se félicitent du choix que vient de faire le peuple français, qui a confirmé le 21 juin son vote du 10 mai en donnant à la majorité présidentielle une large majorité à l'Assemblée nationale.

» Les conditions sont ainsi créées pour mettre en œuvre le changement attendu par le pays.

» En vue de parvenir à une orientation gouvernementale commune, les deux partis ont consacré l'essentiel de leur discussion aux points qui étaient restés en débat lors de leur précédente rencontre.

» Conscients des devoirs que leur dicte la situation, les deux partis se déclarent décidés à promouvoir la politique nouvelle qu'ont choisie les Françaises et les Français en élisant François Mitterrand à la présidence de la République. Ils le feront à l'Assemblée nationale, dans le cadre de la majorité qui vient de se constituer ; ils le feront au gouvernement dans une solidarité sans faille ; ils le feront dans les collectivités locales et régionales, dans les entreprises, en respectant les fonctions propres des institutions et des partis. A cet effet, tout en réaffirmant leur attachement à la personnalité propre et aux positions fondamentales de chacun de leurs partis, ils prendront pour base dans tous les domaines les choix faits par le pays et les convergences vérifiées dans leurs discussions.

» La politique de changement qui est d'ores et déjà engagée par les premières mesures gouvernementales continuera. Les engagements seront tenus. Ce changement se fera, comme il a commencé, par la voie démocratique, à partir de la volonté exprimée par le suffrage universel.

» Ce changement comportera en particulier les nouvelles mesures de justice sociale et d'élévation des ressources des plus défavorisés qui devront être prises dès les prochains mois. Il se poursuivra par étapes, selon un rythme de transformation qui tiendra compte de la situation de crise, du fait que l'économie de la France est ouverte sur l'extérieur, des nécessaires équilibres économiques et financiers.

» Dans le même esprit, les deux partis pensent que, à l'issue des négociations en cours entre les organisations syndicales et le patronat, devrait être préparée, dans les meilleurs délais, la législation sur la diminution du temps de travail. Puis, le cadre légal étant fixé, devraient s'engager, sous l'impulsion du gouvernement, de nouvelles négociations pour préciser branche par branche, et le cas échéant par entreprise, les modalités et les calendriers d'application.

» Les deux partis considèrent que l'extension du secteur public sera une garantie de l'efficacité et de la démocratisation de la planification. Ils se déclarent d'accord pour que l'extension et les modalités de l'organisation du secteur public se fassent conformément aux propositions ratifiées le 10 mai.

» Dans la situation du pays, les deux partis estiment nécessaire l'élaboration d'un plan de redressement de deux ans qui crée les conditions d'une nouvelle croissance économique et d'une lutte efficace contre le chômage. Ils soutiendront une politique de réduction des inégalités sociales. Ils agiront pour la garantie et l'extension des libertés, pour le développement des droits des travailleurs, pour la démocratisation de la vie nationale.

» Les deux partis soutiendront l'action internationale de la France — dans le respect de ses alliances — pour la paix et le désarmement progressif en vue de la dissolution simultanée des blocs militaires, en assurant l'équilibre des forces en Europe et dans le monde et la sécurité de chaque pays. Dans cet esprit, ils se prononcent pour qu'intervienne rapidement une négociation internationale sur la limitation et la réduction des armements en Europe. Cette négociation doit porter notamment sur la présence des missiles soviétiques SS-20 et sur la décision d'installer des fusées américaines Pershing-2.

» Les deux partis agiront pour le respect du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, de la souveraineté des Etats, de la non-ingérence dans leurs affaires intérieures, pour le droit de chaque pays à sa sécurité. Ils donnent à ces principes une valeur universelle.

» En vertu de ces principes, ils affirment le droit du peuple afghan à choisir son régime et son gouvernement et se prononcent pour le retrait des troupes soviétiques d'Afghanistan et la cessation de toute ingérence étrangère.

» Prenant acte de la situation créée par les accords de Camp David, ils réaffirment le droit à l'existence et à la sécurité d'Israël et de tous les Etats de la région, en même temps que le droit du peuple palestinien à une patrie.

« Les deux partis soutiendront activement la participation de la France à la C.E.E., à ses institutions et à ses politiques communes, dans le respect de sa liberté d'action et de ses légitimes intérêts. Ils appuieront des politiques communes sur le plan social, pour la défense de l'agriculture et des secteurs menacés, pour la vitalité de la recherche et des industries de pointe.

» Les deux partis ont évoqué l'évolution de la situation en Pologne, et souhaitent que ce pays et son peuple conduisent eux-mêmes à bon terme le processus de renouveau économique, social et démocratique dans lequel ils sont engagés.

» Ils expriment, tant sur le plan économique que politique, leur solidarité avec les peuples du tiers-monde qui, comme au Salvador et au Nicaragua, luttent pour leur émancipation nationale, leur développement et leur libération démocratique et sociale. »

M. MARCHAIS : nous n'avons jamais cessé de réaffirmer notre attachement à l'union

Interrogé, mardi 23 juin, au cours du journal du soir sur TF 1, M. Georges Marchais a déclaré : « *Notre comité central, après une très riche discussion, a approuvé à l'unanimité l'accord de gouvernement que nous avions discuté et rédigé la nuit dernière avec les représentants du P.S.* » Le secrétaire général du P.C.F. a ajouté :

« *Le parti communiste français, après la rupture de 1978, n'a jamais cessé de réaffirmer son attachement à l'union. Nous avons certes mené le débat d'idées, mais nous n'avons jamais cessé de réaffirmer notre attachement à l'union.*

» *Les sept cent mille Françaises et Français qui ont participé à mes meetings durant la campagne électorale du premier tour de l'élection présidentielle m'ont toujours entendu dire et répéter sans cesse que le parti communiste français ne renoncerait pas, ne renoncerait jamais à l'union. Et j'ai toujours dit : il faut qu'il y ait des ministres communistes au gouvernement de la France, pour qu'ils prennent leur part dans l'œuvre nécessaire à entreprendre pour sortir notre pays de la crise et pour aller de l'avant dans le sens voulu par les Françaises et les Français.* »

M. Marchais a ensuite expliqué la position de son parti sur les points de l'accord P.S.-P.C.F. concernant les questions internationales :

● PROCHE-ORIENT : « *Camp David a eu lieu,* a-t-il déclaré. *Camp David a conduit à la cessation de la guerre entre Israël et l'Egypte. Camp David a conduit à un retrait des troupes israéliennes d'une partie du Sinaï. Ce sont des faits. Nous en prenons acte. Cela étant précisé — et c'est ce que nous disons dans la déclaration, — le problème du Proche-Orient n'est pas réglé pour autant. Nous nous prononçons, depuis très longtemps, pour l'existence de l'Etat d'Israël, nous sommes pour la reconnaissance de l'Etat d'Israël, dans des frontières sûres et reconnues. Et nous considérons qu'il faut donner au peuple palestinien la patrie à laquelle il a droit.* »

● ARMEMENTS NUCLÉAIRES EN EUROPE : « *Nous ne laissons rien dans l'ombre au sujet des SS-20, des Pershing et des Cruise,* a dit M. Marchais. *Evidemment, ici chaque parti peut avoir son appréciation. Nous sommes même convenus hier soir que même à l'intérieur des partis il peut y avoir des appréciations différentes. (...) Nos deux partis sont d'accord pour agir en faveur de la dissolution des blocs militaires, en faveur de la paix, du désarmement. (...) Nous disons : il faut négocier. Il faut négocier pour garantir l'équilibre des forces militaires et, à partir de là, il faut prendre des mesures pour avancer dans la voie du désarmement. C'est ce que les peuples veulent. Capitulation ? Non. Réalisme politique.* »

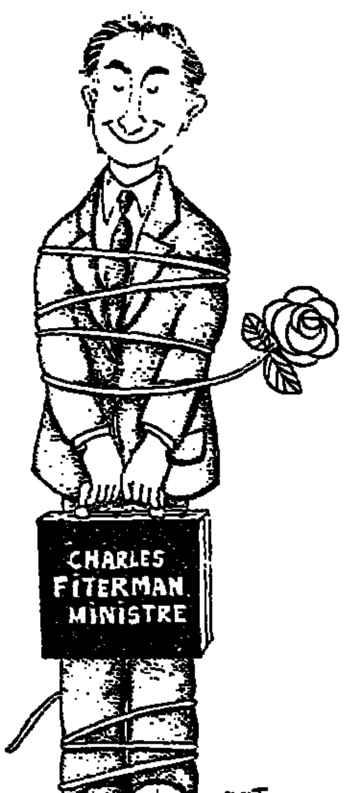
● AFGHANISTAN : « *Nos partis apprécient d'une manière différente le point de départ,* a déclaré M. Marchais. *Qu'est-ce que nous souhaitons ? Qu'est-ce que souhaitent les Soviétiques ? Ils l'ont dit. Ils souhaitent le retrait de leurs troupes. Le gouvernement afghan le souhaite aussi, mais il veut une négociation entre les pays concernés : Iran, Pakistan et Afghanistan, en vue d'assurer la sécurité des frontières, la non-ingérence dans les affaires intérieures. Nous disons, à partir de là, que les troupes soviétiques doivent se retirer d'Afghanistan.* »

● POLOGNE : « *Je suis réticent pour parler de la Pologne avec qui que ce soit,* a dit le secrétaire général du P.C.F. *Je vous fais observer, d'ailleurs, que je n'en ai parlé que deux fois en une année... Nous considérons, pour notre part, qu'il appartient au peuple polonais de résoudre lui même ses problèmes, c'est-à-dire avancer dans la voie du progrès des réformes de caractère économique, social et démocratique.* »

POLITIQUE

Le deuxième gouvernement de M. Pierre Mauroy

Le ralliement du P.C.F.



(Dessin de PLANTU.)

(Suite de la première page.)

Ce qui n'était ce jour-là qu'espérance ou éventualité étant devenu solide et indéniable réalité après les scrutins législatifs des 14 et 21 juin, il peut enfin passer à la réalisation d'un vieux dessein, développer jusqu'à son terme ultime et logique la stratégie d'union de la gauche, à laquelle il n'a jamais cessé de se proclamer fidèle. Faisant place dans le gouvernement aux représentants de toutes les forces qui avaient déclaré vouloir le changement, il ne s'écarte nullement de l'analyse qu'il avait faite le 21 mai lors de son installation à l'Elysée en constatant que onze jours plus tôt la « *majorité politique des Français démocratiquement exprimée* » s'était identifiée à la majorité sociale de la France.

Quelque cinq millions d'électeurs communistes ayant concouru à sa victoire du 10 mai et plus du quart d'entre eux s'étant prononcés pour lui dès le 26 avril, M. Mitterrand fût apparu bien ingrat en fermant les portes du gouvernement au P.C.F. Il n'est pas imprudent en les lui ouvrant, quoi que puissent en penser les porte-parole de la droite qui crient à l'« *erreur historique* » ou proclament que « *plus d'un électeur socialiste doit se sentir cocu* ». Il n'y a pas de risque sérieux à faire figurer au gouvernement des représentants de la « majorité présidentielle » tout entière à partir du moment où ce gouvernement peut s'appuyer sur une majorité parlementaire comprenant deux cent soixante-neuf députés socialistes et quarante-quatre communistes.

Il apparaît enfin et surtout que le contrat de re-mariage signé le 23 juin entre le P.S. et le P.C.F. illustre de façon saisissante la domination du premier et la retraite à laquelle le second est condamné.

La rupture de 1977 avait été essentiellement motivée par le désaccord entre les deux partis sur le nombre des entreprises et des filiales de ces entreprises qui devaient être nationalisées. Le parti communiste se rallie purement et simplement, puisqu'il admet « *que l'extension et les modalités de l'organisation du secteur public se fassent conformément aux propositions ratifiées le 10 mai* ». C'est-à-dire conformément aux seuls engagements que l'actuel président de la République avait pris en la matière pendant sa campagne électorale.

S'agissant du « changement » considéré dans son ensemble, M. Marchais et ses amis, beaucoup moins impatients et exigeants qu'ils ne le furent pendant longtemps, conviennent qu'« *il se poursuivra par étapes selon un rythme de transformations qui tiendra compte de la situation de crise, du fait que l'économie de la France est ouverte sur l'extérieur, des nécessaires équilibres économiques et financiers* ». Les communistes seraient-ils devenus mitterrandistes ?

Le divorce de 1977 avait engendré beaucoup de querelles fratricides au sein de maintes municipalités d'union de la gauche. Le P.C.F. s'engage à y mettre fin puisqu'il proclame qu'une « solidarité sans faille » doit le lier au P.S., non seulement à l'Assemblée nationale et au gouvernement mais aussi « dans les collectivités locales et régionales ».

Cette même solidarité doit également avoir force de loi « dans les entreprises ». Autant dire que si des difficultés sociales survenaient, les ministres communistes auraient à convaincre les éventuels révoltés de la classe ouvrière non pas qu'il faut « savoir terminer une grève », selon la vieille et célèbre formule de Maurice Thorez, mais qu'il convient de n'en déclencher aucune.

Au chapitre de la politique internationale, la compréhension et la souplesse du P.C.F. ne sont pas moins spectaculaires, puisqu'il consent à prendre de considérables distances vis-à-vis de l'U.R.S.S. en souhaitant que la Pologne et son peuple « *conduisent eux-mêmes à bon terme le processus de renouveau économique social et démocratique dans lequel ils sont engagés* ». Voilà qui fait très fidèlement écho, une fois encore, à ce que M. Mitterrand avait dit pendant sa campagne.

Un ralliement aussi total doit-il conduire à taxer M. Marchais d'« opportunisme de droite » ? Ce grief ne serait pas excessif, mais il faut aller au-delà et renoncer aux formules du passé pour ne retenir que les réalités du présent qui sont dures pour le secrétaire général. Que fût-il advenu de lui si, après avoir réclamé à cor et à cri, depuis mars, la participation au gouvernement, il avait dû faire devant le prochain congrès de son parti le bilan de son action en n'ayant rien d'autre à dire que : « moins d'électeurs, deux fois moins de députés, pas de ministre » ?

Le président préside. Le parti dominant domine. Qui pourrait se permettre de ne pas tenir compte, aujourd'hui comme hier, de cette double évidence ?

RAYMOND BARRILLON.

LE CONGRÈS DU P.S. AURA LIEU LES 23, 24 ET 25 OCTOBRE A VILLEURBANNE

Le congrès du parti socialiste aura lieu les 23, 24 et 25 octobre à Villeurbanne. Ainsi en a décidé le comité directeur du parti socialiste réuni mardi 23 juin à Paris. Les contributions — premières versions des motions présentées en congrès et sur lesquelles les délégués sont appelés à voter afin de déterminer, éventuellement, les contours de la majorité et de la minorité — seront publiées au début du mois d'août.

Le 17 septembre, un comité directeur de synthèse sera réuni. Les sections voteront entre le 3 et le 9 octobre et les congrès fédéraux se réuniront le 10. Les conférences nationales, organisées par chacun des courants qui présentent des motions, auront lieu le 18.

D'autre part, M. Lionel Jospin, premier secrétaire, a aménagé le secrétariat du P.S. désorganisé par le départ de plusieurs de ses membres appelés à d'autres fonctions. Le secrétariat, représentatif de la majorité du P.S. assurera la marche du parti jusqu'au congrès de Villeurbanne.

— *M. Jean Poperen*, chargé des élections assurera également les relations extérieures, poste qu'occupait M. Pierre Bérégovoy devenu secrétaire général de l'Elysée.

— *M. Jean Pronteau* est chargé du secteur études qui était celui de M. Jean-Pierre Chevènement jusqu'à son entrée au gouvernement.

[M. Jean Pronteau, soixante-deux ans, est un ancien militant du P.C.F. auquel il avait adhéré en 1942. Député communiste de la Charente, de 1945 à 1958, il a été exclu par le XVIe congrès (mai 1961) du comité central où il siégeait depuis 1950. Sa rupture avec le P.C.F. date de 1968 et, en 1970, il est exclu de sa cellule. M. Pronteau a rejoint le P.S. en 1973.]

— *M. Pierre Guidoni* (CERES), député de l'Aude, prend en charge les collectivités locales secteur dont s'occupait M. Marcel Debarge, ancien secrétaire d'Etat à la formation professionnelle.

[M. Pierre Guidoni est né le 3 octobre 1941 à Montpellier (Hérault). Il est membre du comité directeur du P.S. depuis 1971 et du bureau exécutif depuis 1975. Elu député de l'Aude en mars 1978, il a été réélu en 1981. C'est l'un des principaux animateurs du CERES.]

— *M. Michel Pezet*, secrétaire national à la qualité de la vie et à l'environnement étend son activité au cadre de vie et aux associations, secteur dont s'occupait Mme Annette Chépy-Léger, élue député de la Marne qui quitte le secrétariat. M. Pezet est premier secrétaire de la fédération socialiste de Bouches-du-Rhône et par là, proche de M. Defferre.

— *M. Jean Besse* (CERES) remplace M. Michel Coffineau (CERES) au poste de secrétaire national adjoint aux entreprises.

[M. Jean Besse, trente-huit ans, est un proche collaborateur de M. Jean-Pierre Chevènement. Il travaillait auparavant sous l'autorité de ce dernier au secrétariat national aux études. Candidat aux élections législatives, dans la troisième circonscription du Calvados, il a échoué au second tour contre M. Michel d'Ornano, député sortant.]

— *M. Didier Motchane* est nommé secrétaire national sans attribution.

[M. Didier Motchane, cinquante ans, est l'un des « chefs historiques » du CERES, dont il est considéré comme le « théoricien ». M. Motchane a été membre du secrétariat national du P.S. de 1974 à 1977 et il siège à l'Assemblée européenne.]

Les ministres communistes de 1944 à 1947

Entre avril 1944 (gouvernement provisoire formé à Alger par le général de Gaulle) et mai 1947 (date à laquelle les communistes furent relevés de leurs fonctions dans le gouvernement formé par Paul Ramadier (S.F.I.O.) en janvier de la même année, douze communistes avaient occupé des postes ministériels, hormis dans le gouvernement socialiste homogène dirigé par Léon Blum, de décembre 1946 à janvier 1947. En voici la liste, avec la mention de leurs fonctions au P.C.F. lorsqu'ils siégeaient au gouvernement :

● **MAURICE THOREZ**

(Secrétaire général ; né le 28 avril 1900, mort le 11 juillet 1964.)

Ministre d'Etat chargé de la réforme administrative dans le second gouvernement de Gaulle (novembre 1945-janvier 1946) ; vice-président du conseil dans les gouvernements de Félix Gouin (S.F.I.O.) et de M. Georges Bidault (M.R.P.), de janvier à décembre 1946 ; ministre d'Etat dans le gouvernement Paul Ramadier (S.F.I.O.) de janvier à mai 1947.

● **FRANÇOIS BILLOUX**

(Membre du bureau politique ; né le 21 mai 1903, mort le 14 janvier 1978.)

Chargé de la santé dans le gouvernement provisoire d'Alger, puis ministre de la santé publique et de la population dans le premier gouvernement de Gaulle (septembre 1944-octobre 1945) ; ministre de l'économie nationale (novembre 1945-janvier 1946) ; ministre de la reconstruction et de l'urbanisme (janvier-décembre 1946) ; ministre de la défense nationale (janvier-mai 1947).

● **AMBROISE CROIZAT**

(Membre du comité central ; né le 28 janvier 1901, mort le 11 janvier 1951.)

Ministre du travail et de la sécurité sociale (novembre 1945-mai 1947)

● **GEORGES MARRANE**

(Né le 20 janvier 1888, mort le 27 août 1976.)

Ministre de la santé publique (janvier-mai 1947)

● **LAURENT CASANOVA**

(Membre du comité central ; né le 9 octobre 1906, mort le 20 mars 1972.)

Ministre des anciens combattants et victimes de guerre (janvier-décembre 1946).

Entré au bureau politique en juin 1947, responsable des intellectuels et du Mouvement de la paix pendant la période de la guerre froide, Laurent Casanova soutint, en 1960, les thèses de Marcel Servin, membre du secrétariat du comité central, sur le phénomène gaulliste. Condamné par le comité central à la demande de Thorez, il fut rétrogradé à la base, comme Marcel Servin, lors du seizième congrès en mai 1961.

● **M. CHARLES TILLON**

(Membre du bureau politique, né le 3 avril 1897.)

Ministre de l'air (septembre 1944-octobre 1945) ; ministre de l'armement (novembre 1945-décembre 1946) ; ministre de la reconstruction et de l'urbanisme (janvier-mai 1947).

Pendant la maladie de Maurice Thorez, qui séjourna en Union soviétique de 1950 à 1953 pour y être soigné, M. Tillon fut accusé d'« activité fractionnelle » avec André Marty, membre du secrétariat du comité central. Tous deux furent rétrogradés à la base en décembre 1952. En 1970, M. Tillon et d'autres anciens dirigeants communistes de la Résistance mirent en cause l'activité, pendant la guerre, de M. Georges Marchais, qui venait d'être nommé secrétaire général adjoint. Le comité central décida d'exclure M. Tillon du P.C.F.

● **M. FERNAND GRENIER**

(Membre du comité central, né le 9 juillet 1901.)

Chargé de l'air dans le gouvernement provisoire d'Alger.

● **M. MARCEL PAUL**

(Membre du comité central, né le 12 juillet 1900.)

Ministre de la production industrielle (novembre 1945-décembre 1946).

● **M. AUGUSTE LECŒUR**

(Membre du comité central, né le 4 septembre 1911.)

Sous-secrétaire d'Etat à la production industrielle (janvier-décembre 1946).

Devenu membre du secrétariat du comité central, chargé de l'organisation, en avril 1950, M. Lecœur fut partisan, après la mort de Staline, en mars 1953, d'une révision critique de l'activité du P.C.F. Mis en accusation devant le comité central en mars 1954, il quitta le P.C.F. en avril et adhéra à la S.F.I.O. En 1973, M. Lecœur a relancé la polémique sur le départ de M. Marchais en Allemagne pendant la guerre. Ayant déposé plainte contre M. Lecœur, M. Marchais a été débouté en 1977.

● **M. MARIUS PATINAUD**

(Membre du comité central, né le 11 décembre 1910.)

Sous-secrétaire d'Etat au travail et à la sécurité sociale (janvier-novembre 1946).

Soupçonné d'avoir soutenu André Marty et critiqué par M. Lecœur, alors membre du secrétariat chargé de l'organisation, au sujet de l'activité de la fédération de la Loire du P.C.F., M. Patenaud perdit ses responsabilités dans cette fédération en février 1953. Il est toujours membre du P.C.F. à Saint-Etienne.

● **M. RENÉ ARTHAUD**

(Né le 20 septembre 1915.)

Ministre de la santé publique (juin-décembre 1946)

● **M. GEORGES GOSNAT**

(Né le 30 décembre 1914.)

Sous-secrétaire d'Etat à l'armement (août-décembre 1946)

Ancien organisateur de la compagnie France-Navigation, qui avait acheminé l'aide du mouvement communiste aux combattants républicains espagnols, M. Gosnat est entré par la suite au comité central et il est devenu le trésorier officiel du P.C.F.

M. Gosnat vient d'être réélu député du Val-de-Marne.

CORRESPONDANCE

L'affichage électoral

M. André Pachet, de Vitry, nous écrit :

J'ai lu, avec un très grand intérêt, l'article de M. J.-A. Dauphin, du 17 juin.

J'approuve entièrement ses observations et ses suggestions, et je voudrais y ajouter un argument.

Je suis momentanément en Bretagne, à Pouesnant. N'écoutant qu'un réflexe de vieux militant — trente ans de P.S., — j'ai enlevé des affiches du candidat de droite posées sur celle du P.S. J'ai, alors, été violemment pris à partie et expressément menacé de mort.

Mon agresseur, très violent, ajoutait : « *Cela fera un socialiste de moins.* » J'ai conservé mon calme et remarqué, qu'« *il faudrait en tuer beaucoup pour avoir une majorité* ».

Cette altercation semble en rester là.

Deux remarques s'imposent à l'esprit :

1) Il est tout aussi inutile d'afficher que de décoller les affiches des autres.

Il est douteux que cela déplace une seule voix.

2) L'application stricte de la loi permettrait de satisfaire aux vœux de M. Dauphin, mais aussi, éviterait des incidents dramatiques comme on en voit de temps en temps.

La loi devrait prévoir : 1) Un nombre minimum d'emplacements officiels d'affichage, 1 par 1 000 habitants, par exemple ; 2) De donner aux maires les moyens de faire nettoyer les emplacements souillés aux frais de la personne responsable de la candidature ou de la tendance. Une procédure expéditive devrait faciliter les recouvrements, avec contrainte, au besoin.

On y gagnerait en calme, propreté, économie d'énergie et de papier.

La démocratie y trouverait son compte.

Les réactions en France

M. PONS (R.P.R.) : pas de surprise.

M. Bernard Pons, secrétaire général du R.P.R. : « *L'entrée de ministres communistes au sein du gouvernement de la France ne constitue pas pour nous une surprise. Elle s'inscrit dans la démarche permanente de M. François Mitterrand depuis 1965 et dans les orientations affirmées pendant la campagne présidentielle.*

» *Beaucoup de Français ne voulait pas croire à cette fatalité. Ils vont aujourd'hui ressentir d'autant plus fortement le choix du président de la République que les postes confiés à ces ministres communistes couvrent des secteur essentiels de la vie économique et sociale de notre pays.*

» *Le R.P.R. trouve dans cette décision une raison supplémentaire d'agir dans l'opposition en force vigilante et déterminée au service des intérêts de la France.* »

M. DILIGENT (C.D.S.) : une erreur historique.

M. André Diligent, secrétaire général du Centre des démocrates sociaux : « *Par leur vote aux élections présidentielle et législatives, les Français avaient manifesté massivement leur volonté d'écarter les communistes du pouvoir. C'est notamment pour cette raison que les socialistes ont bénéficié de tant de suffrages. En méconnaissant cette volonté, M. François Mitterrand commet une erreur historique à laquelle rien ne l'obligeait. Il n'ignore pas le risque qu'il fait ainsi peser sur notre vie publique puisqu'il affirmait lui-même dans un livre tout récent :* « Les décisions prises à Paris par la direction du P.C.F. correspondent le plus souvent aux données d'une stratégie mondiale dont le la est donné par Moscou ». »

M. BLANC (P.R.) : le masque est tombé.

M. Jacques Blanc, secrétaire général du parti républicain, a déclaré, mercredi 24 juin : « *La composition du gouvernement n'est pas pour moi une surprise, bien qu'elle engendre une profonde inquiétude. Nous savions que le langage centriste que tenait parfois M. Mitterrand durant sa campagne relevait de la tactique et non de la conviction. Le masque est tombé*, a-t-il ajouté, *le président de la République abandonne le centre gauche en mettant « le cap à gauche toute. Les conditions sont maintenant réunies pour que le projet socialiste soit appliqué. Deux ministres d'Etat de la France sont authentiquement marxistes. L'entrée de quatre ministres communistes à des postes-clés ne saurait être compensée par le seizième rang de M. Delors ou le vingtième rang de M. Dreyfus dans la hiérarchie gouvernementale* » a estimé M. Blanc.

● *L'Union pour la démocratie française* a publié la déclaration suivante : « *Plus d'un électeur socialiste doit aujourd'hui se sentir cocu. Ils étaient nombreux en effet ces Français qui ont raisonnablement cru que voter socialiste ces deux derniers dimanches était le meilleur moyen d'écarter les communistes du pouvoir. Le régime de partis est ressuscité. Jamais, depuis 1958, on avait revu cela : deux délégations de partis discutant de la composition du gouvernement de la République négociant les portefeuilles ministériels, comme on négocie sur un marché. Le P.C. était prêt à tout, à se taire, à se coucher, à se renier pour arriver à ses fins, c'est-à-dire participer au pouvoir.* »

Dans la presse parisienne

COMBAT SOCIALISTE : fin de l'ostracisme.

« *Cette union est nécessaire. Parce qu'elle est voulue par les travailleurs, et les scrutins qui se sont succédé en ont apporté une nouvelle preuve. Parce que le changement profond de notre société, attendu par des millions de Français, exige, pour réussir, d'être mené par l'ensemble des masses populaires et de leurs organisations. Parce que, après trente-quatre années d'ostracisme, il est temps de réintégrer dans la vie nationale les millions d'hommes et de femmes qui font confiance au parti communiste et qui lui apportent leurs suffrages.*

» *L'accord du 23 juin est un événement considérable. Le suffrage populaire a librement réparti les responsabilités entre les diverses formations. Il a choisi, parmi plusieurs politiques proposées, celle qu'il préférait. La gauche est maintenant réunie pour opérer le redressement de notre pays et mettre en œuvre le changement.* »

(CLAUDE GAULT.)

LE FIGARO : arrière-pensées.

« (...) *Volonté politique donc de la part de M. Mitterrand que d'associer le P.C. à l'action gouvernementale. Dans l'espoir peut-être d'avoir un répit sur le plan social. Plus sûrement encore dans l'intention de bien marquer que le parti socialiste et lui-même n'avaient jamais failli à l'esprit unitaire et que la rupture de 1977 était bel et bien le fait du seul P.C.* (...) *Sous des formes différentes, il s'agit donc d'une poursuite de la lutte d'influence que se livrent les deux partis. Car, si en proposant au P.C. de participer au gouvernement, le parti socialiste a des arrière-pensées, on peut bien supposer qu'en l'acceptant le P.C. en a tout autant. Les plates-formes que représentent les quatre ministères qui lui ont été attribués permettent au parti communiste de placer des gens à lui dans des secteurs d'influence (les transports, la santé, la formation permanente et la fonction publique), qui lui donnent les moyens de « tenir » un très grand nombre de personnels de l'Etat. Mais surtout cette participation lui fournit l'occasion, en quelque sorte, de tirer parti de sa double défaite dans les élections présidentielle et législatives et donc de surmonter la perte de prestige qui en résultait.* (...) »

(PIERRE THIBON.)

LE MATIN : Canossa.

« (...) *L'accord entre le P.C.F. et le P.S. intervenu dans la nuit de lundi à mardi ne laisse pas d'être troublant. Comment se peut-il que les dirigeants communistes aient renoncé à tout ce qui faisait, voilà seulement quarante-huit heures, la spécificité même de leur idéologie et les fondements de leurs liens avec l'U.R.S.S. ? Ils viennent non pas de négocier un compromis — comme celui qui caractérisa le programme commun, — mais d'entériner un alignement sur les thèses socialistes, perdant du même coup leur identité. Les amis de Georges Marchais le savent, qui ne peuvent retrouver une once de marxisme-léninisme ni dans les résultats des discussions d'hier ni dans les engagements pris par François Mitterrand tout au long de sa campagne présidentielle. Pourquoi, dès lors, les responsables du P.C.F. sont-ils allés à Canossa ? Ce fut plus douloureux qu'il n'y paraît, si l'on considère que la réunion anormalement longue du comité central d'hier est le signe d'un profond malaise interne. Les tenants d'une participation l'ont finalement emporté. Pourtant, le virage en épingle à cheveu imposé au P.C.F. par le surprenant succès électoral du P.S. et du chef de l'Etat préfigure probablement le début d'une révision de la ligne de ce parti. Une révision déchirante qui ne se fera pas sans un sérieux remue-ménage au sommet. Va-t-on assister à une remise en question de l'éthique communiste, à un aggiornamento ? Ici, plus qu'en aucun autre domaine, il convient d'attendre pour voir.* »

LA LETTRE DE LA NATION : marxisme-léninisme.

« (...) *Si la participation communiste devait amener « le socialisme, idée qui a fait son chemin », à le poursuivre un peu plus dans la zone rouge, les Etats arabes modérés, et, au premier rang, ceux du Golfe, n'hésiteront pas à nous faire payer la facture du frisson socialiste du 10 mai en augmentant par exemple, le prix des « nourritures terrestres » de l'Occidental moyen, le pétrole.*

» *Les capitales étrangères ne se feront donc certainement pas beaucoup d'illusions sur ce projet d'accord de gouvernement. Indépendamment du risque de déstabilisation intérieure vers une plus grande radicalisation du « changement » annoncé le 10 mai, la grande majorité des partenaires de la France, alliés ou non, sait, par l'Histoire ce qu'il en a coûté en surprises plus ou moins divines, chaque fois que dans ces « amitiés particulières » entre le pouvoir et le P.C. les communistes ont donné la note. Cette note, nous la connaissons et quelles que furent les partitions jouées en public, elle n'a jamais changé et ne changera pas. C'est celle du marxisme-léninisme, avec sa conception globale des rapports entre Etats, le cœur balançant toujours du côté d'où souffle le prétendu vent de l'histoire, mouvement « irréversible » vers le communisme.* »

(DOMINIQUE CARBONNIER.)

LES ECHOS : l'achat d'une certaine paix sociale.

« (...) *Rappelons à ce propos que les socialistes ont plusieurs fois essayé de prendre pied dans les entreprises sans jamais y parvenir. François Mitterrand est-il allé trop loin ? Sur l'instant, en tout cas, il gagne son pari. L'achat d'une certaine paix sociale. A terme, il compte sur un changement de la nature du parti communiste.*

Ce qui suppose l'arrêt de tout lien plus ou moins institutionnel avec Moscou et l'abandon de la collectivisation maximale des moyens de production.

Sur ce plan, l'accord P.S.-P.C. ne peut être qu'apparence, sauf disparition du communisme en France. Seule, l'Histoire dira si les ministres communistes resteront longtemps au gouvernement ; en tout cas plus longtemps qu'en 1946. Mais le P.C. n'est pas le seul à payer le prix fort.

Seul pays de l'alliance atlantique à avoir des communistes au gouvernement, la France aura du mal à gagner la confiance de ses grands alliés occidentaux. (...) »

هكذا من الاصل

Les réactions à l'étranger

Les alliés occidentaux de Paris insistent sur l'ampleur des engagements communistes

La participation des communistes au gouvernement français était attendue et le ton général des réactions occidentales est donné par le chancelier Schmidt, qui se refuse à « dramatiser ».

● A L'OTAN, où l'on se refuse à toute réaction officielle, on se contente de souligner officieusement que les communistes se sont engagés à être solidaires des options du président Mitterrand, notamment en ce qui concerne les principaux problèmes de politique étrangère.

● DANS LES MILIEUX COMMUNAUTAIRES, on fait remarquer que la nomination de quatre ministres communistes, notamment aux transports et à la santé, amènera, pour la première fois depuis la création de la Communauté européenne, la présence de communistes aux divers conseils ministériels.

● LE « NEW YORK TIMES » écrit que « le souci de Washington et des autres capitales de l'OTAN, à propos de la participation communiste au gouvernement français, est légitime » et « que le précédent peut être dommageable pour l'Italie, la Grèce, l'Espagne et le Portugal ». Mais, poursuit le journal, « jusqu'ici, le régime de M. Mitterrand permet un renforcement de la démocratie et une diminution de l'influence communiste. Si ces tendances se renforcent, elles peuvent être des valeurs durables pour toute la communauté occidentale ».

Dans son éditorial du 23 juin, le « Wall Street Journal » écrit : « Les amis de la France pourraient trouver quelque consolation, et c'est mon cas, dans la ferme position antisoviétique de M. Mitterrand et dans son désir de principe de ne pas vendre Israël pour du pétrole arabe. Mais nous doutons qu'une économie alourdie par l'augmentation des salaires les plus bas, des impôts sur le revenu, les subventions aux industries en difficulté et la réduction du travail hebdomadaire puisse permettre de tenir les promesses d'une politique militaire et financière musclée. Nous pensons qu'il est difficile de croire que M. Mitterrand puisse persévérer dans sa politique étrangère, à moins qu'il n'aille au-delà des traditionnelles panacées socialistes et mette au point une politique économique mieux adaptée aux problèmes modernes et à la réalité moderne. »

● A LONDRES, le porte-parole du Foreign Office a déclaré que le gouvernement britannique « espérait poursuivre ses bonnes relations » avec les autorités françaises et qu'il n'avait « aucun doute » à ce sujet. Dans la presse, le « Guardian » (libéral) écrit que « les communistes ont fait toutes les concessions ». Pour le « Financial Times » (quotidien économique), « le comité central du P.C.F. a trouvé dure à avaler une déclaration politique commune qui est essentiellement un catalogue des politiques du parti socialiste ». Le « Daily Express » (nationaliste) titre « Mitterrand fait venir les rouges », tandis que le « Daily Mirror » (travailliste) explique « pourquoi Mitterrand risque le rouge ».

● A MOSCOU, l'agence Tass a annoncé tôt, ce mercredi, sans commentaire, la formation du nouveau gouvernement Mauroy, précisant cependant que « des représentants des partis socialiste et communiste, de même que du Mouvement des radicaux de gauche » en font partie. Tass ajoute que la majorité des ministres du premier cabinet Mauroy ont conservé leur poste. L'agence donne également les noms et les postes des quatre ministres communistes, en précisant la fonction de M. Fiterman au sein du P.C.F.

ROME : « Les prises de position du P.C.F. facilitent les rapports avec le P.C.I. »

nous déclare M. Giancarlo Pajetta

De notre correspondant

Rome. — *« L'entrée de quatre ministres communistes dans le gouvernement de Pierre Mauroy est un acte important, dont les conséquences vont bien au-delà des frontières de la France »*, a déclaré au *Monde* M. Giancarlo Pajetta, membre du bureau politique et de la direction, responsable des relations internationales du parti communiste italien.

Commentant la déclaration commune P.C.-P.S., il a estimé que, précédé par son propre électorat, le P.C.F. a dû retourner à une politique unitaire et à des positions en politique internationale qui le rapprochent à nouveau de celles du P.C.I., notamment sur l'Europe, la détente et l'Afghanistan. *« Nous avons cherché à maintenir de bons rapports entre les deux partis*, a affirmé M. Pajetta, *même quand étaient apparues des divergences qui n'étaient pas négligeables. Nous nous réjouissons aujourd'hui de ces prises de position qui faciliteront nos rapports. »*

Le plus important parti communiste de l'Europe occidentale (30,4 % des voix aux élections législatives de 1979) avait soutenu entre juillet 1976 et janvier 1979, dans le cadre d'une majorité parlementaire d'union nationale, deux gouvernements présidés par M. Andreotti, dans lesquels il n'était pas représenté. Il est d'autant plus sensible à l'événement que, depuis un an, il développe une stratégie d'« *alternative démocratique au pouvoir démocrate-chrétien* ». Face au parti socialiste italien qui, avec les résultats des élections administratives partielles des 21 et 22 juin, représente désormais autour de 14 % des suffrages, le P.C.I. insiste spécialement sur le caractère unitaire de la victoire socialiste en France et de la politique suivie par M. Mitterrand.

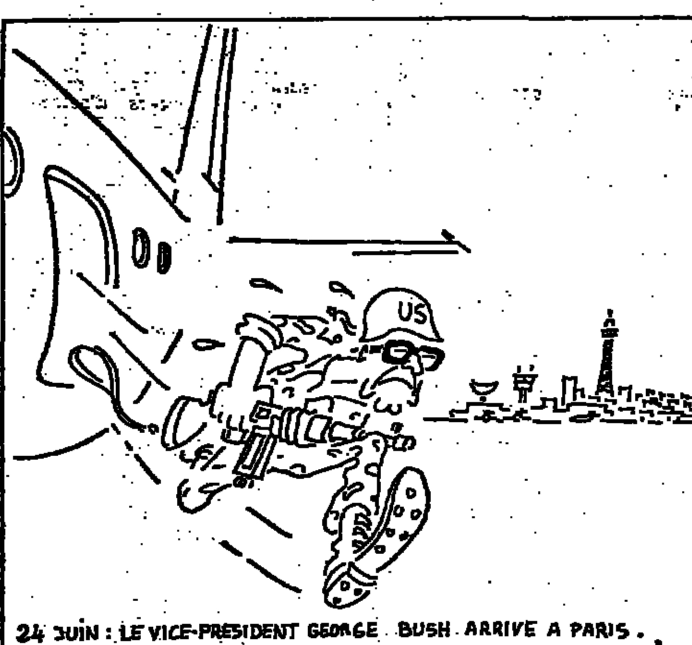
Les quatre portefeuilles donnés aux communistes français *« sont une conséquence naturelle de l'accord politique électoral et du programme décidé le 23 juin »*, a affirmé M. Pajetta, qui ajoute : *« Les résultats électoraux ont montré que les Français ont voté largement pour les socialistes, des socialistes dont on disait — sans qu'ils le nient — qu'ils feraient une alliance de gouvernement avec les communistes. »* Le dirigeant du P.C.I. a aussi tenu à souligner : *« Tous les élus socialistes, sauf ceux du premier tour, l'ont été aussi grâce aux voix communistes. Aucun élu socialiste ne peut ignorer qu'il représente toute la gauche ; aucun élu communiste du deuxième tour ne peut l'oublier aussi. »*

M. Pajetta a affirmé également que *« le document signé en commun par le P.S. et le P.C.F. est essentiel, tout autant que le partage des ministères »*. Sans nier que le parti de M. Marchais s'est rangé, notamment en politique étrangère, sur les thèses socialistes, il souligne : *« Ces positions étaient celles de M. Mitterrand qui, pour affirmer cette politique unitaire, a dû, avant la campagne électorale, mener bataille dans son propre parti, notamment contre Michel Rocard. »* Il a ajouté : *« Je suis heureux que Georges Marchais ait cité, pour démontrer la possibilité et la nécessité de la présence de ministres communistes, les propres paroles employées pendant la campagne par M. Mitterrand, disant que les communistes sont des Français à part entière, qui ne doivent pas seulement compter pour travailler et pour combattre. »*

L'entrée des communistes français au gouvernement aura-t-elle des conséquences sur la situation politique italienne ? *« Il ne s'agit pas d'un effet mécanique*, a répondu M. Pajetta ; *mais il sera plus difficile de refuser de faire des expériences de gouvernement local, régional ou autres en commun pour des motifs idéologiques ou par peur des canonnières ou des missiles de l'OTAN et, dans un pays comme la France, qui a une certaine importance dans l'Europe occidentale et l'alliance atlantique, cet a priori idéologique est dépassé. Tout aussi important est ce fait qu'un pays de l'Europe occidentale a montré qu'il n'avait pas à demander l'accord préalable des Américains pour la composition de son gouvernement. »*

Quoique reléguée un peu au second plan par les commentaires sur les élections administratives partielles des 21 et 22 juin, la nouvelle de l'entrée des ministres communistes dans le cabinet de M. Mauroy est en première page, ce 24 juin, de tous les quotidiens de la péninsule. Le *Corriere della Sera* en fait même son titre principal. Tous les journaux insistent particulièrement sur la volte-face en politique étrangère du P.C.F. *La Repubblica* (gauche) titre : *« Marchais a capitulé sur le programme »* ; *Il Giornale* (droite libérale) affirme : *« Les communistes renoncent à tous leurs principes pour quatre maroquins dans le gouvernement de M. Mauroy »*.

MARC SEMO.



24 JUIN : LE VICE-PRESIDENT GEORGE BUSH ARRIVE A PARIS.

(Dessin de KONK.)

BONN : M. Schmidt ne veut pas « dramatiser les choses »

De notre correspondant

Bonn. — Interrogé sur les conséquences possibles de la participation communiste au nouveau gouvernement Mauroy, le chancelier Schmidt a indiqué mardi 23 juin qu'à son avis il conviendrait de *« ne pas dramatiser les choses »*. Le chancelier parlait à un dîner des correspondants étrangers dans la République fédérale.

En ce qui concerne les rapports franco-allemands, dont M. Schmidt a souligné l'importance décisive, le chef du gouvernement de Bonn estime que le nouvel équilibre politique à Paris *« ne changera pratiquement rien »*. En revanche, il se pourrait bien selon lui que l'accord entre le parti socialiste français et le P.C.F. trouve *« des échos intéressants »* en Italie et au Kremlin. Le chancelier attache, en effet, une grande signification aux prises de position du parti de M. Marchais sur l'Afghanistan, la Pologne et les fusées soviétiques SS-20.

La Communauté européenne elle non plus ne saurait être affectée par la présence de ministres communistes à Paris. Faisant allusion aux cas du Portugal et de l'Islande, le chancelier a rappelé qu'il y a déjà eu au sein de l'OTAN des gouvernements à participation communiste. Il ne faudrait donc pas considérer ce phénomène comme une *« maladie contagieuse »*. Au surplus, M. Mitterrand aurait indiqué lui-même qu'il ne se serait pas résolu à faire entrer des ministres communistes dans le gouvernement si cela avait dépendu des voix communistes à l'Assemblée nationale.

Auparavant le chancelier avait évoqué les échanges qu'il a eus avec le nouveau président français lorsque, revenant des Etats-Unis, il s'est arrêté à Paris. *« Il est très bon »* a-t-il ajouté *« que M. Mitterrand et M. Mauroy viennent bientôt à Bonn pour les traditionnelles conversations franco-allemandes. »* Une telle rencontre sera particulièrement utile, selon lui, à la veille de la grande conférence des pays industrialisés à Ottawa et avant le sommet prévu au Mexique pour la relance du dialogue Nord-Sud.

A cet égard, M. Schmidt a, de façon un peu inattendue, mis en garde ceux qui attendraient des résultats spectaculaires de la conférence d'Ottawa. Ce sommet occidental ne pourrait pas *« promettre plus que les précédents »*. Ceux-ci, a-t-il souligné, n'ont pas créé un *« ordre économique mondial »* ni même établi un système monétaire. Cela ne diminuerait en rien l'importance d'une rencontre qui devrait permettre encore une fois d'éviter pendant les douze mois à venir de dangereuses guerres commerciales et financières entre les principaux pays du monde.

Quant à la situation mondiale, M. Schmidt estime toujours que, en dépit des revers, il importe de *« continuer le dialogue »* entre l'Est et l'Ouest. D'une part, les Soviétiques comme les Américains auraient — à son avis — le plus grand intérêt à engager une négociation sur les euromissiles ; d'autre part M. Brejnev comme le président Reagan auraient exprimé au chancelier leur ferme intention de s'engager sur cette voie. Or, M. Schmidt *« ne met en doute ni la parole de l'un ni celle de l'autre »*. Il se dit convaincu que les négociations sur les euromissiles seront amorcées avant la fin de l'année, en dépit de ce que peuvent dire ici ou là *« les gens de quatrième ou de cinquième ordre »*.

JEAN WETZ.

La participation des P.C. aux gouvernements en Europe non communiste depuis la seconde guerre mondiale

Depuis la seconde guerre mondiale, en dehors du cas français, les communistes ont participé aux gouvernements ou aux organes exécutifs des Etats suivants en Europe occidentale :

● ALLEMAGNE FEDERALE. — A la suite des premières élections aux Parlements d'Etat, en avril-mai 1947, qui donnèrent 9,4 % des voix aux communistes, ceux-ci ont participé aux organes administratifs jusqu'en mars 1948, époque à laquelle les trois zones d'occupation occidentales furent réunies en une seule entité.

● AUTRICHE. — Un communiste a été ministre de l'intérieur dans le gouvernement provisoire installé par l'occupant russe en 1945. Après les élections de novembre 1945, le P.C. a détenu le ministère de l'énergie jusqu'en novembre 1947.

● BELGIQUE. — Les communistes ont eu deux, puis quatre portefeuilles (ravitaillement, santé publique, reconstruction, travaux publics) dans les deux cabinets Van Acker, entre le 13 février 1945 et le 4 août 1946, puis dans le cabinet Huysmans. Ils ont démissionné le 17 mars 1947, prenant pour prétexte le refus d'approuver la hausse du prix du charbon.

● DANEMARK. — Un ministre communiste a siégé au premier gouvernement de la libération, jusqu'en octobre 1945.

● FINLANDE. — Les représentants du P.C. ont appartenu à sept gouvernements depuis la guerre. Ils détiennent actuellement les portefeuilles de l'éducation et de l'emploi dans le cabinet Köivisto. Cette coopération à une politique social-démocrate a toujours été l'une des causes majeures de la division interne du P.C., dont une minorité puissante rejette catégoriquement toute politique de « compromis historique ». Mais l'unité, très sérieusement menacée, s'est refaite au congrès de mai 1981.

● ISLANDE. — Fondé en 1930, le P.C. a fusionné, en 1968, avec des sociaux-démocrates de gauche au sein de l'Alliance du peuple, qui a participé aux gouvernements de centre gauche entre 1971 et 1974, et y participe à nouveau depuis 1978.

● ITALIE. — Le P.C.I. a été présent dans le gouvernement royal du maréchal Badoglio, le 22 avril 1944, après le retour d'U.R.S.S. de M. Togliatti, son secrétaire général. Il a participé également aux cabinets Parri et De Gasperi, dans la période de création de la république. En juin 1947, à la suite de la détérioration des relations entre les Etats-Unis et l'Union soviétique, M. De Gasperi exclut communistes et socialistes de sa majorité.

Cependant, depuis la mise en œuvre des pouvoirs régionaux, en 1970, plusieurs gouvernements de région sont aux mains des communistes, soit exclusivement, soit en alliance avec les socialistes (Piémont, Emilie-Romagne, Toscane, Ombrie, Ligurie).

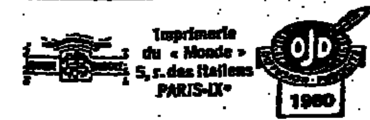
● LUXEMBOURG. — Un ministre communiste a figuré dans le cabinet Dupont, de 1945 jusqu'en mars 1947.

● NORVEGE. — Le P.C. a participé au gouvernement de mai à septembre 1945.

● PORTUGAL. — Le P.C portugais a participé aux six gouvernements provisoires, du 15 mai 1974 au 25 juillet 1976. Il a été absent des cabinets constitutionnels qui ont suivi depuis lors.

● SAINT-MARIN. — Depuis les élections législatives de mai 1978, une coalition communistes-socialistes, disposant de la majorité absolue, soutient l'exécutif. L'un des deux capitaines régents, élus pour six mois, est communiste.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.
Claude Julien.



Commission paritaire n° 57437.

POLITIQUE

L'action gouvernementale

Quelques modifications dans le domaine économique et social

Le second gouvernement Mauroy, s'il ne remet pas en cause le découpage des grands ministères économiques et sociaux, n'en comporte pas moins quelques nouveautés significatives des préoccupations immédiates.

Pour la première fois, les consommateurs auront un ministre. De janvier 1976 à avril 1978, la France, après le Canada et la Grande-Bretagne, avait compté dans son gouvernement un secrétaire d'Etat à la consommation, rattaché au ministre de l'économie et des finances. Mme Scrivener, qui avait pris cette charge éphémère, n'avait jamais disposé des moyens humains et financiers nécessaires au fonctionnement d'un vrai ministère. Or, les consommateurs doivent avoir un rôle essentiel dans la maîtrise des prix. Mme Lalumière va donc devoir organiser l'information des consommateurs et de leurs associations pour qu'ils réagissent contre les marges et indexations abusives, accroître les moyens mis à leur disposition, contrôler l'objectivité de l'information sur les produits, bref, établir un véritable pouvoir des consommateurs.

Un secrétaire d'Etat, M. Le Garrec, est d'autre part chargé de l'extension du secteur public, qui prévoit, selon les engagements pris par M. Mitterrand au cours de la campagne électorale, la nationalisation de onze groupes industriels, du crédit et des assurances. Alors qu'une mission sur *« l'extension et la démocratisation du secteur public »* avait été confiée par le ministre de l'industrie à un haut fonctionnaire, M. Piette, le secrétariat d'Etat est rattaché directement au premier ministre. M. Pierre Mauroy aura donc la haute main sur ces nationalisations.

Autre nouveauté, la nomination d'un ministre de l'énergie, M. Edmond Hervé, à la place d'un secrétaire d'Etat. Depuis la première crise pétrolière, on envisageait la création d'un tel poste dans un domaine qui relevait du ministre de l'industrie. D'une manière générale, seuls les pays qui produisent substantiellement de l'énergie se sont dotés d'une telle structure moins nécessaire lorsqu'il s'agit d'importer largement de l'énergie. La création de ce poste de ministre délégué auprès du ministre de l'industrie, correspond bien à la volonté de relancer, autant que faire se peut, la production nationale.

La réapparition, enfin, après une courte éclipse, d'un secrétariat d'Etat à l'immigration, rattaché à la solidarité nationale, marque apparemment la volonté du pouvoir de répondre à l'attente des organisations de défense des travailleurs étrangers. La suspension des expulsions, l'arrêt de celles décidées à l'encontre des jeunes étrangers nés en France, l'annonce d'une concertation avec les organismes politiques et syndicaux concernés — premières mesures du gouvernement de M. Mauroy, — marquent l'évolution d'une action qui devrait aboutir à la reconnaissance aux immigrés, de l'égalité des droits avec les nationaux.

Assemblée nationale

LES DÉPUTÉS U.D.F. CONSTITUENT UN GROUPE UNIQUE

Les soixante-quatre députés U.D.F. ont décidé, mardi 23 juin, à l'unanimité, de constituer un groupe parlementaire unique à l'Assemblée nationale, maintenant ainsi la structure existant sous la précédente législature. Reunis au Palais-Bourbon, ils ont affirmé que leur groupe entend se situer *« au centre de la vie politique française »*.

Les vingt-trois élus qui se réclament du Centre des démocrates-sociaux (*le Monde* du 24 juin) étaient partagés entre partisans de la constitution d'un groupe unique et partisans d'un groupe centriste autonome. Les seconds, conduits notamment par M. Bernard Stasi, président délégué du C.D.S. et député de la Marne, se sont finalement rangés à l'avis des premiers, soutenus par M. Jean Lecanuet, président du C.D.S., et Pierre Méhaignerie ancien ministre, député d'Ille-et-Vilaine. La constitution d'un groupe autonome semblait difficile dans la mesure où, selon le règlement de l'Assemblée nationale, il faut rassembler trente députés pour y parvenir.

En menaçant de reprendre leur liberté, les centristes ont tenté de peser sur la désignation du président du groupe U.D.F., poste qu'ils revendiquent. Le président sera élu le mercredi 1er juillet.

● *M. Michel Pinton*, délégué général de l'U.D.F., invité mardi 23 juin de l'Association de la presse étrangère, a indiqué que l'U.D.F. *« ne cherche pas à avoir de liens organiques avec Valéry Giscard d'Estaing »*, celui-ci demeurant *« sa référence et son point de ralliement »*. Estimant que l'ancien président de la République *« ne pouvait que, le moment venu, prendre des positions nationales et non pas partisanes »*, M. Pinton n'a pas exclu qu'un conseil national de l'U.D.F. se prononce sur un changement de nom du mouvement.

Dans la Nièvre

M. BERRIER (P.S.) EST ÉLU PRÉSIDENT DU CONSEIL GÉNÉRAL

(De notre correspondant.)

Nevers. — M. Noël Berrier, P.S., sénateur, a été élu, mardi 23 juin, par vingt-cinq voix et trois bulletins blancs sur vingt-huit votants, président du conseil général de la Nièvre. Il succède à M. François Mitterrand qui présidait l'assemblée départementale depuis 1964.

[Né le 24 décembre 1914 à Avallon (Yonne), M. Noël Berrier s'installa, en 1941, comme médecin à Dormely (Nièvre), puis, l'année suivante à Corbigny. Après avoir activement participé à la Résistance, M. Berrier entre au conseil municipal de Corbigny en 1953, où il exerce les fonctions de premier adjoint jusqu'en 1977, date à laquelle il est élu maire. Conseiller général depuis 1967, il succède au Sénat, le 30 décembre 1975, à Fernand Dussert, décédé, dont il était le suppléant. M. Berrier est premier vice-président du conseil général de la Nièvre depuis 1973, et du conseil régional de Bourgogne depuis 1979.]

● *M. André Forens*, député sortant (U.N.M.-R.P.R.), battu dimanche 20 juin par M. Pierre Métais (P.S.), dans la deuxième circonscription de Vendée, a présenté mardi, au préfet de la Vendée, sa démission de maire de la ville de Fontenay-le-Comte, où il avait été élu pour la première fois en 1965. Il reste cependant conseiller municipal et a décidé de garder, du moins pour quelque temps encore, son mandat de conseiller général de la Vendée.

Mme Questiaux veut « prendre le contre-pied » de la politique précédente pour l'immigration

Non plus ministre d'Etat, mais ministre tout de même de la solidarité nationale, Mme Questiaux est également chargée des problèmes des travailleurs immigrés, dont le secrétariat d'Etat lui est rattaché.

Or, c'est un véritable tournant dans la politique de la France à l'égard de l'immigration que vient d'annoncer Mme Nicole Questiaux. A l'issue de l'assemblée générale du Service social d'aide aux émigrants (1), elle a dénoncé en termes très vifs les méthodes des précédents gouvernements pour les travailleurs étrangers.

Rappelant la *« précarité »* de la condition de l'immigré, notamment *« face au racisme et aux discriminations »*, Mme Questiaux a déclaré que, ces dernières années, la politique *« de circulaires souvent illégales, de projets de loi souvent hâtivement préparés, de déclarations parfois brutales et d'instructions non publiées incitait à l'arbitraire »*. Une politique *« qui fut d'ailleurs souvent inefficace et qui a aggravé, dans bien des cas, la situation des immigrés sans apporter de véritables solutions aux problèmes »*. Mme Questiaux a poursuivi : *« Nous voulons donc prendre le contre-pied de cette orientation. Et la politique que nous voulons mener reposera d'abord sur le respect, le respect de tous, le respect de tous les Français, de tous les immigrés, de leurs droits et de leur dignité. Un mot caractérisera notre démarche, mot que l'on retrouve dans l'intitulé même du ministère dont j'ai la charge : c'est celui de solidarité. »*

Devant le phénomène de sédentarisation des familles étrangères, Mme Questiaux estime que *« l'action en direction des femmes et des jeunes doit passer à un stade plus avancé »* et que *« la collaboration entre l'Etat, le secteur associatif et les collectivités locales est tout à fait primordiale »*.

Mais rien ne pourra être fait à ce niveau sans une reconnaissance, dans les textes et dans les faits, des droits et de la dignité des immigrés. *« Respecter cette dignité, cela veut dire égalité des droits et droit à la différence, à l'identité. Ceci exclut la politique d'assistance. Si le gouvernement actuel n'ignore pas la réalité et les difficultés économiques, la lutte contre le chômage ne passe pas par le renvoi des immigrés mais par un effort solidaire pour le droit à l'emploi pour tous : nous progresserons tous ensemble ou nous ne progresserons pas. L'immigration, parce qu'elle n'a pas toujours, presque jamais même, résulté d'un libre choix des intéressés qui fréquemment y ont été contraints, est souvent pour eux une déchirure. Il n'est pas question pour nous de tolérer que celui qui est venu résider en France soit contraint à une deuxième déchirure, à une deuxième émigration. Le retour ne devrait être que l'exercice d'un choix, d'un droit et non pas le résultat d'une insistante pression. Je voudrais donc que soit absolument rassurée chaque communauté. »*

« Comment notre solidarité avec les peuples du tiers-monde, a ajouté Mme Questiaux, *pourrait-elle ne pas se traduire par la solidarité avec ceux qui nous ont fait l'honneur de vivre chez nous et dont la présence peut, dans bien des cas, être la conséquence de la domination d'une partie du monde par l'autre ? »*

Le ministre de la solidarité pense que l'on va pouvoir très vite *« élargir les catégories de la population auxquelles la situation de l'emploi n'est pas opposable pour la délivrance d'un titre de travail »*. Elle a précisé : *« Nous arriverons, dans un délai raisonnable, à un débat général au Parlement et au vote d'une loi qui offrirait un support légal à la politique que nous voulons mener. »*

Enfin, Mme Questiaux a insisté sur le fait que les immigrés *« ne sont pas cause des difficultés rencontrées, mais révélateurs des problèmes de la société française même, problèmes qui appellent des mesures globales »*, l'effort prioritaire devant porter sur le logement social et sur l'école, *« une école qui soit réductrice des inégalité »*. Ces problèmes ne se résoudront pas du jour au lendemain : *« Mais, dès maintenant,* a conclu Mme Questiaux, *nous avancerons pas à pas. C'est cette volonté politique nouvelle qui éclairera notre chemin. »*

(1) Cet organisme — où Mme Questiaux a longtemps milité — est la branche française du Service social international. Association reconnue d'utilité publique, le S.S.A.E. met au service des migrants et des réfugiés un réseau d'aides et de conseils. Son siège est situé 72, rue Regnault, à Paris-13e. Tél. 584-15-25.

L'ingénieur général Marc Cauchie remplace M. Gérard Hibon à la direction des affaires internationales de l'armement.

Lire page 30 l'article de JACQUES ISNARD.

Hausse des tarifs, équilibre des sociétés nationales : dossiers urgents pour le nouveau ministre des transports.

Lire page 39 l'article de JAMES SARAZIN.

Recherche et technologie : un démarrage laborieux

En 1974, lors de la nomination du gouvernement de M. Jacques Chirac, la recherche avait été oubliée. Nul ministre ne l'avait dans ses attributions. Il fallut trois semaines pour que M. d'Ornano, ministre de l'industrie, devienne ministre de l'industrie et de la recherche. Il fit peu d'usage de ce second titre et une politique de la recherche n'apparut qu'en fin de septennat, avec les nominations de MM. Jacques Sourdille et, surtout, Pierre Aigrain, à un poste de secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, chargé de la recherche.

Changement complet lors de la nomination du premier gouvernement de M. Pierre Mauroy. La recherche et la technologie ont un ministre à part entière, et même un ministre d'Etat en la personne de M. Jean-Pierre Chevènement. Changement complet... mais sans effet immédiat.

Un ministre ne peut guère agir tant que le décret définissant ses attributions n'est pas publié. Surtout pour la recherche, les organismes dont c'est l'activité ne pouvant être entièrement déconnectés des ministères qui gèrent leur secteur aval. M. Aigrain ne gérait rien et se contentait de coordonner. M. Chevènement a demandé — et finalement obtenu — la tutelle de tous les organismes de recherche. Il est à noter que son prédécesseur et lui-même sont d'accord sur un point, c'est qu'il n'y a pas de demi-mesure possible : le membre du gouvernement chargé de la recherche doit avoir toutes les tutelles, ou n'en avoir aucune.

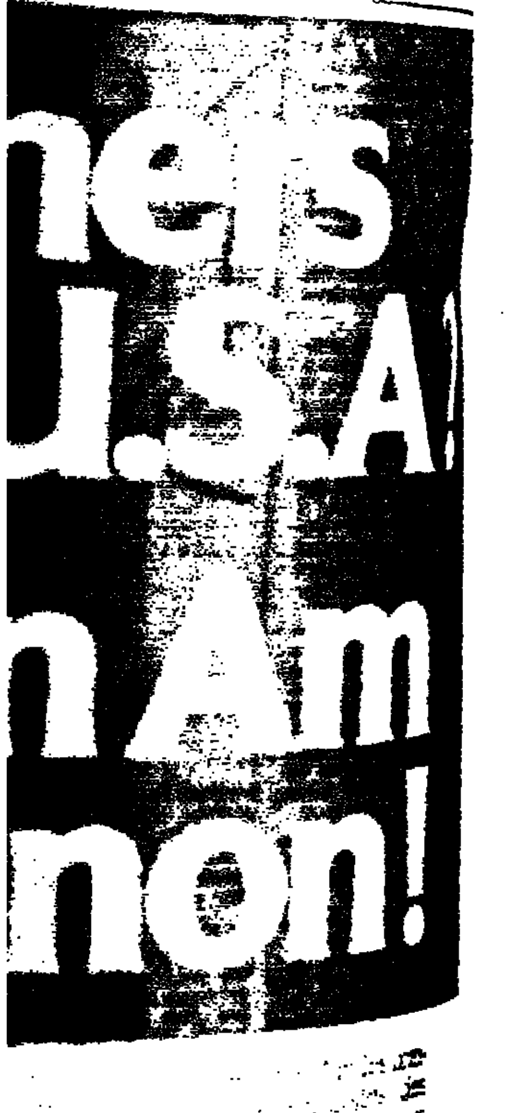
Mais ces pouvoirs étendus ne faisaient pas l'affaire d'autres ministres, à commencer par M. Pierre Joxe, alors ministre de l'industrie — dont il faut d'ailleurs reconnaître que l'organisation du gouvernement lui laissait peu de place, et dont le départ n'est donc pas une surprise. Du fait de son opposition, le décret définissant les attributions du ministre de la recherche et de la technologie ne put être discuté qu'au dernier conseil des ministres, entre les deux tours des élections législatives (*le Monde* du 19 juin), et n'aura jamais recueilli les signatures nécessaires à sa publication au *Journal officiel*. Et l'on eut le spectacle un peu étrange, lors du tir réussi d'Ariane, d'entendre successivement les directeurs de cabinet de MM. Joxe et Chevènement féliciter les équipes qui avaient contribué à ce succès.

Il serait très exagéré de dire que le mois qui vient de s'écouler a été perdu. Rapporteur du budget de la recherche à l'Assemblée nationale, M. Chevènement connaissait bien les aspects financiers de la recherche, beaucoup moins les autres. Il a pu les étudier, prendre contact avec les responsables, se faire une idée plus précise du domaine protéiforme dont il est chargé. Mais il ne faudrait pas que la nomination d'un nouveau gouvernement amène de nouveaux délais. Il y a des budgets à préparer, des arbitrages à rendre, des décisions à prendre. La recherche a un ministre, il est temps qu'il puisse définir et mettre en œuvre une politique.

MAURICE ARVONNY.







Les personnalités qui n'ont pas été élues

Parmi les personnalités qui n'ont pas été élues ou qui ont été battues le 21 juin, on relève les noms suivants :

● U.D.F

MM. Chinaud, U.N.M.-P.R., président du groupe U.D.F. de l'Ass. nat. (Paris, 25e) ; Bariani, U.N.M.-rad., président du parti radical (Paris, 30e) ; Poirier, U.N.M.-P.R., ancien porte-parole de l'Elysée (Val-de-Marne, 8e) ; Rossi, U.N.M.-rad., ancien ministre (Aisne, 5e) ; Péronnet, U.N.M.-rad., président d'honneur du parti radical (Allier, 4e) ; Icart, U.N.M.-P.R., ancien rapporteur général de la com. des finances de l'Ass. nat. (Alpes-Maritimes, 3e) ; Ladislas Poniatowski, U.N.M.-P.R. (Eure, 2e) ; Pontet, U.N.M.-P.R., coordonnateur de la campagne de M. Giscard d'Estaing (Eure, 3e) ; Blot, U.N.M.-C.D.S., ancien porte-parole adjoint de M. Giscard d'Estaing (Loir-et-Cher, 1re) ; Durafour, U.N.M.-rad., ancien président de la commission de la production et des échanges de l'Ass. nat. (Loire, 1re) ; Douffiagues, U.N.M.-P.R., ancien délégué général du P.R. (Loiret, 1re) ; Fourcade, U.N.M.-P.R., président des clubs Perspectives et Réalités (Lot-et-Garonne, 2e) ; Bassot, U.N.M.-P.R., ancien responsable des voyages présidentiels de M. Giscard d'Estaing (Orne, 3e) ; Beucler, U.N.M.-C.D.S., ancien secrét. d'Etat (Haute-Saône, 2e).

● R.P.R.

MM. Devaquet, U.N.M.-R.P.R., ancien secrétaire général du R.P.R. (Paris 9e) ; de La Malène, U.N.M.-R.P.R., premier adjoint au maire de Paris (Paris 16e) ; Sourdille, U.N.M.-R.P.R., ancien secrétaire d'Etat (Ardennes 3e) ; Maury-Laribière, U.N.M.-R.P.R., vice-président du C.N.P.F. (Charente 3e) ; Charbonnel, U.N.M.-R.P.R., ancien ministre (Corrèze 2e) ; Poujade, U.N.M.-R.P.R., ancien ministre (Côte-d'Or 2e) ; Guéna, U.N.M.-R.P.R., ancien ministre (Dordogne 1re) ; Guermeur, U.N.M.-R.P.R. (Finistère 7e) ; J.-Claude Servan-Schreiber, U.N.M.-R.P.R., membre du comité central du R.P.R. (Gard 1re) ; Aurillac, U.N.M.-R.P.R., chargé des problèmes de défense au R.P.R. (Indre 1re) ; Bord, U.N.M.-R.P.R., ancien ministre, membre du comité central du R.P.R. (Bas-Rhin 2e) ; Jarrot, U.N.M.-R.P.R., ancien ministre (Saône-et-Loire 4e) ; Rufenacht, U.N.M.-R.P.R., ancien secrétaire d'Etat (Seine-Maritime 6e) ; Rivièrez, U.N.M.-R.P.R., ancien vice-président de l'Assemblée nationale (Guyane 1re).

● P.C.

M. Vergès, P.C., Par. eur. (La Réunion 2e).

● C.N.I.P.

M. Malaud, U.N.M.-C.N.I.P., président du C.N.I.P. (Saône-et-Loire 1re).

N.D.L.R. : ne figurent pas dans cette liste les personnalités non élues ou battues au premier tour (le Monde du 20 juin), ni les anciens ministres du dernier gouvernement de M. Barre (le Monde du 23 juin).

L'évolution des voix entre le premier et le second tour dans les 332 circonscriptions en ballottage

PARTIS OU TENDANCES	SECOND TOUR		PREMIER TOUR	
	Inscrits : 25 730 576 Votants : 19 178 322 Abstentions : 6 552 254 (25,46 %) Suffrages exprimés : 18 665 922		Inscrits : 25 754 010 Votants : 18 015 492 Abstentions : 7 738 518 (30,05 %). Suffrages exprimés : 17 763 255	
	Voix	%	Voix	%
Extrême gauche	—	—	236 241	1,32
Parti communiste	1 303 920	6,98	3 239 201	18,23
Parti socialiste - Mouvement des radicaux de gauche	9 152 082	49,03	6 557 734	36,91
Divers gauche	139 460	0,74	162 013	0,91
U.N.M. - R.P.R.	4 184 323	22,41	3 529 881	19,87
U.N.M. - U.D.F.	3 427 101	18,36	3 021 732	17,01
U.N.M. - div.	371 004	1,98	326 565	1,83
Divers droite	88 032	0,47	393 744	2,21
Ecologistes	—	—	208 196	1,17
Divers	—	—	30 838	0,17
Extrême droite	—	—	57 310	0,32

Deux nouveaux élus

M. Roland BERNARD P.S. (Rhône, 12e circ.)

M. Roland Bernard est né le 11 octobre 1944 à Lyon (3e). Bachelier en philosophie (1962) à l'externat Sainte-Marie, il est licencié en sciences économiques, diplômé de l'Institut d'études politiques de Lyon et a obtenu un doctorat d'Etat en sciences économiques. Il est actuellement maître-assistant à l'université de Lyon-II. Sur le plan politique, M. Bernard n'a connu qu'un seul parti, le parti socialiste, qu'il a rejoint en 1971 au congrès d'Epinay. Il a très vite occupé d'importantes fonctions au sein de la fédération, d'abord trésorier, puis, de 1975 à 1979, premier secrétaire fédéral. Il a été élu conseiller général du canton d'Oullins en 1976. Un an plus tard, à la tête d'une liste d'union de la gauche, il devenait maire d'Oullins. M. Bernard appartient au courant majoritaire du P.S.

M. Georges COLIN P.S. (Marne, 1re circ.)

M. Georges Colin, né le 27 février 1931, est fils de cheminot. Elève de l'école normale de Nancy de 1947 à 1951, il est instituteur jusqu'en 1962 tout en étudiant à la faculté des lettres de Nancy, où il obtient en 1963 l'agrégation de géographie. Professeur à Toul, puis à Nancy, il est assistant, puis maître-assistant à la faculté des lettres de Reims, où il dirige l'institut de géographie depuis 1965. Enseignant et chercheur, M. Colin a publié plusieurs articles. Il a été, de 1975 à 1977, doyen de la faculté des lettres. M. Colin a milité, depuis 1961, au SNI, au SNE-Sup. et au parti socialiste.



POINTS DE VUE

Deux crises d'identité

par BERTRAND FESSARD DE FOUCAULT

CONTRAIREMENT aux socialistes qui se sont reconstitués dans et par l'opposition, et qui viennent de conquérir le pouvoir par les seules armes, les gaullistes ne se sont constitués à l'origine en parti que pour soutenir un pouvoir qui avait son point de départ davantage dans l'histoire et les circonstances que dans le suffrage universel, venant qu'après coup. Tant que de Gaulle fut là, stratégie et programme étaient par construction superflue : l'U.N.R.-U.D.T. puis l'U.D.R avaient pour seule mission de traduire au Parlement l'appui à de Gaulle dans le pays. Les conditions de la succession en 1969, puis l'opération des « 43 » et de M. Chirac en 1974 ont dispensé jusqu'à maintenant et malheureusement de toute interrogation d'identité, à tel point qu'il parut à beaucoup insolite que des gaullistes puissent être contre M. Giscard d'Estaing en 1981 (et avant). Gaullisme = pouvoir = Ve République ont été les équations de ce rassemblement qu'a réorganisé en vue de l'élection présidentielle. M. Chirac. L'un et l'autre ont perdu, les équations ne sont plus en faveur du R.P.R., et les objectifs ne peuvent plus être qu'à long terme.

∴

Ce serait s'identifier à la frange « giscardienne » qui les a rejoints par force que d'articuler pour les années à venir une légitime ambition de retour au pouvoir, en termes simplistes de critique, d'opposition et de mises en garde tous azimuts, d'autant que Cassandre ces temps-ci n'a pas toujours raison, loin de là. Ce serait au fond n'avoir rien à proposer aux électeurs de 1986 et de 1988 que le retour à un passé qui fut — surtout depuis 1974 — désastreux M Chirac et le R.P.R. doivent traverser le désert, à leur tour. De Gaulle lui-même y gagna peut-être, y mûrit et se libéra de bien des impasses qui l'eussent amoindri s'il avait eu à exercer le pouvoir dans les années 50. Des assises du gaullisme, sans précédent depuis le vivant du général, pourraient réunir dans la modestie militante les parcours les plus divers et les plus récents, qu'ils se soient reconnus en M. Chirac, en M. Giscard d'Estaing, en M Debré, en Mme Garaud ou en M. Mitterrand. Sans flonflons et chacun à un rang identique, on débattrait — et le temps ne manquerait pas — de quelques axes pour les vingt ans à venir : pas deux cents et quelque priorités, pas un catalogue, mais trois ou quatre pétitions « gaulliennes » actualisées, telles en politique extérieure que le retrait de l'alliance atlantique prolongeant notre dégagement de l'OTAN, la réorganisation des relations européennes sur des bases autres et plus réalistes aujourd'hui que celles du traité de Rome, telles que la décentralisation de l'économie pour vivifier la décentralisation administrative à l'ordre du jour socialiste. De la sorte, le R.P.R. ayant « laissé passer » les réformes sociales et économiques des deux ou trois prochaines années, que lui-même n'a pas su faire ou soutenir depuis 1969, sinon avant, se trouverait en situation de prolonger, d'infléchir la trajectoire en un septennat suivant l'actuel, et mariant donc les efforts de M. Mitterrand et de naguère le général de Gaulle. L'électorat qui, quittant l'ancienne majorité, a décidé de la nouvelle, y sera sensible quand l'heure des usures inévitables sera venue pour les vainqueurs de mai et de juin 1981 : l'inflexion, la nouvelle imagination, mais non la rupture.

∴

Aux communistes, le même débat de fond s'impose, mais dans un autre contexte. Le temps béni où ils furent électoralement presque toute la gauche en 1969 ne reviendra pas avant longtemps. L'unité s'est faite malgré eux, qui l'ont refusée depuis 1977 et jusqu'au milieu encore de la campagne présidentielle récente. Ils peuvent hésiter entre deux identités : la première est révolutionnaire, et les thèses socialistes, comme la stratégie aussi rassurante qu'impérieuse de M Mitterrand ont donné et donnent encore souvent raison à une critique maximaliste d'apparentement de fait avec la droite, ou au moins le centre ; la seconde serait réformiste, accompagnant un changement même assez modeste et acceptant le contexte français, l'idéologie dominante chez nous qui, quel que soit le parti au pouvoir, prêche davantage la gestion, l'adaptation, un matérialisme bon enfant que le bouleversement des structures capitalistes et spéculatives Mais, à la différence des gaullistes, les communistes ne sont pas isolés dans leur examen de conscience. D'abord, parce que leur électorat a décisivement contribué à la victoire de M. Mitterrand, et cela sur mot d'ordre (même si certains l'ont jugé contraint) des autorités du P.C. Ensuite, parce que l'avenir des communistes ne se définit pas par rapport au pouvoir en place, mais par rapport à des analyses et à des questions de fait sur la société française. Analyses et questions que le parti a suffisamment mises en valeur — ou qu'il ne lui a été guère donné de mettre en valeur, tant il était questionné sur les seules conjonctures d'alliances politiques ou syndicales.

∴

Que le nouveau pouvoir ne traite pas assez rigoureusement ces questions de fond · inflation et chômage, qui pèsent bien davantage dans les vies quotidiennes et les mentalités individuelles que celles de la nature du régime de la démocratie politique ou de l'alternance — et l'électorat communiste reviendra à une opposition résolue. Car l'identité communiste se retrouvera à proportion que les socialistes risqueront de perdre la leur dans la facilité de s'identifier au pouvoir, à la gestion du pays, identification qui rendit si émollient avec les années le grand dessein gaulliste. Alors, la victoire législative du P.S. de 1981, aussi imposante que celle de l'U.N.R. en 1962, aura peut-être consacré la mécanique et l'efficacité de la Ve République, mais elle aura surtout montré — ce qui est humain — qu'un homme, qu'un parti ne peuvent à eux seuls répondre de la France pendant plus de quelques années.

Conduire le changement

(Suite de la première page.)

Entre l'illusion de certains qui la croient plus large, et la résignation d'autres, qui l'estiment nulle, il y a place pour le réalisme qui sait jouer des moindres atouts, refuse la fatalité et transforme les aspirations légitimes des peuples en levier décisif du salut. Ainsi devons-nous cheminer entre un conservatisme souvent crispé, puis soudain résigné et qui tend à accréditer l'idée que rien n'est possible, d'une part, et, d'autre part, un progressisme utopique teinté de démagogie et qui laisse croire que tout serait possible.

La nature des problèmes posés à la France conjuguée avec la complexité de la société contemporaine exige le recours systématique au dialogue et à la concertation comme méthode de recherche et d'élaboration des solutions. Il n'est point de panacée, de solution toute faite, de remède absolu qui répondent aux exigences de notre temps Personne ne détient la vérité révélée : dans un temps où l'individualisme n'est plus de mise et doit s'effacer devant les exigences de la solidarité, on ne peut organiser et améliorer la société sans en appeler constamment à la prise de conscience, à la responsabilité, donc à la participation de tous. Au plan national, européen, mondial, à l'aube du vingt et unième siècle, le choix est simple : nous serons solidaires ou suicidaires.

Une longue patience est nécessaire pour entreprendre la recherche de ce consensus dans tous les domaines.

La politique contractuelle

Tel doit être notamment le sens de la politique contractuelle, expression de notre foi dans les êtres humains dès lors que l'on reconnaît leur dignité, qu'on leur parle le langage de la vérité et qu'on leur témoigne une volonté de justice et de respect d'eux-mêmes.

Ainsi, par cette concertation permanente que j'évoquais déjà il y a douze ans, toutes les situations qui peuvent opposer des catégories de citoyens devraient être examinées dans un climat tout à fait différent. La confiance pourrait naître entre les interlocuteurs et constituer le terrain le plus propice à la tolérance et à la compréhension mutuelles lors des négociations.

C'est dans cet esprit, et par ces méthodes que devraient être mises en œuvre les quatre grandes priorités économiques et sociales des années à venir, autour desquelles existent assurément un large consensus dans l'opinion publique, à savoir : la recherche d'une croissance nouvelle et saine, un effort spécifique pour l'emploi, une modernisation maîtrisée des structures et un renforcement des solidarités.

Ces quatre priorités sont étroitement dépendantes les unes des autres et constituent les éléments indissociables d'un tout dynamique et cohérent, dont la mise en œuvre méthodique doit constituer une stratégie globale de nature « multidimensionnelle », selon l'expression très juste de François Perroux. Cette stratégie ne réussira que si les modalités de son application répondent à certaines conditions nécessaires dont la compétitivité de l'économie française me paraît être la première. Entendons-nous : la compétitivité ne saurait être traitée comme une fin en soi ; cela nous conduirait à un processus régressif néfaste et, finalement, nuisible à cette exigence elle-même. Mais elle constitue un fil conducteur qui ne saurait être rompu sans danger majeur pour notre économie, et, partant, pour notre indépendance. Elle peut aussi, dans une stratégie négociée, progressive, décentralisée, et pragmatique, tirer profit de certaines réformes, et même de certains progrès sociaux, comme la réduction de la durée du travail.

Bien conduite, la revalorisation des bas salaires peut elle-même contribuer à hisser la France au niveau de compétitivité de ses concurrents les plus avancés, dans la mesure notamment où la revalorisation du travail manuel qui en découle ainsi que l'amélioration du salaire ouvrier engageront notre industrie à s'orienter vers des productions à plus haute technologie et à se dégager de productions traditionnelles de plus en plus concurrencées par les pays à très bas salaires.

Récemment, devant le « Carrefour du gaullisme », je déclarais, en présence de nombreux jeunes, qu'il fallait désormais partager le travail comme le pain, je soutenais l'idée d'un prélèvement exceptionnel sur les hauts revenus dans un souci de solidarité nationale. Je ne saurais, de ce fait, désapprouver en bloc des initiatives en ce sens de la part de la nouvelle équipe au pouvoir. De même, dans un autre domaine, celui de la décentralisation, j'ai trop milité et agi pour ne pas attendre avec intérêt les projets annoncés.

« Voir un système, c'est contempler ses propres lunettes », disait le philosophe Alain, avec le bon sens que partagent les grands sages et les gens modestes. C'est ce bon sens qui fait aujourd'hui, par exemple, refuser les projets de nationalisation retenus par la nouvelle majorité présidentielle. Non pas tant pour des raisons de principe que pour des raisons de fait : l'Etat a d'ores et déjà tous les moyens d'orienter l'économie et d'imposer des arbitrages, y compris et surtout dans le domaine du crédit. L'extension projetée du secteur nationalisé aura plus d'inconvénients que d'avantages, notamment dans le secteur bancaire, où elle aboutirait, marginalement il est vrai, à concéder une rente de situation inespérée aux filiales des banques étrangères, à moins de fermer totalement la France aux mouvements de capitaux, ce qui est impensable dans le monde où nous vivons, sans compter que l'Etat a d'autres charges financières plus urgentes à assumer que celle d'indemniser des actionnaires. La justification d'une nationalisation ou de son refus ne doit pas être idéologique, mais strictement économique.

La conduite du changement est une question de volonté politique : nous ne doutons pas que les nouveaux gouvernants soient profondément animés de cette volonté ; ils gagneraient à la mettre en œuvre sans céder aux idées reçues et sans perdre de temps à opérer des bouleversements qui ne tarderont pas à s'avérer aussi inutiles que coûteux. L'Etat fort, l'Etat juste, n'est pas l'Etat volumineux, encore moins envahissant. Il reste au socialisme à trouver les chemins de la fraternité hors de la bureaucratie. Il est dommage qu'une équipe qui semble avoir bien intégré dans son schéma les exigences de la décentralisation n'ait pas cependant pris conscience de cette réalité fondamentale.

S'il s'agit, enfin, d'assurer une meilleure participation du personnel à cette gestion, l'urgence et l'ampleur de ce problème dépassent de loin celui des nationalisations. En outre, l'expérience réussie dans un certain nombre, trop réduit encore, d'entreprises à l'initiative de responsables courageux et dynamiques, montre que le secteur privé n'est pas, tant s'en faut, allergique à des progrès véritables, et parfois spectaculaires dans ce domaine.

L'un des mérites enfin des nationalisations telles qu'elles furent pratiquées par le général de Gaulle, se situe exactement à l'opposé de l'un des effets les plus sûrs du programme actuellemnt projeté : elles ont, dans plusieurs secteurs, préservé, voire stimulé, la concurrence en instaurant un climat d'émulation entre entreprises publiques et privées d'une même branche d'activité.

Or, l'économie française pâtirait gravement du freinage et *a fortiori*, de la suppression de la concurrence ; c'est le contraire qui est à provoquer. Sur ce plan, il y aurait beaucoup à gagner à une extension des pouvoirs de la commission de la concurrence, qui devrait jouir des mêmes moyens d'action que ses homologues américain et ouest-allemand. Il y a là un moyen non négligeable de réaliser une modernisation des structures apte à contribuer utilement à une tâche qui demeure essentielle : la lutte contre l'inflation, dont on a trop peu parlé durant la saison électorale qui s'achève. Encore insuffisante dans notre économie nationale, et parfois pervertie à l'échelle européenne et internationale, la concurrence offre un champ d'action important tant pour maîtriser la hausse des prix qu'en vue de contribuer à la reconquête tant du marché international que du marché intérieur. Il convient de lutter avec la même résolution contre les abus de position dominante que contre les concurrences abusives, en provenance de l'étranger notamment.

C'est dans le même esprit que les réformes à entreprendre pour lutter contre le chômage comme pour réduire les inégalités injustifiées doivent se garder de tout esprit malthusien qui conduirait à freiner la productivité. La réduction de la durée du travail peut et doit, dans des conditions précises maintenant bien définies par les travaux du Plan et de l'INSEE, être abordée en liaison avec le souci d'améliorer la productivité de nos entreprises et non de l'affaiblir.

Pour sa part, la politique contractuelle doit intégrer plus directement dans ses paramètres celui de la productivité : il faut, en particulier mieux rapprocher l'évolution des revenus de celle de la productivité réelle à l'échelon des branches d'activité et des entreprises. C'est aussi une voie d'action contre l'inflation et un moyen d'associer les salariés à cette lutte, en les sortant de l'impasse dans laquelle ils se trouvent si souvent engagés : tantôt victimes de l'inflation, tantôt victimes de la lutte contre celle-ci.

La productivité doit redevenir, en effet, un des maîtres mots de la politique économique des prochaines années : à cette fin, il serait, par exemple, justifié de reconstituer, sous un forme à préciser, une institution telle que le Commissariat à la productivité, mis en place après la guerre, et qui a joué un grand rôle dans la remise à flot de l'industrie française.

L'avenir de la France dépendra de notre aptitude à renforcer sans retard la cohésion du corps social en conjuguant, par une stratégie appropriée, la lutte contre l'inflation, la lutte contre les inégalités injustifiées, et la recherche d'une nouvelle croissance préservant l'emploi et l'indépendance nationale.

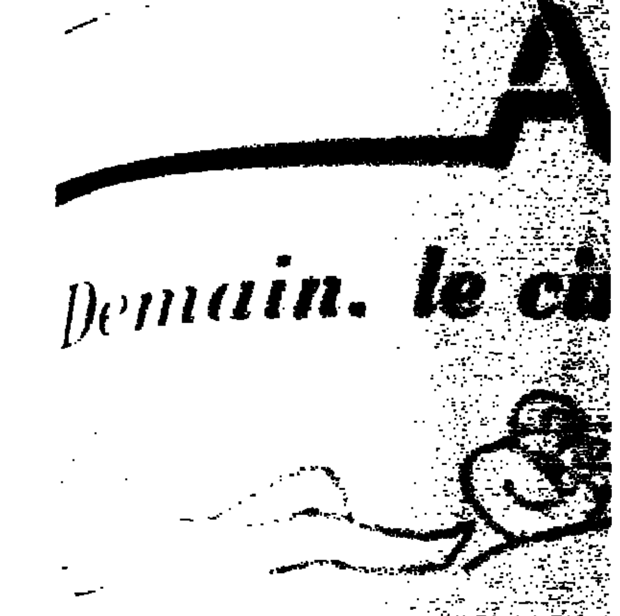
La voie est étroite ; elle existe. Elle ne doit rien négliger. Elle passe par la confiance des épargnants et de tous les investisseurs, dont les plus puissants sont aujourd'hui, qu'on le veuille ou non étrangers. Elle passe aussi par l'approfondissement de la coopération européenne et des solidarités internationales.

Pour une nouvelle société

Les Français sont toujours prêts à l'effort, à condition d'en comprendre le sens et d'en constater un partage égal. Par-delà des divisions partisanes et les affrontements électoraux, ils éprouvent un désir profond d'unité au sein d'une société de liberté et au travers d'une identité culturelle qu'il nous faut plus que jamais, dans un monde en détresse, affirmer et vivifier. Ils aspirent à une nouvelle société. Mais défions-nous des mythes et des utopies : celle-ci ne verra le jour qu'à force de patience, d'ardeur et de résolution pour transformer notre société actuelle, elle-même issue des efforts et des sacrifices de tous ceux qui, depuis deux siècles, ont construit notre République. La société française des années 80 doit être améliorée : elle ne justifie nullement d'être bouleversée, ce serait nier tout l'espit républicain dont elle est imprégnée dans ses institutions et ses réalisations politiques, économiques et sociales. Malgré ses imperfections, peu de sociétés au monde ont atteint son niveau à la fois de développement et de liberté. Les progrès qui restent à accomplir, et d'abord vers la fraternité, pour plus de justice, exigent encore beaucoup d'efforts. Sachons exploiter la conjugaison féconde de l'idéalisme et du réalisme.

Je me suis, quant à *moi*, tenu éloigné des propos électoraux et j'ai toujours soutenu jusqu'au bout les hommes à qui j'ai prêté mon concours au service d'une idée que je n'ai jamais reniée. C'est la leçon principale de morale politique et personnelle que m'a donnée le général de Gaulle. C'est dans cet esprit qu'en ce début de septennat et de législature, fort de l'expérience qui est la mienne et de la fidélité qui a marqué mon engagement politique, pensant notamment à la jeunesse qui s'interroge sur nous comme sur elle-même, dans l'attente de lendemains que nous rêvons tous meilleurs, je lance un appel solennel à ceux qui vont avoir la lourde charge et le redoutable honneur de nous gouverner pour qu'ils conduisent le changement, en réalisant de justes réformes et en se détournant des sirènes du bouleversement. Qu'ils sachent que leur succès est à cette condition, et aussi le salut commun, qui est bien l'essentiel.

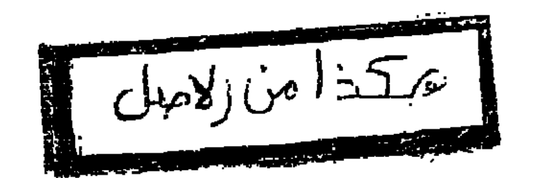
JACQUES CHABAN-DELMAS.



Demain. le c

Un entretien avec

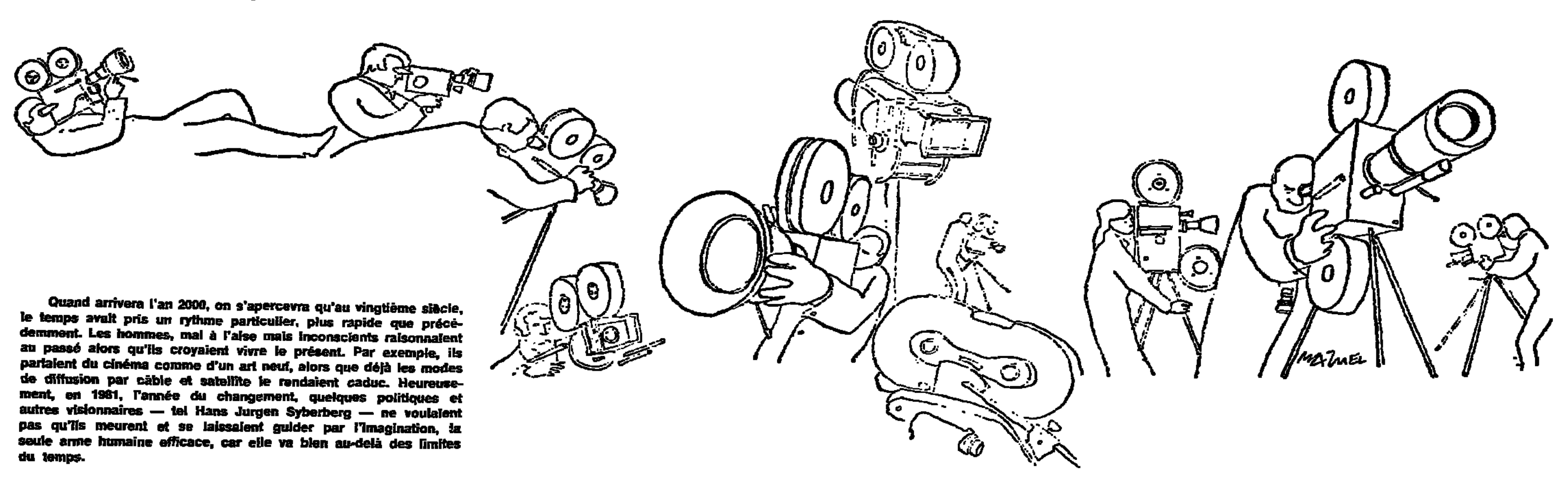
هكذا من الأصل



Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

Demain, le cinéma



Quand arrivera l'an 2000, on s'apercevra qu'au vingtième siècle, le temps avait pris un rythme particulier, plus rapide que précédemment. Les hommes, mal à l'aise mais inconscients raisonnaient au passé alors qu'ils croyaient vivre le présent. Par exemple, ils parlaient du cinéma comme d'un art neuf, alors que déjà les modes de diffusion par câble et satellite le rendaient caduc. Heureusement, en 1981, l'année du changement, quelques politiques et autres visionnaires — tel Hans Jurgen Syberberg — ne voulaient pas qu'ils meurent et se laissaient guider par l'imagination, la seule arme humaine efficace, car elle va bien au-delà des limites du temps.

Pauvre enfant riche

TOUT le monde aujourd'hui, ou presque, touche de quelque manière au cinématographe, à l'art des images et des sons, pour le grand ou le petit écran, sur bande magnétique ou sur pellicule. Chacun tourne un bouton de télévision, enclenche une caméra vidéo ou super-8.

Jamais la diffusion de la culture cinématographique n'a été aussi prospère en France. Jamais tant de films anciens ou nouveaux n'ont été proposés à notre attention. Jamais tant de projets n'ont été soumis aux diverses instances, publiques ou privées, susceptibles un jour de les matérialiser. Nous ne parlons plus exactement du même cinéma qu'il y a trente ans. Le vieil Hollywood est mort, les derniers grands créateurs qui nous accompagnaient depuis l'invention du cinéma ou presque nous quittent les uns après les autres. Il faut tout réinventer et ne pas se complaire dans l'éloge du passé.

La première rupture dans le cinéma français a étrangement coïncidé avec 1958, l'avènement simultané du pouvoir gaulliste et de la nouvelle vague. La seconde, dix ans plus tard, a vu naître tous les espoirs, le projet de cinéma gratuit de Claude Chabrol, l'exil de Jean-Luc Godard, la naissance et le développement de la Société des réalisateurs de films dont les nombreuses initiatives, au-delà de simples soucis corporatifs, marqueraient la décennie 70. La S.R.F. entend mettre le cinéma à la portée du plus grand nombre. L'enseignement du cinéma va se développer sous toutes ses formes. La capacité presque mécanique d'enregistrer des images et des sons fera surgir l'illusion que les barrières sautent, qu'il y aura bientôt presque autant d'« auteurs de film » que de Français en âge de lire et d'écrire (même davantage).

∴

La gageure semblerait insoutenable s'il ne s'agissait en réalité d'un phénomène bien plus vaste : l'entrée du monde moderne, et pas seulement de la France, dans l'ère de l'audiovisuel. Comment faire face ? Le mérite de la gauche, et en particulier du parti communiste et du parti socialiste, est d'emblée d'avoir refusé de réduire le problème aux seules questions de technologie et de gros sous. M. Jack Ralite, membre du P.C., rapporteur du budget du cinéma à l'Assemblée nationale, n'a cessé de prêcher dans le désert et de donner chaque année des bilans très rigoureux de notre industrie cinématographique que personne ne semblait lire.

Le parti socialiste, plus effacé en apparence, a travaillé au coup par coup, grâce à des personnalités qui jouaient discrètement le rôle de sous-marins dans les instances supérieures. Nous pensons à André-Marc Delocque-Fourcaud, chargé, un temps, de mission auprès du Centre national de la cinématographie, qui coordonnant en janvier 1977 le célèbre « rapport Malecot » sur le financement du cinéma. Nous pensons à Jack Gajos, responsable jusqu'à tout récemment du service de l'action culturelle et de l'information au C.N.C. (Centre national de la cinématographie).

Avec François Chardeaux, producteur et porte-parole du P.S. au dernier Festival du court métrage de Lille, le fief de M. Pierre Mauroy, A.-M. Deocq-Fourcaud et Jack Gajos fournirent à M. François Mitterrand les principaux éléments de la réponse très détaillée qu'il adressa à un questionnaire du *Film français* le 17 avril, à la veille des élections. Cette réponse, pour les auteurs, reste un peu la bible idéologique du P.S. en matière de cinéma. Elle a le mérite de poser les bonnes questions sur l'avenir.

∴

Les soucis d'une diffusion améliorée y occupent une place importante. Des expériences renouvelées ces dernières années à travers la France montrent qu'il est possible de retrouver une partie de ce public populaire découragé par des prix de place trop élevés. Sans avoir atteint les sommets prohibitifs aujourd'hui pratiqués en Angleterre, ces prix en arrivent à réserver le spectacle cinématographique à une certaine classe sociale, cadres, professions libérales, enseignants. L'exclusivité parisienne décide, selon un mécanisme mis au point par les grands circuits, de la diffusion postérieure dans tout le pays et plus tard à l'antenne : notre télévision n'achète qu'un seul genre de films, ne joue pas le rôle de prospection et de découverte tenu en Allemagne ou aux Etats-Unis par certaines chaînes publiques. Par ailleurs, l'animation est devenue, aujourd'hui, un facteur très important pour encourager la découverte d'autres cinématographies et d'œuvres originales.

Grâce au fonds d'aide à la production, certaines œuvres de plus en plus triées sur le volet et supposées se conformer aux règles minimales de rentabilité sont parfois produites, mais n'arrivent pas pour autant à sortir en salle.

Une autre aide à la diffusion s'avère indispensable. Va-t-on faire rentrer dans les faits le projet d'un quatrième circuit de distribution capable de contrebalancer les trois grands (Pathé-Gaumont, U.G.C., Parafrance) et de réduire le monopole de fait qu'ils exercent à tous les niveaux, dès le stade de la production, en encourageant un certain type de sujet, le choix de certains acteurs ?

Dans l'immédiat, la préoccupation principale des responsables socialistes est assez naturellement l'information, ou la communication au sens large. Au ministère de la culture, M. Francis Becq, spécialiste du livre, assure l'intérim du cinéma. Deux tendances devraient s'affronter, l'une classique, jugeant des problèmes cinématographiques dans l'optique de l'industrie, quitte à élargir l'éventail des sujets traités et les perspectives offertes aux nouveaux venus, l'autre plus sélective, qui, tenant davantage compte du facteur culturel et des expériences tentées à tous les échelons pour faciliter l'accès du film à tous ceux et à toutes celles qui le désirent, vise à réconcilier ce qu'il faut bien appeler les exigences d'une diffusion la plus large possible d'un maximum d'œuvres, françaises mais aussi étrangères, et les réalités économiques.

Il est très probable que, dans certains cas limites, les prérogatives de M. Georges Fillioud, ministre de la communication, et celles de M. Jack Lang, ministre de la culture, interfèrent, pour autant que cinéma et télévision vont devenir de plus en plus inséparables. L'avènement proche de vidéodisque, du câble et surtout des satellites ne pourra qu'accélérer le processus. « *La notion centrale*, précisait M. François Mitterrand, dans sa réponse au *Film français, me paraît être celle d'un service public, un service public libre, décentralisé, pluralisé et créateur.* »

LOUIS MARCORELLES.

Un entretien avec Hans Jurgen Syberberg

CHAPITRE CLOS

Hans Jurgen Syberberg est venu à Paris pour la préparation de son prochain film « Parsifal », l'opéra de Wagner dans son intégralité, quatre heures et demie. C'est une production franco-allemande, et Francis F. Coppola a investi les bénéfices réalisés aux Etats-Unis avec « Hitler un film d'Allemagne », méditation grandiose sur le mal à l'opposé des grandes aventures à la manière d' « Apocalypse now ». Pour Syberberg, ce n'est pas un hasard. Il développe un raisonnement dont les spirales englobent une série de constats sur le monde qui l'entoure, et le cinéma, ce langage qui le relie au monde (1), sur le cinéma et son film « Parsifal » qu'il a mis quatre ans à choisir, puisqu'il n'a rien tourné depuis « Hitler ».

(1) Quatre cents pages de notes réunies dans un livre, *Une société sans joie*, publié prochainement en français chez Christian Bourgois.

« *Que faire après une œuvre comme Hitler ?*

— Au risque de paraître prétentieux, *dit Syberberg*, je pense que la question se pose après chaque Hitler ; elle s'est posée en 1945. J'ai longuement réfléchi à la manière de prendre mes distances. Au moment de la sortie, *les Cahiers du cinéma* m'ont demandé ce que j'aimerais entreprendre. J'ai répondu : « *Un film comique et d'amour.* » *Parsifal* sera un film d'amour, un amour d'une nature particulière.

» Le Parsifal de la légende médiévale traverse une foule d'aventures initiatiques. Son voyage est une encyclopédie, un amas de chroniques où il est parlé de sciences, de magie, de religions, de la rencontre entre l'Orient et la chrétienté. Wagner l'a recentré sur une seule voie. Je vais tenter de lui redonner ses paysages, un espace plus vaste contenant l'expérience d'un Allemand qui a vécu huit ans à l'Est, qui habite à l'Ouest depuis vingt-huit ans, qui a réalisé son film sur Hitler.

» Celui sur Parsifal commence à la fin du monde. Ce qui suit est le souvenir de ce qui a été, et aboutit à la vision d'une société de morts : l'utopie réalisée du Graal, dont l'interprétation évolue selon les époques. Dans le rêve de Wagner, il fallait repousser l'amour charnel pour atteindre le Graal. On trouve là les germes d'un racisme repris par l'utopie nazie : une race pure composée de mâles. Hitler, s'il en avait eu l'occasion, aurait célébré la victoire en faisant jouer *Parsifal*. Ni le *Ring* ni *les Maîtres chanteurs*, non, *Parsifal*. Cependant, la conception de Wagner a ses racines dans l'histoire des croisés, détournés de leur marche au tombeau du Christ par les séductions du jardin d'Allah... En fait, son utopie réalisée est la réalisation de son opera.

» Mais ce n'est pas le contenu de mon film, seulement la partie cachée de l'iceberg. Ce que le film contient est ma manière de comprendre le monde, et le cinéma : un art en bout de course.

— *Un art en bout de course, c'est-à-dire la fin du monde et le début de l'histoire ?*

— En tout cas, le cinéma que nous connaissons depuis qu'il existe doit changer. Il ne s'agit pas d'une opinion ni d'un souhait, mais d'une évidence. Il suffit de voir le nombre et l'attitude des spectateurs, l'irritation et le désarroi des critiques, tous aspirent à l'événement et ne le trouvent pas, même si les produits sont réussis. Ce que les salles de cinéma ont été une fois, elles ne le seront plus : des endroits où se côtoient les gens les plus différents, où se rencontrent des publics hétérogènes. Le médium « film » n'est pas usé : il sera autre. Trop de formes sont nées à partir de la télévision, de la vidéo ; la manière dont l'image se répand dans les maisons engendre une esthétique, intervient sur la distribution, donc sur la production. On peut désormais penser au film sur pellicule comme aux incunables, le chapitre est clos. La mue ne s'accomplira pas avant longtemps, et les subventions continuent d'être accordées à des produits morts.

» Je ne suis pas pessimiste, je ne suis pas nostalgique bien que la disparition d'un mode de travail — et de pensée — soit toujours regrettable. Mais on doit se réjouir quand ce qui remplace ouvre la communication. Dans les années qui viennent, on verra encore des « classiques » et les amorces de ce que deviendra le cinéma.

— *Dans quelle catégorie placez-vous* Parsifal *?*

— Le *Parsifal* de Wagner est un acte salvateur, une action qui a sauvé l'artiste de la misère allemande, qui lui a permis de réaliser son utopie. La réalisation de toute utopie exige des sacrifices, qui, s'ils ne demeurent pas dans le domaine du symbole, l'univers de la maquette, se résolvent dans un bain de sang. Les rêves réalisés dans l'art donnent la consolation de la connaissance. l'art a quelque chose à voir avec le fait religieux. Mais vouloir bâtir son utopie dans la réalité de l'histoire est une aberration, voyez Hitler. Wagner, quand il écrivait *Parsifal*, rêvait de détruire l'amour charnel mais il était marié avec Cosima, était l'amant de Judith Gauthier.

» Pour moi, *Parsifal* qui sera un film « classique », archaïque dans ses méthodes, tourné en studio avec des caméras immobiles, *Parsifal* représente une manière de réaliser un rêve, de briser les cadres anciens. Il y a sa longueur, qui est inhabituelle, sa dramaturgie, qui évacue toute intrigue, qui voyage entre conscient et inconscient à la manière des mystères du Moyen Age. Je n'imagine pas ce film dans un circuit normal. A Paris, *Hitler* est sorti, très bien, dans toute sa durée, dans des salles d'art et d'essai. Mais c'est aux Etats-Unis qu'il a trouvé sa véritable distribution, dans ce pays où le capitalisme tue tout renouvellement. Coppola a organisé quatre représentations au Lincoln Center, quatre fois deux mille sept cents personnes, pour qui venir là était un événement intellectuel. L'opération a été renouvelée ailleurs et, avec une seule copie, a rapporté autant que d'autres sortis dans des centaines de salles.

» Si, au départ, on prenait en compte l'analyse de ce phénomène, la rentabilité serait meilleure, on en déduirait des systèmes inconnus de production, qui présideraient à la conception même du film. Les critères permettant de définir le produit seraient multipliés. Mais en Allemagne, où l'Etat subventionne le cinéma par l'intermédiaire de commissions, on attend que les produits soient conformes au seul système connu. Le projet de *Parsifal* a été examiné par quatre commissions démocratiquement composées de représentants de groupes professionnels, animés de bonnes intentions, soixante personnes uniquement préoccupées des schémas habituels. Je me demande si se révèlera un jour une démocratie capable de prendre en charge les initiatives... Pour que ces commissions acceptent de subventionner *Parsifal*, il a fallu que la Gaumont, organisme capitaliste, décide de le coproduire et, par là, reconnaisse qu'il s'agit bien d'un film.

» De la même manière, c'est grâce à Louis II de Bavière que Wagner a pu s'arracher à la « misère allemande » selon la phrase de Marx, à la médiocrité dans laquelle il était englué car il avait cinquante ans, avait tout écrit, et ses œuvres étaient réputées injouables. Sans Louis II, elles seraient demeurées dans l'ombre alors qu'elles sont la clef de son temps. Il vivait sous un régime monarchique, je vis dans une démocratie et mes films sont une résistance, à la médiocrité quotidienne de la société, surtout aux représentants élus de cette société.

— *Et* Parsifal *sera aussi un film d'amour ?*

— J'espère que l'amour se développera sur le matériau de l'histoire, bien qu'il s'agisse du refus de l'amour. Je vois en Kundry une femme errante — comme on dit le Juif errant. Parsifal est proche de Tristan, il devait, dans un premier projet, apparaître à son lit de mort, et on trouve des similitudes dans les partitions... J'ai changé un peu la fin. Il y aura, à nouveau, deux amants réunis dans la mort, Amfortas, le roi blessé et Kundry. Devant les deux cercueils, Parsifal sera réuni à lui-même... Car il est double. Au début, jusqu'au baiser, il est un jeune garçon. Ensuite, il est une femme, une sorte de Jeanne d'Arc. L'idée est que Parsifal doit retrouver son état d'androgyne. L'idée de la réunification des deux sexes en une seule personne... C'est l'utopie que l'on cherche. »

Propos recueillis par
COLETTE GODARD.

Programmes pour l'été

JAZZ

Festivals en France...

MACON (27-28 juin) : Champion Jack Dupree Dixieland et groupes rég'onaux. Ateliers, avec Didier Levallet. Tél. : (85) 38-79-11.

GRANDE MOTTE (jusqu'au 28 juin) : Mike Westbrook (27), Cossi Antatz (28). Tél. : (67) 55-62-62.

PARIS-ATHEVAINS (1er-11 juillet) : Compagnie Lubat (1), Leandre-Nozati (2). Skuas (3), Levallet (4), Portal (5), Grillot (7), Raux (8), P. Petit (9). H. Bourde, Bolem Quintet (10). Boni-Marais (11). Ateliers. Tél. : 379-06-18 et 355-27-10.

VIENNE (7-10 juillet) : McCoy Tyner, Art Pepper (7), Hampton Big Band. Basie Alumi (8), Magic Slim, Lightnin'Hopkins, Chuck Berry (9). Harbie Hancock, Lee Kontiz, Martial Solal (10). Tél. : (74) 85-00-85.

BORDEAUX-CLAOUEY - ANDERNOS (7-18 juillet) : Bordeaux : Lise McComb, Jerome Van Jones (7). Dorothy Donegan (8). « Showboat sur la Geranne » avec Eddie Vinson, Major Holley Sextett (9). Claouey : Bolling Big Band (12), Hampton Big Band (13), Magic Slim, Chuck Berry (14). Andernos : Hot d'Oc, Basie Alumni (17). Illinois Jacquet All Stars 18). Tél. : Bordeaux (56) 90-91-60 et 44-28-41. Claouey (56) 60-66-83. Andernos (56) 82-02-95).

ROMANS-DROME (7 au 30 juillet) : J.-P. Drouet (7). Ala n Brunet. Martial Solal, Pettrucciani (15). Bessie Griffin (19). Solial-Drouet (21), Tania Maria, Chico Hamilton (24). Michel Portal, Module (25), Albert Collins (30). Atel'ers du 15 au 25 avec, notamment, Solal, Hodeir, Globokar, Drouet. Tél. : (75) 42-00-07.

OLORON-SAINTE-MARIE (10-12 juillet) : Cahen, Seffer, Kessler, Portal, Drouet, Taxier (10), Westbrook, Rava (11), Archie Shepp, Sugar Blue (12). Tél. : (59) 39-01-96.

CASTRES (15 et 22 juillet) : Jimmy Gourley, dans le cadre des Rencontres internationales de guitare. Tél. : (63) 59-31-10.

NIMES (11-18 juillet) : James Blood Ulmer, James Newton, M. Edelin (11), Hampton, Urtreger (12), Gillesp'e, Pandemonium de Jeanneau (13), Albert Collins (14), Dexter Gordon, Didiler Lockwood (15), Chick Corea (16), Lightnin'Hopkins Herbie Hancock Quintet, Martial Soliai Big Band (17), M. R'chard Abrams, Swing Strings de Levallet, Texier Quartet (18). Ateliers. Tél. : (66) 67-03-77.

NICE (11-21 juillet) : Toshito Akiyoshi (12, 13, 15, 20). Basie Alumni Big Band (14, 15, 17, 20). Chuck Berry (11, 12, 17, 19, 20, 21). Caratini-Fossey (18-21), Ron Carter (12-14). Chick Corea (12, (13), Larry Corryel (14-16, 19), Bob Crosby (13-17), Harry Edison (14, 15, 17, 20). Christian Escoudé (18-21), Art Farmer (11, 13, 15, 17, 18, 20). Gillespie (11, 14, 16). Dexter Gordon (12, 14, 16-21). Milt Jackson (11, 14, 16). J.-F. Jennyclarck (16, 21). Hampton (15, 16, 18, 20, 21). Herbie Hancock (12-14), Joe Henderson (12, 13), Billy Higgins (13, 14, 18-21). Lightnin' Hopkins (17, 21). John Lewis (11-21). Didier Lockwood (16, 21). Gary Peacock (12, 13), Pettrucciani (18, 21), Rod Rodney (13, 14, 1?-20). Magic Slim (12, 17, 20). Solal (12, 14). Clarck Terry (14, 15, 17, 18), Eddie Vinson (11, 13, 15, 17, 18). Cedar Walton (13, 14, 16, 18-21) et deux cents autres musiciens. Tél. : (93) 81-30-14 et 81-40-48.

PARIS - OLYMPIA (15 - juillet) : Gillespie, Sarah, Vaughn (15), Chuck Berry, Magic Slim (16), Hampton, Mel Torme (17), Lightnin'Hopkins, Muddy Waters (18), Chick Corea (19), Herbie Hancock (20), Basie Alumni, Major Holley (21), McCoy Tyner, Cedar Walton (22). Tél. : 742-21-06.

SOUILLAC (17-19 juillet) : B'geardel Sextet (17), Sam Woodyard, François Biensan Benny Waters (18), Art Farmer Quintet. Dexter Gordon Quartet (19). Animation de rues par le Black Bottom Jazz Band. Tél. : (65) 37-81 (56).

ANTIBES-JUAN-LES-PINS (17-24 juillet) : Al Jarreau (17), Sarah Vaughn, Monty Alexander (18), Ray Baretto, Eddie Palmieri (19), Chick Corea, Alma Nova (20), James Brown (21), Pharoah Sanders, McCoy Tyner (23), Martial Solal Big Band, Gil Evans Big Band (24). Tél. : (93) 33-95-46.

SAUMANE (18-20 juillet) : Celea-Courier-Jeanneau (18), Guy Laffitte, J.-P. Jackson (19), Humair-Eddy Louiss (20). Tél. : (90) 20-33-20.

SALON-DE-PROVENCE (20-25 juillet) : Al Jarreau (20.) McCoy Tyner (21). Tania Maria (22). Muddy Waters (23), Super Salsa : Ray Baretto et Azuquita (24), Hampton Big Band (25). Tél. : (90) 56-57-81.

COTE D'OPALE (23-25 juillet) : Aldo Romano, Did'er Lockwood, Christian Escoudé, Gordon Beck (23, à Boulogne). Gil Evans Big Band (24, à Boulogne), Tania Maria (25, à Hardelot). Tél. : (21) 30-40-23.

SAINT - REMY - DE-PROVENCE (24-28 juillet) : Papa Oyeah Makenzie, Albert Collins (24), Hot Antic Jazz Band. Bottlang - Gaudry, Eddie Louiss. Daiel Humair, Lavelie Martial Solal Trio (26). Herpin-Pabœuf, Etron Fou Le Louban. Mike Westbrook Brass Band (27). Jackson Quartet, Martin Saint-Pierre, Baden Powell (28). Tél. : (66) 81-14-73.

HOSSEGOR (25 juillet-25 août) : Festival jazzégascogne, animé par les nat'fs de la région : Lubat, Portal, Marmande et leurs amis, Jacques Réda, André Francis, Patrick Auzier, Christian Escoudé. Quelques concerts : Gillespie, Peter Bémol, Happy Feet, Alligators (25 juillet), Portal, Lubat, Auzier, Francis, Réda (20 août),) Grappelli, K. Clarke, E. Lou'ss, D. Lockwood, Texier, Cinelu (22), Lavelle, Sporting Occitan Swing, Lous Pignadas (23), Solal, Lubat, Humair, Drouet (25). Tél. : (58) 72-01-41.

CLIOUSCLAT (14-16 août) : Quatuor de saxophones, Bolcato-Sclavis Duo (14), Drouet-Humair Quartet (15), Portal-Bonnardel-Jaume Trio, Lubat-Auzier (16). Tél. : (75) 61-01-97 ou (21) 30-40-33.

LA ROCHE-JAGU (20-23 août) : Bolcato, Sclavis, Lockwood, Beck, Humair, Texier (20), Lifelive, Couturier-Celea, François Jeanneau, les Etoiles (21), Portal, Humair Réunion (22), Cossi-Anatz, Marmande-Guérineau, Albert Mangelsdorff, Le Lann, Lubat, Texier, Drouet, Auzier (23). Nombreux ateliers. Tél. : (96) 95-62-35.

L'argent et la bricole

D'UN côté il y a les granmachines, les entreprises de prestige, avec leurs bataillons d'attachées de presse et des légions employées au service d'ordre, avec leur style à l'américaine et leur organisation bilingue, bref, d'un côté il y a l'argent. On aura reconnu Newport, Montreux, Nice ou Antibes : et on aura tort, bien sûr, parce qu'aucune de ces entreprises de légende ne ressemble vraiment à ses clichés. Mais on aura reconnu parce qu'il faut aller vite.

De l'autre, c'est la bricole, les bouts de ficelle, Loulou qui a complètement oublié de louer le piano alors que le concert commence dans vingt minutes ; le collectif organisateur, très éberlué de découvrir à 9 heures moins 10 que ce n'est pas du 220 ; la gravité des problèmes, atténuée d'ailleurs par le fait que les musiciens sont bloqués à 130 kilomètres de là, alors que le matin même l'Ami-6 de Loulou marchait impeccablement ; et toujours ce groupe d'irréductibles qui — pour faciliter les choses sans doute ! — réclament à cor et à cri « des concerts gratuits ! » sur l'air des lampions, quand, précisément, il est impossible d'allumer le moindre lampion. Bref, de l'autre côté, il y a le volontarisme, la délicieuse spontanéité, le feu sacré... L'image est aussi fausse que la première, mais elle permet d'aller vite. Ce n'est pas rien.

En dix ans, les festivals de jazz ont poussé comme des champignons. Prenez l'été 1971 : le free jazz avait pourtant bonne image auprès d'un public neuf, mais personne ou presque n'osait se lancer dans l'aventure. On flairait le risque, les débordements, la pagaïe et que la « politique » ne s'en mêle. Tout cela s'est bien calmé. Aujourd'hui, si vous habitez un village qui se respecte, vous ne pouvez décemment passer l'été sans organiser votre festival. Les municipalités accordent une subvention. On peut aussi bénéficier de l'infrastructure locale : chauffeurs, employés, matériel, salles... Et avec l'aide de quelques collectivités, vous pouvez organiser deux ou trois jours de musique sans trop perdre d'argent. Pas question, bien sûr, de prendre les groupes les plus chers. Mais ça tombe bien : parce que si vous êtes un vrai passionné courageux, vous n'aimez précisément pas les groupes chers : pour des raisons esthétiques d'abord, éthiques ensuite (ce qui est tout un, pour peu que vous ayez deux secondes réfléchi à la question) et politiques enfin. Donc à la trappe, les groupes chers : votre problème est maintenant d'en persuader le public.

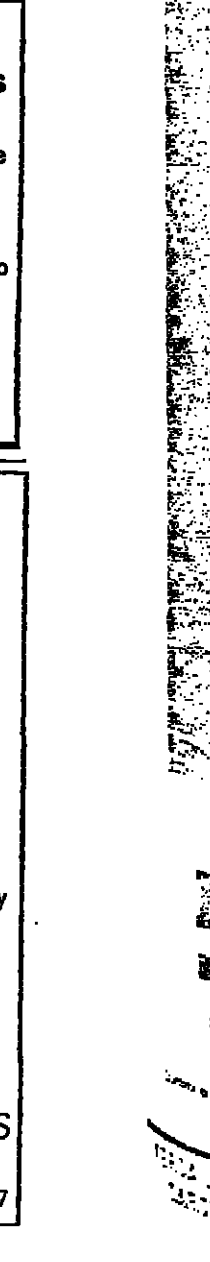
Aujourd'hui, il est possible de coincer au vol trois musiciens qui cheminent d'un concert à l'autre (il fallait bien d'ailleurs qu'ils fassent étape...), de convier trois spécialistes de renom pour organiser les inévitables ateliers d'instruments, et, pour un ultime scrupule de rigueur, il suffit d'appeler ça d'un mot médiéval ou d'un nom d'oiseau, n'importe comment, mais surtout pas « festival » : car on laisse cette vulgarité lexicale aux gros...

Comme les frais de voyage et de séjour sont mieux partagés, les « tourneurs » s'y retrouvent. Et, par bonheur, cette astuce économique peut se donner des airs libertaires, puisque, de ce fait, la musique est partout, là, à vos portes, inutile de courir dans les grands centres : les petits n'ont plus peur des gros.

De plus, les choses apparaissent sans doute dans une autre vérité socio-économique. Au diable l'ironie : il est vrai que les charges sont mieux réparties, plus collectivement, et que le marché a momentanément augmenté. Il est vrai qu'on consacre des budgets accrus aux loisirs et qu'ils se sont n.)m: nément déplacés vers le secteur musical. A partir de là, tout peut se mettre en place sur le modèle des grands cirques (ou des petits) d'autrefois : on prend un peu les mêmes et on recommence, on va vers le public plutôt qu'on ne le convoque à de grands rassemblements, et il se trouve assez d'équipes variées pour qu'on puisse inventer un thème de festival spécifique ou un projet original — puisque l'essentiel reste la nécessité de « se distinguer », comme dirait Bourdieu. Par respect des différences (version progressiste) ou selon la dure loi de la concurrence (version conservatrice) ? C'est toute l'ambiguïté.

Les petits festivals sont nés très difficilement : d'une autre conception de la culture, de la gestion, du jazz et des rapports avec le public. Ils sont nés aussi contre des modèles souvent fictifs dans leur description, mais bien réels dans leur économie. Mais maintenant ils ont reproduit un modèle, plus souple sans doute, moins lié au culte de la vedette et aux discours des médias, soit, un modèle pourtant qui est en passe d'imposer ses nouveaux stéréotypes et ses pesanteurs. A eux de continuer, d'inventer et de pratiquer les chemins de l'insolence. A eux de susciter d'autres courants dans leurs marges. Et à eux de savoir se mettre à l'écoute de leurs propres marginaux.

FRANCIS MARMANDE.



هكذا من الأصل

Programmes pour l'été

CLUNY (27-29 août) : Phil'ppe Petit Trio, Trio Humair-Urtreger-Michelot (27). André Jaume, Didier Levallet, Chris McGregor (28), Annick Nozati-Jean Querlier, Hervé Bourde-Barre Philips-P'erre Favre (29). Nombreux ateliers. Tél. : (85) 59-08-34.

UZESTE (27-30 août) : Poètes, peintres et musiciens gascons, Compagnie Lubat (27). Faure, Daimon, Portal, Drouet, Auzier, Lubat, Lous Pignadas (28), Hic et Nunc, Alyce, Musique en chantier, Auz'er, Sabipas, Courtioux Trio, Cossi Anatz, Eddy Louiss, Norbert Letheule, Ulysse Renaud (29), All Stars, Jazz Uzeste 81, K. Clarke, R. Urtreger, P. Michelot, J.-L. Chautemps, Bernard Lubat, Workshop de Lyon, Eddie Louiss, Michel Portal et le Bigre Band (30). Tél. : (58) 72-01-41.

...et à l'étranger

ETATS-UNIS - New-York. Du 26 juin au 5 juillet. — Kool Jazz Festival, au Carnegie Hall. Rens. : 1 212-873-07-33.

AUTRICHE-VELDEN. Du 3 au 5 juillet. — Rens. : Jazz Festival, A-1001 Wien, Postfach 800. Tél. : 43-222-541-358.

SUISSE - Montreux. Du 3 au 19 juillet. — Rens. : International Festival, Case 97, CH 1820, Montreux. Tél. : 46 21 61-33-84.
Genève. Du 21 juillet au 2 août. Rens. : 46 22 35-23 -08.

LUXEMBOURG - Echternach. Du 9 au 12 juillet. — Rens. : 88, avenue du 10-Septembre. Tél. : 352-47-13-87.

PAYS-BAS - La Haye. Du 10 au 12 juillet. — Northsea Festival. Box 87840,2508 DE La Haye. Tél. : 31 70 50-16-04.
Amsterdam. Du 7 au 9 août. — Rens. : Nos Radio Box 10-1200 JB, Hilversum. Tél. : 31 35 77-91-11.

ESPAGNE - San Sebastian. Du 15 au 19 juillet. — Rens. : Centro de Afraccion y Tur'smo. C/Reina Regenta. Tél. : 34 43 41 31 80 et 42-10-02.

GRANDE-BRETAGNE - Londres. Les 18 et 19, 25 et 26 juillet. — Rens. : Capital Radio Limited, Euston Tower, Londres NW 1 3DR. Tél. : 4 41 388-12-88.

BELGIQUE - Anvers - Gouvy. Du 6 au 9 août. — Rens. : King Kong Keizerstraat 38. Tél. : 32 80 51-77-

DISQUES

Retour au Rockabilly

Charlie Records and Tapes propose la réédition du catalogue Sun, label fondé au début des années 50 à Memphis par Sun Phillips, qui donna sa chance à Charlie Rich, Johnny Cash, Jerry Lee Lewis entre autres. Ce sont aussi les studios qu'Elvis savait si bien utiliser, et où les idoles de l'époque se ruaient. Grâce au renouveau du rockabilly, les années 80 découvrent ceux qui s'étaient effacés dans l'ombre du temps, Sonny Fisher, Ray Harris, Johnny Carroll...

C'est toute l'aventure, entre réalité et fi. tion qu'offre la réédition française réalisée par Ding Dong, qui procède année par année, style par style, et reprend des titres 'puisés ou même inédits. Les pochettes d'Alain Pourquié recréent sans nostalgie la manière des années 50. Les cinq premiers albums sont disponibles début juillet. Huit autres vont suivre, une trentaine en tout sont prévus. — J.-P. A.

• Charlie Records and Tapes France. Diffusion Arabella.

Rock

FRANK ZAPPA (Tinsel Town Rebellion). — Double album, reflet de la dernière tournée de Zap les titres ont été enregistrés au cours des concerts de Londres, Berkeley, Santa-Monica, Philadelphie, New-York. Et on retrouve toujours avec le même plaisir une musique maîtrisée de bout en bout, un volet d'une œuvre fine et subtile, exigeante et populaire. Une magnifique pochette un peu rétro, dans le style pop'art des années 60, illustre cet album-mémoire des plus récentes prestations d'un des musiciens les plus inventifs et les plus constants du rock. (33 t., C.B.S., 88 516.)

THIS IS ELVIS. — Encore un album (double) de compilation de Presley. Le prétexte cette fois est la prochaine sortie (deuxième quinzaine d'août) du dernier film-hommage sur le chanteur disp ru il y a déjà quatre ans. Cela permet de survoler une nouvelle fois la carrière de la première grande idole du rock, de ses débuts à la télévision américaine dans le fameux Ed Sullivan Show jusqu'à « My Way ». Quelques enregistrements d'interviews de Presley pimentent l'album. (33 t., R.C.A., P.L. 24 031.)

JUDY COLLINS. — « Le pouls des sirènes, les trains au loin, l'écho vibrant de quelque invisible trompe, les conversations en sourdine qui préviennent des voyages, des étrangers de passage, du malheur ou de la joie (...). On eût dit un temps où une à une les étoiles s'éteignaient toutes... et où les hommes enfin avaient du temps pour mettre en doute la passion anxieuse — quelle qu'elle fût — qui leur avait fait construire une chose dont il leur fallait fuir. » C'est ainsi qu'à propos de Judy Collins s'exprimait, en 1965, le folksinger Richard Farina — mort un an plus tard dans un accident de moto. Ce beau et très long texte-poème est au dos de la pochette d'un remarquable double album, qui est d'abord un document et un témoignage sur une époque (1963-1965) où le « protest-song » fleurit. Tous les enregistrements de l'album datent de cette période. Judy Collins chante Dylan bien sûr (« Farewell », « Masters of war », « Mr. Tambourine Man », « To morrow is a long time »), Woody Guthrie (« Deportée »), Pete Seeger (« Turn ! turn ! turn ! »), Phil Ochs (« In the heat of the summer ») et Richard Farina (« Pick-up you sorrows »), qui joue aussi du dulcimer dans ce titre. Jacques Vassal a eu la bonne idée d'offrir les textes des chansons en anglais et dans leur traduction française. (Double 33 t., le Chant du Monde, L.D.X., 747 45/46.)

ANGE. — C'est un fait assez exceptionnel pour un groupe français soulignons-le : avec cet album, Ange célèbre son dixième anniversaire. Sa démarche originale, sa musique flamboyante et ses contes un peu surréalistes l'ont imposé au début des années 70. Malgré les difficultés — singulièrement financières —, et en dépit de désirs de musique à la première personne, le g... a survécu — il y eut une séparation momentanée en 1978 — et a cé...ré son anniversaire mardi 23 juin au Palais des Sports. Si la musique suscite encore aujourd'hui un intérêt égal, les textes sont, par contre, bien décevants. (33 t., Philips, 63 13 156.)

HIGELIN à MOGADOR. — En trois albums, voici restituée un peu de la fête libre, ouverte et spontanée, que Jacques Higelin anima au Théâtre Mogador en guise d'ouverture à l'année 1981. Blues et ballades ponctuent une drôle d'aventure où les vibrations de la vie font jouer l'imprévisible. Higelin et sa solide équipe de musiciens traversent les musiques avec un plaisir contagieux. (3 albums Pathé-Marconi 2 C 168-72 366/67/68.)

Variétés

CHARLES TRENET. — A soixante-huit ans, Trenet n'a pas abandonné l'écriture de chansons. Sans doute, celles que l'ex- « fou chantant » nous présente dans ce nouvel album ne suscitent guère le même élan que les chansons de son âge d'or. Personne mieux que Jean Cocteau n'a illustré Charles Trenet par un dessin où l'auteur de « Y'a d'la joie » et de « Fleur bleue » se promène avec de grandes ailes dans le ciel. Trenet aujourd'hui avoue ses rêves vers des collines escarpées, évoque sans nostalgie le temps qui passe et, d'une manière étonnante, continue à rouler sur les routes d'une France évanouie où le facteur Cheval traverse toujours un univers de petits métiers et d'objets légers. (33 t., C.B.S., 85 036.)

GUY BEDOS. — Enregistré en public à Bobino, l'album est un reflet fidèle du spectacle de Bedos, de sa manière de raconter la vie, de ses propos subversifs, de ses coups de tête, de ses coups de sang contre l'hypocrisie sociale, de son regard fraternel sur les gens. Textes écrits par Bedos lui-même et par Jean-Loup Dabadie et improvisations (rassemblées notamment ici sous le titre ironique de « Propos obscènes ») concourent à cette libre parole du rire caractéristique du style actuel de Bedos. (33 t., dist. R.C.A., P.L. 37 501.)

DJAMEL ALLAM. — Djamel Allam chante la terre algérienne et l'exil loin du pays, après avoir réussi à créer un pont entre la tradition musicale berbère et le rock et les musiques populaires du monde d'aujourd'hui. Allam s'exprime dans sa langue maternelle. Une traduction des textes montre apparemment que ceux-ci sont d'inégale valeur. (33 t., l'Escargot, E.S.C. 415.)

YUPANQUI (El canto gaucho d'Atahualpa Yupanqui). — C'est un magnifique document phonographique que le Chant du Monde a composé pour célébrer les adieux à la scène d'Atahualpa Yupanqui. Yupanqui est né il y a soixante-treize ans dans un village de la Pampa argentine. Dans les années 30, il a retrouvé un peu le chemin du payador, le troubadour-journaliste des grandes étendues argentines. Il a parcouru à cheval la Pampa, il a vécu profondément une nature que l'homme n'avait pas encore touchée, goûtant avec le gaucho le lever du soleil, le crépuscule, les nuits fraîches et les journées poussiéreuses, mais qui ont une saveur que l'on garde à l'intérieur de soi. Depuis, Yupanqui a brillamment poursuivi la tradition du payador, chanté sur des rythmes nés de la terre, repris les chants libres et sauvages de la montagne et les vibrations intérieures de la plaine. Sans oublier une réalité plus proche de nous et pleine de blessures et de douleurs tragiques. Yupanqui n'est pas seulement un grand folkloriste. C'est un authentique poète. Ses mots sont ceux du cœur et de l'âme. Son chant, tel qu'il s'exprime ici reflète admirablement la richesse profonde d'un pays, en restitue les sons, les bruits, les gestes, les couleurs. (Double 33 t., le Chant du Monde, L.D.X. 74 750/51.)

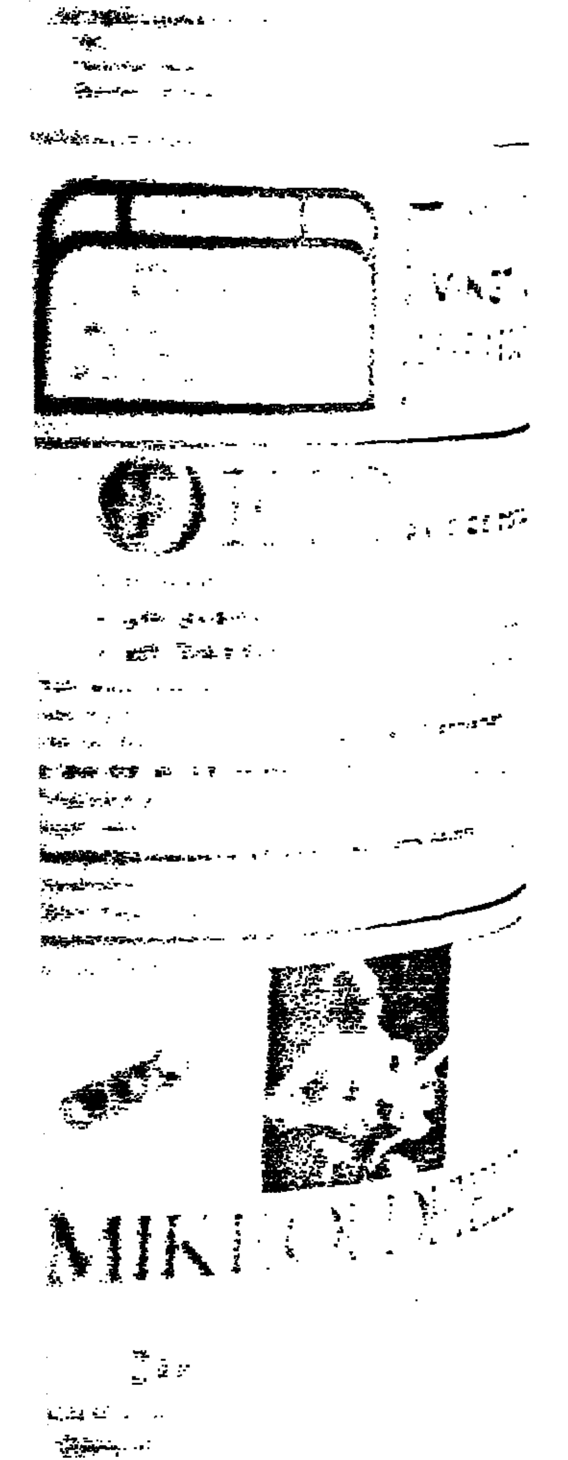
THE GREAT EDITH PIAF. — Par son personnage tragique et violent, par son appétit féroce de bonheur, par le malheur qu'elle n'aimait pas et qui le lui rendait bien, Piaf continue à fasciner, près de vingt ans après sa disparition physique. A l'occasion de la comédie musicale montée à Londres, puis à New-York, voici un album de compilation de quelques grands titres chantés par Edith Piaf : « La Vie en rose », « Padam, Padam », « I shouldn't care » (« J'm'en fous pas mal »), « L'accordéoniste », « If you love me » (« L'hymne à l'amour »), « Cause I love you » (« Du matin jusqu'au soir »), « Une enfant », « Chante-moi ». (33 t., C.B.S., 85 007.)

CLAUDE FLÉOUTER.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Le conseil d'administration de la Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique (SACEM), dont les membres du bureau ont été élus à l'unanimité, est ainsi composé pour l'exercice 1981-1982 :

Présidents d'honneur : MM. Georges AURIC, de l'Institut, Henri CONTET, Jacques ENOCH ;
Président : M. Henry LEMARCHAND, auteur ;
Vice-présidents : MM. Jean DREJAC, auteur, René SYLVIANO, compositeur, Yves BAQUET, éditeur ;
Secrétaire général : M. Roger DESBOIS, auteur ;
Secrétaire adjoint : M. Georges JOUVIN, compositeur ;
Trésorier : M. Jacques DEMARNY, auteur ;
Trésorier adjoint : M. Camille SAUVAGE, compositeur ;
Administrateurs : MM. Louis AMADE, auteur, Guy FAVEREAU, auteur, Georges AURIC, compositeur, Gérard CALVI, compositeur, Alec SINIAVINE, compositeur, Mme Raoul BRETON, éditeur, Mme Fernande PAY, éditeur, MM. Claude A. LEDUC éditeur, Pierre RIBERT, éditeur, Philippe SEILLER, éditeur



Programmes pour l'été

EXPOSITIONS

PROVENCE - ALPES COTE-D'AZUR

AIX-EN-PROVENCE
— *Le roi René en son temps* (jusqu'à fin septembre) ; *Tout l'œuvre linogravé de Picasso* (jusqu'au 6 septembre). Musée Granet.
— *Expression textile et théâtre : Yagoda Buic* (jusqu'au 3 novembre); *Fils, papier, espace : Edward Baran* (jusqu'au 20 octobre). Musée des tapisseries.
— *Présence contemporaine 1981 :* grands formats de Hartung. Bergman, Bret, Clavé, Guitet, Hél'on, Kijno, Laude, Lipszyc, Pignon, Pressinos, Soulages, Zao Wou-K' (cloître Saint-Louis, du 15 juillet au 6 septembre).

ANTIBES
— *Picasso à Antibes* (château, été).

ARLES
— *Jean-Pierre Pincemin et Bernar Venet* (chapelle de la Charité, du 28 juin au 20 septembre).
— *Luis Tomasello, reliefs* (musée Réattu, jusqu'au 30 septembre).
— *Toni Grand, sculptures* (cloître Saint-Trophime, jusqu'en septembre).

AVIGNON
— *Francesco Laurana au temps du roi René* (musée du Petit Palais, jusqu'en septembre).

BIOT
— *Hommage à Fernand Léger* (musée national Fernand-Léger, jusqu'au 28 septembre).

CAGNES-SUR-MER
— *Festival international de la peinture* (château-musée, juillet-septembre).

GAP
— *La Provence et l'ordre de Malte* (Musée départemental, du 10 juillet au 31 août).

GORDES
— *Aujourd'hui le Moyen Age*. Habitat et vie quotidienne en France méd'terranéenne, Xe et XVe siècles (abbaye de Senanque, jusqu'au 30 septembre).

MARSEILLE
— *Estève, œuvres de 1950 à 1980* (musée Cantini, jusqu'au 31 août).
— *Valère Bernard (1859-1936),* artiste marseillais symboliste (Musée des beaux-arts, juillet/décembre).

NICE
— *Les Mendala himalayens du musée Guimet* (musée national Message biblique Marc Chagall, du 5 juillet au 2 novembre).
— *Kees Van Dongen (1877-1968),* aquarelles, dessins, lithographies (musée des beaux-arts Jules-Chéret, du 16 juillet au 18 octobre).
— *Capiello (1875-1942), affiches et caricatures* (galerie des Ponchettes, du 16 juillet au 18 octobre).
— *Situation Berlin : sept artistes berlinois* (du 4 au 29 juillet) ; *Bernard Pagès, sculptures récentes* (du 8 au 30 août) ; *Vivien Isnard, travaux récents* (du 5 au 27 septembre), Galerie d'art contemporain des musées de Nice.

SAINT - MAXIMILIEN - LA - SAINTE - BAUME
— *Les assembleurs et leurs assemblages aujourd'hui :* Alessandri, Avril, Gérardin, Ledda, Pons, etc. (Collège d'échanges contemporains, du 27 juin au 6 septembre).

SAINT-PAUL-DE-VENCE
— *Sculptures du XXe siècle, 1900-1945. Tradition et ruptures* (fondation Maeght, du 4 juillet au 4 octobre).

SAINT-TROPEZ
— *Comby et Stahly, sculptures* (musée de l'Annonciade, du 3 juillet au 28 septembre).

TOULON
— Espace *peint*, espace *traversé. La danse* (Musée municipal, du 16 juillet au 6 septembre).

RHONE - ALPES

ANNECY
— *Gravure de la donation Chaulfour ; Le cinéma d'animation. Histoire des techniques* (château-musée, jusqu'en septembre).

BOURG-EN-BRESSE
— *Van Orley et les artistes de la cour de Marguerite d'Autriche.* Œuvres du XVIe siècle flamand (Musée de l'Ain, salle capitulaire, jusqu'au 13 septembre).

FLAINE
— *Shirley Jaffe, peinture abstraite* (Centre d'art contemporain, jusqu'à fin août).

GRENOBLE
— *Robert Guinan, peintures, dessins, estampes. Peintures naïves de la collection Jaeger* (musée, jusqu'au 28 septembre).

LYON
— *Les peintres de l'âme. L'art lyonnais au XIXe siècle* (jusqu'à fin septembre).
— *Gravures d'Hundertwasser* (jusqu'au 11 ju'llet), Musée des beaux-arts.
— *Permanence du regard surréaliste, 1920-1981* (ELAC, Centre d'échanges de Perrache, du 30 juin au 22 septembre).
— *La lumière, la couleur et les premiers autochromistes lyonnais* (Fondation nationale de la photographie, château Lumière, été).

SAINT-ANTOINE-L'ABBAYE
— *Festival des arts plastiques et de la musique :* la vie silencieuse, l'abstraction lyrique (musée départemental Jean-Vinay, jusqu'au 13 septembre).

SAINT-ETIENNE
— *Giacometti, sculptures, peintures et dessins* (Musée d'art et d'industrie, du 6 juillet au 28 septembre).

VIENNE
— *Joseph Bernard, sculpteur viennois, 1866-1931* (Musée des beaux-arts, ju'llet-août).

BOURGOGNE

ANCY-LE-FRANC
— *Les chemins de la création 1981 : Formes rituelles I* (château, jusqu'au 20 septembre).

AUTUN
— *Les pavements historiés de l'ancienne Bourgogne* (musée Rolin, du 4 juillet au 13 septembre).

AUXERRE
— *Jeux de formes, œuvres de bois* (abbaye saint-Germain, du 3 juillet au 6 septembre).

LA CHARITE-SUR-LOIRE
— Estampes de *Titus-Carmel* (Musée municipal, juillet-août).

CLAMECY
— *Le clair et l'obscur.* Peintres contemporains du groupe « Nuagistes » (Musée municipal, du 12 juillet à fin septembre).

CLUNY
— *Vieira da Silva* (Ecuries de l'Abbaye, été).

DIJON
— *Acquisitions récentes du Musée des beaux-arts* (Musée des beaux-arts, du 6 juillet au 31 août).

RATILLY (Yonne)
— *Balthus, œuvres réalisées dans le Morvan ; Barilier, sculptures ; Rouen, peintures* (château, du 28 juin au 14 septembre).

SAINT-GENGOUX-LE-NATIONAL
— *Les bovins : la Brune, la Rousse, la Blanche et les autres* (Foyer rural, du 27 juin au 16 août).

SAINT-JEAN-DE-LOSNE
— *La Batellerie* (Salle paroissiale, du 27 juin au 31 août).

SENS
— *Le charpentier et l'architecte de l'Yonne* (Maison Jean-Cousin, du 14 juillet au 13 septembre).

NORD - PAS-DE-CALAIS PICARDIE

BEAUVAIS
— *Gros plan sur une tapisserie de la cathédrale : « le Martyre de Saint Paul »* (Musée départemental de l'Oise, jusqu'au 30 septembre).

BOULOGNE-SUR-MER
— *Société et croyances au temps des pharaons* (château, jusqu'au 18 octobre).

CALAIS
— *Calais industriel et monumental : la pioche et l'aiguille* (Musée des beaux-arts et de la dentelle, jusqu'au 26 septembre).

COMPIEGNE
— *Dessins et graffiti de la vallée de l'Oise, du Moyen Age au XIXe siècle* (musée Vivenel, jusqu'au 28 septembre).

DUNKERQUE
— *L'art contemporain à Dunkerque, donations et acquisitions du Musée d'art contemporain* (Musée des beaux-arts, jusqu'à fin septembre).

LILLE
— *Donation Antoine Brasseur, peintures du XVe au XVIIe siècle ; Donation André Cateaux, faïences et céramiques* (Musée des beaux-arts, jusqu'au 27 septembre).

MARCQ-EN-BARŒUL
— *Tapisseries des XVIIe et XVIIIe siècles* (Fondation Prouvost, Centre d'art Septentrion, jusqu'au 27 septembre [fermé du 15 juillet au 14 août]).

REGION PARISIENNE

BIÈVRES
— *La mission héliographique de 1851* (Musée français de la photographie, du 15 juillet au 10 septembre).

JOUY-EN-JOSAS
— *L'histoire à travers la toile imprimée* (Musée Oberkampf, château de Montebello, jusqu'au 28 juillet).

BRÉTIGNY
— *Bernard Dufour, peintures - François Tissier, photographies,* (Centre Gérard-Philipe, jusqu'au 1er septembre).

PONTOISE
— *La Russie des tsars à travers la gravure* (musée Tavet-Delacour, jusqu'au 27 septembre) - *Gustave Loiseau, peintures* (musée Pissarro, jusqu'au 27 septembre).

SCEAUX
— *Hommage à Marc Saint-Saëns.*
— Tapisseries à thèmes musicaux (Musée de l'Ile-de-France, château, du 13 juillet à fin septembre).

NORMANDIE - BRETAGNE

ALENÇON
— *Ouverture du Musée des beaux-arts et de la dentelle.*

CAEN
— *Félix Buhot, peintures et dessins* (Musée des beaux-arts, jusqu'au 14 septembre).

COUTANCES
— *Alechinsky* (Musée municipal, du 15 juillet au 15 août).

DIEPPE
— *Affiches d'Hervé Morvan* (Château-musée, jusqu'au 28 septembre).

ÉVREUX
— *Dessins anciens de la collection du musée - Toulouse Lautrec, Carpeaux, Corot, Cheret, etc.* (Musée, ancien Evêché, jusqu'à fin septembre).

LE HAVRE
— *Maquettes marines - Aspects de la construction navale havraise* (Musée des beaux-arts André-Malraux, jusqu'au 14 septembre).

PLOËZAL
— *Le vitrail en Bretagne* (Château de la Roche-Jagu, jusqu'au 10 août).

PONT-AVEN
— *Wladyslaw Slewinski - Rétrospective* (Musée, jusqu'au 19 septembre).

QUIMPER
— *Le mariage en Bretagne* (jusqu'au 27 juillet). — *Lucien Simon - Rétrospective* (mi-août - fin octobre), Musée des beaux-arts.

RENNES
— *Alberto Magnelli - Dessins florentins 1914-1918.* — *Carte blanche à Sheila Hicks* (Musée des beaux-arts, jusqu'au 31 août).

SAINT-MALO
— *Du monde de la terre au monde de la mer*, aspects de la vie en pays malouin (Musée - Château, jusqu'en novembre).

PAYS DE LA LOIRE

ANGERS
— *Cinquante ans de gravure chinoise, 1930-1980* (Musée des beaux-arts, du 11 juillet au 30 août).
— *Papiers découpés de la région de Yan'an* (Hôtel Pincé, du 7 juillet au 30 août).
— *La femme japonaise*, estampes d'Utamaro, Hokusaï, Harunobu, Kiyonaga, Gakutei, etc. (Musée Turpin-de-Crissé, à partir du 7 juillet).

FONTEVRAUD-L'ABBAYE
— *Le chant grégorien* - Solesmes et la Bibliothèque nationale (Centre culturel de l'Ouest, jusqu'au 27 septembre).

LAVAL
— *Maurice Rocher - Peintures et gouaches* (Musée du Vieux-Château, du 27 juin au 10 septembre).

LE MANS
— *Gravures de Max Ernst* (Musée de Tessé, juillet-septembre).

LES SABLES-D'OLONNE
— *Titus Carmel, Roland Barthès, dessins,* Musée de l'abbaye Sainte-Croix, du 27 juin au 30 septembre).

POITOU - CHARENTES AQUITAINE

BORDEAUX
— *Profil du Metropolitan Museum of Art, de Ramsès à Picasso.* (Galerie des beaux-arts. Jusqu'au 1er septembre).
— *Autour des imagiers à la fin du Moyen Age. Bordeaux, 1450-1540.* (Musée d'Aquitaine. Jusqu'à fin décembre.)



— *Hantaï : peintures 1960-1976. Œuvres nouvelles 1981.* (C.A.P.C. Entrepôt Lainé. Jusqu'au 29 août.)

LA ROCHELLE
— *Zoum Walter, œuvres de 1960 à 1974.* (Musée des beaux-arts. Du 30 juin au 28 septembre.)

PAU
— *Marino di Teana. Rétrospective,* peintures, dessins, sculptures. (Musée des beaux-arts. Jusqu'au 15 septembre.)

CENTRE - LIMOUSIN AUVERGNE

AUBUSSON
— *Jean Lurçat et la renaissance de la tapisserie.* (Musée de la tapisserie. Du 6 août au 4 novembre.)

BILLOM
— *Un bestiaire pour Georges Bataille.* Peintures, gravures, dessins, pliages, collages, etc. (Eglise Saint-Loup. Du 10 juillet au 15 septembre.)

CHARTRES
— *Le vitrail, une technique au service de la création.* (Centre international du vitrail. Eté.)

CHATEAUROUX
— *Première biennale nationale de la céramique contemporaine.* (Couvent des Cordeliers. Jusqu'au 31 août.)
— *Gérard Schlosser, peintures.* (Centre régional d'art contemporain. Du 27 juin au 25 juillet.)

CLERMONT-FERRAND
— *Peintures de la fin du dix-neuvième et du début du vingtième siècle de la collection Prelle.* (Musée Bargoin. Du 26 juin à fin septembre.)

TOURS
— *Dessins de Matisse* (Musée des beaux-arts. Juillet).

USSEL
— *Albert Bitran, peintre abstrait* (Musée municipal. Jusqu'au 31 juillet).
— *Aspects de la vie religieuse au pays d'Ussel : Les communaux en Bas-Limousin depuis le seizième siècle* (Musée du pays d'Ussel. Juillet-septembre).

UZERCHE
— *Les bovins : les belles limousines* (place de la Mairie. Du 12 juillet à fin septembre. Voir également Saint-Gengoux-le-National (71).

LANGUEDOC - ROUSSILLON MIDI - PYRENEES

ALBI
— *Miro,* lithographies et eaux-fortes de la collection Maeght (musée Toulouse-Lautrec. Juillet-septembre).

AUCH
— *Textiles péruviens* (musée des Jacobins. Jusqu'en septembre).

BEAULIEU-EN-ROUERGUE
— *Autour d'une collection 1945-1980.* Donation Geneviève Bonnefoi et les amis de Beaulieu (abbaye. Jusqu'au 13 septembre).

CERET
— *Rétrospective André Masson* (Musée d'art moderne. Du 1er juillet au 15 septembre).

LOURDES
— *Regard neuf sur l'art religieux dans les Hautes-Pyrénées* (Musée pyrénéen. Jusqu'en octobre).

MONTAUBAN
— *Xavier Valls, rétrospective* (musée Ingres. Jusqu'au 6 septembre).

NIMES
— *Guillaume Apollinaire journaliste* (jusqu'au 26 juillet) ; *Hommage à Armand Coussens* (du 29 juillet au 13 septembre). Musée des beaux-arts.

TOULOUSE
— *Antoni Clavé - Peintures, sculptures, gravures* (musée des Augustins, juillet-octobre).

VILLENEUVE-LEZ-AVIGNON
— *Les déserts* (CIRCA. Chartreuse. Du 8 juillet au 30 septembre).

ALSACE - FRANCHE-COMTE

ARC-ET-SENANS
— *L'image et les nouvelles images*. De Lascaux au vidéo-art, la fonction de l'image à travers le temps (Salines royales, jusqu'au 15 septembre).

COLMAR
— *Cottavoz* (musée d'Unterlinden, jusqu'au 11 octobre).

ORNANS
— *Ornans à l'enterrement.* Tableau historique de Courbet (musée départemental G.-Courbet, jusqu'au 2 novembre).

STRASBOURG
— *Expressionnistes allemands de la collection Buchheim* (Musée d'art moderne, du 28 juin au 23 août).
— *Tombes et mobiliers funéraires du premier âge du fer, 750-450* avant J.-C. (Musée archéologique, jusqu'au 3 janvier 1982).
— *Belle Epoque à l'affiche* (du 4 juillet au 30 aoû) - *La mémoire oubliée,* du daguerréotype au collodion (du 12 septembre au 15 novembre). Salle d'expositions temporaires, rue de la Grande-Boucherie.

VESOUL
— *Léon Gérôme, 1824-1904* (Musée municipal, du 1er août au 20 septembre).

CHAMPAGNE - ARDENNES LORRAINE

MULHOUSE
— *L'école en Haute-Alsace, à partir du dix-huitième siècle* (Musée historique - Eté).

JARVILLE
— *Fleurs de fonte - La fonte d'ornement au dix-neuvième siècle* (Musée du fer, jusqu'au 30 septembre).

NANCY
— *La place Stanislas et les places royales françaises* (Musée des beaux-arts, du 10 juillet au 25 septembre).

PONT-A-MOUSSON
— *Rétrospective de l'œuvre de J. Vodaine en Lorraine* (Centre culturel de l'abbaye des Prémontrés, jusqu'au 27 septembre).

REIMS
— *Les bâtisseurs de cathédrales* (Maison de la culture André-Malraux, jusqu'au 30 septembre).

SAINT-DIÉ
— *Nancy architecture 1900* (Musée, août-septembre).

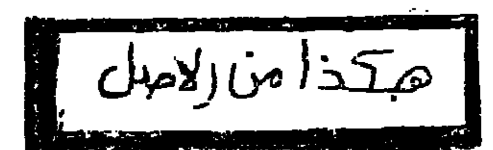
SÉLECTION

CINEMA : *Charulata,* de Satyajit Ray (les émois les plus imperceptibles). *San Mao, le petit vagabond,* de Zhao Ming (une drôle d'enfance en Chine). *Reporters,* de Raymond Depardon (le roman de l'actualité vue par ses héros). Reprise : *l'Age d'or,* de Luis Bunuel (le scandale est-il gage de pérennité ?).

Rappel

FESTIVALS DE MUSIQUE : *Aix-en-Musique,* dans les rues, sous la direction de Marius Constant (jusqu'au 3 juillet) ; *Musique à la Défense,* concerts gratuits en plein air, avec les sœurs Labèque, Martial Solal, un concours de jazz, etc. (jusqu'au 28 juin) ; *Colmar,* Festival Karl Münchinger et l'Orchestre de Stuttgart devant les retables de Grünewald et Schongauer (du 25 au 28) ; *Tours et la Grange de Meslay,* autour de Sviatoslav Richter, de très grands chanteurs (du 25 juin au 5 juillet) ; *Strasbourg,* le quatuor Dalberto, Dumay, Lodéon, Pasquier, Alain Lombard et S. Baudo, etc. (jusqu'au 3 juillet) ; *La Rochelle,* musique contemporaine (Dufourt, Nunes, Ferneyhough, Donatoni, etc.), Etats généraux du bruit, danse, cinéma (du 25 juin au 11 juillet) ; *Nohant,* chez George Sand, le Quatuor Melos, B. Hendrickx et R. Orozco (du 26 au 28) ; *Toulouse,* Semaines J.-S. Bach, concours international, intégrale de l'œuvre d'orgue, cours et conférences (du 27 juin au 9 juillet) ; *Divonne-les-Bains,* le Madrigal de Sofia (26), le Clemencic Consort (le 29), T. Berganza (le 1er) ; *Festival du Marais,* London Early Music Group (Carnavalet, le 25), R. Albin et C. Helffer (Carnavalet, le 29) ; Duos Picavet et Tavernier, pianos et percussions (Blancs-Manteaux, le 30), Clemencic Consort (Saint-Merri, le 1er juillet).

DANSE : *Opération portes ouvertes à l'Opéra-Comique*, présentation de chorégraphies des danseurs du palais Garnier (24, 25 et 26 juin, 19 h. 30) ; *Giselle,* dans une version revue par Joseph Lazzini, à l'opéra de Lille, avec Vassiliev et Maximova ; *les Derviches tourneurs Mevleri d'Istanbul*, au Théâtre du Rond-Point (compagnie Renaud-Barrault) ; *Ballets folkloriques,* au Théâtre du Châtelet, de la danse mexicaine à l'ensemble polonais Slask et au ballet espagnol d'Antonio Gadès.



RADIO-TÉLÉVISION

Semaine du 26 juin au 2 juillet

Les programmes du mercredi 24 juin et du jeudi 25 juin sont en page 24.

AU PETIT ÉCRAN

musique

- CONCERT DE L'ORCHESTRE DE PARIS
  Vendredi 26 juin
  TF 1, 20 h 30
- BALLET GISELLE
  Samedi 27 juin
  FR 3, 20 h 30

arts

- LES VILLES AU TRESOR
  Lille - Dimanche 28 juin
  FR 3, 20 h 30
- ATTENTION A L'ART
  Lundi 29 juin
  A 2, 22 h 25

documentaires et débats

- V 3 LE NOUVEAU VENDREDI
  Profession : Homme politique
  Vendredi 26 juin
  FR 3, 20 h 30
- LES DERNIERS CAVALIERS
  Les 29, 30 juin, 1er, 2 juillet
  TF 1 18 h 20
- LE TRESOR DES CINEMATHEQUES
  Nathan d'Israël
  Mardi 30 juin
  TF 1, 21 h 40
- QUESTIONNAIRE
  Les électeurs de gauche sont-ils conservateurs ?
  Mardi 30 juin
  TF 1, 22 h 35
- DOSSIERS DE L'ECRAN
  Apprendre à être riche
  Mardi 30 juin
  A 2, 22 h
- LA RAGE DE LIRE
  Spéciale Lawrence Durrell
  Mercredi 1er juillet
  TF 1, 21 h 45
- CEUX QUI SE SOUVIENNENT
  Le printemps 19
  Jeudi 2 juillet
  TF 1, 21 h 30

téléfilms

- LES FILS DE LA LIBERTE
  Vendredi 26 et samedi 27 juin
  A 2, 20 h 35
- FEMMES, FEMMES, FEMMES
  La guerre des chaussettes
  Mercredi 1er juillet
  TF 1, 20 h 35

films

- LA BELLE EQUIPE
  Lundi 29 juin
  TF 1, 20 h 35
- VOLPONE
  Jeudi 2 juillet
  A 2, 20 h 35

(Lire aussi les notes de Jacques Siclier dans les programmes : une ou deux étoiles signalent les bons et les très bons films.)

sports

- TOUR DE FRANCE CYCLISTE
  — Sur TF 1
  Vendredi 26 juin à 17 h et 19 h 45
  Samedi 27 juin à 19 h. 45
  Dimanche 28 juin à 15 h 45 et 19 h 45
  Lundi 29 juin à 19 h. 45
  Mardi 30 juin à 14 h. et 19 h 45
  Mercredi 1er juillet à 19 h. 45
  Jeudi 2 juillet à 15 h 45 et 19 h 45
  — Sur A 2
  Vendredi 26 juin à 12 h 5
  Samedi 27 juin à 12 h 15, 14 h
  Lundi 29 juin à 12 h. 5, 15 h.
  Mardi 30 juin à 12 h
  Mercredi 1er juillet à 12 h. 5 et 15 h
  Jeudi 2 juillet à 12 h. 5
- TENNIS (Wimbledon)
  — Sur TF 1
  Samedi 27 juin à 22 h 30
  — Sur A 2
  Samedi 27 à 14 h., les 29 et 30 juin, 1er et 2 juillet à 15 h.

A LA RADIO

● **Paris 1830-1875** (F.M. lundi 29 juin et jeudi 2 juillet, 14 h. 30). La musique connaît aussi les grandeurs et les misères de ses courtisans. Mais Meyerbeer pouvait-il prévoir pareille débâcle d'enthousiasme à son endroit ? L'étoile du romantisme, portée aux nues par le Second Empire, s'est peut-être éteinte d'avoir trop brillé. Wagner, tout aussi enflammé que le public, avait même fêté cet envahissant musicien qui réduisait Lizst et Chopin à la dimension de comparses. Meyerbeer « avait le bonheur d'avoir du talent mais aussi le talent d'avoir du bonheur » : Berlioz était-il indulgent ou ironique, quand ce « talent » ne s'épargnait aucune ficelle pour séduire, versait l'Italie et l'Allemagne en doses raisonnées dans un creuset digne de recevoir tous les suffrages ? Bien prevenus par les pourboires de ce fils de banquier israélite, les directeurs de théâtre étaient encore récompensés en monnaie musicale : l'auteur de *l'Africaine* brossait des drames historiques et décoratifs, à grands coups de pinceaux académiques et opportuns, enrubannait des mélodies patelines qui n'eurent que le tort de devenir vite surannées ! La gloire pouvait-elle échapper à ce Metternich de la musique ? Décoré par la perspicacité de Napoléon III, Meyerbeer trône avec une supériorité léonine sur le Paris de 1850, et au faîte des honneurs, il ne croyait pas déroger à sa dignité en se promenant sur son âne, aux eaux de Spa : il se posait ainsi en messie musicien. Mais las ! Ce nouveau Christ avait-il assez d'intrigue pour se ménager une vie éternelle ? Ce juif devait périr par la religion. La farce de foire à laquelle il réduit les drames protestants des *Huguenots* lui fut fatale. Mais les paraphrases lisztiennes sur les mêmes *Huguenots* que propose Jean Roy pourraient bien avoir les vertus commémoratives de la « phrase de Vinteuil », et le souvenir du Paris de 1830 jaillira peut-être : les exigences de l'histoire prendront alors le pas sur notre mémoire sélective, et l'on écoutera Meyerbeer ressuscité avec la religiosité due à cet empereur devenu princillon.
T. Fr.

● **Cosmogonies romanesques ou Les provinces de Jean Giono** (tous les matins à 8 h. sur France-Culture, du 29 juin au 10 juillet). Roland Auguet se propose, dans cette série d'émissions, d'illustrer une thèse selon laquelle Jean Giono ne serait pas simplement « le romancier de la Provence », mais, à travers ce pays-prétexte, le créateur d'une « véritable cosmogenèse » composée de mythes primitifs — de la terre, du déluge, du chaos... Oui, mais qui a commencé : Giono ou la Provence ?

Au sommaire des émissions : une Philosophie de la matière, avec Jean Pierrot (29 juin) ; le Chant du monde, avec Pierre Citron (30 juin) ; la Provence noire, avec Jacques Chabot (1er juillet) ; l'Image du paon, avec Jacques Chabot (2 juillet) ; le Mytha primitiviste, avec Jean Pierrot (3 juillet) ; Paysage, personnage, avec Henri Godard (6 juillet) ; le Bout de la route, avec Laurent Fourcaut (7 juillet) ; le Refus de la terre, avec Adrien Salmieri (8 juillet) ; les Paroles sont les pierres, avec Maurice Cattani, attaché de recherche au C.N.R.S. (9 juillet) ; le Sanglier du diable, avec Maurice Cattani (10 juillet). — B.A.

Vendredi 26 juin

Un film

LE RETOUR DE LA PANTHÈRE ROSE
Film américain de Blake Edwards (1974), avec P. Sellers, C. Plummer, C. Schell, H. Lom, G. Asian.
A 2, 23 h 5.

★ *Voir cabrioler, au générique, la panthère rose, animal de dessin animé, est toujours un régal. Pour le reste, Blake Edwards s'essoufle dans la comédie policière burlesque et Peter Sellers charge comme à plaisir son rôle d'inspecteur de police maladroit et gaffeur. Certains aiment cela...*

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 5 Réponse à tout.
12 h 25 Une minute pour les femmes.
Le soleil, un faux ami.
12 h 30 Midi première.
13 h Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Feuilleton : Allegra.
(Dernier épisode).
17 h Cyclisme : Tour de France.
18 h Un, rue Sésame.
18 h 50 Avis de recherche.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Cyclisme : Tour de France.
20 h Journal.
20 h 30 Concert.
L'Orchestre de Paris, dirigé par Sir Georg Solti, interprète des extraits de Roméo et Juliette *de Berlioz, et de la* Symphonie n° 4 *de Bruckner.*
21 h 50 Magazine : Expressions.
de C. Welhoff et B. Kaufman. (*Lire notre sélection.*)
23 h 5 Journal et cinq jours en Bourse.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Cyclisme : Tour de France.
12 h 30 Série : Les amours des années folles.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Face à vous.
14 h Aujourd'hui madame.
Le mensuel.
15 h Sport été.
Tennis à Wimbledon.
18 h Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 L'escargot.
20 h Journal.
20 h 35 Feuilleton : les Fils de la liberté.
Cinquième épisode : la révolte gronde : Anglais et patriotes s'affrontent dans un petit village du Canada au XIXe siècle.
21 h 35 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot. *Des romans pour les vacances. Avec R. Belletto* (le Revenant), *E. Bordier* (la Grande Vie), *J. Duquesne* (la Rumeur de la ville), *M. Manceaux* (Pourquoi pas Venise ?), *G. Lapouge* (les Amants de Byzance).
22 h 55 Journal.
23 h 5 Ciné-club : le Retour de la panthère rose.
de Blake Edwards.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Lolek et Bolek ; Des livres pour nous : Mister Anglais.
18 h 55 Tribune libre.
La C.G.T
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Les Misérables.
20 h Les jeux.
20 h 30 V3-Le nouveau vendredi : Profession : homme politique.
Une émission d'A. Sabas. Reportage : C. Wajda.
Quelles sont les motivations qui conduisent un homme à s'engager dans le combat politique ? Vocation, sens de la responsabilité, goût du devoir ou du pouvoir ? Claude Wajda a mené son enquête auprès de quatre candidats en campagne (choisis chacun par les instances de son parti), MM. P. Méhaignerie (U.D.F.), G. Lemoine (P.S.), J. Falala (R.P.R.), J. Brunhes (P.C.).
21 h 30 Le Roland masqué.
Vidéographié par P Cavassilas. *Tirée du Ramayana, épopée classique de l'Inde, transposée par le Temps fort (théâtre qui a étudié la danse théâtrale à Java, à Bali et au Pérou), cette création collective est uniquement basée sur la danse, le mime et le geste, c'est-à-dire sur le langage visuel.*
22 h 45 Magazine : Thalassa.
Le point sur la Twostar.

Ballades

MAGAZINE EXPRESSIONS
TF 1, 21 h. 50

Une drôle d'émission que celle, proposée à la veille des vacances par Claudine Wellhoff et Béatrice Kaufman, pour clôturer le cycle des magazines « Expressions ». Une errance à travers la campagne, au bord de la mer, ou au fond de la mémoire. Une incitation au rêve, à la ballade, un clin d'œil à l'été propice à la transformation, à la libération. Le téléspectateur devient vagabond, sans norme, sans raison ni temps. Disponible, il peut partir à la rencontre de personnages bizarres et passionnés. Place à folie... et à la dérision : un doux illuminé se laisse imbiber par le vent, la lumière, la nature, et s'efforce de les traduire dans « une peinture sonore », un architecte qui « aime travailler nu » construit dans le sable des chefs-d'œuvre éphemères ; une jeune photographe à l'accent délicieux explique sa passion pour l'autoportrait : Arles enfin, les pierres, le soleil, la musique et les légendes.

On marche ou on s'irrite ; on aime ou on déteste. Pas de place pour les demi-mesures.

A. Co.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales : La méditation ; les métiers de l'hôtellerie ; Au pays copte.
8 h, Les chemins de la connaissance : Humain plus qu'humain (problèmes juridiques) ; à 8 h 32, Chevaux et charrois : le cheval, enjeu culturel.
8 h 50, Echec au hasard.
9 h 7, Matinée des arts du spectacle.
10 h 45, Le texte et la marge : Bouddhas et rôdeurs sur la route de la la soie, avec C. Beaune.
11 h 2, G.R.M. - I.N.A. : De la musique à l'ordinateur et réciproquement.
12 h 5, Agora : Jacques Cartier, avec F. Maspero.
12 h 45, Panorama.
13 h 30, Musique extra européenne : La musique algérienne.
14 h, Sons : Islam.
14 h 5, Un livre, des voix : Le voyage aux Seychelles, de S. Prou.
14 h 47, Un homme, une ville : Haendel à Londres.
15 h 50, Contact.
16 h, Pouvoirs de la musique.
18 h 30, La vie entre les lignes : Sabine Legrand, d'après L. Weiss.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Les grandes avenues de la science moderne : La navette spatiale après son premier vol.
20 h, Relecture : Aloysius Bertrand.
21 h 30, Black and blue : Festivals d'été.
22 h 30, Nuits magnétiques : L'entracte.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Quotidien-Musique : œuvres de Weber, Mozart, Bach, Boutry ; 7 h 2, L'intégrale de la semaine ; 7 h 30, Informations culturelles.
9 h 2, Le Matin des musiciens : « Beethoven sans Haydn » (Gossec, Beethoven, Haydn).
12 h 2, Midi-Deux : Magazine de la vie musicale ; 12 h 30, Jazz classique ; 14 h, Musique légère : œuvres de Bonneau et Messager.
14 h 30, Musiques : Les enfants d'Orphée (enseignement primaire) ; 15 h, Inventaire pour demain : « Harmonies » de Roque - Alsina, par la Maîtrise de Radio-France, dir. H. Farge et l'Orchestre national de France, dir. J.-P. Izquierdo ; 15 h 30, « Sturm und Drang » : œuvres de Mozart, Haydn ; 16 h 30, Dialogue instrumental : œuvres de Glinka, Stravinsky, Rachmaninov ; 17 h 30, Premières loges : « Il sogno di Scipione », extraits, de W. A. Mozart ; 18 h 2, Le Club du Jazz.
18 h 30, Quotidien-Concert (Echanges internationaux) : « Fugue en ut mineur » de Mozart ; « Concerto pour deux pianos » ; « Sonates pour deux claviers », « Trois pièces faciles pour piano » ; « Cinq pièces faciles pour piano », de Stravinsky ; « En blanc et noir » de Debussy ; « Sonate pour deux claviers » de Poulenc, avec Alfons et Aloys Kontarsky, pianos (Festival de Berlin, 4-9-1980) ; 20 h, Les chants de la terre.
20 h 30, Concert en liaison avec TF 1 (Palais des congrès de Paris, 11 juin 1981) : « Roméo et Juliette », extraits symphoniques, de Berlioz ; « Symphonie n° 4 » de Brückner, par l'Orchestre de Paris, dir. Sir Georg Solti.
22 h 15, Ouvert la nuit : Portrait par petites touches, Jean Martin, piano, interprète Brahms ; 23 h 5, Vieilles cires : Herbert von Karajan et l'Orchestre philharmonique de Vienne (1946-1948) (Mozart) ; 0 h 5, Jazz-Forum : les festivals de jazz en Europe.

● **Messager de l'opérette** (France-Musique, 14 h.). — La légèreté des mœurs a bien des attraits, quand il s'agit de l'opérette, « cette fille de l'opéra-comique qui a mal tourné ». Sylvie Février pensait sans doute à cette vérité exprimée par Saint-Saëns, quand elle a intitulé son émission « Musiques légères ». Elle propose, tous les jours, de 14 h. à 14 h. 30, des partitions récréatives et frivoles qui ne sont pas creuses pour autant. Aujourd'hui, tout le petit monde de la « Véronique », de Messager, cabriole et lutine joyeusement : demoiselles de magasin et noblesse louis-philipparde chantent les vertus des mélanges de classes avec force escarpolettes et travestissements. Messager, qui dirigeait le « Pelleas » de son ami Debussy, voulait-il exorciser la calamiteuse Mélisande ? — T. Fr.

Samedi 27 juin

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 10 Emissions régionales.
12 h 30 Cuisine légère.
12 h 45 Avenir.
Des métiers des services publics communaux.
13 h Journal.
13 h 35 Le monde de l'accordéon.
13 h 50 Au plaisir du samedi.
14 h. 20, Mandrin ; 15 h. 10, Plume d'Elan ; 15 h. 15, Découvertes TF 1 ; 15 h. 35, Archibald le magichien ; 15 h. 45, Le magazine de l'aventure ; 16 h. 15, Maya l'Abeille ; 16 h. 40, Temps X ; 17 h. 15, La petite maison dans la prairie.
18 h 15 Trente millions d'amis.
18 h 45 Magazine auto-moto.
19 h 10 Six minutes pour vous défendre.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Cyclisme : Tour de France.
Nice - Draguignan - Martigues (résumé).
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : Stars.
Avec M. Sardou, V. Sanson, Nicoletta, P. Bachelet, H. Léonard...
21 h 15 Série : Dallas.
Le mariage de Lucy et de Kit serait un moyen pour J.R. de réunir les deux familles en une sorte de dynastie indépendante du pétrole.
22 h 30 Sports : Tennis.
Tournoi de Wimbledon (résumé).
23 h 30 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
11 h 45 Journal des sourds et des malentendants.
12 h 15 Cyclisme : Tour de France.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Série : Les amours des années folles.
14 h Les jeux du stade.
Tennis à Wimbledon ; tour de France, sports équestres.
18 h 25 Récré A 2.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord pas d'accord
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top Club.
20 h Journal.
20 h 35 Feuilleton : les Fils de la liberté.
Hyacinthe Bellerose est enfermé avec les autres patriotes qui ont participé au soulèvement de 1837 au Canada. Les procès commencent...
21 h 35 Variétés : Elle court, elle court l'opérette.
Avec Jeanne Rhodes.
22 h 15 Document : Les frontières de l'inconnu.
Les derniers hommes primitifs.
23 h 10 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

12 h 30 Trait d'union.
Magazine sur l'islam
18 h 30 Pour les jeunes.
L'odyssée de Scott Hunter : Destination : l'invisible.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé : Don and Pete.
20 h Les jeux.
20 h 30 Ballet : Giselle.
d'A. Adam Interprété par le Ballet national du Canada. Réal. : N Campbell.
Produit spécialement pour la télévision canadienne (chaîne C.B.C.), ce ballet illustre est interprété par les étoiles du National Ballet of Canada, et notamment par Karen Kain, Franck Augustyn et Nadia Potts.
22 h Journal.
22 h 20 Champ contre champ.
Comment produire un film en France en 1981.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales.
8 h, Les chemins de la connaissance : Regards sur la science.
8 h 30, Comprendre aujourd'hui pour vivre demain : Peut-on concilier la logique du pouvoir et les droits de la liberté ?
9 h 7, Matinée du monde contemporain.
10 h 45, Démarches avec... J. Damase, éditeur.
11 h 2, La musique prend la parole : Debussy et les régions de la musique française (les sonates).
12 h 5, Le Pont des Arts.
14 h, Sons : Retour d'école.
14 h 5, Le ciel si vaste. Les cœurs tant affamés. A la quête de S. Lagerhöf, S. Undset et K. Blixen.
16 h 20, Livre d'or : Fitzwilliam string Quartette (Haydn, Beethoven)
17 h 30, Pour mémoire : Henry Miller ou le Picora du Zen.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Radio Canada présente : La révolution sonore ; De l'usine à la discothèque
20 h, Intermezzo 1830, de R. Banks. Avec : M Derville, L. Melki, L. Bourdil, etc.
21 h 6, Musique enregistrée.
21 h 28, Bonnes nouvelles, grands comédiens : Deux extraits des contes d'Odessa, d'I. Babel, lus par F. Chaumette.
21 h 55, Ad lib, avec M. de Breteuil.
22 h 5, La fugue du samedi.



FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musiques pittoresques et légères : Carte blanche aux mélomanes (Walberg, Kiessling, Drigo, Keller, Rathke, Grassl, Jurman Kaper, Kabalevsky, Goodwin)
7 h, Actualité lyrique : L'opérette du jour : « Le Petit Duc » de *Ch. Lecocq* ; « Aimer, boire et chanter » de J. Strauss ; Actualité internationale.
9 h 5, Samedi : Magazine de J.-M. Damian (F. Chopin) ; 10 h, Enregistrements historiques et rééditions ; 11 h 40, Musique ancienne : œuvres vocales et instrumentales italiennes des seizième et dix-septième siècles ; 12 h 35, Jazz ; 13 h 15, Musique contemporaine : œuvres de Boucourechliev, Jolas, Mefano ; 14 h 30, Acoustique musicale : œuvres de Bach, Haendel et Fauré ; 16 h, Présentation des programmes de l'été.
16 h 30, Concert (Echanges internationaux) : « Variations sur un thème de Haydn » de Brahms ; « Suite pour deux pianos n° 2 » de Rachmaninov ; « Variations sur un thème de Paganini » de Lutoslawski ; « Rondo pour piano à quatre mains » de Schubert ; « la Valse, version pour deux pianos » de Ravel, avec M. Argerich et A. Golovin, pianos (Semaine musicale d'Ascona, 5 septembre 1980).
18 h, Comment l'entendez-vous ? : Beethoven, par le professeur Léon Schwarzenberg ; 20 h 5, Les chants de la terre : magazine des musiques traditionnelles.
20 h 30, Soirée lyrique (dix-septième Automne musical de Naples, Théâtre méditerranéen, 21-10-1974) : « Le Barbier de Séville » de G. Paisiello, par l'orchestre Alessandro Scarlatti de la R.A.I. de Naples, dir. Z. Macal, avec E. Pizzo, soprano, R. Castellato, ténor, E. Cesari, baryton...
23 h, Ouvert la nuit : Le temps suspendu... « Allemagne, Hollande » (Hacquart, Bernhard, Buxtehude, Bach, Telemann) ; 0 h 5, Jazz nocturne : le jazz en Belgique [illegible] la province de Liège

● **Le ciel si vaste, les cœurs tant affamés** (France-Culture, 14 h. 5). Que cache ce si joli titre ? L'auditeur devrait s'intéresser à cette émission consacrée à la Norvégienne Selma Lagerlöf, la Suédoise Sigrid Undset et la Danoise Karen Blixen, mais il lui faudra considérer avec prudence une composition radiophonique centrée sur les « mystérieux mouvements » du paysage scandinave et sur les relations que ce paysage entretient avec l'« âme humaine ». La réalisation est de Claude Meltra, Michel Cazenave et Christiane Mallarmé. — B. A.

● **Musique à deux pianos** (France-Musique, 16 h. 30). — Les méandres du parcours Vienne - Moscou que proposent Martha Argerich et Alexis Golovin auront le charme de ces poupées russes, qui s'emboîtent les unes dans les autres. Les variations à deux pianos de Lutoslawski résonnent des thèmes de Paganini, et de leur reprise par Brahms, double pérennité qui force les clins d'œil. Ravel, lui, enveloppera dans sa *Valse* des figurines viennoises, tout droit sorties des valses de Strauss ; là aussi, cette musique de pastiche, à la virtuosité de cirque, contient tout un passé. On quittera l'imposture, juste le temps d'un rondo de Schubert car les troïkas de Rachmaninov gonflées du sentimentalisme de Tch[illegible] flirtent avec la [illegible] des musiques [illegible] — T. Fr.

INFORMATION-SPECTACLE

par HERVÉ BRUSINI
et FRANCIS JAMES (*)

L'INFORMATION télévisée est en effervescence : des assemblées générales se tiennent dans les rédactions, des personnalités exposent leur plan pour l'avenir, des syndicats présentent leurs revendications au nouveau ministre de la communication. Bref, avec l'élection de François Mitterrand à la présidence de la République, un débat est en train de s'ouvrir. Dans ce grand concert des prises de position, trois mots se détachent pour poser le problème de l'information à la télévision : professionnalisme, pluralisme et spectacle, les seuls communément avancés pour évoquer ce que montre le petit écran. Et, surprise, politiques et journalistes de tous bords semblent unanimes pour ne retenir que ces trois-là. Si ces mots rendent possible un tel accord, c'est que chacun d'eux prétend faire, tout à la fois, l'analyse et la critique de la situation.

Ainsi du professionnalisme. Tous constatent par ce terme que l'information télévisée est faite par des journalistes titulaires d'une carte professionnelle. Mais, en même temps, tous souhaitent que la télévision soit l'affaire des « vrais pros ». Nos actuels directeurs de l'information, quand ils parlent de leur métier, et leurs rédactions, quand elles posent des revendications, ne disent pas autre chose. Le même mot sert donc à décrire qui fait l'information et à proposer la manière dont on devrait désormais la faire. Comme cela, un seul terme peut à la fois analyser et critiquer l'information télévisée.

De même le pluralisme. D'un côté, il voit dans notre société de multiples courants politiques, spirituels, etc. De l'autre, il attend de la télévision qu'elle reflète naturellement cette diversité. C'est même, selon lui, un des devoirs du service public qui doit se retrouver dans la prochaine réforme des structures juridiques. C'est à nouveau le même mot qui analyse et critique.

Quant au spectacle, il n'échappe pas à la règle. Il est aujourd'hui couramment admis, même chez les gens du métier, que l'information télévisée c'est du spectacle. Jean-Marie Cavada ne concluait-il pas la soirée de l'élection présidentielle en déclarant : « ...Et je remercie toute l'équipe qui a assuré la bonne marche de ce spectacle. » Mais il est, tout aussi couramment, reproché à la télévision de faire de la réalité un spectacle. Une même notion sert, là encore, l'analyse et la critique.

En croyant tout dire, professionnalisme, pluralisme et spectacle ne renvoient en définitive qu'à eux-mêmes. Ce sont trois exemples de tautologie qui ne peuvent mettre en question l'information à la télévision. Car ces mots ne font pas ce que devrait faire toute critique selon Michel Foucault : « Montrer que les choses ne sont pas aussi évidentes qu'on croit. » Et quoi de plus évident que les gestes quotidiens des journalistes. Il faudrait s'attaquer à la critique des techniques de l'information télévisée. Qu'est-ce qu'un reportage, une interview, un commentaire sur des images ? Les a-t-on toujours faits de la même manière ? Si l'on parle aujourd'hui d'un changement possible de l'information télévisée, n'est-il pas important de changer aussi la pensée sur l'information télévisée ?

(*) Auteurs d'une thèse audiovisuelle et écrite sur l'histoire de l'information télévisée.

Dimanche 28 juin

Deux films

HOMBRE
Film américain de Martin Ritt (1966), avec P. Newman, F. March, R. Boone, D. Cilento.
TF 1, 20 h 35.

★ *Un western qui dénonce clairement le racisme et les crimes provoqués par la passion de l'argent. Un original portrait d'homme blanc, élevé par des Apaches et qui se considère comme appartenant à la nation indienne : c'est Paul Newman, au jeu harmonieux, dépouillé. La réalisation est précise, solide, classique.*

VICKI
Film américain de Harry Horner (1953), avec J. Peters, J. Crain, E. Reid, R. Boone.
FR 3, 22 h 30.

★ *Inédit en France. Histoire d'une jeune femme assassinée dont on revoit la vie par retours en arrière. Cela fait penser, bien entendu, à* Laura, *d'Otto Preminger, mais le policier menant l'enquête est un personnage violent et sans scrupules. Et le réalisateur a traité cette intrigue criminelle avec une noirceur très poussée.*

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

9 h 15 Talmudiques.
9 h 30 Foi et tradition des chrétiens orientaux.
10 h Présence protestante.
10 h 30 Le jour du Seigneur.
11 h Messe.
A Authon-du-Perche (Eure-et-Loir), prédicateur : Père Stan Rougier.
12 h La séquence du spectateur.
12 h 30 TF 1 - TF 1.
13 h Journal.
13 h 30 Série : Ces chers disparus.
Fernandel.
14 h 10 Feuilleton : la Couronne du diable.
15 h 5 Sports première.
15 h 30 Tiercé.
15 h 45 Cyclisme : Tour de France.
Martigues-Narbonne.
17 h Variétés : Les nouveaux rendez-vous.
18 h 15 Série : Salut champions.
La petite perle du Brésil (le football).
19 h 25 Les animaux du monde.
19 h 45 Cyclisme : Tour de France.
20 h Journal.
20 h 35 Cinéma : Hombre.
de Martin Ritt.
22 h 30 Portrait : Claude Lelouch.
de J.-P. Janssen.
23 h 20 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

11 h 15 Dimanche Martin.
Emission de J. Martin ; 11 h 20, Entrez les artistes.
12 h 45 Journal.
13 h 20 Dimanche Martin (suite).
Incroyable mais vrai ; 14 h. 20, Série : Timide et sans complexe ; 15 h. 10, L'école des fans ; 15 h. 55, Les voyageurs de l'histoire ; 16 h. 25, Thé dansant.
17 h 5 Feuilleton : le Jeune Homme vert (rediff.).
18 h La chasse au trésor.
18 h 55 Stade 2.
20 h Journal.
20 h 35 Téléfilm : Messieurs les jurés.
L'affaire Bernay, réal. J. Krier.
Procès de la presse à scandale.
22 h 30 Magazine : Vidéo 2.
de C. Ikam.
La vidéo et le sport.
23 h Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

10 h Mosaïque.
Emission de l'I.C.E.I. destinée aux travailleurs immigrés.
Images d'Algérie. La communauté portugaise. Variétés : S. Alaoui, le groupe Ayacucho.
16 h 45 Prélude à l'après-midi.
L'Enfant et les sortilèges, *de Ravel, par l'Orchestre des Pays de Loire ;* Fandango, *d'A. Soler, par E. Chojnacka, clavecin.*
17 h 45 Il n'y a pas qu'à Paris : où vont les gares.
de J.-M. Marion. Réal. : J.-L. Mage.
Elles sont encore nombreuses ces belles gares sur le fronton desquelles la grosse horloge rythme la vie des gens du voyage. Mais elles sont menacées.
18 h 45 Hollywood : La fin d'une époque.
Treizième partie : *Avant la naissance du cinéma parlant, les images ont été longtemps accompagnées de musique. Mais ce n'est qu'en 1927 que les frères Warner engagèrent le pari de la bande sonore,* le Chanteur de jazz, *où, dans une courte scène, Al Johnson chantait et parlait, fit sensation...*
19 h 40 Spécial DOM-TOM.
20 h Série : Les comédiens s'amusent.
Avec des sketches de Roger Pierre, Perrette Pradier, Sim.
20 h 30 Les villes au trésor : Lille.
L'histoire, l'architecture et les musées de Lille.
21 h 25 Journal.
21 h 40 Spécial Hollywood U.S.A.
Pendant plus de deux ans, Catherine Laporte-Coolen a interviewé des « stars » américaines. Elle propose ici un « montage » réalisé autour de quelque thèmes avec, entre autres, Woody Allen, Mel Brooks, Clint Eastwood, Liza Minnelli, David Niven, Gene Wilder...
22 h 30 Cinéma de minuit (Aspects du film noir) : Vicki.
de H. Horner.

FRANCE-CULTURE

7 h 7, La fenêtre ouverte.
7 h 15, Horizon, magazine religieux.
7 h 40, Chasseurs de son : Amérique latine.
8 h, Orthodoxie et christianisme oriental.
8 h 30, Protestantisme.
9 h 10, Ecoute Israël.
9 h 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : l'Union rationaliste.
10 h, Messe chez les Bénédictines de Vanves.
11 h, Regards sur la musique : Charles Chaynes.
12 h 5, Allegro.
12 h 40, Disques rares : Grieg.
14 h, Sons : Football.
14 h 5, La Comédie-Française présente : La Métromanie, d'A. Piron.
16 h 5, Le lyriscope : La mise en scène du répertoire.
17 h 30, Rencontre avec... A. Touraine et M. Wieviorka : Le pays contre l'Etat.
18 h 30, Ma non troppo.
19 h 10, Le cinéma des cinéastes.
20 h, Albatros : L'année poétique.
20 h 40, Atelier de création radiophonique : Seinphonie.
23 h, Musique de chambre : A.-S. Schic, piano (Haydn) ; Trio Lengyel (Cras).

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Equivalences (non-voyants) : « Six moments musicaux » de Schubert, avec J. Duamelle au piano.
6 h 30, Concert-Promenade : Musique viennoise et légère (Lanner, Fibich, Chopin, Rossini, Smetana, Bizet, Sandauer, J. Strauss, Hellmesberger).
8 h, Dimanche-Matin : Magazine des amateurs, « Rencontres internationales de chant choral de Tours 1981 » ; 9 h 2, Les classiques favoris (Brahms) ; 9 h 30, Cantate BWV 7 de J.-S. Bach, pour le dimanche de la fête de saint Jean ; 10 h 30, Les classiques favoris (Mozart).
11 h, Concert (Théâtre d'Orsay, 9 mars 1980) : « Concerto pour hautbois et basson en mi mineur » de Telemann ; « Offrande musicale » de J.-S. Bach, par l'Ensemble Secolo Barocco ; 12 h 5, Le jeu des penchants : David Hamilton fait état de ses goûts et présente quelques œuvres ; 12 h 45, Tous en scène : Mel Tormé ; 13 h 30, Jeunes solistes : le Quatuor Haydn interprète le « Quatuor en si bémol majeur » de Brahms.
14 h 15, Les après-midi de l'orchestre : Histoire de la direction d'orchestre en France, « Pierre Monteux, 1875-1964 » (Berlioz, Tchaïkovski, Mozart, Brahms, Beethoven) ; 16 h 15, La tribune des critiques de disques : quatre versions du « Freischütz » de Weber.
19 h, Concert de jazz.
20 h 5, Les grands concerts d'archives (Carnegie Hall de New-York le 9 février 1960) : « Ouverture pour une fête académique » ; « Symphonie n° 3 » de Brahms ; « Burlesque pour piano et orchestre en ré mineur » de R. Strauss, par l'Orchestre philharmonique de New-York, dir. D. Mitropoulos, avec R. Serkin, piano.
22 h, Ouvert la nuit : Une semaine de musique vivante ; 23 h, Ouverture pour les nuits d'été (Festival de Lille, église Saint-Maurice, le 10 novembre 1980) : œuvres de Wagner et Verdi, par l'Orchestre philharmonique de Lille et les Chœurs de Boulogne, Douai, Lille, dir. C. Diederich, avec P.-Y. Le Maigat.

● **Seinphonie** (France-Culture, 20 h. 40). Une émission comme seuls les Ateliers de création radiophonique peuvent en proposer, deux heures et demie consacrées entièrement au sein féminin et aux associations homonymiques ou subjectives que ce mot déclenche. Certains jeux de mots sont plus que contestables, mais le « saint » en sainte Agathe, le « sain » de la santé et de la maladie des seins, et l'essence (en allemand, « Sein ») de l'île de Sein composent un voyage dans l'ensemble fort bien mené (le plus souvent en train...) vers un beau dénouement en Grèce (terre-mère et mer...) où a pris naissance le mythe herculéen de la voie lactée. Quelques erreurs de parcours (en particulier, un reportage peu justifié à l'île de Sein et la lecture peu adaptée d'un texte de Philippe Sollers) sont réparées par des séquences où la fantaisie s'efface devant une vraie violence — notamment dans une scène, inoubliable (attention au traumatisme !), d'opération chirurgicale, et dans les témoignages de femmes qui ont souffert des seins. La radio est amicale à ceux et à celles qui ont à se libérer d'un lourd secret, c'est une de ses grandes qualités, surtout lorsqu'elle est servie par une remarquable prise de son, celle, ici, de Michel Creis. La réalisation est de Colette Guarrigues et Monique Veaute, auteurs d'un précédent « Atelier » sur la nourriture. — B. A.

Lundi 29 juin

Deux films

LA BELLE EQUIPE
Film français de Julien Duvivier (1936), avec J. Gabin, C. Vanel, Aimos, V. Romance, M. Chelrel.
TF 1, 20 h 35.

★★ *Le grand film populiste de l'époque 36 : chômage, situation difficile des étrangers immigrés, coup de chance de la Loterie Nationale et association de copains ouvriers, pour la construction d'une guinguette au bord de la Marne. Un excellent scénario, une mise en scène remarquable dans la conduite du récit, la description sociale. Femme fatale des faubourgs, provoquant la rivalité de Gabin et Vanel, Viviane Romance devint, ici, une vedette. Le pessimisme de Duvivier l'avait conduit à une fin logiquement tragique, le constat d'un échec. Dans l'euphorie du Front populaire, le producteur fit tourner une autre fin, optimiste. Elle ne colle pas avec le mythe de Gabin.*

LE TRAIN DE 8 H. 47
Film français de Henry Wulschleger (1934), avec Bach, Fernandel, Charpin, F. Ledoux, G. Prieur.
FR 3, 20 h 30.

★ *Bach et Fernandel réunis dans un vaudeville militaire inspiré de Courteline. Le ton est au comique troupier sans finesse plus qu'à la satire. A voir comme une curiosité historique, ne serait-ce que pour l'équipée des deux compères dans les rues de Bar-le-Duc, la nuit.*

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 30 Francophone d'or.
13 h Journal.
13 h 35 Série : Gemini man, ou le nouvel homme invisible.
14 h 30 Portrait : Damia.
15 h 50 L'été en plus.
16 h 50 Croque vacances.
Spiderman ; Isidore le lapin ; Black Beauty.
17 h 50 Génération 1 : La planche à voile.
18 h 5 Série : Caméra au poing.
Le docteur des hippos.
18 h 20 Série : Les derniers cavaliers.
Marianne Lamour, Jean-Jacques Flori et Catherine Lamour ont partagé pendant deux ans l'existence de ces hommes que l'on trouve encore en Espagne, au Maroc, aux Etats-Unis, en Argentine, en Union soviétique, en Indonésie. Ici, premier de la série, les cow-boys.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Cyclisme : Tour de France.
Narbonne-Carcassonne (résumé).
20 h Journal.
20 h 35 Cinéma (cycle Gabin) : la Belle Equipe.
De Julien Duvivier.
22 h 5 Série : la Chasse à l'homme.
Numéro 1 : Il était une fois la création, de J. Chollet et A. Voisin.
Le professeur Notabanah, le philosophe P. Lao Stine, le poète J. Bonnefoy et le sculpteur C. Dixes proposent d'autres lectures de l'œuvre d'art.
23 h 30 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

12 h 5 Cyclisme : Tour de France.
12 h 30 Série : Les amours des années folles.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Série : l'Aventurier.
14 h Aujourd'hui madame.
Qu'en pensez-vous ?
15 h Sports d'été.
Tennis à Wimbledon ; cyclisme : tour de France.
17 h 50 Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 L'escargot.
20 h Journal.
20 h 35 Magazine : Question de temps.
Premier sujet : la maladie des légionnaires. Deuxième sujet : la Silicon Valley, une vallée surprenante où règnent la technologie de pointe et l'utilisation du silicon : pourquoi cette concentration d'entreprises ? Le phénomène pourrait-il se produire en France ?
22 h 15 Concert au Sénat.
Œuvres de Charpentier et Couperin.
22 h 25 Document : Attention à l'art.
Réal. G. Dinnematin.
Il existe à Paris une importante communauté de peintres russes exilés en France. Plusieurs d'entre eux parlent de leur vie dans leur pays d'origine et des difficultés de l'exil ; une réflexion sur les rapports entre l'art et la politique.
23 10 Journal.



TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 55 Tribune libre.
L'Eglise adventiste.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 40 Pour les jeunes.
Oum, le dauphin ; Hebdo jeunes ; Mixmo Match.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma (le rire du lundi) : le Train de 8 h 47,
de H. Wulschleger.
21 h 45 Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales : Compte-rendu de l'enquête auprès des auditeurs.
8 h, Les chemins de la connaissance : Cosmogonies romanesques ou les provinces de Giono ; à 8 h 32, Chevaux et charrois : Les charroyeurs de la glace.
8 h 50, Echec au hasard.
9 h 7, Les lundis de l'histoire : Victor Hugo.
10 h 45, Le texte et la marge : Tennis, miroir du temps, de C. Renner.
11 h 2, Evénement-musique.
12 h 5, Agora : Gabrielle Perreau, femme adultère, avec P. Darmon.
12 h 45, Panorama.
13 h 30, 33 tours et demi tout compris : Les années 50.
14 h, Sons : Balançoire.
14 h 5, Un livre, des voix : Quelquefois dans les cérémonies, d'A. Saumont.
14 h 47, Contact.
15 h, Le fond de la question : Les voies de la créativité.
16 h, Feu vert.
16 h 20, Actualité : Les minéralogistes amateurs.
16 h 50, Départementale : A Niort.
17 h 32, Loft.
18 h 30, La vie entre les lignes : Sabine Legrand, d'après L. Weiss.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Présence des arts : Rétrospective Estève, à Marseille.
20 h, Les tueurs de fourmis, de S. Sarduy. Avec : M. Lonsdale, J. Leuvrais, J. Bollery, etc.
21 h, L'autre scène ou les vivants et les dieux : L'espérance contre l'histoire.
22 h 30, Nuits magnétiques : Avignon ultrason.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Entrée des artistes : L'interprète du jour, « Charles Münch » (Milhaud, Ravel, Brahms) ; 7 h 30, Anthologie du mois : les concertos de Mozart ; 8 h 10, Kiosque : informations sur les concerts, festivals et stages musicaux ; 9 h 30, Les grands de ce monde : Berlioz.
11 h 30, Concert « Vingt-cinquième anniversaire des Amis de Mozart » (Grand Auditorium de Radio-France, 10-2-1981) : « La Clémence de Titus », ouverture en ut majeur ; « Concerto n° 5 » ; « Airs de concert K 82 » et « Symphonie n° 32 », de Mozart, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. G. Amy, avec P. Amoyal, violon, et L. Sukis soprano.
13 h, Jazz vivant estival : « Jazz vocal et blues », Magic Slim au Centre Pablo-Neruda de Nîmes ; A. King, le Muddy Waters Blues Band au Festival de Pori ; Carmen Mc Rae et son trio ; 14 h, Musique légère (Satie, Dieval).
14 h 30, Le génie du lieu : « Paris 1830 », œuvres de Rossini, Berlioz, Liszt, Meyerbeer, Bellini, Chopin ; 18 h 2 Repères contemporains : soixante œuvres, soixante compositeurs des trente dernières années ; « O King » de Berio par le London Sinfonia, dir. L. Berio, avec E. Ross, soprano.
18 h 30, Concert (Festival estival de Paris 1979, église Saint-Séverin à Paris, 28 août) : œuvres de Bach, Cimarosa, Haydn, Farkas, Bartok, Mozart, Mendelssohn, Liszt, Huzella, Durko, Bossi, avec J. Sebestyen à l'orgue et au clavecin ; 20 h 5, Chasseurs de son stéréo : Enregistrement d'une œuvre de Vivaldi à l'Institut de musique sacrée de Lyon, par M. Thiollier.
20 h 30, Concert (Festival de Ludwigsburg, « Beethoven et l'école de Vienne ») : « Cinq pièces pour orchestre » version 1946, de Schoenberg ; « Concerto pour piano et orchestre n° 3 » et « n° 4 » de Beethoven ; « Six pièces pour orchestre » de Webern, par l'Orchestre symphonique de la radio de Stuttgart, dir. G. Bertini, avec C. Arrau, piano.
22 h 30, Ouvert la nuit : Les grands orchestres américains, « W. Mengelberg et le New York Philharmonic (Thomas, Beethoven, Wagner, R. Strauss).

● **Un très beau texte de Severo Sarduy, « les Tueurs de fourmis »** (France-Culture, 20 h.). Jugez plutôt d'après ce passage : « Ceci se passe au Portugal. Et ce qu'on entend d'abord, au loin, est un coup de frein, ou plutôt le grincement de pneus glissant sur la route, comme si une voiture dérapait de côté, à toute allure, dans un tournant... » La nouvelle pièce de Sarduy commence par cet accident, déclencheur à l'infini d'événements et de belles histoires enchaînées les unes aux autres à la manière baroque. Réalisation : Jeanne Rollin-Weisz. Avec les voix de Michel Lonsdale, Jean Leuvrais, Jean Bollery, Catherine Sellers, Nita Klein, Daniel Berlioux, Carlos Saboga, Mario Barroso, Jorge Martins, Bernard Hervé. — B. A.

● **Les concertos de Mozart** (France-Musique, 7 h. 30). — Des sourires rayonnants, contrits, obliques, des sourires mélancoliques, rieurs, pathétiques parfois, mais jamais grimaçants : les concertos de Mozart vivent d'un ténébrant souci de plaire et de cacher le malheur. Une égale indulgence de l'âme soustend ces visages glabres et avenants, qui jubilent quelquefois et inondent alors les musiciens de nappes de béatitude. France-Musique fera défiler, tout l'été, cette galerie d'expressions plus ou moins lumineuses, qui ne parviennent jamais à l'ombre, dans leur simplicité gracile. Heureuse idée qui s'enrichit de la non moins fructueuse volonté d'associer à chaque concerto d'un jour un interprète différent.
T. Fr.

هكذا من الاهل

Mardi 30 juin

Un film

MONTANA

Film américain de Ray Enr[...] (1949), avec E. Flynn, A. Sm[...], S.Z. Sakall, D. Kennedy.
FR 3, 20 h 30.

★ *Eleveurs de bœufs co[...]re éleveurs de moutons, da[...] le Montana, en 1879. Ce we[...]n, produit de confection [...] la Warner Bros, n'apparti[...] pas à la grande période [...]rrol Flynn. Celui-ci y gard[...] pourtant son charme et [...] ses attraits d'homme d'a[...]n.*

PREMIÈRE CHAIN[E] : TF 1

12 h 30 Francophone d'[or].
13 h Journal.
13 h 45 Court métrage.
14 h Cyclisme : To[ur] de France.
15 h 45 Série : Gem[ini]man, ou le nouvel homm[e] invisible.
16 h 35 Variétés : C[e] petit chemin. De D. Nohain e[t] G. Folgoas.
17 h 35 Croque vaca[n]ces. Variétés : Alain Delorme ; Isidore le lapin ; [Da]gy Duck.
17 h 50 Génération [1] : Petits boulots de vac[an]ces.
18 h 5 Série : Ca[mé]ra au poing. Au pied de l'[Hi]malaya.
18 h 20 Série : L[es] derniers cavaliers.
Deuxième ép[is]ode d'une série consacrée au[x] hommes (ou aux peuples) enc[or]e à cheval : les cavaliers de [la] poudre au Maroc.
19 h 20 Emissio[ns] régionales.
19 h 45 Cyclism[e] : Tour de France.
20 h Journal.
20 h 35 Variét[és] : Le soulier qui vole. Avec Chan[tal] Goya.
21 h 40 Docu[me]nt : Le trésor des cinémathèques.
Nathan [d]e Tel-Aviv, réal. J.-M. Leblon.
(Lire no[tre] sélection.)
22 h 35 Magazine : Questionnaire.
De J.-L. Servan-Schreiber : Les électeurs de gauche sont-ils conservateurs ?
Pendant que les électeurs portaient Mitterrand au pouvoir, des enquêtes sociologiques montraient qu'une majorité d'entre eux a[s]pirent à une vie plus calme [e]t à des valeurs conservatrices. Il y a peut-être un paradoxe que J.-L. Servan-Schreiber étudiera avec M. B. Cathelat, directeur du Centre de communication avancée.
23 h 35 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h Cyclisme : Tour de France.
12 h 30 Série : Les amours des années folles.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Série : l'Aventurier.
14 h Aujourd'hui madame.
Invité : Jean Le Poulain.
15 h Sports été.
Tennis à Wimbledon.
18 h Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 L'escargot.
20 h Journal.
20 h 30 D'accord pas d'accord (I.N.C.).
20 h 40 Les dossiers de l'écran : Sous une pluie d'or.
De M. Gosset et Cl. Massot.
(Lire notre sélection.)
22 h Débat : Apprendre à être riche.
Avec MM. M Caradet, président-directeur général de la Société du Loto ; C. Kretzschmar, directeur marketing du Loto, J. Dutourd, écrivain ; J. Duvignaud, sociologue ; F. Lehmann, négociant valideur du Loto, et des gagnants du Loto.
23 h 30 Journal

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 55 Tribune libre.
Le nouveau Procop.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 40 Pour les jeunes.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma : Montana.
de Ray Enright.
21 h 45 Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales.
8 h, Les chemins de la connaissance : Cosmogonies romanesques ou les provinces de Giono (Le chant du monde) ; à 8 h 32, Chevaux et charrois : Les techniques de l'attelage ; à 8 h 50, Le lys et la tourbe.
9 h 7, La matinée des autres : Peuples et poisons.
10 h 45, Etranger, mon ami.
11 h 2, La musique en Finlande : L'académie Sibélius à Helsinki.
12 h 5, Agora : Mes îles Saint-Louis, avec F. Vitoux.
12 h 45, Panorama.
13 h 30, 33 tours et demi tout compris : Les années 50.
14 h, Sons.
14 h 5, Un livre, des voix : Avez-vous lu Jean-Richard Bloch, de J. Albertini.
14 h 47, Magazine international.
16 h 20, Actualité : Le retour de l'hélice.
16 h 50, Départementale : A Niort.
17 h 32, Loft.
18 h 30, La vie entre les lignes : Sabine Legrand, d'après L. Weiss.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Sciences : La modélisation en économie.
20 h, Dialogues franco-espagnols : Culture et politique, avec E. Conte et C. Roy.
21 h 15, Musiques de notre temps : Divertissement avignonnais (Jolivet, Binchois, Monteverdi, etc.).
22 h 30, Nuits magnétiques : Avignon ultrason.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Entrée des artistes : Les Anglais, interprètes de leur musique (Tallis, Purcell, Bull, Boyce, Elgar, Britten, Haydn).
7 h 30, Anthologie du mois : Les concertos de Mozart.
8 h 10, Kiosque : Informations sur les concerts, festivals et stages musicaux.
9 h 30, Les grands de ce monde : « Les Anglais » : œuvres de Lawes, Humfrey, Purcell, Tippett, Britten.
11 h 30, Concert (Echanges internationaux) : œuvres de Smetana, par l'Orchestre philharmonique tchèque, dir. Z. Kosler (« Printemps de Prague 1980 », salle Smetana, le 12 mai) ; 13 h, Jazz vivant estival : autour de Stéphane Grappelli.
14 h, Musique légère : œuvres de Ougenwalde, Carulli, Lennon, Lamand, Mozart).
14 h 30, Le génie du lieu : « Londres 1742 - 1743 », œuvres de Haendel, Avison, Bononcini, Geminiani, Greene, Porpora, Pepusch, Carey.
18 h 2, Repères contemporains : soixante œuvres, soixante compositeurs des trente dernières années, « Chronochromie » de Messiaen, par l'Orchestre symphonique de la B.B.C., dir. A. Dorati.
18 h 30, Concert de musique de chambre (Grand Auditorium, 3-2-1981) : « Trois Chansons de Don Quichotte à Dulcinée » de Ravel ; « Cinq Lieder », « Sérénade » et « Deux Lieder » de Brahms ; « Trio pour piano, violon et violoncelle n° 3 » et « Quatre lieder », de Beethoven ; « A shropshire lad » de Butterworth, avec Th. Allen, baryton, G. Parsons, O. Gardon, pianos ; A. Moglia, violon, E. Peclard, violoncelle ; 20 h 5, Les chants de la terre.
20 h 30, Concert symphonique (Grand Auditorium, 24 avril 1981) : « Célébration » de Tisné ; « Concerto pour piano et orchestre n° 2 » ; « Manfred, poème symphonique » de Tchaïkovski, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. M. Tilson-Thomas, avec D. Lively, piano.
22 h 30, Ouvert la nuit : Les grands orchestres américains, « L'Orchestre philharmonique de New-York » l'ère Toscanini.

Le cinéaste et l'histoire

LE TRESOR DES CINEMATHEQUES « NATHAN DE TEL-AVIV »
TF 1, 21 h. 40

C'est en Israël que nous entraîne Bella Besson et le réalisateur Jean-Marc Leblon dans le cadre de la série « le Trésor des cinémathèques ». Ils y ont rencontré Nathan Axelroid, qui nous fait vivre l'incroyable histoire de ce pays pour lequel, en 1927, il a quitté la Russie tzariste.

Il rêvait de fiction et de romance, il deviendra le plus grand cinéaste d'actualité. Il filme tout, et il nous reste en images toute l'histoire de la création d'Israël : les événements simples de la vie du peuple, l'arrivée des jeunes immigrants allemands fuyant leur pays fou, les kibboutz solidaires. Puis, la caméra de Nathan s'est faite plus politique, et le son est venu renforcer la force de l'image : la détérioration des relations entre les communautés juive et arabe, le début du terrorisme et l'horreur de l'holocauste européen. Enfin, en 1948, Nathan se tient près de Ben Gourion et filme fiévreusement la déclaration de l'Etat d'Israël. On est ému, et l'on aimerait pouvoir le remercier pour ce témoignage absolument unique. A. Co.

Les nouveaux millionnaires

DOSSIER DE L'ECRAN : LES GAGNANTS DU LOTO
A 2, 20 h. 30

Le loto est un des faits sociaux les plus surprenants de ces dernières années. Voici notre curiosité enfin satisfaite grâce à l'excellente enquête de Marianne Gosset et Claude Massot sur les gagnants de ce jeu. Qui ne s'est imaginé, en effet, dans la peau d'un de ces nouveaux millionnaires, grisé par des rêves fous, avec le curieux sentiment d'être dépassé par un événement pourtant si improbable.

Mais alors les vrais, ceux qui, après avoir coché les cases d'un petit bulletin jaune, accèdent brusquement à la fortune, qui sont-ils ? Comment vivent-ils ? Les relations avec leur entourage ont-elles changé ? Sont-ils partis en voyage ? Ont-ils arrêté de travailler ? Avec toutes ces questions plein la tête — et bien d'autres — les réalisateurs sont allés rencontrer plusieurs gros gagnants, et brossent le portrait de six d'entre eux. Les réponses sont surprenantes, et la réalité ne rejoint pas toujours le mythe. En attendant, les ex-gagnants rejouent chaque semaine...

A. Co.

● **Peuples et poisons** (France-Culture, 9 h. 5). Pour Jacqueline Kelen, « les poisons qui tuent, ceux qui endorment et ceux qui émerveillent » sont partout, à l'état naturel : dans les végétaux (belladone, curare), les minéraux (arsenic, mercure), et chez les animaux (serpents, scorpions). Tous les peuples les utilisent, pour la guerre, la politique ou la religion, et pour le crime. Mais l'Occident ne s'est pas satisfait de cette abondance naturelle, et il a créé encore d'autres poisons — des poisons meurtriers ou des poisons remèdes... qui parfois retournent aux poisons.

● **Messiaen et les oiseaux** (France-Musique, 18 h. 2). — Qui ne connaît encore, grâce à Messiaen, la chouette hulotte, le courlis cendré ou le garrulaxe à huppe blanche ? Quand il n'est pas en odeur de sainteté, ce musicien ornithologue, qui converse aussi facilement avec la vierge qu'avec les volatiles, traduit les chants impalpables de ces oiseaux exotiques et luxuriants. Ils sont d'ailleurs mis en catalogue. Marris de cette rivalité, le rossignol de Liszt et l'alouette de Balakirev ont perdu quelques plumes. « Chronochromie », écrit en 1960, poétise les couleurs de ces sons en une fusion savante, à la polyphonie condensée. Cette immense volière avait exaspéré à sa création, et Messiaen avait même reçu une gifle.

Mercredi 1er juillet

Un film

LA SENTENCE

Film français de Jean Valère (1959), avec M. Vlady, R. Hossein, R. Hanin, B. Bretty, L. Raimbourg.
FR 3, 20 h 30.

★ *L'esprit de la Résistance retrouvé, exalté comme union nationale à travers une tragique histoire d'otages. Ce film en dit idéologiquement plus sur l'époque où il a été tourné (après le retour du général de Gaulle au pouvoir) que sur celle qu'il évoque (juin 1944, en Normandie, au moment du débarquement). C'est aussi un exercice de mise en scène sur les rapports de cinq personnages, en « huis clos ».*

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 30 Francophone d'or.
13 h Journal.
13 h 45 Série : Gemininman, ou le nouvel homme invisible.
14 h 25 [Var]iétés : Barbara.
15 h 30 [L]'été en plus.
16 h 45 [Cr]oque vacances.
17 h 50 [G]énération 1 : Musique et [var]iétés (Rockabilly).
18 h 5 Série : Caméra au poing.
So[us] le toit du monde.
18 h [20] Série : Les derniers cavaliers.
[Tro]isième émission : la danse [du] cheval andalou.
19 [h 2]0 Emissio[ns ré]gionales.
19 [h 4]5 Cyclisme : Tour de France.
[...]ay-Pau (résumé de l'étape).
20 [h] Journal.
2[0 h] 35 Série : Femmes, femmes, femmes.
La guerre des chaussettes, de G. Hanoteau et M.-L. Daumot, réal. M. Cloche.
Les années avant-guerre dans une petite ville de province. La lutte et les difficultés d'une femme, fille-mère, pour se faire respecter.
21 [h] 45 La rage de lire : Spécial Lawrence Durrell.
Une heure avec l'écrivain anglais qui vient de publier son dernier roman Livia *(ou Enterrée vive).*
22 h 55 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Cyclisme : Tour de France.
12 h 30 Série : Les amours des années folles.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Série : l'Aventurier.
14 h Les mercredis d'aujourd'hui madame.
15 h Sports été.
Tennis à Wimbledon ; Cyclisme : tour de France.
18 h Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 L'escargot.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : C'est du spectacle.
Thierry Le Luron et ses invités.
22 h 10 Alain Decaux raconte.
Le putsch de Munich (1923).
23 h 10 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 55 Tribune libre.
Pionniers de France.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 40 Pour les jeunes.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma : la Sentence.
de J. Valère.
21 h 45 Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales.
8 h, Les chemins de la connaissance : Cosmogonies romanesques ou les provinces de Giono (la Provence noire) ; à 8 h 32, Chevaux et charrois : Le cheval dans la vie mondaine au dix-septième siècle.
8 h 50, Echec au hasard.
9 h 7, Matinée des sciences et des techniques : Les missions de l'agence de l'informatique ; Fréquence et perception de la musique ; L'utopie communautaire.
10 h 45, Le livre ouverture sur la vie : Contes des brillantes montagnes avant la nuit, avec Samivel.
11 h 2, La musique en Finlande : Les traditions chorales.
12 h 5, Agora : Le feu parle, avec Topor et J. Vialiet.
12 h 45, Panorama.
13 h 30, 33 tours et demi tout compris : les années 50.
14 h, Sons : Jeux dans la paille.
14 h 5, Un livre, des voix : Lettres d'une vie, 1964-1969, de F. Mauriac.
14 h 47, L'école des parents et des éducateurs : Autour de Piaget.
15 h 2, Points d'interrogation : Le phénomène européen.
16 h 20, Actualité : La thermodynamique et les sciences de l'homme.
16 h 50, Départementale : A Niort.
17 h 32, Loft.
18 h 30, La vie entre les lignes : Sabine Legrand, d'après L. Weiss.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, La science en marche : Promenade au jardin des sciences.
20 h, La musique et les hommes : Henzé et la littérature allemande de son temps.
22 h 30, Nuits magnétiques : Avignon ultrason.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Entrée des artistes : l'interprète du jour, « Alfred Brendel » (Balakirev, Weber, Bach, Liszt, Schubert) ; 7 h 30, Anthologie du mois : les concertos de Mozart ; 8 h 10, Kiosque : Informations sur les concerts, festivals et stages musicaux.
9 h 30, Les grands de ce monde : « Franz Liszt » ; 11 h 30, Concert des jeunes solistes : œuvres de Vivaldi et Bach, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. P. Doukan, avec en soliste O. Charlier et M. Yasuda.
13 h, Jazz vivant estival : Le Middle Jazz Classique, le batteur Panama Francis et ses Savoy Sultans à la grande parade de Nice ; L. Hampton et son All Stars Big Band au Festival de Pori.
14 h, Musique légère : œuvres de Smetana, Keller, Friebe et J. Strauss ; 14 h 30, Le génie du lieu : « Weimar-1850 », œuvres de Schumann, Bach, Berlioz, Wagner, Liszt.
18 h 2, Repères contemporains : soixante œuvres, soixante compositeurs des trente dernières années « Hétérozygote » de L. Ferrari, musique électroacoustique.
18 h 30, Concert (Echanges internationaux) : « Homenajes » de M. de Falla ; « Concerto n° 16 » de Mozart ; « Psaume 80 » de Roussel, par le Grand Chœur et l'Orchestre philharmonique de la radio hollandaise, dir. J. Fournet, avec R. Orozco, piano, et F. Patterson, ténor ; 20 h 5, Les chants de la terre.
20 h 30, Concert de musique sacrée (Eglise Saint-Louis des Invalides, 4 juin 1981) : « Messe de Gran » ; « Variations pour orgue » de F. Liszt, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. R. Reuter, et les Chœurs de Radio-France, dir. A. Boulfroy et M. Paubon ; à l'orgue, J.-L. Gil et P. Gazin ; au violon solo, J. Estournet.
22 h 30, Ouvert la nuit : Les grands orchestres américains, « l'Orchestre philharmonique de New-York », de J. Barbirolli à Rodzinsky (1937-1947) (Schumann, Chausson, Ravel, Moussorgsky, Stravinsky, Brahms).

Jeudi 2 juillet

Deux films

VOLPONE

Film français de Maurice [To]urneur (1940), avec H. Bau[r], L. Jouvet, F. Ledoux, C. Du[llin], J. Delubac.
A 2, 20 h 35.

★ *Du théâtre filmé (un[e] pièce de Ben Jonson — [...] — adaptation française [de J]ules Romains et Stephan [Z]weig) avec soin, un respe[ct] fidèle du texte, dans de[s] décors stylisés. Ce n'est pa[s] meilleur œuvre cinéma[tog]raphique de Maurice [To]urneur, mais elle est rest[ée] célèbre pour son interprét[atio]n prestigieuse, particuli[èr]ement les fourberies de L[.] Jouvet manipulant son [...]e maître et les personna[ges] cupides dont il fait des [du]pes.*

LA RACE DES SEI[GNEU]RS

Film français de [Pie]rre Granier-Deferre (1973), [avec] A. Delon, S. Rome, J. [...]au, C. Rich, J.-M. Bory.
FR 3, 20 h 30.

★ *Les jeux [d]'ambition et de la politiqu[e] plus forts que la passion [am]oureuse. Tiré d'un roman [de] Félicien Marceau, ce fil[m] bien fabriqué, rappelait pl[us] ou moins les mœurs p[arl]ementaires de la Troisièm[e] o[u] de la Quatrième République. [S]on intérêt tient surto[ut] [à] l'interprétation d'Alain [Del]on, en proie à la volonté [de] puissance.*

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 30 Francophone d'or.
13 h Journal.
13 h 35 Série : Gémininman, ou le nouvel homme invisible.
14 h 30 Variétés : Les frères Jacques.
15 h 25 Histoires sans paroles.
15 h 45 Cyclisme : Tour de France.
Pau-Bordeaux.
16 h 55 Croque vacances.
17 h 50 Génération 1 : Les inscriptions universitaires.
18 h 5 Série : Caméra au poing.
Attention aux requins.
18 h 20 Série : Les derniers cavaliers.
Les gauchos, ces cavaliers venus de la mer, ce troisième épisode se situe en Argentine.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Cyclisme : Tour de France.
20 h Journal.
20 h 35 Série : Martine Verdier.
Martine et son mari Bernard sauront-ils découvrir le bonheur à deux ?
21 h 30 Document : Ceux qui se souviennent.
I. — Le printemps 19.
(Lire notre sélection.)
22 h 30 Le jeune cinéma français : Les courts métrages.
L'Ecole des chefs, de P. Muyl.
Un homme politique se fait enseigner la maîtrise de la parole face à la caméra.
[2]3 h Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Cyclisme : Tour de France.
12 h 30 Série : Les amours des années folles.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Série : l'Aventurier.
14 h Aujourd'hui madame.
15 h Sports été.
Tennis à Wimbledon.
18 h Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 L'Escargot.
20 h Journal.
20 h 35 Cinéma (soirée Louis Jouvet) : Volpone, de Maurice Tourneur.
22 h Fenêtre sur : Louis Jouvet, serviteur du théâtre.
0 h 5 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 55 Tribune libre.
Le Centre des démocrates sociaux (C.D.S.).
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 40 Pour les jeunes.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma : la Race des Seigneurs.
de P. Granier-Deferre.
22 h Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales.
8 h, Les chemins de la connaissance : Cosmogonies ou les provinces de Giono (l'image du paon) ; à 8 h 32, Chevaux et charrois : L'évolution des postes ; à 8 h 50, Le lys et la tourbe.
9 h 7, Matinée de la littérature.
10 h 45, Questions en zigzag : Les bohémiens en France au dix-neuvième siècle, avec F. de Vaux de Foletier.
11 h 2, La musique en Finlande : L'ultime message de Sibelius.
12 h 5, Agora.
12 h 45, Panorama.
13 h 30, 33 tours et demi tout compris : Les années 50.
14 h, Sons : Le ciel et l'enfer.
14 h 5, Un livre, des voix : Lettres d'une vie 1964-1969, de F. Mauriac.
14 h 47, Souvenirs d'égotisme : Francis Ponge.
15 h 50, Contact.
16 h, Le magasin des nouveautés : Les nouveaux itinéraires du tourisme international.
16 h 50, Départementale : A Niort.
17 h 32, Loft.
18 h 30, La vie entre les lignes : Sabine Legrand, d'après L. Weiss.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Les progrès de la biologie et de la médecine : l'Anthropologie médicale.
20 h, L'ingénu de Harlem, de L. Hugues.
22 h 9, Musique enregistrée.
22 h 30, Nuits magnétiques : Avignon ultrason.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Entrée des Artistes : L'interprète du jour, « André Cluytens » (Rimsky-Korsakov, Berlioz, Franck, Gounod) ; 7 h 30, Anthologie du mois : Les concertos de Mozart ; 8 h 10, Kiosque : Informations sur les concerts, festivals et stages musicaux.
9 h 30, Les grands de ce monde : « Bizet » (avant Carmen).
11 h 30, Concert (12-12-1980 à Laval) : Ouverture de « l'Italienne à Alger » de Rossini ; « Concerto BWV 1060 » de Bach ; « Symphonie n° 1 » de Prokofiev, par le Sinfonietta d'Israël, dir. M. Rodan, avec L. Tuneh, violon, et S. Barret, hautbois.
13 h, Jazz vivant estival : Le sextette de C. Luter au Festival de Saint-Bertrand-de-Comminges ; le Sextette du trompettiste Irakli, au Festival de la Foire Saint-Germain.
14 h, Musique légère : Œuvres de G. Arno, Jaubert, P. Bonneau ; 14 h 30, Le génie du lieu : « Paris 1875 » (Bizet, Lalo, Fauré, Duparc, Saint-Saëns, Ravel).
18 h 2, Repères contemporains : 60 œuvres, 60 compositeurs des 30 dernières années, « L'instant d'après » de X. Darasse, par le Nouvel Orchestre Philharmonique, dir. G. Reibel.
18 h 30, Concert (Echanges internationaux) : « Requiem » de Verdi, par les Chœurs et l'Orchestre de la Radio Hongroise, dir. L. Gardelli, et F. Sapszow, avec Z. Misuka, soprano, K. Takacs, contralto... ; 20 h 5, Concours international de guitare.
20 h 30, Concert (Echanges internationaux) : « Fantaisie concertante op. 256 » de K. Czerny ; « Sonate n° 10 » et « Trio n° 3 » de Beethoven ; « Sonate n° 1 » de Hummel, avec J. van Immerseel, pianoforte ; B. Kuijken, flûte traversière ; S. Kuijken, violon et W. Kuijken, violoncelle (Festival des Flandres, Palais des Académies à Bruxelles, 16 septembre 1980).
22 h 30 Ouvert la nuit : L'orchestre Philharmonique de New-York, « Bruno Walter 1945-1949 » (Dvorak, Mozart, Mendelssohn, Tchaïkovsky).

La mémoire ouvrière

CEUX QUI SE SOUVIENNENT : LE PRINTEMPS 19
TF 1, 21 h. 30

Ils étaient commis, coiffeurs, ouvriers, paysans, instituteurs, ils vivaient à Metz, à Arras, à Fontvieille, à Longwy, ils avaient dix-huit ou vingt ans en 1918, ils en ont plus de quatre-vingts aujourd'hui. Hubert Knapp est allé les retrouver chez eux, parmi leurs meubles et leurs objets, entourés parfois de leurs petits-enfants. Il les a interviewés bien droit sur des chaises de jardin ou le coude appuyé sur la table de la cuisine, conversations souvenirs où surgissent pêle-mêle l'anecdote et le fait principal, les fiançailles, la coupe de cheveux, le début du syndicalisme, la vie dans les usines, le travail à treize ans, les semaines de cinquante heures, l'anarchisme. La petite histoire et la grande, ou plutôt l'autre histoire, celle que l'on ne trouve nulle part, qui aurait bien pu disparaître si justement des gens comme Hubert Knapp n'allait la rechercher. Un travail passionnant (la télévision est un moyen privilégié pour mener cette recherche), il faut se dépêcher, la « mémoire ouvrière » des années 1914, 18, 20, a plus de quatre-vingts ans. — C. H.

TÉLÉVISIONS FRANCOPHONES

VENDREDI 26 JUIN

- TELE LUXEMBOURG. 20 h 15. série : le Saint ; 21 h 15. *le Paradis des riches*, film de P. Barge
- TELE MONTE-CARLO : 19 h 35, série : Starky et Hutch ; 20 h 35. Z, film de C Gavras
- TELEVISION BELGE. 20 h 05. jeu : le Francophone d'or ; 20 h 40. L'œil des autres : *le Salaire des Miss*, documentaire de Ph Aubert et Ch Salezo sur les élections des « Miss » ; 21 h 35. *5 % de risque*, film de J Pourtalé
- TELEVISION SUISSE ROMANDE. 20 h 35. TV à la carte Une soirée à l'Olympia de Paris avec l'artiste que vous aurez choisi ; 21 h 50. Regards . Présence catholique chrétienne ; 22 h 30. *Ursula ou le droit de vivre*, film de R Mertens et W Marti.

SAMEDI 27 JUIN

- TELE LUXEMBOURG. 20 heures, série : La croisière s'amuse ; 21 h. *le Concierge*, film de J Girault.
- TELE MONTE-CARLO : 19 h 35, série Blanc, bleu, rouge ; 20 h 35, *le Désert des Tartares*, film de V Zurbini.
- TELEVISION BELGE. 20 h. 05. série : le Jardin extraordinaire ; 20 h 35. *les Chevaliers de la table ronde*, film de R Thorpe ; 22 h 30. variétés : Music Circus. avec C Valente et le ballet de Don Lurio
- TELEVISION SUISSE ROMANDE. 19 h 55. TV à la carte ; 20 h 55. série : les Dames de la Côte ; 22 h 35. Sport

DIMANCHE 28 JUIN

- TELE LUXEMBOURG. 20 heures. série : les Envahisseurs ; 21 heures. *le Protecteur*, film de R Hanin . 22 h 30. Les sentiers de l'aventure . Madagascar
- TELE MONTE-CARLO. 19 h 35. Jeu-concours : On peut toujours rêver ; 20 h 35. *le Grand Océan*, film documentaire de Millet et Guillet.
- TELEVISION BELGE. 20 h 05. Variétés : Musique Mélodie. avec le Grand Orchestre du Splendid : Nicoletta, E Mitchell. etc. ; 21 h 10. *les Anneaux de Bicêtre*, télé-film de L Grospierre
- TELEVISION SUISSE ROMANDE. 19 h 45. *le Retour de Don Camillo*, film de J Duvivier ; 21 h 50. *Giuseppe Motta*, film documentaire de W Welck sur la vie du grand homme politique ; 22 h 30. Hippisme.

LUNDI 29 JUIN

- TELE LUXEMBOURG. 20 h 15. série : Médecin d'aujourd'hui ; 21 heures. *4, 3, 2, 1... Objectif Lune*, film de F Regiio.
- TELE MONTE-CARLO. 20 h 50. jeu : L'itinéraire mystérieux ; 21 heures. *le Retour de Sabata*, film de F Kramer.
- TELEVISION BELGE. 20 h 05. *la Grande Bourgeoise*. film de M. Bolognini ; 22 h. *Sax* film documentaire sur A. Sax, inventeur du saxophone (3e partie)
- TELEVISION SUISSE ROMANDE. 19 h 55. TV à la carte ; 20 h 50. TV à la carte : Cinéma sur petit écran : le long métrage que vous avez choisi

MARDI 30 JUIN

- TELE LUXEMBOURG. 20 h 10, série : Dallas ; 21 heures. *la Reine de la prairie*, film de A. Dwan
- TELE MONTE-CARLO. 20 h 50. Jeu : l'itinéraire mystérieux ; 21 heures. Jeu : la chasse au trésor , 22 heures. variétés : Gogo Rythmes.
- TELEVISION BELGE : 20 h 05. Ciné-Tilt ; 20 h 40. Feuilleton : Dickie-Roi . 21 h 35. Variétés : Face au public (G. Lafaille), en différé du festival de la chanson française Spa 1978 ; 22 h 10. *les îles abandonnées de la lagune vénitienne*, documentaire de C. Bussy
- TELEVISION SUISSE ROMANDE. 20 h 45 En direct avec les grands témoins de notre temps : Pierre Salinger. l'Amérique transformée ; 21 h 45. Vidéo-Club de l'été.

MERCREDI 1er JUILLET

- TELE LUXEMBOURG. 20 heures. Hit-Parade , 21 heures. *Meurtre sur la 10e Avenue*, film de A. Laven
- TELE MONTE-CARLO. 20 h 50. Jeu : l'itinéraire mystérieux ; 21 heures. *Quadrille d'amour*, film de R. Lewis
- TELEVISION BELGE. 20 h 10. Les sentiers du monde : la Louisiane ; 21 h 20, *la Visite*. téléfilm de M. Dami
- TELEVISION SUISSE ROMANDE. 19 h 55. TV à la carte ; 20 h 50. The Cheryl Ladd Special ; 21 h 35. Regards : Présence protestante.

JEUDI 2 JUILLET

- TELE LUXEMBOURG. 20 heures. série : Super-Jaimie ; 21 heures. *Le Tigre aime la chair fraiche*. film de C. Chabrol.
- TELE MONTE-CARLO. 20 h 50. Jeu : l'itinéraire mystérieux ; 21 heures. *le Champignon*, film de M Simenon.
- TELEVISION BELGE. 20 h 05. Autant savoir : « Les jardins d'îlots » (les espaces verts au centre des îlots d'habitation) ; 20 h 30, *la Loi et la Pagaille*, film de I Jasser : 22 h 10. le Carrousel aux images et le monde du cinéma
- TELEVISION SUISSE ROMANDE. 19 h 50. TV à la carte ; 20 h 45. Raoul Wallenberg : le héros disparu ; 21 h 35. Introduction à la musique contemporaine ; 22 h 25. L'antenne est à vous : l'ASATET (Télécoms).

Les journalistes de l'audiovisuel veulent échapper à « toute tutelle politique »

La démission de M. Claude Contamine n'a fait l'objet. mardi 23 juin, à l'hôtel Matignon, que d'un bref communiqué indiquant que M. Pierre Mauroy l'avait acceptée.

Au terme d'une assemblée générale, réunie le mardi 23 juin, l'Intersyndicale des journalistes de l'audiovisuel a adopté une motion dans laquelle elle affirme notamment ne plus vouloir « dépendre d'aucune tutelle politique ». Enfin, M. Georges Fillioud, reconduit dans ses fonctions de ministre de la communication, a indiqué que « les journalistes avaient bien le droit de revendiquer leur dignité professionnelle et leur responsabilité dans le traitement de l'information ».

On se souvient que M. Contamine et M. Georges Fillioud, ministre de la communication, s'étaient rencontrés il y a deux semaines sans parvenir à trouver un accord.

M. Contamine a publié un communiqué dans lequel il écrit :

« Considérant que mon mandat de président de FR 3 a été rempli conformément aux règles du service public, et dans les circonstances présentes, j'ai décidé de remettre ce mandat à la disposition du gouvernement. Je remercie tous ceux qui ont travaillé depuis plus de six ans à faire de FR 3 l'un des éléments importants et appréciés de la radio et de la télévision françaises. »

Après les démissions de MM. Ulrich et Contamine, les deux autres présidents des sociétés de programme nationales, Mme Jacqueline Baudrier (Radio-France) et M. Jean-Louis Guilland (TF 1), ont confirmé qu'ils n'avaient pas, dans l'immédiat, l'intention de se retirer. C'est aussi la position de M. Jean-Pierre Elkabbach, directeur de l'information à Antenne 2 Celui-ci a été reçu, mardi 23 juin, à l'Elysée.

Dans les différentes chaines et dans les radios périphériques, réunions et assemblées se succèdent. A l'exemple des journalistes de TF 1, les journalistes de Radio-France ont décidé, mardi 23 juin, la création d'un comité de liaison et de réflexion afin d'« *organiser le travail de réflexion et de proposition des journalistes* » sur le prochain statut de l'audiovisuel et de « *faire face aux difficultés qui pourraient surgir en attendant la réforme projetée* »

Ce comité, comme la « commission de concertation » de TF 1 qui a été élue mardi (1), comprendra neuf membres, dont les deux délégués du personnel déjà élus. Les sept autres membres seront élus les 28, 29 et 30 juin par les journalistes professionnels permanents des rédactions de France-Inter, France-Musique et I.N.F 1.

La création de comités similaires a été proposée aux directions de Radio-Monte-Carlo et de R.T.L., qui l'auraient refusées, selon les déclarations des représentants des deux rédactions lors de l'assemblée générale de l'intersyndicale des journalistes de l'audiovisuel, mardi après-midi. Rappelons que la direction d'Europe 1 ne serait pas, de son côté, hostile à un tel projet.

Lundi 22 juin, les journalistes d'Antenne 2 réunis en assemblée générale avaient pour leur part demandé, dans l'éventualité du départ des responsables de l'information, « *à être consultés sur le choix de leurs dirigeants* » et « *à avoir un pouvoir de proposition à cet égard* ». Le texte adopté prévoit qu'ils peuvent « *s'opposer à une candidature par un droit de veto exprimé par les deux tiers* » de la rédaction (*le Monde* du 24 juin).

Enfin, au cours de l'assemblée générale des journalistes de l'audiovisuel, réunie dans l'après-midi de mardi à la Maison de Radio-France, à l'appel de l'intersyndicale des journalistes de l'audiovisuel (C.F.D.T., C.G.T., F.O. et S.N.J.), près de trois cents journalistes de toutes les chaines de télévision et des stations de radio ont adopté à l'unanimité moins une voix une motion en sept points, dans laquelle ils soulignent notamment que « *les journalistes entendent ne plus dépendre d'aucune tutelle politique* ».

La motion de l'Intersyndicale

Les journalistes de l'audiovisuel, représentant selon l'intersyndicale les rédactions de TF 1, Antenne 2, FR 3, Radio-France, INA, T.D.F., R.T.L., Somera, R.M.C., Europe 1, ont à l'unanimité moins une voix constaté :

« 1) Que l'*unité la plus large* de l'ensemble des journalistes des différentes rédactions nationales et régionales, est une nécessité impérieuse ;

» 2) Que cette nouvelle unité doit permettre à la profession d'être *associée le plus largement possible à l'élaboration du projet de réforme de l'audiovisuel* sans que pour autant les journalistes se substituent au législateur. L'intersyndicale des journalistes de l'audiovisuel appelle les confrères à participer activement aux réunions de groupes de travail de l'IJA visant à préparer les propositions de la profession ;

» 3) L'assemblée générale estime que *doit être imposé dans l'immédiat le fait rédactionnel* et qu'entre autres les rédactions doivent avoir les possibilités de s'exprimer sur le choix d'un responsable ;

» 4) L'assemblée générale prend acte des démissions annoncées à ce jour et note que *cette attitude est la seule susceptible d'éviter une paralysie des sociétés de l'audio-visuel ou des rédactions parisiennes ou régionales* ;

» 5) L'assemblée générale rappelle la *plate-forme revendicative* minimale de l'IJA :

» Extension de la convention collective nationale de la presse à la radio-télévision ;

» Rétablissement des commissions paritaires ;

» Rétablissement du droit de grève ;

» Respect du pluralisme de l'information et des dispositions *ad hoc* des cahiers des charges ;

» Priorité d'embauche pour les exclus de la radio-télévision ;

» Négociation d'un accord de préretraite ;

» Régularisation de la situation des journalistes hors statut ;

» 6) L'assemblée générale des journalistes rappelle enfin que la loi de 1974 a été combattue par la profession dès son élaboration et que son utilisation depuis sept ans a été dénoncée par les organisations syndicales. Jusqu'à une nouvelle organisation de l'audiovisuel votée par le Parlement, cette loi existe. *D'une façon générale et pour l'avenir, les journalistes entendent ne plus dépendre d'aucune tutelle politique.* »

(1) Les neuf membres de la commission de concertation de TF1 *« représenteront* (les journalistes) *auprès de tous leurs interlocuteurs intérieurs et extérieurs à TF 1 »*, indique cette commission dans un communiqué. « *Sur deux cent quarante-six journalistes et pigistes permanents inscrits*, poursuit le communiqué, *il y a eu cent quatre-vingt-trois votants, soit 74 %. Conformément à la motion votée par l'assemblée générale des journalistes de TF1, le 13 mai 1981, les membres de la commission de concertation agiront « afin que tous les journalistes de TF 1 soient associés à la conception, à la réalisation, à la diffusion et à la critique de l'information dont ils ont la responsabilité Cette action devra déboucher sur la naissance de nouvelles structures, la réforme de la loi de 1974 et le rétablissement du droit de grève ».*

« LES JOURNALISTES ONT LE DROIT DE REVENDIQUER LEUR RESPONSABILITÉ DANS LE TRAITEMENT DE L'INFORMATION », déclare M. Georges Fillioud

M. Georges Fillioud est intervenu, le 23 juin, à l'occasion d'une réunion de représentants de syndicats de journalistes d'Europe occidentale. Il a notamment souligné la volonté du gouvernement d'agir « *dans le cadre de la légalité* ». « *Il y a aujourd'hui, dans les rédactions, et pas seulement au sein des sociétés du service public de radio et de télévision, un certain bouillonnement* », a dit le ministre. « *Comment pourrait-je ne pas constater que, au-delà de l'anecdote et des pr[illegible] de personnes, au-delà des tentatives de captation qui apparaissent ici et là, c'est tout simplement une revendication à la liberté qui s'exprime ?* »

« *Les journalistes*, a-t-il ajouté, *ont bien le droit de revendiquer leur dignité professionnelle et leur responsabilité dans le traitement de l'information. Le ministre de la communication ne fait pas de confusion entre les responsabilités qui appartiennent aux professionnels et celles qui reviennent au gouvernement et que le gouvernement assumera.* »

A LA PRÉSIDENCE DE FR 3

M. Guy Thomas succédera à M. Claude Contamine

C'est un journaliste, M. Guy Thomas, qui succédera à un diplomate, M. Claude Contamine, à la présidence de FR 3.

Né le 1er janvier 1924 à Versailles (Yvelines), M. Guy Thomas, après des études à la faculté de droit de Paris, devient journaliste en 1944, en collaborant à la France industrielle.

Dirigeant national du Mouvement familial et rural, organisation prolongeant la Jeunesse agricole chrétienne (J.A.C.), rédacteur en chef de Foyer rural *(organe du M.F.R.) et de* Clair foyer *(1947-1960), il entre ensuite à Europe-1, où il est chargé des questions agricoles et rurales.*

En 1967, M Guy Thomas devient directeur-rédacteur en chef de la Vie des métiers, *mais il entre en 1969 au magazine* l'Expansion *et reprend, en 1971, une chronique économique à Europe-1.*

A la suite du changement de statut de la radiotélévision française, Antenne 2 *— où MM. Jacques Sallebert et Georges Leroy dirigent l'information — le recrute pour présenter l'édition du journal de 20 heures. Les téléspectateurs découvrent alors son visage jovial, ses cheveux argentés et ses fines lunettes (1975-1977).*

Mais l'arrivée de M. Jean-Pierre Elkabbach en 1977 entraîne de nouveaux bouleversements et M. Guy Thomas retourne à l'Expansion *comme éditorialiste, puis comme rédacteur en chef de* la Lettre de l'Expansion *depuis 1980. Il écrit aussi des billets dans l'hebdomadaire* Valeurs actuelles. *Simultanément il inaugure sur Europe 1, à 7 h 4[illegible], une chronique sociale quotidienne, où il tient un rôle de « médiateur », qui obtient un grand succès — sauf auprès des pouvoirs publics, dit-on, — et aboutit parfois à de spectaculaires résultats en matière de tracasseries administratives.*

M. Guy Thomas est décoré de la médaille militaire et de la croix de guerre.

Mercredi 24 juin

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h Journal.
20 h 30 Tirage du Loto.
20 h 35 Série : Femmes, femmes, femmes.
2 Le mari, la femme et le cosmos Réalisation : M Cloche, avec Amarande, M. Le Royer, V. Monnier...
22 h La rage de lire.
Magazine littéraire de G Suffert. « *Autour des impressionnistes* », *avec J.-M Dallet* (Je, Gauguin), *Mme S Monneret* (L'impressionnisme et son époque), *M. Jean Dutourd et Mme F. Cachin, conservateur du musée d'Orsay.*
23 h 10 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h Journal.
20 h 35 Spécial cinéma : « les Fêtes galantes ».
Film français de R. Clair (1960), avec J.-P Cassel, P Aeron, J Richard, G Caselle, M. Dubois, C Baratier (Redif.)
Un soldat débrouillard, grand amateur de jolies femmes et un paysan enrôlé de force, pris dans les remous de « la guerre en dentelles ».
22 h 5 Débat : Le cinéma et son public.
En direct du Musée du cinéma.
23 h 20 Journal.
23 h 40 Spécial cinéma : Chansons-souvenirs, Jeanne Moreau.
23 h 55 Interview de José Giovanni.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 30 Cinéma : « A chacun son dû ».
Film italien d'E. Petri (1967), avec G.M. Volonte, I. Papas, G. Ferzetti, S. Randone, L. Nucci, F. Tranchina.
22 h Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h, La musique et les hommes : le War Requiem, de B Britten
22 h 30, Nuits magnétiques : Festival des nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30, Concerts (échanges internationaux) : « Sinfonie en ré mineur », de Corelli ; « Jubilate Deo, motet pour alto, deux violons, violoncelle et orchestre », de Fiocco ; « Oratorio », de Torri, par le Musica Antiqua de Cologne et les Chœurs Rundadinella, dir R Goebel.
23 h, Ouvert la nuit : Maria Callas à travers ses enregistrements (Verdi, Giordano, Donizetti, Bellini, Rossini, Cherubini).

Jeudi 25 juin

PREMIÈRE CHAINE : TF1

18 h 50 Avis de recherche.



19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les paris de TF 1.
20 h Journal.
20 h 30 Série : Martine Verdier.
Réalisation B Toublanc-Michel, avec L Texier, D Gelin, M Auclair, J Mauclair.
Suite des aventures amoureuses et professionnelles d'une jeune interne des hôpitaux.
21 h 30 L'enjeu.
Magazine économique de F de Closets, E de La Taille et A Weiller
Dossier le vrai secret japonais, industrie . la croisière verte . Des diplômes pour quels débouchés ? . Guy Robert, un syndicaliste face à la crise ; Les miracules de l'économie
22 h 40 Journal.
22 h 50 Cinéma : « Plus ça va, moins ça va ».

DEUXIÈME CHAINE : A2

0 h Spécial cinéma : « le Trou ».
Film français de J. Becker (1959). avec M Constantin, J Keraudy, P Leroy, R. Meunier, M Michel, J.-P Coquelin (N.)
Des hommes creusent un tunnel sous leur cellule pour s'évader de la prison de la Santé D'après un roman de José Giovanni, le chef-d'œuvre de Jacques Becker qui mourut avant la sortie du film.
2 h 5 Les intellectuels et l'érotisme.
2 h 10 Spécial cinéma : « les Contes immoraux ».
Film français de Walerian Borowczyk (1974), avec L Danvers, F Luchini, C Alexandra, P Picasso, F. Bellamy
Quatre histoires quatre époques, l'obsession du plaisir sexuel avec, en particulier, les bacchanales sanglantes de la comtesse Bathory et les excès de la famille Borgia L'érotisme sans voiles et sans limites dans une mise en scène artistique et raffinée
3 h 25 Le motard de l'Apocalypse.
3 h 40 Spécial Harold Lloyd.
3 h 55 Hommage à John Wayne.
4 h 10 Spécial cinéma : « la Chevauchée fantastique ».
Film américain de J. Ford (1939), avec J. Wayne, C. Trevor, T. Mitchell, J. Carradine, A. Devine, D Meek (N , rediff.).
Des voyageurs réunis par le hasard traversent en diligence un territoire où les Apaches sont sur le pied de guerre. Le western modèle et mondialement célèbre de John Ford. On ne se lasse jamais de le revoir
5 h 45 Il y a des jours mauvais, il y a des jours meilleurs.
6 h 5 Spécial cinéma : « L'homme qui tua Liberty Valance ».
Film américain de J Ford (1962), avec J. Stewart, J Wayne, V. Miles, L. Marvin, Ed O'Brien, A. Devine (N rediff).
Un sénateur revient dans une bourgade du Colorado qu'il débarrassa dans sa jeunesse d'un bandit Il raconte son passé aux journalistes. Un poème nostalgique de l'Ouest et de ses légendes Sûreté et simplicité d'une mise en scène humaniste.
8 h Journal.
8 h 20 Spécial cinéma : « Jeux interdits ».
Film français de R. Clément (1951) avec B Fossey, G Poujouly L Hubert, S Courtal, J Marin, L. Badie (N rediff.).
Une petite fille dont les parents ont été tués pendant l'exode joue au cimetière d'animaux avec le fils des fermiers qui l'ont recueillie. La vérité tragique de la guerre et du sort qu'elle fait aux enfants La sensibilité d'un grand cinéaste.
9 h 40 Dessin animé.
10 h 5 Spécial cinéma : « la Fureur de vivre ».
Film américain de N. Ray (1955), avec J. Dean, N Wood, J Backus, A. Doran, S. Mineo, R. Hudson, W Hopper (rediff.)
Trois adolescents en révolte contre leur milieu familial et quelque peu délinquants cherchent à échapper, par l'amitié et l'amour, aux contraintes sociales L'apogée romantique du mythe de James Dean et une réalisation admirable
11 h 50 Spécial cinéma : « Petit Pierre ».
12 h Cyclisme : Tour de France.
12 h 30 Série : Les amours des années folles.
12 h 45 Journal
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Face à vous.
14 h Aujourd'hui madame.
15 h Sports été : Tennis à Wimbledon, Tour de France.
18 h Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord, pas d'accord (I.N.C.).
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Emissions réservées aux grands partis politiques.
20 h Journal.
20 h 35 Le grand échiquier.
Jacques Chancel reçoit Serge Baudo et l'Orchestre de Lyon, et aussi Cora Vaucaire, Ella Fitzgerald, Madeleine Robinson, Monique Morelli, Jacques Weber, Milan Bauer, Pierre Amoyal, Guy Touvron, Edda Moser.
23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

18 h 30 Pour les jeunes.
18 h 55 Tribune libre.
Parti républicain.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé : les Misérables.
20 h Les jeux.
20 h 35 Cinéma : « La mariée était en noir ».
Film français de F Truffaut (1968), avec J. Moreau, C. Rich, J.-C. Brialy, M. Bouquet, M. Lonsdale, C Denner (rediff.).
22 h 15 Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales.
8 h, Les chemins de la connaissance : Humain plus qu'humain (le cinéma) ; à 8 h 32, Chevaux et charrois . les conditions de vie du cheval au dix-neuvième siècle ; à 8 h 50, Le lys et la tourbe.
9 h 7, Matinée de la littérature.
10 h 45, Questions en zigzag : L'histoire de la Légion, avec G Blond.
11 h 2, G.R.M.-I.N.A. : De la musique à l'ordinateur et réciproquement.
12 h 5, Agora : La solitude du manager, avec M. V Montalban.
12 h 45, Panorama.
13 h 30, Renaissance des orgues de France : Saint-Rémy-de-Provence.
14 h, Sons : Islam.
14 h 5, Un livre, des voix : Une enfance sicilienne, d'E. Charles-Roux.
14 h 47, Questions croisées : Différents types de sociétés à travers leur technique divinatoire.
15 h 50, Contact.
16 h, Le magasin des nouveautés : Les artistes font-ils encore école ?
16 h 50, Départementale : à Parthenay.
17 h 32, Libre parcours jazz : Sonny Grey.
18 h 30, Sabine Legrand, d'après L. Weiss.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Les progrès de la biologie et de la médecine : l'anthropologie médicale.
20 h, Nouveau répertoire dramatique : Plongeoir 17, de B Mesguich ; la Solitude de l'œuf avant l'omelette, d'E Pressmann.
22 h 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Quotidien-Musique : Œuvres de Haendel, Lalo, J.-S Bach, Chopin ; 7 h 2, L'intégrale de la semaine ; les airs de contre-ténors dans les opéras de Haendel ; 7 h 30, Informations culturelles.
9 h 2, L'oreille en colimaçon : « Récréasson » (pour les enfants de quatre à sept ans)
9 h 17, Le Matin des musiciens : « Beethoven sans Haydn » (1804-1813), œuvres de Clementi, Mehul, Beethoven, Haydn.
12 h 2, Midi-Deux : Magazine de la vie musicale ; 12 h 30, Jazz classique ; 14 h, Musique légère : Œuvres de Ch Lecocq, Devevey, Setty, Cicero, Raben, Offenbach.
14 h 30, Musiques : De Varese à Xenakis (Varese, Messiaen, Jolivet, Boulez, Xenakis) ; 15 h 30, L'éloquence visionnaire : Alfred Cortot, « Préludes », « Quatrième Ballade » et « Etudes posthumes », de Chopin, avec A Cortot, piano ; 16 h 30, L'art de Hermann Scherchen dans les œuvres de Berg, Stravinski et Bach.
18 h 2, Le club du jazz : Le saxophone alto (Lee Konitz).
18 h 30, Quotidien-Concert : « Europe et musique », œuvres de Janequin, Tintoer, Byrd Somera, de Lassus, par les Corinthian Singers of Adelaide, dir. D Patterson ; 18 h 45, Récital A Koruszewski, violon, et C Lindenbaum piano (en direct du Studio 106) « Sonate pour violon solo », de Bartok . « Sonate en fa mineur pour violon et piano », de Prokofiev ; 20 h 5, Concours international de guitare
20 h 30, Concert maçonnique (en direct de l'église Saint-Louis-en-l'Ile) . « la Flûte enchantée », ouverture en mi bémol majeur, « Musique funèbre maçonnique », « Cantate K 623 », « Air de concert pour ténor K 431 », « Symphonie n° 39 », « Air de baryton basse », de W.A. Mozart, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir P. Steinberg, avec A Rolfe-Johnson, ténor, D Wilson-Johnson, baryton.
22 h 30, Ouvert la nuit : Le lied schubertien ; 0 h 5, Pour la nuit... « Symphonie n° 4 », de Brahms, dir. Karajan .

هكذا من الاصل

LE MONDE DES ARTS ET DES SPECTACLES

Des « soviets » partout ?

Purges et putschs, « soviets » revanchards et comités d'épuration... Il a suffi d'un peu de turbulences dans les salles de rédaction, de quelques propos — il est vrai parfois contestables — d'un ministre de la communication et de quelques démissions attendues, pour que, ici et là, on puise déjà à foison dans l'imagerie ténébreuse de ces grands soirs, qui remplissent les charrettes et font tomber les têtes. On peut toujours se faire peur... à défaut de faire peur.

La réalité est à la fois moins tumultueuse et, peut-être, plus prometteuse d'avenir. On est loin, très loin, de la fièvre barricadière qui, en 1968, libérait la télé à coups de slogans vengeurs et d'affiches insolentes. Loin aussi de la « mobilisation » qui suivit, en 1974, l'annonce de l'éclatement de l'O.R.T.F. et ses wagons de licenciements. Les salves d'applaudissements adressées mardi par l'assemblée des journalistes de l'audiovisuel à Edouard Guibert, meneur de la grève de 68 à l'O.R.T.F., résonnaient un peu comme un salut respectueux à l'ancêtre.

« Le métier est sans mémoire », confiait un peu plus tard l'ovationné, sans la moindre amertume. Il a suivi l'A.G. au dernier rang du grand studio, silencieux et ravi. Satisfait surtout qu'on ne s'y lance pas dans un de ces manifestes « purs et durs » promis à l'oubli du lendemain. « *En 68*, rappelle-t-il, *on a démissionné tout le monde à grands coups de votes unanimes. Un mois plus tard, on s'est nous-mêmes retrouvés... démissionnés.* »

Mardi, l'assemblée s'est gardée de jouer des surenchères faciles ou d'exiger, sans risques, des départs de responsables que le changement de pouvoir garantit, tôt ou tard. Elle a seulement *« pris acte des démissions annoncées »*, ajoutant que *« cette attitude est la seule susceptible d'éviter une paralysie des sociétés de l'audiovisuel »*.

En fin de compte, les journalistes des radios et télévisions n'ont, pour l'instant, guère suivi les invites de M. Fillioud, qui, à mots à peine couverts, leur donnait feu vert et bénédiction gouvernementale pour lever quelques obstacles. Ils s'y sont pris autrement et, de la sorte, fait plus et mieux. En créant, dans toutes les rédactions, des comités d'appellations diverses, mais de vocation similaire, ils se donnent d'abord les moyens d'agir dans la délicate période de transition, avant la mise en place d'un futur statut. Mais, en affirmant leur volonté, ils imposent aussi pour le long terme — et donc face au nouveau pouvoir — une certaine idée de l'autonomie et de l'indépendance nécessaires des rédactions.

« Soviets » ? C'est oublier un peu vite qu'on a voté massivement à Europe 1 sur le principe même et les fonctions d'un tel comité avant d'en élire les responsables ; que cent quatre-vingt-quatre journalistes — sur deux cent quarante — ont participé au scrutin organisé à TF 1 pour désigner les membres d'une commission de concertation appelée à exercer un véritable « contre-pouvoir » ; que, si les « hiérarques » de la première chaîne ont, pour la plupart, ignoré les urnes, c'est, en revanche, un homme de confiance du rédacteur en chef qui, à France-Inter, a lui-même proposé l'élection d'un *« comité de liaison et de réflexion »*, proposition largement approuvée après que les journalistes eurent applaudi une courte déclaration de M. Roland Faure, leur patron démissionnaire. A Antenne 2, enfin, on avait, de mémoire de syndicaliste, rarement vu autant de monde qu'à cette assemblée, qui, lundi soir, a exigé, à l'unanimité, le droit de veto sur la nomination des futurs dirigeants.

Reste — et c'est heureux — qu'apparaissent déjà les prémices du vrai débat : quelle attitude adopter aujourd'hui, et surtout demain face au nouveau pouvoir ? Révélatrice, ici, la gêne de certains, sans doute plus militants, devant les exigences exprimées d'une indépendance sourcilleuse, voire méfiante vis-à-vis des gens en place. Révélatrices aussi ces réserves, ces hésitations qui, lors de l'assemblée de mardi, ont finalement fait supprimer de la motion adoptée le souhait de voir disparaître tout ministère de tutelle.

A la défiance naissante ou instinctive des uns, s'oppose, chez d'autres, la volonté de ne pas faire le procès d'intention à un pouvoir tout neuf. C'est encore un débat en sourdine. Nul doute pourtant qu'il se fera plus pesant, plus bruyant, à mesure qu'avancera l'élaboration de la nouvelle loi. Cette loi qu'on veut, de toutes parts, libératrice.

DOMINIQUE POUCHIN.

FESTIVAL D'AUTOMNE

Boulez, Beckett et l'Inde du Sud

Pierre Boulez, Samuel Beckett et l'Inde du Sud sont les trois grands axes du X[e] Festival d'automne, qui aura lieu du 21 septembre au 17 décembre, à Paris et dans les théâtres de la périphérie.

Onze concerts rassembleront les œuvres écrites par Pierre Boulez depuis 1945 (notamment *Repons*, qui aura été créé quelques jours plus tôt à Donaueschingen), juxtaposées à des œuvres du répertoire. Pierre Boulez dirigera, ainsi que Peter Eotvos, l'Ensemble intercontemporain, l'Orchestre de la B.B.C. et l'Orchestre national de France. Daniel Barenboim dirigera l'Orchestre de Paris, Maurizio Pollini donnera un récital. Le programme musical fait également appel à Steve Reich, et présentera deux opéras contemporains : *Nô*, d'Olivier Greif et Marc Cholodenko, et *P.A.* de Patrick Marland et Jacques Baillon, dirigés par Nikotaro Yazaki.

L'Inde sera représentée par le théâtre-danse Kathakali, et sept concerts de musique carnatique. Des stages d'abhinaya sont prévus, dont une catégorie réservée aux danseuses et une autre ouverte sans critère d'admission.

La danse occidentale est présente avec Karole Armitage — qui, pour la première fois à Paris, ne danse pas en solo — Douglas Dunn, Andy de Groat avec Jean Guizerix et Wilfride Piollet, la compagnie Dana Reitz, Ton Simons et Ellen Van Schuylenbuch.

Le Festival d'automne célèbre le soixante-quinzième anniversaire de Samuel Beckett avec Madeleine Renaud dans *Oh ! les beaux jours*, les Mabou Mines dans *Come and go*, *le Dépeupleur* (en français et en anglais par David Warrilow) *Rockaby*, *Ohio Impromptu*, et *Dis Joe*. On verra Rick Cluchey dans *la Dernière Bande* qu'il avait monté lors d'un séjour dans la prison de San-Quentin et que Beckett lui-même a mis en scène par la suite ; Jo Chaikin dans *Texts for nothing* (« *Textes pour rien* »), donnés en français par la Compagnie Jean-Claude Fall (en même temps que *Un homme qui dort*, de Pérec), et enfin Christian Colin dans *Premier amour*. Des enregistrements vidéo des pièces de Beckett par les télévisions anglaise, française, allemande, américaine seront diffusés. Trois débats sont prévus.

Pour le théâtre, le Festival d'automne poursuit sa collaboration avec l'Allemagne et invite *Marie Woyzeck* par Karge et Langhoff, et *Six personnages en quête d'auteur* par Klaus Gruber ; avec Richard Foreman, qui a dirigé les élèves de l'Ecole de Strasbourg dans *Café Amérique*, avec Jean-Marie Patte, enfin, qui présente deux spectacles, *Salto Mortale* de Sirjacq, et *le Concert*.

Les expositions suivent les thèmes du Festival : *Bois de chars de l'Inde du Sud* et aussi *Presence de l'histoire* sur l'architecture post-moderne en liaison avec la Biennale de Venise.

Enfin, le Festival d'automne ouvre un département cinéma, prévoit des œuvres de jeunes réalisateurs australiens, philippins, néerlandais, canadiens, turcs, ainsi que les films de metteurs en scène de théâtre, Klaus Grüber, Bob Wilson, Richard Foreman, des inédits de Pasolini, la version intégrale de *Ludwig II* de Visconti et, en avant-première, le dernier film de Werner Schroeter, tourné à Prague.

★ Renseignements : 156, rue de Rivoli, 75001 Paris. Tél. : 296-12-27.

MUSIQUE

France Culture au Festival d'Avignon

Au cours d'une réunion de presse, MM. Pierre Vozlinsky, directeur des programmes et services musicaux de Radio-France, et Guy Erismann, responsable des programmes musicaux de France-Culture, ont présenté les manifestations musicales données en coproduction avec le Festival d'Avignon. En raison des diminutions successives de subvention de la direction de la musique du ministère de la culture, le Théâtre musical, que France-Culture soutient à bout de bras depuis douze ans, ne présentera, cette année, qu'une seule véritable création, celle de *la Muraille*, de Carlos-Roque Alsina, d'après Tankred Dorst, mise en scène par Michel Raffaelli.

On notera cependant la « *création scénique* » de *Yo-In*, de Jean-Claude Eloy, entendu déjà au Sigma de Bordeaux et au Musée d'art moderne de la Ville de Paris, dans une réalisation de Patrick Fleury : *Gullia round Giulia* d'après Strindberg, par la compagnie italienne Ourobouros, musique de Bussotti ; des *Instantanés*, empruntés à l'actualité quotidienne, mise en scène de Mireille Laroche, sur des musiques de neuf compositeurs ; et *Sister Suzie cinéma*, comédie musicale de Bob Telson et Lee Breuer, tous ces spectacles étant en coproduction avec divers organismes (Péniche-Théâtre, Ecole de Bordeaux, Centre France-Lyrique).

France-Culture présentera également cinq concerts de musique sacrée (avec deux créations de messes contemporaines de Raymond Vaillant et Gérard Garcin) et le cycle habituel des concerts d'orgue sur les magnifiques instruments de la région (Roquemaure, Pertuis, Malaucène, Avignon).

■ Manolo Nuñez, qui fut longtemps associé au Taller de Arquitectura de Ricardo Bofill, présente ses travaux et ses projets récents à l'école d'architecture de Paris-Conflans, jusqu'au 23 juillet. Une conférence sera donnée le 25 juin à 17 heures (11, rue du Séminaire-de-Conflans, 94 220 Charenton-le-Pont. Rens. : 368-60-55.

● Le Prix de l'aide à la première exposition photographique pour 1981 a été attribué ce mercredi 24 juin à Martine Barrat et à François Delebecque, par Association Paris audiovisuel de la Ville de Paris.

THÉATRE

Les marionnettes de Shanghaï à l'Espace Cardin

On trouve de la morale et même une morale politique limpide, dans cette fable du *Rubis magique* que les Marionnettes de Shanghaï présentent à l'Espace Cardin. Mais quelle fable n'en comporte-t-elle pas ? On voit assez ce que recouvre cette histoire simple et tortueuse de phénix et de cigogne blanche exposés aux pires traverses et tirant d'une simple gemme le rubis qui donnera sa couleur au monde ; un manichéisme de rigueur règle le ballet des oiseaux et des monstres, des forces du jour et de celles de la nuit.

Heureusement, le spectacle fait vite oublier son argument, tant est grande la surprise des formes. Ce sont d'abord des espaces très fluides, gazes ou canevas de filet qui jouent l'épaisseur des plantes, la grotte, la transparence des monts, la fuite moutonnière des nuées. Et puis, ces marionnettes chinoises merveilleusement articulées, qui roulent les yeux, bougent leurs doigts selon la bonne symbolique orientale, se déhanchent ou se dandinent, frémissent, glissent comme les figures d'un songe, se font acrobates, échappent en un mot à la raideur habituelle à cet art.

Un humour constant soulient les arabesques du rêve : ainsi les perpétuelles métamorphoses des démons. Les têtes pivotent (bonhomie blanche sur fureur écarlate), jaillissent des entrailles, crachent des éclairs électriques. La splendeur des simples marionnettes héroïques s'impose comme une magie, et la musique de la langue et des instruments étranges surgit avec l'éclat des perles, des brocarts et des plumes. C'est un opéra exquis de gestes et de lumières, dont le sens même n'est peut-être qu'un tulle.

BERNARD RAFFALLI.

★ Espace Cardin : jusqu'au 4 juillet à 20 h. 30. Tournée en province jusqu'au 18 juillet : à l'Opéra de Lille, le 28 juin ; le 6 juillet à Carcassonne ; le 8 à Vaison ; le 10 à Sainte-Maxime ; le 12 à Marseille ; le 16 à Fréjus

Les prix du Syndicat de la critique

Le Syndicat de la critique dramatique et musicale a décerné ses prix pour la saison 1980-1981 :

SPECTACLE : *la Cerisaie*, de Tchekhov, mise en scène par Peter Brook (Bouffes-du-Nord) ;
CREATION FRANÇAISE : *le Bal*, création collective animée par J. Penchenat ;
SPECTACLE MUSICAL : *le Grand Macabre*, de Ligeti, mis en scène par Daniel Mesguich (Opéra de Paris) ;
COMEDIENNE : Suzanne Flon, dans *le Cœur sur la main*, de Loleh Bellon (Studio des Champs-Elysées) ;
COMEDIEN : Philippe Clévenot, dans *Edouard II*, de Marlowe ;
SPECTACLE EN PROVINCE (Prix Georges-Lherminier) : *Peer Gynt*, d'Ibsen, mis en scène par Patrice Chéreau (T N P de Villeurbanne) ;
SPECTACLE MUSICAL EN PROVINCE (Prix Claude-Rostand) : *David et Jonathas*, de Marc-Antoine Charpentier, mis en scène par Jean-Louis Martinoty (Opéra de Lyon) ;
SPECTACLE ETRANGER : *l'Orestie*, d'Eschyle, mise en scène par Peter Stein, avec la Schaubühne de Berlin ;
REVELATION 1980-1981 : Jérôme Deschamps, dans *la Petite Chemise de nuit* (Centre Pompidou, Festival d'automne) ;
LIVRE SUR LE THEATRE : *le Théâtre*, ouvrage collectif (Ed. Bordas).

FOLK

Bob Dylan au stade de Colombes

(Suite de la première page.)

La répugnance de l'auteur de *Blonde ou Blonde* à se laisser enfermer dans des formules, dans des étiquettes au monde trop étroit, l'a conduit aussi à ne jamais reculer, à ne pas reprendre la geste du passé ni à préserver un quelconque mythe. Depuis vingt ans, Dylan continue la quête de sa propre vérité, une aventure faisant par instants défiler des images folles et laissant parfois comme souvenirs *« des diamants et de la rouille »*, selon l'expression de Joan Baez. Et la musique masque la solitude sans nom et sans borne, accélère le processus d'identification et de perte d'identification, donne un grand bonheur — même si l'on sait que *« c'est dangereux comme résultat de faire croire* (en jouant de la musique) *qu'on peut tout transcender, qu'on peut se mesurer avec n'importe quoi. Que c'est la vraie vie »*.

Mardi soir, à Colombes, le public était réparti entre les tribunes et la pelouse. C'était sur celle-ci, autour du podium, que l'on sentait vraiment le pouls du spectacle, que l'univers sonore épousait les mouvements de l'existence, que s'exerçait pleinement le phénomène magique issu de l'étrange séduction de la voix de Dylan, flexible, chaude et rocailleuse.

Certes, par courts moments, le show a paru manquer un peu de rodage, et les musiciens (Tim Drummond, Jim Keltner, Fred Tackett, Steve Ripley et Williams Smith), solides et efficaces, se sont cantonnés dans un rôle assez effacé. Mais une fois de plus Bob Dylan a développé un état de grâce en jouant quelques classiques (*Like a rolling stone*, *Maggie's farm*), des titres de ses deux derniers albums (*I believe in you*, *What can I do for you*) et des compositions inédites, dont une magnifique et émouvante ballade de blues-rock consacrée à Lenny Bruce, le grand humoriste américain du début des années 60. Dylan a joué, chanté du gospel — les chansons d'inspiration religieuse, heureusement pas trop envahissante, — du blues, du rock avec le style lumineux, nerveux qu'on lui connaît. De nouveau, il a modifié le visage de ses classiques, a imaginé d'autres arrangements : ainsi *Blowin' in the wind* n'est plus traité comme un blues très lent (version tournée européenne de 1978). *Mr Tambourine man* retrouve l'ancien charme acoustique et *Don't think twice, it's all right* — *« Je marche sur la route longue et solitaire/Où je vais, je n'en sais rien (...) Mais ne regrette rien, tout va bien »* — est chanté par Dylan seul sur la scène, s'accompagnant à la guitare et à l'harmonica.

Cette dernière chanson termine de façon grandiose un spectacle où Bob Dylan est apparu, semble-t-il, dans une phase transitoire. « En roue libre » vers d'autres chemins obliques que ceux déjà empruntés.

CLAUDE FLÉOUTER.

★ La fin de la présente tournée européenne aura lieu à Avignon le 25 juillet.

EXPOSITIONS

Centre Georges-Pompidou

Entrée principale rue Saint-Martin (277-12-33). Informations téléphoniques 277-11-12.

Sauf mardi, de 12 h. à 22 h.; sam. et dim., de 10 h. à 22 h. Entrée libre le dimanche.

Animations gratuites, sauf mardi et dimanche à 16 h. et à 19 h.; le samedi à 11 h.; entrée du musée (troisième étage) : lundi et jeudi, 17 h., galeries contemporaines (rez-de-chaussée).

PARIS-PARIS. — Grande Galerie, 5e étage. Jusqu'au 2 novembre.

IDENTITE ITALIENNE. L'art en Italie de 1959 à aujourd'hui. — Jusqu'au 7 septembre. Le 25 juin, à 18 h., rencontre avec Germano Celant.

FERNAND LEGER ET LA POESIE DE L'OBJET. Œuvres graphiques 1928-1934. — Salles d'art graphique. Jusqu'au 13 juillet.

ROBERT RAUSCHENBERG, photographe. — Jusqu'au 29 juin.

ENVIRONNEMENT PICASSO. Forum. — Jusqu'au 28 juin.

UN QUART DE SIECLE AU FEMININ. Photographies. — (5e niveau), jusqu'au 2 novembre.

LA PHOTOGRAPHIE SCANDINAVE DANS LES COLLECTIONS DU MODERNA MUSEET. — Salle Animation, rez-de-chaussée. Jusqu'au 6 juillet.

JARDINS DE LA MEDITERRANEE. Carrefour des régions. Jusqu'au 13 septembre.

C. C. I.

ESPACE POUR VIVRE. — Jusqu'au 6 juillet.

B.P.I.

LIVRES SURREALISTES. — Entrée libre. Jusqu'au 29 juin.

Musées

CAPPIELLO (1875-1942). Caricatures, affiches, peintures et projets décoratifs. — Grand Palais, entrée avenue du Général-Eisenhower (261-54-10). Sauf mardi, de 10 h. à 20 h.; mercredi, jusqu'à 22 h. Entrée : 9 F, samedi, 6 F. Jusqu'au 29 juin. Visite-conférence des expositions : mer., 18 h. 30; sam. 16 h. 15 et 18 h.

LES CHEVAUX DE SAINT-MARC, Venise. — Grand Palais (voir ci-dessus). Jusqu'au 10 août.

CHEFS-D'ŒUVRE DE L'ART JUIF. Collection du Musée de Cluny. — Grand Palais (voir ci-dessus). Entrée libre le 25 juin. Jusqu'au 17 août.

ZAO-WOU-KI. Peintures et encres de Chine. — Grand Palais, entrée avenue du Général-Eisenhower (voir ci-dessus). Jusqu'au 10 août.

SALON INTERNATIONAL DES BEAUX-ARTS. Egypte, Israël, Japon. — Grand Palais, avenue Winston-Churchill. Tous les jours (sauf le 26 juin), de 10 h. à 19 h. Jusqu'au 28 juin.

NICOLAS DE STAEL. — Grand Palais (voir ci-dessus). Entrée : 12 F (libre pour les L.P. du Centre Pompidou). Jusqu'au 24 août.

LA PLACE ROYALE DU PEYROU A MONTPELLIER. — Grand Palais, entrée porte D. Sauf samedi et dimanche, de 10 h. à 18 h. Jusqu'au 30 septembre.

LA FRANCE EN MEMOIRE. — Grand Palais, espace 404 (voir ci-dessus). Sauf mardi, de 10 heures à 18 heures. Jusqu'au 12 octobre.

DONATION MARCOU - TROUVELOT - DONATIONS DE LA SOCIETE DES AMIS DU LOUVRE - PASTELS DE QUENTIN DE LA TOUR (1704-1788) - DESSINS ET MINIATURES DES VAN BLARENBERGHE. — Musée du Louvre, cabinet des Estampes, Pavillon de Flore, entrée porte Jaujard (260-39-26). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. 15. Entrée : 9 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 14 septembre.

GENS DE GRECE. Découverte d'un patrimoine. — Musée de l'homme, palais de Chaillot (505-70-60). Sauf mardi, de 10 h. à 18 h. Entrée : 16 F. Jusqu'au 1er septembre.

MODIGLIANI (1884-1920). Rétrospective. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (720-62-40). Sauf lundi, de 10 h. à 17 h. 40. Entrée : 10 F. Jusqu'au 28 juin.

HENRI CARTIER-BRESSON. Dessins : 1973-1981. TAPISSERIES DE LA MANUFACTURE DE PORTALEGRE, Portugal. — Musée d'art moderne. Jusqu'au 13 septembre.

JEAN-PIERRE BERTRAND-CHRISTIAN BOLTANSKI - MARIO MERZ. — ARC au Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 6 septembre.

ART ET CREATION TEXTILE : Amaral, Grau-Garriga, Tapta, Varbanov. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'en octobre.

SANTI SIRCANA. Espace couleur. — Musée des enfants, au Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 12, quai de New-York (723-61-27, poste 16). Entrée libre. (Animations sur rendez-vous). Jusqu'au 6 septembre.

PRESENTATION TEMPORAIRE D'ŒUVRES APPARTENANT AUX COLLECTIONS NATIONALES. Soieries de Lyon, commandes impériales Jusqu'au 7 septembre. Portrait et société en France 1715-1789. Jusqu'à l'automne. Un siècle d'égyptologie française - Les arts antiques du Maghreb. — Musée d'art et d'essai, palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson (723-36 53). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 7 F; le dimanche, 3,50 F.

TOMI UNGERER. — Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-32-14), sauf mardi, de 14 h à 20 h; mercredi, de 14 h à 22 h; samedi et dimanche, de 11 h à 18 h. Jusqu'au 27 juillet.

JUSTUS DAHINDEN. Projets et réalisations d'architecture. — Hall du Musée des arts décoratifs (voir ci-dessus). Sauf mardi, de 14 heures à 20 heures. Jusqu'au 10 août.

LE CIRQUE FRANÇAIS. — Musée de l'affiche, 18, rue de Paradis (824-50-04) Sauf lundi et mardi, de 12 h. à 18 h. Entrée : 7 F. Jusqu'au 31 octobre.

BENJAMIN RABIER, œuvre graphique. — Musée-galerie de la SEITA, 12, rue Surcouf (555 91-50). Sauf dimanche et jours fériés, de 11 h. à 18 h. Du 26 juin au 18 septembre.

VINGT ANS DE PRIX BOURDELLE. — Musée Bourdelle, 16, rue Antoine-Bourdelle (548-67-27). Sauf lundi de 10 h. à 17 h. Entrée : 9 F. Jusqu'au 15 septembre.

PORTRAITS DE FEMMES, 1850-1900. — Musée Hébert, 85, rue du Cherche-Midi (222-23-82). Sauf mardi, de 14 h. à 18 h. Entrée : 7 F; dim. : 3,50 F. Jusqu'au 14 septembre.

DE MICHEL-ANGE A GERICAULT. Dessins de la donation Armand Valton. — Ecole des beaux-Arts, 14, rue Bonaparte. Sauf mardi, de 12 h 30 à 19 h 30. Jusqu'au 12 juillet.

LA GRAVURE CHINOISE, ARME POLITIQUE, 1937-1949. — Musée des deux guerres mondiales, Invalides, cour d'honneur, corridor de Vincennes (551-93-02). Sauf lundi, de 10 h. à 18 h; dim., de 14 h. à 18 h. Entrée : 8 F. Jusqu'au 28 juin.

CHURYO SATO. Un aspect de la sculpture japonaise contemporaine. — Musée Rodin, 77, rue de Varenne (705-01-34). Sauf mardi, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h. Entrée : 7 F; dim. : 3,50 F. Jusqu'au 29 juin.

CINQUANTE ANS DE GRAVURE SUR BOIS CHINOISE, 1930-1980. — Bibliothèque nationale (voir ci-dessus). Entrée : 6 F. Jusqu'au 5 juillet.

CINQUANTE ANS DE MECENAT. Dons de la Société des amis du musée. — Jusqu'au 27 septembre.

ALBERT DECARIS. Paris : gravures, dessins et aquarelles. — Jusqu'au 30 août. Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (272-21-13). Sauf lundi, de 10 h. à 17 h. 40. Entrée : 9 F.

ALBERT DECARIS. Gravures et aquarelles. — Musée de la Poste, 34, boulevard de Vaugirard (320-15-30). Sauf jeudi. De 10 heures à 17 heures. Jusqu'au 13 septembre.

SALON DE LA JEUNE SCULPTURE. — Jardin fleuriste municipal, 3, avenue de la Porte-d'Auteuil (329-64-88). De 10 heures à 18 heures. Jusqu'au 8 juillet.

GRANDES ET PETITES HEURES DU PARC MONCEAU. Hommage à T. Blaikie (1750-1838), jardinier du duc d'Orléans. — Musée Cernuschi, 7, avenue Velasquez (563-50-75). Sauf lundi et jours fériés, de 10 h. à 17 h. 30. Entrée : 8 F. Jusqu'au 26 juillet.

CENTENAIRE DU CHAT NOIR. — Musée de Montmartre, 17, rue Saint-Vincent (606-61-11). De 14 h. 30 à 17 h. 30. Dim., de 11 h. à 17 h. 30. Entrée : 5 F. Jusqu'à fin septembre.

L'AFFAIRE DE LA MEDUSE. Du naufrage à l'exploration de l'épave (1916-1980). Jusqu'au 5 juillet. — EX-VOTO MARINS DANS LE MONDE DE L'ANTIQUITE A NOS JOURS. — Musée de la marine, palais de Chaillot (553-31-70). Sauf mardi, de 10 h. à 18 h. Jusqu'au 18 octobre.

L'HUMOUR ET LA MEDAILLE à la Monnaie de Paris, 11, quai de Conti (329-12-48). Sauf dim. et jours fériés, de 11 h. à 17 h. Jusqu'au 15 octobre.

LA MODE AU PARC MONCEAU. Epoque Napoléon III. — Musée Nissim-de-Camondo, 63, rue de Monceau (522-13-32). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 13 septembre.

AUTOUR D'EIFFEL. La vie et les aventures de la tour Eiffel racontées aux enfants. — Musée en herbe, jardin d'acclimatation, Bois de Boulogne (747-47-66). Jusqu'au 31 décembre.

Centres culturels

CARDENAS. Sculptures. — Fondation nationale des arts graphiques et plastiques, 11, rue Berryer (563-90-55). Sauf mardi, de 12 h. à 19 h. Jusqu'au 30 septembre.

32e SALON DE LA JEUNE PEINTURE-JEUNE EXPRESSION. — Hall international d'exposition, Parc floral de Paris, bois de Vincennes. Tous les jours, de 10 h. à 20 h. Jusqu'au 10 juillet.

MUSEE DES ESQUISSES D'ART PUBLIC. L'art dans l'environnement depuis le début du siècle. — Centre culturel suédois, 11, rue Payenne (271-82-20). Tous les jours, de 12 h. à 18 h., les sam. et dim., de 15 h. à 19 h. Jusqu'au 14 juillet.

DOIDEAU, GRANCHE, POITEVIN-TAMARA, JAWORSKA. Tapisseries. — Centre culturel canadien, 5, rue de Constantin (551-35-73). Jusqu'au 30 septembre.

DOUZE JEUNES DESSINATEURS de l'Ecole des beaux-arts. — Mairie annexe du sixième arrondissement, place Saint-Sulpice. De 11 h. à 19 h. Jusqu'au 5 juillet.

LES FOLLES ANNEES DU RAIL. — Centre culturel de Belgique, 125-127, rue Saint-Martin (271-26-16). Sauf lundi, de 11 h. à 19 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 4 octobre.

ALEXANDRE CHILOV. — Centre international d'art, 99, boulevard Raspail (548-58-42). Sauf sam. et dim., de 9 h. 30 à 12 h. 30, de 14 h. 30 à 18 h. 30. Jusqu'au 15 juillet.

JEAN GUITTON. Peintures et dessins. — Trianon de Bagatelle. Jusqu'au 28 juin.

LE CHEMIN DE FER DE PETITE CEINTURE DE PARIS, photos de P. Pitrou et B. Tardieu. — Bibliothèque Glacière, 132, rue de la Glacière (589-55-47). Jusqu'au 16 juillet.

JUVENAL RAVELO, recherches sur la lumière et la couleur. — Espace latino américain, 44, rue du Roi-de-Sicile (278-25-49). Du mardi au samedi, de 14 h. à 19 h. Jusqu'au 15 juillet.

L'ART NAIF DE LA REGION DES CARPATES POLONAIS, peintures sur verre, sculptures. — Institut polonais, 31, rue Jean-Goujon. Jusqu'au 7 juillet.

DESVRES ET SES FAIENCES. — Maison de la région Nord-Pas-de-Calais, 18, bd Haussmann (770-59-62). Jusqu'au 31 août.

HEINRICH HEINE A PARIS. — Centre culturel allemand, 17, avenue d'Iéna (723-61-21). Sauf sam. et dim. de 10 h. à 20 h. Jusqu'au 3 juillet.

BABAR A CINQUANTE ANS, dessins originaux de J. et L. de Brunhoff. — Jusqu'au 4 octobre. — Centre culturel du Marais, 26, rue des Francs-Bourgeois (tél. 272-73-52). Sauf mardi, de 12 h. 30 à 19 h. 30 Entrée : 8 F.

Galeries

REGARDS SUR UNE COLLECTION, XIXe-XXe siècles. — Galerie Schmit, 396, rue Saint-Honoré (260-36-36). Jusqu'au 17 juillet.

AU TEMPS DU « BŒUF SUR LE TOIT ». — Artcurial, 9, avenue Matignon (359-29-80). Jusqu'à fin juillet.

COLLAGES : Beytout, Colombat, Prévert, Brissot, Forest, Pym, etc. — Au Jardin de la paresse, 20, rue Gazan (tél. : 588-38-52). Jusqu'au 30 juin.

ILLUSTRATEURS ET ARTISTES DU LIVRE au temps de Poiret. — Galerie Plantin-Blondel, 33, rue de Seine. Jusqu'au 31 juillet.

SCULPTEURS NORD-AMERICAINS. — Galerie A. Oudin, 28 bis, boulevard de Sébastopol (271-83-65). Jusqu'au 10 juillet.

CESAR, DEGOTTEX, MATHIEU, POLIAKOFF, SCHNEIDER, WOLS. — Galerie Beaubourg, 23, rue du Renard (271-20-50). Jusqu'au 11 juillet.

ADAMI, BALDELLI (sculptures), GUANSE (peintures). — Salle d'exposition de l'Union de Banques à Paris, 22, bd Malesherbes (268-33-33). Jusqu'au 30 juillet.

Y. BAUME, A. COLAIANNI, P. DE ROSSI, etc. — Galerie Barde (aventure), péniche Connexus, pont Bir-Hakeim, port de Suffren, rive gauche (579-77-35). Jusqu'au 18 juillet.

ANSELMO, VAN ELK, FLANAGAN, KOSUTH, MERZ. — Galerie Durand-Dessert, 43, rue Montmorency (277-63-60). Du 27 juin au 25 juillet.

ATELIER HEBERT - STEVENS - BONY, l'art du vitrail. — Galerie d'art international, 12, rue Jean-Ferrandi (548-84-28). Jusqu'au 15 juillet.

IMAGES DU REEL. Birga, Compagnon, Gontard, Picart, Tisserand, etc. — Galerie P. Lescot, 28, rue P.-Lescot (233-85-39). Jusqu'au 10 juillet, et du 17 au 19 septembre.

SHAFIC ABBOUD. Œuvres récentes. — Galerie Brigitte Schehadé, 44, rue des Tournelles (277-96-74). Jusqu'au 30 juin.

ARP/TAUEBER-ARP. — Galerie D. René, 196, boulevard Saint-Germain (222-77-57).

MARCEL BERONNEAU, 1869-1937. — Galerie A. Blondel, 4, rue Aubry-Le Boucher (278-66-67). Jusqu'à fin septembre.

FRANÇOIS BOISROND. — Galerie au fond de la cour, 40, rue du Dragon (544-68-34). Jusqu'au 11 juillet.

CAMILLE BOMBOIS. — Galerie Dina Vierny, 36, rue Jacob (260-23-18). Jusqu'au 25 juillet.

TRELLU BERSCIANI. Peintures récentes. — Galerie de Bellechasse (555-83-69). Jusqu'au 5 juillet.

BARUCHELLO. Questio de aqua et terra. — Galerie Bama, 40, rue Quincampoix (277-38-81). Jusqu'au 10 juillet.

BLAKE, le regard des autres. — Galerie Baudoin-Lebon, 36, rue des Archives (272-09-10). Jusqu'au 11 juillet.

VICTOR BRAUNER. — Galerie Samy Kinge, 54, rue de Verneuil (261-19-07). Jusqu'au 11 juillet.

CHAGALL. Lithographies originales récentes. — Galerie Maeght, 14, rue de Téhéran (563-13-19). Jusqu'au 10 juillet.

CORNEILLE. Œuvres récentes. — Galerie F. Bouilâtis, 20, rue Bonaparte (326-56-79). Jusqu'au 14 juillet.

FRANK DA COSTA. Assemblages. — Galerie Debret, 78, rue La Boétie. Jusqu'au 30 juin.

HORTENSE DAMIRON. — Galerie Jean Briance, 23-25, rue Guénégaud (326-85-51). Jusqu'au 11 juillet.

F. DUFRENE. Dessus. — Galerie Moulin Rouge, 6 bis, cité Véron (606-73-56). Jusqu'au 3 juillet.

RAOUL DUFY. Aquarelles. — Galerie Louis Carré et Cie, 10, avenue de Messine (562-57-07). Jusqu'au 31 juillet.

MICHEL DUPORT. Peintures. — Galerie Jacob, 28, rue Jacob (633-90-66). Jusqu'au 13 juillet.

ECKENBERGER. Dames en chiffons. — Atelier Jacob, 45, rue Jacob (260-84-23). Jusqu'au 10 juillet.

ERRO. Collages 1957-1980. — Le Dessin, 27, rue Guénégaud (633-04-66). Jusqu'au 30 juin.

JEAN FAUTRIER. Aquarelles, dessins, gouaches, pastels. — Galerie Jeanne Castel, 3, rue du Cirque (359-71-24). Jusqu'au 10 juillet.

OTHON FRIESZ. Connu et inconnu. — Galerie K. Granoff, 92, rue du Fg-Saint-Honoré (265-24-41). Jusqu'au 20 juillet.

A. et F. GODESKI. Pulsion 81, sculptures électroniques. — Galerie J. Laubie, 2, rue Brisemiche (887-45-81). Juin-juillet.

RAYMONDE GODIN. — Galerie Anne Stern, 25, avenue de Tourville (705-08-46). Jusqu'au 4 juillet.

HAE JONG LEE. Natures mortes et paysages de Corée. — Galerie R. Lussan, 7, rue de l'Odéon (633-37-79). Jusqu'au 10 juillet.

DAVID HOCKNEY. Peintures, gouaches, etc. — Galerie Claude Bernard, 9, rue des Beaux-Arts (326-97-07). Jusqu'au 1er août.

PHILIPPE HUETEAU « D'un album incertain ». — Galerie au fond de la cour, 40, rue du Dragon (544-68-34). Jusqu'au 11 juillet.

HORST JANSSEN. Aquarelles, dessins et gravures. — Galerie Berggruen et Cie, 70, rue de l'Université. Jusqu'au 30 septembre.

JEANCLOS. Terres cuites. — Galerie Loeb, 10, rue des Beaux-Arts (633-06-87). Jusqu'au 11 juillet.

MICHELLE KNOBLAUCH. — Galerie des Femmes, 74, rue de Seine (329-50-75).

GEORGES KOSKAS. Peintures 1950-1955. — Galerie Raphaël, 12, rue Pavée (887-80-36). Jusqu'au 30 juin.

F. LEGER. Gouaches et dessins (1911-1955). — Galerie L. Leiris, 47, rue de Monceau (563-28-85). Jusqu'au 25 juillet.

NOGUCHI. Sculptures. — Galerie Maeght, 13, rue de Téhéran (tél. : 563-13-19). Jusqu'au 10 juillet.

CLAUDE PARENT. 28 dessins d'architecture. — Librairie du Moniteur/Odéon, 7, place de l'Odéon. Jusqu'au 18 juillet.

PEYROU. — Galerie Liliane François, 15, rue de Seine (326-94-32). Jusqu'au 4 juillet.

PIZA. Gravures récentes et œuvre gravé, 1953-1980. — Galerie la Hune, 14, rue de l'Abbaye (325-54-06). Jusqu'au 30 juin.

RUSTIN. — Galerie Ygy Brachot, 35, rue Guénégaud (354-22-40). Jusqu'au 11 juillet.

JOSEPH SIMA, 1891-1971. — Le Point Cardinal, 3, rue Jacob (354-32-08). Jusqu'à fin juillet.

REVOIR NICOLAS DE STAEL. — Galerie Jeanne Bucher, 53, rue de Seine (326-22-32). Jusqu'au 11 juillet.

TELEMAQUE. — Galerie Adrien Maeght, 46, rue du Bac (222-12-59). Jusqu'à fin juin.

VENET. Sculptures. — Galerie Daniel Templon, 30, rue Beaubourg (272-14-10). Jusqu'au 11 juillet.

VOINESCO. Peintures. — Galerie Castelli, 28, rue de Berri (359-78-01). Jusqu'au 31 juillet.







هكذا من الاصل

THEATRE

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses

Les salles subventionnées et municipales

OPERA (742-57 50), les 24, 28 et 29, à 21 h : le Vaisseau fantôme ; les 25, 27 et 30, à 19 h 30 : la Force du destin.
SALLE FAVART (296-12-20) : relâche.
COMEDIE - FRANÇAISE (296-10-20) les 25, 28, 29 et 30, à 20 h 30 ; 28, à 14 h 30 : la Locandiera ; les 24 et 27, à 20 h 30 : l'Education d'un prince ; la Double Inconstance.
CHAILLOT (727-81-15), (D., L., Ma.), 20 h 30 : Calderon ; salle Gémier (D.), 20 h. 30 : la Méprise.
ODEON (325-70-32) : Relâche.
PETIT ODEON (325-70-32) (L.), 18 h 30 : la Nuit juste avant les forêts.
T.E.P. (797-96-06), relâche.
CENTRE POMPIDOU (277-12-33), (Mar.), débats : le 24, à 20 h 30 : Revue parlée (Télex n°1) ; le 25, à 18 h 30 : Futuribles ; de 19 h. à 23 h : Polyphonix 3 ; à 21 h : conférence Germano Celant ; le 29, à 18 h 30 : L'art en Italie, de 1959 à aujourd'hui (à propos de l'exposition Identité italienne) ; à 20 h 30 : Autour de Jacques Audiberti. — Cinéma, les 24, 25, 26, 27 et 28, à 15 h : Un dimanche à Vence avec Chagall ; Fernand Léger ; le 24, à 18 h : Absurdes ; les 26, 27 et 28, à 19 h. : Identité italienne.
CARRE SILVIA-MONFORT (531-28-34), les 24, 26, 27, 29 et 30, à 20 h 30 : les Veuves ambulantes.
THEATRE DE LA VILLE (274-11-24), les 24, 25, 26 et 27, à 18 h 30 : Lazar Berman, piano ; les 24, 25, 26 et 27, à 20 h 30 ; les 27 et 28, à 14 h 30 : Lindsay Kemp Company.
THEATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83), les 24 et 26, à 20 h 30 : Ballet folklorique de Mexico ; les 27, 28, 29 et 30, à 20 h 30 ; le 28, à 14 h 30 : Ballet polonais Slask ; le 29, à 18 h 30 : A. Lagoya et G. Prouvost.

Les autres salles

AMERICAN CENTER (321-42-20), les 24, 25, 26, 27 à 21 h. : Vacuum.
ANTOINE (208-77-71) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : Potiche (dern. le 28).
ASTELLE-THEATRE (202-34-21), J., V., S. à 20 h. 30 ; dim. 16 h. : l'Occasion, le Ciel et l'Enfer ; Mar., Mer. à 20 h. 30 : les Bonnes.
ATELIER (606-49-24) (D., L.) ; 21 h. : les Trois Jeanne.
ATHENEE (742-67-27) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. 15 h. 30 : Faisons un rêve.
BOUFFES DU NORD (239-34-50) (D., L.), 20 h. 30, mat. sam. à 15 h. : la Cerisaie (dern. le 27).
BOUFFES PARISIENS (296-97-03) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim à 15 h. : Diable d'homme.
CARREAU DU TEMPLE (274-43-11), Mer. à 22 h., L. et Mar. à 21 h. : Comme le sexe du serpent ; J., V., S. à 22 h., D. à 18 h. : la Strada (dern. le 28) ; Mer., J., V., Mar. à 18 h., S., D. à 16 h. : Boulevard du crime.
CARTOUCHERIE, Aquarium (374-99-61) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 16 h. : Un conseil de classe très ordinaire. — Théâtre de la Tempête (328-36-36) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim à 16 h. : D'un Céline à l'autre (dern. le 27). — Chaudron (328-97-04) (L.), 20 h. 30 : Demeter II.
CENTRE D'ART CELTIQUE (258-97-62) (Mer., D. soir), 20 h. 30, mat. dim. à 17 h. : Prévert Jacques, Breton André.
CITE INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (589-38-69), Grand Théâtre, 20 h. 30 : le Malade imaginaire (dern. le 27).
COMEDIE ITALIENNE (321-22-22) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. 15 h. 30 : la Mère confidente.
COMEDIE DE PARIS (281-00-11) (D.), 20 h. : Boris Supervian.
CROQ-DIAMANTS (272-20-06) (D., L.), 20 h. 30 : la Voix humaine ; 22 h. 15 : Mama-Hari.
ESPACE CARDIN (266-17-30), I : (S., D.) 21 h. : les Marionnettes de Shanghai.
ESPACE - GAITE (327-95-94) (D.), 21 h. 45 : Ivres pour vivre.
ESPACE-MARAIS (271-10-19) (D., L.), 22 h. : The last Laugh.
FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE (540-69-22) (D.), 20 h. 45 : Avis de rencontre.
GAITE-MONTPARNASSE (322-16-18) (D.), 20 h. 15 : Elle voit des nains partout ; (D., L.) 22 h. : Tranches de vie.
HUCHETTE (326-38-99) (D.), 20 h. 15 : la Cantatrice chauve ; 21 h. 30 : la Leçon.
KIRON (542-54-63), le 29, 19 h. : les Amours de Commedia.
LUCERNAIRE (544-57-34) (D.), I : 20 h. 30 : les Amis ; 22 h. 45 : Clodo de Dieu. - II : 18 h. 30 : Elle télégrammes ; 20 h. 30 : Marie la louve. - III : 18 h. 30 : Parlons français.
MADELEINE (265-07-09) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim. 15 h. : Arsenic et vieilles dentelles.
MAISON DES AMANDIERS (797-19-59) (D., L., Mar.), 21 h. : Diaboliquement vôtre (dern. le 27).
MARIGNY (256-04-41) (J., D. soir), 21 h., mat. dim. 15 h. : Domino (dern. le 27) ; salle Gabriel (225-20-74) (D.), 21 h. : le Garçon d'appartement (dern. le 27).
MICHEL (265-35-02) (D. soir, L.), 21 h. 15, mat. dim. 15 h. 15 : On dînera au lit.
MONTPARNASSE (320-89-90), 21 h. : Exercices de style.
PALAIS-ROYAL (297-59-81) (D. soir), 20 h. 45, mat. dim. 15 h. 30 : Pauvre France.
POCHE-MONTPARNASSE (548-92-97) (D.), 20 h. 45 : Accordez vos violons.
ROQUETTE (805-78-51) (L.), 20 h. 30 : San Antonio ; 22 h. 15 : le Fétichiste.
STUDIO DES CHAMPS-ELYSEES (723-35-10) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim. 15 h. 30 : le Cœur sur la main.
T.A.I. THEATRE D'ESSAI (278-10-79) (D.), 18 h. 30 : l'Objet aimé ; mer. 20 h. 30 : Une saison en enfer ; (Mer., D. soir) 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : l'Ecume des jours ; (Mer., D.) 22 h. : les Ecrits de Laure.
THEATRE-ATELIER (877-31-85) (L.), 20 h., mat. dim. 15 h. : l'Evangile selon Barabbas.
THEATRE D'EDGAR (322-11-02) (D.), 20 h. 30 : De quoi j'me fumelle ; 22 h. : Nous, on fait où on nous dit de faire.
THEATRE EN ROND (387-88-14) (D.), 21 h. 30 : la Liaison mathématique.
THEATRE DU MARAIS (278-03-53) (D.), 20 h. 30 : le Pique-assiette.
THEATRE MARIE-STUART (508-17-80) (D.), 20 h. 30 : la Marelle.
THEATRE DE LA MER (589-70-22) (D., L.), 20 h. 30 : Toi et tes nuages.
THEATRE PRESENT (203-02-55) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 17 h. : Le mime Pradel. - II : mer., jeudi, vend., sam. 21 h., dim. 16 h. : Simplex Michel (dern. le 28).
THEATRE DU ROND-POINT (256-70-80), les 24, 25, 26, 27 à 20 h. 30 : l'Amour de l'amour. - II : 20 h. 30 : la Mort d'Ivan Illitch (dern. le 27).
VARIETES (233-09-92) (Mer., D. soir), 20 h. 45, mat. dim. 16 h. : l'Intoxe.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35) (D.) : Jamais deux sans moi ; 21 h. 30 : Woody folies ; 22 h. 45 : la Revanche de Nana (dern. le 30).
BLANCS - MANTEAUX (887-15-84) (D.) 20 h. 15 : Areuh = MC2 ; 21 h. 30 : A. Didier ; 22 h. 30 : Des bulles dans l'encrier ; II : 20 h. 15 : Sardines grillées ; 21 h. 30 : Attachez vos ceintures ; 22 h. 30 : Tempêtes sous deux bérets basques.
CAFE D'EDGAR (322-11-02) (D.) 18 h. 30 : Cyril de Turckheim ; 20 h. 30 : Sœurs siamoises cherchent frères siamois ; 21 h. 30 : la Jacassière ; 22 h. 30 : les Deux Suisses.
LE CONNETABLE (277-41-40) (D.) 20 h. 30 : L., Mer., V. : le Grand Ecart ; Mar., J., S. : A la rencontre de M. Proust.
COUPÉ-CHOU (272-01-73) Mer. à S., 19 h. : le Bel indifférent ; (D.) 20 h. 30 : le Petit prince ; (D., L.) 21 h. 45 : Va-t-en, je t'aime.
LE FANAL (233-91-17) (D.) 20 h. : Pourquoi ? 21 h. 15 : le Président.
LUCERNAIRE (544-57-34) (D.) 22 h. 30 : Kationchka.
LE PETIT CASINO (278-36-50) (D.) I : 21 h. : Phèdre à repasser ; 22 h. 15 : T'a pas vu mes bananes ; II : 22 h. : Des bigoudis à l'intérieur de la tête.
PIED BLEU (285-22-16) (Mer.) 20 heures : la Caisse du chat ; 22 h. 15 : Ah ! si j'avais su monter à bicyclette.
POINT VIRGULE (278-67-03) (D., L.) 20 h. 30 : J. Charby ; 21 h. 30 : les Demoiselles de Rochechouart ; 22 h. 45 : du Rouron sur les blinis.
SOUPAP (278-27-54) (D., L., Mar.) 20 h. : Amours noires, humours tendres ; 21 h. 30 : A l'ombre de M. Breffirt.
SPLENDID (887-33-83), (D., L.), 20 h. 30 : Enfin seul ; 22 h. : le Troisième Jumeau.
THEATRE DE DIX HEURES (606-07-48), (D.) 20 h. 30 : Lionel Rocheman ; 21 h. 30 : la Grande Shirley ; 22 h. 30 : les Petites Filles modulées ; 23 h. 30 : Moi, mes monstres sacrés et moi.

En région parisienne

ASNIERES, Hôtel de Ville (790-63-12), le 24, à 20 h. 45 : A. Lagoya ; Théâtre, le 26, à 20 h. 30 : Concert pour la Pologne (Chopin).
ANGERVILLE, Ecole du Petit Nice (495-08-53), le 27, à partir de 14 h. 30 : Ens. Perceval.
CHOISY-LE-ROI, kiosque (852-27-54), les 25, 26, 27, à 21 h. 30 ; le 28, à 18 h. 30 : P. Marlin ; le 28, à 19 h. 30 : Duo C. François et P. Jacquet.
COURBEVOIE, Maison pour Tous (33-63-52), le 25, à 21 h. : Concert de rock par le groupe « Défense d'afficher » ; le 26, à 21 h. : Grande fête des ateliers de danses populaires françaises.
CRETEIL, M.J.C. Club (207-37-66), le 25, à 21 h. : Frères Jacques.
MALAKOFF, Théâtre (855-43-45), le 24, à 21 h. : la Fille de Rappaccini.
MEUDON, Théâtre (632-67-18), J., 20 h. ; V., S., 20 h. 45 ; D., 16 h. : le Journal d'Anne Franck.
MONTREUIL, salle Berthelot (858-65-33), 21 h. : la Cage (dern. le 27) ; les 28, 29 à 21 h. : Le Rire des larmes ; Studio Théâtre (D.), 21 h. : Pouce, j'arrête, j'joue plus.
SENLIS, Fondation Cziffra (pas de loc. tél.) le 28, à 16 h. : Lily Laskine et l'orchestre de chambre de Saint-Denis, dir. P. Menet.
TORCY, Maison du temps libre (005-76-35), le 29, à 21 h. : Audience.
YERRES (948-38-06), le 28 : Fête de la ville.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA REPUBLIQUE (278-44-45), 21 h., mat. dim., 15 h. 30 : Sept ans de bail... bye... bye.

Les comédies musicales

RENAISSANCE (208-21-75), les 26, 27 à 20 h. 30 ; les 27, 28, à 14 h. 30 : Ignace.

Le music-hall

BOBINO (322-74-84) 20 h. 45 : D. Annegarn (dern. le 27).
CASINO SAINT-MARTIN (208-21-93) (D.) 21 h. : Stone et Julian ; 22 h. : Génération Hollywood.
ESPACE GAITE (327-95-94), 20 h. 15 : E. Depardieu et F. Bernheim (dern. le 27).
FORUM DES HALLES (297-53-47) (D., L.), 20 h. 30 : Arlette Mirapeu.
LUCERNAIRE (544-57-34) (D.) 22 h. 15 : Sylvie Joly.
MONTPARNASSE (320-89-90) (D. soir, L.), 22 h., mat. dim. 17 h. 30 : Pépé de Cordoba.
OLYMPIA (742-25-49) les 24, 28, 21 h. : Djurdjura.
PALAIS DES GLACES (607-49-93) 20 h. 30 : Baden Powell (dern. le 27).
CITE INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (589-67-57), le 29, 21 h. : la Galoche ; grande salle, le 30 à 21 h. : Soirée folklorique yougoslave.
PIAZZA BEAUBOURG (272-45-58) (Mar.), 21 h. : I. Kirjnhel ; II. A. Kremski.
POTINIERE (261-44-16) (D.) 21 h. : Bratsch (dern. le 30).
THEATRE DU ROND-POINT (256-70-80) I : le 26, 18 h. 30 ; le 27, 15 h. : les Derviches tourneurs de Turquie ; le 29, 20 h. 30 : C. Trénet, A. Luperey, C. Vaucaire, J. Higelin, Y. Duteil... ; le 30, 20 h. 30 : R. Charlebois ; II : le 30, 20 h. 30 : Mont Joia.

La danse

CENTRE MANDAPA (589-01-60), le 24, à 20 h. 45 : Maitreyi ; le 25, à 20 h. 45 : Karunakaran.
GYMNASE (246-79-79) (L.), 20 h. 45 : Kol Aviv (dern. le 30).
PALAIS DES CONGRES (758-27-78) (D.), 20 h. 30 : le Lac des cygnes (à partir du 27).
PORTE SAINT-MARTIN (607-37-53) (D.), 20 h. 30 : Ballets Peter Goss (dernière le 30).
THEATRE D'EN FACE (255-67-89), les 26, 27 à 21 h. : Pluriel.
THEATRE 13 (589-05-99), les 24, 25, 26 à 21 h. : Riposte et séquence.
THEATRE 18 (226-47-47), 21 h. : Compagnie de Belleux (la cause des Mouches) (dern. le 28).
THEATRE NOIR (797-85-14) (L.), 20 h. 30 : la Brisquante (dernière le 30).
USINE PALI-KAO (358-18-28), le 28, à 21 h. : Giselle à l'usine Pali-Kao.

NOUVEAUX SPECTACLES

LE BOUC-Théâtre 347 (874-44-30), 20 h. 30 (24 au 27) : Comédie de Paris (281-00-11), 21 h. 30 (à partir du 1er juillet).
LA NEIGE NOIRE : Espace Cardin (266-17-30), 21 h. (25).
COMMISSAIRE NICOLE BOUTON : Gaîté (327-95-94) 20 h 30 (29).
LA CELESTINE : Petit Palais (265-12-73), 21 h 45 (30).

MUSIQUE

Les concerts

MERCREDI 24 JUIN

EGLISE SAINT-ROCH, 20 h. 45 : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. J.-P. Loré (Puccini, Haendel).
EGLISE SAINT-LOUIS-DES-INVALIDES, 20 h. 30 : O. Trachier.
SALLE GAVEAU, 21 h. : I. Södergren (Scarlatti, Brahms, Berg, Beethoven).
EGLISE SAINT-GERMAIN-L'AUXERROIS, 21 h. : Chorale et Ensemble Instrumental de Saint-Cloud, dir. F. Polgar (Haydn).
EGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE, 21 h. : Ensemble de chambre de Paris, dir. G. Cziffra Jr (Vivaldi).
KIRON, 21 h. : Debu Chaudhuri, musique de l'Inde.
MAISON H. HEINE, 21 h. : C. Sikorski, Y. Usami (Beethoven, Bach, Schumann, Ravel).
TEMPLE DE PENTEMONT, 20 h. 30 : L. Coriois, St. Limonaire, J. Sachs, D. Comtois-Cahen, K. Dumas (Bach, Telemann, Boyce).
LUCERNAIRE, 19 h. 30 : L. Petrova-Boitry, A. Perchat (arias et airs d'opéras). 21 h. : O. Bornand, A.-M. Dubuloz (Mozart, Schubert, Schumann, Ravel).
THEATRE DE LA VILLA, 21 h. : M. Laprade, B. Moirando (sonats du dix-huitième).
RADIO - FRANCE, Studio 105, 18 h. 30 : Chœur Tchaïkovski, dir. G. Grigorieva (chants sacrés orthodoxes, folklore russe).

JEUDI 25 JUIN

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h. 30 : M. Price, G. Parsons.
PALAIS DES CONGRES, 20 h. 30 : Orchestre de Paris, dir. D. Barenboïm. Sol. A. Benedetti Michelangeli (Beethoven).
HOTEL SAINT-AIGNAN, 21 h. : R. Siégel (Farnaby, Gibbons, Byrd).
EGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE, 21 h. : Chœur grégorien de Paris, dir. F. Polgar (mélodies monodiques du Moyen Age).
MAISON DE L'EUROPE, 20 h. 45 : Trio d'Anches G. Tailleferre (Mozart, Arrieu, Joly, Milhaud).
THEATRE DE LA VILLA, 21 h. : J. Frisch (Bach).
MUSEE DE L'HOMME, 21 h. : Orchestre des conservatoires de Paris, dir. A. Guilbert ; Chorales E. Brasseur, de Gagny, Luxembourg, Panthéon et Paris (Berlioz, Dvorak, Vivaldi, Gershwin).
CHAPELLE SAINT-LOUIS-DE-LA-SALPETRIERE, 20 h. 45 : J.-L. Masson, M. Guyard.
LUCERNAIRE, 20 h. 30 : voir le 24 ; 21 h. : voir le 24.
RADIO - FRANCE, Studio 106 : 18 h. 30 : A. Korniszewski, C. Lindenbaum (Bartok, Prokofiev).

VENDREDI 26 JUIN

PALAIS DES CONGRES, 20 h. 30 : voir le 25.
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h. 30 : St. Bishop Kovacevic (Bach, Bartok, Beethoven).
HOTEL SAINT-AIGNAN, 21 h. : Universal Music Ensemble (Bertholi, Castello, Bach, Van Eyck).
SAINTE-CHAPELLE, 19 h. et 21 h. : W. Parrot, P. Di Mascio (Bach, Telemann, Loeillet, Bartok, Ibert, Presti).
PALAIS-ROYAL, 21 h. : Association symphonique de Paris ; Chorale des J.M.F. ; Ensemble Chantecler, dir. L. Martini (Mozart, M.-A. Charpentier).
EGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE, 21 h. : E. Heidsieck, A. Jodry (Beethoven, Fauré, Janacek).
F.I.A.P., 21 h. : C. Charpentreau (Mozart, Ravel, Schubert, Brahms).
LUCERNAIRE, 19 h. 30 : voir le 24. 21 h. : Ph. Huelle, F. Verle (Dowland, Besard, Vivaldi).

SAMEDI 27 JUIN

EGLISE SAINT-MERRI, 21 h. : Chorale suédoise, dir. M. Berg (Mozart, Haydn, Rachmaninov).
EGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE, 21 h. : Ensemble de chambre de Paris, dir. A. Boulfroy (Vivaldi, Albinoni, Zipoli, Marcello, Corelli).
PALAIS-ROYAL, 21 h. : Orchestre d'harmonie de la police nationale, dir. P. Bigot (Wagner, Verdi, Lanceen, Strauss, Vlak, Huggens).
EGLISE DES PERES DU SAINT-ESPRIT, 21 h. : L. Caravassilis, Bride, N. Henon-Kufferath (Bach).
LUCERNAIRE, 19 h. 30 : voir le 24. 21 h. : S. Cristofari (Schubert, Beethoven, Schumann).

DIMANCHE 28 JUIN

HOTEL SAINT-AIGNAN, 21 h. : X. Cauhépé, P. Martin (de Gallo, Bach, Dubut, de Visée, Lully, Morley...).
LUCERNAIRE, 17 h. 30 : voir le 26 à 21 h. ; 21 h. : voir le 27.
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 21 h. : A. Brendel (Beethoven, Liszt).
EGLISE SAINT-LOUIS DES INVALIDES, 17 h. : N. Pillet-Wiener, O. Seeberger.
CHAPELLE SAINT-LOUIS DE LA SALPETRIERE, 18 h. 30 : Ensemble Continuo (Boccherini, Haydn, Leclair, Devienne).
EGLISE SAINT-MERRI, 16 h. : R. Dyens, trio (musique populaire du Brésil).
CONCIERGERIE, 17 h. 45 : M. Amoric, G. Robert (Corelli, Boccherini, Vivaldi).
CUISINES DE LA CONCIERGERIE, 17 h. 45 : les Ménestriers (fantaisies et branles, pavanes et gaillardes).
COMEDIE ITALIENNE, 18 h. 30 : J. de Aguiar (Roncalli, Granata, Bartolotti, Murcia).
EGLISE SUEDOISE, 21 h. : Chorale et orchestre de Skär, dir. S. Berg (Haydn, Duruflé, Grieg, Reger).

LUNDI 29 JUIN

EGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE, 21 h. : Ensemble de l'Itinéraire (Murail, Kimi Sato, Groupe Elel).
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h. 30 : Concertgebow Orchestra, dir. A. Dorati (Bartok).
HOTEL SAINT-AIGNAN, 21 h. : Ensemble de cuivres pro-musica (Adson, Lully, Gervaise, Grieg...).
LUCERNAIRE, 19 h. 30 : M.-C. Chevalier-Dumay, B. Bahurel (Schubert, Ravel, Merlet).

MARDI 30

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h. : Nouvel Orchestre Philharmonique de Radio-France, dir. : S. Koechler.
SORBONNE, 21 h. : Orchestre de l'Université Paris-Sorbonne, dir. J. Grimbert, sol. J. Chambon, M. Debost (Cimarosa, Bach, Mozart).
LUCERNAIRE, 19 h. 30 : voir le 29 (Mozart, Brahms, Merlet).
EGLISE SAINT-JACQUES-DU-HAUT-PAS, 21 h. : Chœur Renaissance Varennen (de Lassus, Fauré, Poulenc).

Jazz, pop, rock, folk

BAINS DOUCHES (887-34-40) le 25, 20 h. 30 : Marine, Cherokees, Erika, Mad V.
BOULOGNE, Patinoire, le 27 à 20 h. 30 : Fela Anikulapo Kuti and Africa 70.
CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05) 21 h. 30 : Papa Charly Stompers.
CAVEAU DE LA MONTAGNE (354-82-39) le 29, 21 h. 30 : M. Gaudry, Alain Jean-Marie, A. Condurant.
CEP CENSIER (828-09-92) les 25, à 20 h. 30 : H. Barner, M. Bossert, J. Lagry.
CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24) (D. L.) 20 h. 30 : Luther Thomas and Dizzazz (dern. le 27) ; 23 h. : Los Saleeros ; le 30 à 20 h. 30 : Nouveau Pandemonium F. Jeanneau.
CLOITRE DES LOMBARDS (233-54-09) 21 h. : Bill Deraime et C. Lancry (dern. le 29) ; 22 h. 30 : D. Lockwood Quartet (dern. le 29).
DREHER (233-48-44) 21 h. 30 : Tom Flanagan et Reggie Workman (dern. le 28). A p. du 29 : M. Brown. Les 28, 29 à 20 h. : Boulou Ferre et Elios Ferre.
DUNOIS (584-72-00) les 24, 25, 21 h. : G. Frassato. Les 26, 27 : African man and jazz. Le 28 à 18 h. : Coffana. Les 29, 30, à 21 h. : Polygruel.
EGLISE AMERICAINE, le 30 à 20 h. 30 : Duo Cobbi-Wallich.
FORUM DES HALLES (297-53-47) le 29 à 18 h. 30 : A. Cullaz, M. Graillier, Al Levitt.
GIBUS (700-78-88) le 24, 22 h. : Mbbo, les 25, 26, 27 : Scoum.
GOLF DROUOT (770-47-25) les 26, 27 à 22 h. : T.N.T.
HIPPODROME DE PANTIN (205-25-68) le 28 h 20 h. : Peter Tosh.
JAZZ UNITE LA DEFENSE (776-44-26) 21 h. : Yochk'o Seffer et Neffesh Music (dern. le 27) ; les 29, 30 à 21 h. : Pepper Adams et Philly Joë Jones.
NEW MORNING (745-82-58) le 24, 21 h. : Betty Carter. Le 25 : Jimmy Owens. Le 26 : Arlo Guthrie. Les 27, 28 : Stan Getz Quartet. Les 29, 30 : A. Mouzon.
NOGENT, Pavillon Baltard (loc. FNAC) le 30 à 20 h. : Iggy Pop.
OLYMPIA (742-25-49) les 25, 26 et 27, à 21 h. : Odeurs. Les 29, 30, à 21 h. : Al Jarreau.
PALACE (246-10-87) le 30, 19 h. 30 : Toots and the Maytals.
PALAIS DES SPORTS (828-40-48) le 24, à 20 h. 30 : McOlfield ; le 25, à 20 h. 30 : Barclay James Harwest.
PETIT JOURNAL (326-28-59) le 30 à 21 h. 30 : Benny Waters Quartet.
PETIT OPPORTUN (236-01-36) 23 h. : C. Alvim, J.-P. Mas (dern. le 28). A p. du 29 : Ron Edgeworth, Judy Durham.
SLOW CLUB (233-84-30) 21 h. 30 : C. Luter Orchestra (dern. le 28). Le 30, à 21 h. 30 : R. Franc Orchestra.

FESTIVALS

XVIIIe FESTIVAL DU MARAIS (887-74-31)

Hôtel d'Aumont, les 25, 26, 27, 29 et 30 à 21 h. 30 : la Fausse Suivante ou le Fourbe puni.
Centre culturel de Belgique, les 26, 27 et 30 à 20 h. 45 : le Journal d'une femme de chambre.
Théâtre Essaïon I (D.) 18 h. 45 : Malavika ; 20 h. 30 : Incendie au sous-sol ; 22 h. : les Nonnes. — II, 18 h. 30 : Du bout du monde au cœur de Blaise ; 20 h. 15 : Piège de Méduse ; 21 h. 45 : Combat.
Hôtel Carnavalet, le 24 à 21 h. 15 : Trio Rouvier, Kantorow, Muller (Martinu, Ravel, Chostakovitch) ; le 25 à 21 h. 15 : London Early Music Group, dir. J. Tyler (Willaert, Merulo, Frescobaldi) ; le 29 à 21 h. 15 : R. Albin, violoncelle et C. Helffer, piano (Beethoven, Brahms, Debussy, Stravinski).
Eglise Saint-Merry, le 26 à 21 h. 15 : M. Berkofsky, piano (Schubert, Mozart, Debussy, Liszt) ; le 30 à 21 h. 15 : B. Nicolayssen, soprano, D. de Williencourt (Beethoven, Brahms, Mahler).
Eglise Notre-Dame-des-Blancs-Manteaux, le 30 à 21 h. 45 : Duo G. et B. Picavet, pianos (Bull, Taïra, Bartok).
Cave de l'Hôtel de Beauvais, les 24, 25, 26, 27, 29 et 30 à 22 h. : Colporteur d'images ; les 24, 25, 26, 27, 28 et 30 à 20 h. 30 : Carlos Andreu.
Place du Marché Sainte-Catherine, le 26 à 21 h. 30 : le Tourdion ; les 24 et 30 à 19 h. 30 : Accords perdus ; les 26, 27 et 29 19 h. 30 : Inde mystérieuse ; les 26, 27 et 30 à 20 h. 30 : Jazz de rue ; les 25 et 29 : Cotillard, mime dans Evasion.
Café de la Gare, à 20 h. 30, le 24 : l'Ordre des fleurs, M. Fanon ; le 25 : H. Mettais-Cartier, J. Daino ; le 26 : l'Ordre des fleurs, C. Vaucaire ; le 27 : P. Bralambon et C. Vaucaire ; le 29 : l'Ordre des fleurs, M. Fanon ; le 30 : C. Costa « chansons à voir », J. Debroncker.
21 h. : Musique classique andalouse, place Romanet, place de l'Hôtel-de-Ville, place Notre-Dame, le 28 : Journée d'animation costumée.

FESTIVAL DE L'ILE-DE-FRANCE (723-40-84)

FERRIERES, le 27, à partir de 15 h., château et église, Orchestre Pro Arte de Paris, dir. : R. P. Chouteau (Mendelssohn, Tchaïkovsky, Wagner, ...).
CRETEIL, le 28, à partir de 15 h. 30, bords de Marne bras du chapitre, Orchestre Pro Arte de Paris, dir. R. P. Chouteau (Mendelssohn, Wagner, Tchaïkovsky, ...).
SAINT-DENIS, le 28 à partir de 15 h. 30, Maison d'éducation de la Légion d'Honneur : la Grande Ecurie et la chambre du roy, dir. : J.-C. Malgloire (Monteverdi, Caccini, Vivaldi).

XVIIIe FESTIVAL DE VERSAILLES (950-24-51)

Orangerie du Château, les 25 et 26, à 21 h. : Orphée et Eurydice.
Cour d'Appel, les 26 et 27, à 21 h. : les Plaideurs.
Chapiteau, le 24, à 21 h. : Jazz Party, C. Bolling.

FESTIVAL DE SAINT-DENIS (243-00-59)

Théâtre G.-Philipe, le 24, à 20 h. 30 : Carte blanche à John Cage, dir. : D. Masson ; le 26, à 20 h. 30 : Jazz Session, J.-P. Celea ; le 27, à 20 h. 30 : Récital Martha Argerich et Mischa Maisky (Schubert, Stravinsky, Grieg).
Abbaye de Saint-Denis, le 28, à partir de 15 h. 30 : Concert promenade : Musique baroque italienne. Dir. : J.-C. Malgloire (Monteverdi, Vivaldi).

MUSIQUE A LA DEFENSE

Esplanade (979-00-15), le 23, à 20 h. 30 : Martial Solal et Didier Lockwood ; le 24, à 12 h. : Orchestre du grand Turc, orchestre de Caf'conç ; le 25, à 12 h. : Booker T. Laury ; le 25, à 20 h. 30 : Récital K. et M. Labecque (Gershwin) ; le 26, à 12 h. : Groupe Loinhdana, musique du Moyen Age ; les 27 et 28, à 10 h. : Concours national de jazz de La Défense ; le 28, à 17 h. : Jazz, avec Brand, Abdullah Ibrahim African Group.

En région parisienne

77 - ETAMPES, VIe festival de musique ancienne (494-32-81), Saint-Basile, le 26, à 21 h. : Voix et instruments dans les musiques de tradition des provinces grecques. — Notre-Dame du Fort le 27, à

PIANO ****

Alfred BRENDEL souffrant, son récital du 9 juin 1981 a été reporté au 28 juin 1981 au Théâtre des Champs-Elysées. Les billets sont automatiquement validés pour cette nouvelle date. Programme inchangé : BEETHOVEN et LISZT.

Pour répondre aux nombreuses demandes, les représentations de « LA VIE PARISIENNE » d'Offenbach reprendront à partir du 19 août 1981 au THEATRE MUSICAL DE PARIS-CHATELET dans une mise en scène d'Yves ROBERT, décors et costumes de Frantz SALIERI et dans une nouvelle version chorégraphique de Joseph LAZZINI. La location est ouverte dès maintenant par correspondance au T.M.P. CHATELET, 2, rue Edouard-Colonne, et cessera un mois avant la date de chaque manifestation. Location par téléphone quatorze jours à l'avance tous les jours sauf dimanche : 261-19-83.

CINEMA

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

MERCREDI 24 JUIN

15 h. : Mysterious Dr Satan, de Withney et J. English ; 19 h. : Deux lettres anonymes, de M. Camerini ; 21 h. : le Cinéma grec contemporain : la Fille aux cheveux d'or, de T. Lycouressis.

JEUDI 25 JUIN

15 h. : la Mandragore, de R. Oswald ; 19 h. : le Cinéma grec contemporain : l'Age de la mer, de T. Papayannidis ; 21 h. : Cabascabo ; le Wazzou Polygame ; Saitane, de O. Ganda.

VENDREDI 26 JUIN

15 h. : Johann, de M. Stiller ; 19 h. : Mes petites amoureuses, de J. Eustache ; 21 h. : l'Exilé, de O. Ganda.

SAMEDI 27 JUIN

15 h. : la Femme sur la Lune, de F. Lang ; 17 h. : Marcellin, pain et vin, de L. Vajda ; 19 h. : Zig-Zig, de L. Szabo ; 21 h. : Contes cruels de la jeunesse, de N. Oshima.

DIMANCHE 28 JUIN

15 h. : la Grève, de S.M. Eisenstein ; 17 h. : l'Empreinte du passé, de Cecil B. de Mille ; 20 h. 30 : la Condition de l'homme, de M. Kobayashi.

LUNDI 29 JUIN

Relâche.

MARDI 30 JUIN

15 h. : Forever and a day, de R. Clair ; 19 . : les Indomptables, de N. Ray ; 21 h. : Annecy 1981 : Courts métrages d'animation.

BEAUBOURG (278-35-57)

MERCREDI 24 JUIN

15 h. : Vive le sport !, de S. Taylor et F. Newmeyer ; 17 h. : Baron of Arizona, de S. Fuller ; 19 h. : Annecy 1981, courts métrages d'animation.

JEUDI 25 JUIN

15 h. : Cœur d'or, poings d'acier, de H. Hawks ; 17 h. : courts métrages ; 19 h. : Annecy 1981, courts métrages d'animation.

VENDREDI 26 JUIN

15 h. : les Hommes le dimanche, de R. Siodmak et E. Ulmer ; 17 h. : l'Eden et après, d'A. Robe-Grillet ; 19 h. : Annecy 1981, courts métrages d'animation.

SAMEDI 27 JUIN

15 h. : Cabiria, de G. Pastrone ; 17 h. : Projection privée, de F. Leterrier ; 19 h. : les Gauloises bleues, de M. Cournot ; 21 h. : Fleur pâle, de M. Shinoda.

DIMANCHE 28 JUIN

15 h. : Une aventure à New-York, d'A. Dwan ; 17 h. : le Bonheur, d'A. Varda ; 19 h. : Brève rencontre, de D. Lean ; 21 h. : Violence et Passion, de L. Visconti.

LUNDI 29 JUIN

15 h : l'Exode, d'E. Schoedsack ; 17 h. : le Dernier avertissement, de P. Leni ; 19 h. : Annecy 1981, courts métrages d'animation.

MARDI 30 JUIN

Relâche.

Les exclusivités

LES AILES DE LA COLOMBE (Fr.) : Quintette, 5e (354-35-40).

ALLEMAGNE, MERE BLAFARDE (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).

LES ANNEES LUMIERE (Suis., v. ang.) : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25) ; Balzac-Olympic, 8e (561-10-60) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

LE BAHUT VA CRAQUER (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Wepler, 18e (522-46-01).

LA BOUM (Fr.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Français, 9e (770-33-88).

LES CHARIOTS DE FEU (A., v.o.) : Colisée, 8e (359-29-46).

CHARULATA (Ind., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

CHICANOS (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

COUSINE, JE T'AIME (Esp., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; v.f. : Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43).

DES GENS COMME LES AUTRES (A., v.o.) : Elysées Point-Show, 8e (225-67-29).

LE DERNIER METRO (Fr.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).

DIE KINDER AUS No 67 (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).

DIVA (Fr.) : Français, 9e (770-33-88).

DIVINE MADNESS (A., v.o.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

DOCTEUR JEKYLL ET LES FEMMES (Fr.) (**) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount-Montmartre 18e (606-34-25) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Maxéville, 9e (770-72-86).

DOMINIQUE (A., v.f.) : Lumière, 9e (770-49-07).

DON GIOVANNI (Fr.-It., v. it.) : Vendôme, 2e (742-97-52).

ELEPHANT MAN (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Ambassade, 8e (359-19-08). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Monparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).

EXCALIBUR (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67). — V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse - Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont - Gambetta, 20e (636-10-96).

FAME (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).

FANTOME D'AMOUR (It., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Gaumont-Halles, 1er (297-49-70).

LES FRUITS DE LA PASSION (Jap. **v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02). — V.f. U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).

GIMME SHELTER (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

LE GUEPIOT (Fr.), U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. - Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Secrétans, 19e (206-71-33).

IN GIRUM NOCTE ET CONSUMIMUR IGNI (Fr.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37).

KAGEMUSHA (Jap., v.o.) : Athéna, 12e (343-00-65) ; Palace-Croix-Nivert, 15e (374-95-04).

LABYRINTHE (Fr., F. Expér.) : Espace-Gaîté, 14e (327-95-94).

LILI MARLEEN (All., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

MALEVIL (Fr.) : U.G.C. Odéon, 6e, (325-71-08). Bretagne, 6e (222-57-97). Normandie, 8e (359-41-18). Caméo, 9e (246-66-44), 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79). Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

LE MONSTRE DU TRAIN (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31). Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03). Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10)

NEIGE (Fr., *), Forum-Halles, 1er 297-53-74), Rio, 2e (742-82-54). U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32). U.G.C. Danton, 6e (329-42-62). Biarritz, 8e (723-69-23), U.G.C. Gobelins ,13e (336-23-44), Bienvenüe - Montparnasse, 15e (544-25-02), 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

L'ŒIL DU TEMOIN (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (329-42-62), Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : Caméo, 9e (246-66-44), U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Mistral, 14e (539-52-43), Montparnos, 14e (327-52-37), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Murat, 16e (651-99-75).

OUT OF THE BLUE (A., **, v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).

LE POLICEMAN (A., v.o.) : Gaumont - Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

LA PORTE DU PARADIS (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Ambassade, 8e (359-19-08).

POSSESSION (Fr.-All., **, v.o.) : Colisée, 8e (359-29-46). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).

POURQUOI PAS NOUS (Fr.) : Caméo, 9e (246-66-44) ; Miramar, 14e (320-89-52).

PULSIONS (A., **, v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45). — V.f. : Montparnos, 14e (327-52-37) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

QUARTET (Ang.-Fr., v. ang.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Français, 9e (770-33-88).

QUELQUE PART DANS LE TEMPS (A., v.o.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29).

REPORTERS (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

LE RISQUE DE VIVRE (Fr.) : Panthéon, 5e (354-15-04), h. sp.

LE SALON DE MUSIQUE (Ind., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

SAN MAO LE PETIT VAGABOND (Chin., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Shogun (A., v.o.) : Paramount-City, 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount - Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

LE SOLITAIRE (A., v.o.) : U.G.C.-Ermitage, 8e (359-15-71).

THE ROSE (A., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

TROIS FRERES (It., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; P.L.M.-Saint - Jacques, 14e (589-68-42) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Pagode, 7e (705-12-15). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).

UN COSMONAUTE CHEZ LE ROI ARTHUR (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Napoléon, 17e (380-41-46).

LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Odéon, 6e (325-71-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Haussmann, 9e (770-47-55) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount - Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

LA VICTOIRE EN CHANTANT (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

VIVA LA MUERTE (Esp., v.o.) (*) : Movies-Halles, 1er (260-43-99) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

VIVA ZAPATA (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34).

WEST SIDE STORY (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50).

FILMS NOUVEAUX

CHAMBRE D'HOTEL, film italien de Mario Monicelli. — v.o. : Gaumont - Halles, 1er (297-49-70) ; St-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.o. et v.f. : Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331 - 60 - 74) ; Gaumont - Convention, 15e (828-42-27).

LES CONTES DES CHRYSANTHEMES TARDIFS, film inédit de Kenji Mizoguchi ; v.o. : Nickel-Odéon, 6e (633-22-13) ; Action - République, 11e (805-51-33) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81).

EFFROI, film américain de P. Lalonggia (**) : v.o. : Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; George-V, 8e (562 - 41 - 46) ; v.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (327 - 84 - 50) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Images, 18e (522-47-94).

MASSACRES DANS LE TRAIN FANTOME, film américain de Tobe Hooper (**). — v.o. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra 2e (261-50-32) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

MAUDITS, JE VOUS AIMERAI, film italien de Marco Tullio Giordana. — V.o. : Forum-Cinéma, 1er (297-53-74) ; Studio Logos, 5e (354-26-42).

NEW-YORK 1997, film américain de John Carpenter. — V.o. : Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount - Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83). — V.f. : Paramount - Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Max - Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount - Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount - Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount - Gobelins, 13e (707-12-28). Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention - Saint - Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount - Montmartre, 18e (606-34-25).

PETROLE, PETROLE, film français de Christian Gion. — Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

Les grandes reprises

A BOUT DE SOUFFLE (Fr.), Luxembourg, 6e (633-97-77). H. sp.

L'AGE D'OR (Fr.), Forum, 1er (297-53-74). Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Balzac-Olympic, 8e (561-10-60) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

AU BOULOT JERRY (A., v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70).

BABY DOLL (A.) v.o. : Noctambules, 5e (354-42-34).

LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) (*) : Luxembourg, 6e (633-97-77).

LA BELLE AU BOIS DORMANT (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

LES BRONZES (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

CASABLANCA (A., v.o.) : Studio J.-Cocteau, 5e (354-47-62).

CATCH 22 (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

CITIZEN KANE (A., v.o.) : Olympic Saint - Germain, 6e (222-87-23). Olympic, 14e (542-67-42).

LE CHAINON MANQUANT (Fr.-Belg.) : Acacias, 17e (764-97-83).

CRIME ET CHATIMENT (Sov., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).

LE CUIRASSE POTEMKINE (Sov.) : Templiers, 3e (272-94-56).

DELIVRANCE (A., v.o.) (*) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

2001 ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Saint-Michel, 6e (326-79-17). Marignan, 8e (359-92-82) ; — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33). Fauvette, 13e (331-60-74) : Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

LE DERNIER TANGO A PARIS (Fr.-It.) (**) : Studio Raspail, 14e (320-38-98).

LES DIX COMMANDEMENTS (A.), v.f. : Templiers, 3e (272-94-56).

EASY RIDER (A.) (*), v.o. : Studio Médicis (633-25-97).

FALSTAFF (A.), v.o. : Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).

FRANKENSTEIN JR (A.) : v.o. : Quintette, 5e (354-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, (522-46-01.

FURIE (A.), v.o. : Action Christine, (325-85-78).

HELLZAPOPPIN (A.), v.o. : Action-Ecoles, 5e (325-72-07).

LES HEROINES DU MAL (Fr.-Pol., v.o.) (**) : Panthéon, 5e (354-15-04).

L'HOMME DE MARBRE (Pol., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).

LOLITA (A., v.o.) (**) : Action Christine, 6e (325-85-78).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (*) : Capri, 2e (508-11-69).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).

PIERROT LE FOU (Fr.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).

POURQUOI PAS (Fr.) (*) : Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

SOLDAT BLEU (A., v.o.) (*) : Parnassiens, 14e (329-83-11).

LA TERRASSE (It., v.o.) : A. Bazin, 13e (337-74-39).

THE GROOVE TUBE (A., v.o.) : Rivoli-Ciné, 4e (272-63-32).

LES VALSEUSES (Fr.) (**) : U.G.C.

Les festivals

TRANS-CINEMA EXPRESS (v.o.) : Centre culturel de Belgique, 4e (271-26-16) : (cycle voyageurs). Mar., 16 h. : Stazione Termini ; 21 h. 30 : Gare centrale. — (Cycle aux du train). Mer., 16 h. : la Roue ; 20 h. 30 : la Bête humaine ; J. 16 h. : un Homme sur la voie ; 20 h. 30 : le Cheminot ; V. 16 h. : le Cheminot ; 20 h. 30 : un Homme sur la voie ; S., 16 h. : Courrier de nuit ; 20 h. 30 : le Rail.

MARGUERITE DURAS, Olympic-Saint-Germain, 6e (222-87-23) 12 h. et 24 h. Mer., V. 12 h. : Son nom de Venise dans Calcutta désert ; Mer., 24 h. ; S. 12 h. : le Camion ; J., 12 h. : Aurélia Steiner ; J., 24 h. ; L., 12 h. : Baxter, Vera Baxter ; V., 24 h. ; D., 12 h. : Navire Night ; S., 24 h., Mar., 12 h. : Des journées entières dans les arbres.

HISTOIRE DE L'OUEST VUE PAR LE WESTERN Action La Fayette, 9e (878-80-50) (v.o.) Mer. : Rio Conchos ; J. les Clairons sonnent la charge ; V. : la Bataille de la vallée du diable ; S. : les Deux Cavaliers ; D. : la Prisonnière du désert ; L. : la Charge de la 8e brigade ; Mar. : Fort Invincible.

FILM HOMOSEXUEL (v.o.) Daumesnil, 12e (343-52-97). Mer. : Pink Narcissus ; J. : Parlons-en ; V. : A Bigger Splash ; S. : Sébastiane ; D. : la Conséquence ; L. : Outrageous ; Mar. : Night Hawks.

HUMPHREY BOGART (v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50) : Mer., J. : le Trésor de la Sierra Madre ; V., S. : le Port de l'angoisse ; D., L. : les Passagers de la nuit ; Mar. : Passage to Marseille.

SANG - FILMS D'AMERIQUE DITE LATINE (v.o.) Denfert, 14e (321-41-01) ; Mer., J. : Antonio das Mortes ; V., S. : les Fils de Tupac Amaru ; D. : Va travailler vagabond ; L., Mar. : Dona Flor.

ITINERAIRE DE J.-D. POLLET Studio 43, 9e (770-63-40), 12 h. (sf mar.). Mer. : les Morutiers, Pour mémoire ; J. : Pourvu qu'on ait l'ivresse ; Saint-Denis ; le Horla ; V. : Méditerranée ; Gala ; Bassae ; S. : l'Acrobate ; D. Tu imagines Robinson ; L. : l'Ordre ; Méditerranée.

FILM POLICIER FRANÇAIS, Studio 43, 9e (770-63-40). Mer. 18 h., J. 22 h., D. 16 h. : Coplan SX casse tout ; Mer. 20 h., L. 22 h., D. 14 h.. Mer. 20 h., L. 22 h. : le Port du désir ; Mer. 22 h., D. 14 h., L. 18 h. : Avec la peau des autres ; J., D. J., D. 18 h. : Nick Carter et le trèfle rouge ; J. 20 h., D. 22 h. : Vous pigez ? V. 18 h., S. 16 h. : Café de Paris ; V. 20 h., S. 18 h. : Derrière la façade ; S. 22 h., L. 20 h. : la Nuit de Saint-Germain-des-Prés ; V. 22 h., S. 20 h. : Paris New-York ; S. 14 h., D. 20 h. : Cet homme est dangereux.

SHAKESPEARE ET LES RUSSES (v.o.) Cosmos, 6e (544-28-80). En alternance : Hamlet, Othello, la Mégère apprivoisée, le Roi Lear.

FILMS INEDITS DU JAZZ (v.o.) Ciné-Seine, 5e (325-95-99). En alternance : Duke Ellington, Bessie Smith, Intégrale Fats Waller, Lionel Hampton, C. Basie, L. Armstrong, Tap Dance, C. Hawkins...

HOMMAGE A BOB MARLEY (v.o.) Hollywood - Boulevard, 9e (770-10-41).

PROMOTION DU CINEMA (v.o.) Studio 28, 18e (606-36-07). Mer. : Signé Furax ; J. : Plein sud ; V. : les Yeux de la terreur ; S. : Out of the Blue ; D., Mar. : Virus.

FILMS INTERDITS A LA TELEVISION : Studio Saint-Séverin, 5e (354-50-91). Mer. : Alertez les bébés ; J. : Larmes de sang (v.o.) : J. : Polisario, peuple en arme (v.o.) ; V. : Histoire d'A (v.o.) ; V. : Faits divers, Fait de société (v.o.) ; L., S. : le Chagrin et la Pitié ; D. : l'Heure des brasiers (v.o.) ; D. : Mais qu'est-ce qu'elles veulent (*) ; Mar. : Them Roc (v.o.).

HITCHCOCK (v.o.), Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42). Mer., J. : le Faux Coupable ; V., S. : l'Inconnu du Nord-Express ; D. : Soupçons ; L., Mar. : Mr et Mrs Smith.

CYCLE HEROS SOLITAIRE (v.o.). Olympic-Marylin, 14e (542-67-42). Mer. : la Ballade de Bruno ; J. : Fat City ; V. : les Guerriers de l'enfer ; S. : Je suis un évadé ; D. : Raging Bull ; L. : Outback.

FESTIVAL BUNUEL (v.o.), Olympic (542-67-42). Mer. : la Mort en ce jardin ; J. : la Voie lactée ; V. : Don Quintin l'amer ; S. : la Vie criminelle d'Archibal de la Cruz ; D. : Viridiana ; L. : Cet obscur objet du désir.

RAOUL WALSH (v.o.), Espace-Gaîté (327 - 95 - 94). Mer., J. : la Vallée de la peur ; V., S. : Gentleman Jim ; D., L., Mar. : Manpower.





CARNET

Réceptions

— M. Yves Michaud, délégué général du Québec en France, a offert mardi soir une réception à l'occasion de la fête nationale du Québec, en présence de M. Claude Morin, ministre des affaires intergouvernementales.

Mariages

— Pauline FICHOT
et
Gyula KUSZLI
sont heureux de faire part de leur mariage, célébré dans l'intimité, le 20 juin 1981, à Paris.

— Ortrud WIEST
et
Arnaud SETE
sont heureux de faire part de leur mariage, le 26 juin, à Munich.
Römerstrasse 10,
8, München, 40.

Décès

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Angèle BERGERON,
veuve du
général Paul BERGERON,

survenu à Paris, le 22 juin 1981, dans sa soixante-douzième année.
De la part de
M. et Mme Claude Bergeron,
M. Dominique Bergeron,
Mlle Monique Bergeron,
ses enfants,
Philippe, Valérie, Véronique et Jean-Gabriel Bergeron,
ses petits-enfants,
Des familles Bergeron, Corteggiani et Fontès,
ses frères, sœur, beau-frère, belles-sœurs, neveux et nièces.
La cérémonie religieuse sera célébrée en la chapelle du Val-de-Grâce, 277 bis, rue Saint-Jacques, Paris (5e), le vendredi 26 juin, à 8 h. 30.
L'inhumation aura lieu au cimetière de Galéria (Corse), dans la plus stricte intimité.
Ni fleurs ni couronnes.
19, rue de Belfort,
92400 Courbevoie.
Résidence « le Bocqueteau »,
rue du Haras,
91240 Saint-Michel-sur-Orge.

— Mme Pierre Carré, son épouse,
M. et Mme Marc Carré, ses enfants,
Olivier, Isabelle, Hélène, ses petits-enfants,
M. et Mme Louis Carré,
M. et Mme Raymond Carré,
M. René Carré,
M. Jean-Camille Carré,
M. André Carré,
M. Roger Secretain,
ses frères, belles-sœurs et beau-frère,
ont la douleur de faire part du décès, à l'âge de quatre-vingts ans, de

M. Pierre CARRÉ,
ancien directeur général
de *la République du Centre*,
commandeur de la Légion d'honneur,
survenu le vendredi 19 juin.
Les obsèques ont eu lieu le lundi 22 juin, dans la plus stricte intimité familiale.
Cet avis tient lieu de faire-part.
5, rue Saint-Santin, 45100 Saint-Pryvé-Saint-Mesmin.
[*Le Monde* daté 21-22 juin.]

— Nous apprenons le décès de
M. Jean CHASSAGNE,
ancien député d'Indre-et-Loire,
survenu, dans la nuit du lundi 22 au mardi 23 juin, à l'hôpital de Tours.

[Né le 8 décembre 1921 à Montluçon (Allier), Jean Chassagne, chef de bureau à la division du personnel de la direction régionale de la S.N.C.F., était entré au conseil municipal de Tours en 1959 élu sur la liste conduite par M. Jean Royer. Adjoint chargé de la construction, puis premier adjoint à partir de 1965, Jean Chassagne était conseiller général du canton de Tours-Sud depuis 1961. Suppléant de M. Jean Royer, il avait remplacé ce dernier, entré au gouvernement, à l'Assemblée nationale de 1973 à 1976, date à laquelle Jean Chassagne avait donné sa démission pour permettre à M. Royer de reconquérir son siège de député.]

— Mme Yvonne Courson et M. Pierre Guffroy,
Mme et M. Jean Berecz et leurs enfants,
Mme Françoise Courson,
Mme Anne Courson et ses enfants,
M. Jean-Philippe Courson et Mme Monique Morin et leurs enfants,
M. et Mme Roger Courson,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Jacques COURSON,
ingénieur de l'Ecole centrale
des arts et manufactures,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
directeur général honoraire
de la R.A.T.P.,
le 20 juin 1981, à Reuilly (Eure).
L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité familiale.
Cet avis tient lieu de faire-part.
[Né le 8 novembre 1905 à Paris, M. Jacques Courson est rentré en 1930 à la C.M.P. (Compagnie du chemin de fer métropolitain de Paris). De 1959 à 1960, il est directeur du réseau d'autobus de la R.A.T.P. ; le 1er octobre 1960, il est nommé directeur général de la Régie, poste qu'il occupe jusqu'au 1er décembre 1963.]

— M. et Mme Pierre Couturier,
Sabine et Lucile,
ont la douleur de faire part de la disparition de
M. Jean COUTURIER,
chevalier de la Légion d'honneur,
dans sa quatre-vingt-dixième année.
Les obsèques religieuses ont eu lieu à Choisy-le-Roi, dans la plus stricte intimité, le vendredi 12 juin 1981.
Ambassade de France à Mexico.
11, rue Auguste-Blanqui,
94600 Choisy-le-Roi.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Raymonde Dumouchel,
Mme Claude Cohen-Dumouchel,
MM. Alain et Gilles Cohen-Pinto,
Et tous les parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Pierre DUMOUCHEL,
survenu à Saint-Cloud, le 22 juin 1981.
L'inhumation aura lieu au cimetière de Saint-Cloud, le jeudi 24 juin 1981, à 16 heures.

— La famille et les amis de
Alain LE FOLL
ont la tristesse de faire part de sa mort, survenue lundi 22 juin.
L'inhumation aura lieu vendredi 26 juin, au cimetière du Père-Lachaise, à 8 h. 30 précises, à la chapelle du cimetière.
1, cours Alphonse-Daudet,
13990 Fontvieille.
6, place Corneille,
92000 Boulogne.
13, rue Germain-Pilon,
75018 Paris.

Remerciements

— Mme Robert DANON et sa famille prient tous ceux qui leur ont manifesté leur amitié de trouver ici l'expression de leurs remerciements émus.

Anniversaires

— Il y a dix ans, Dieu rappelait à lui
Amédée ABEASIS.
Il demeure dans nos cœurs et pensées.

— Ses enfants et son époux, André Davidovitch, rappellent le souvenir de
Valentine, Sophie, Marguerite TOPOLSKI,
chirurgien-dentiste honoraire,
ancien chef de clinique
à l'Ecole de chirurgie dentaire
de Paris,
pour le deuxième anniversaire de son décès, le 25 juin 1979.

Messes anniversaires

— Pour le septième et douloureux anniversaire du rappel à Dieu de son fils chéri
Sandor KOZELKA,
enlevé brutalement à l'affection des siens à l'âge de quinze ans,
Mme Paulette Zibi-Kozelka et sa famille font connaître que la prière-anniversaire de l'Azguir sera dite le samedi 27 juin 1981, à 11 h. 30, à la synagogue, 28, rue Buffault, Paris (9e).
Que tous ceux qui l'ont connu et aimé se souviennent.

— Pour le dixième anniversaire de la mort de
Isabelle RIVIÈRE,
une messe sera célébrée en l'église Saint-Germain-des-Prés, le 25 juin, à 19 heures.
L'Association des amis de Jacques Rivière et d'Alain-Fournier,
Alain et Marie-Anne Rivière,
vous prient de bien vouloir assister à cette cérémonie ou de vous y unir d'intention.

Soutenances de thèses

— Université de Paris-I, vendredi 26 juin, à 14 heures, salle Louis-Liard, Mme Odette Hardy : « Industries, patronat et ouvriers du Valenciennois pendant le premier vingtième siècle : développements et restructurations capitalistes à l'âge du charbon et de l'acier ».

— Université de Paris-I, vendredi 26 juin, à 14 heures, amphithéâtre Bachelard, M. Jean-Pierre Seris : « Machine et communication ».

PRESSE

Assemblée générale extraordinaire de la société des rédacteurs du « Figaro »

La Société des rédacteurs du *Figaro* a convoqué une assemblée générale extraordinaire pour le jeudi 25 juin. Les membres du conseil souhaitent exposer à ceux qui les ont élus leur volonté de faire respecter les accords de 1971. C'est en vertu de ces accords que M. Robert Hersant — qui les avait acceptés en devenant propriétaire du *Figaro* en 1975 — est astreint, depuis le 15 juin, à une amende de 2 000 francs par jour aussi longtemps qu'il n'aura pas prouvé sa qualité de journaliste, s'il veut continuer à présider le directoire du quotidien (*le Monde* du 6 juin).

Cela, qui a fait l'objet d'un jugement en référé, pourrait n'avoir qu'un aspect anecdotique s'il ne dénotait la détermination de la rédaction du *Figaro* de ne pas laisser tomber en désuétude le système imaginé du temps de Jean Prouvost pour établir une distinction entre la société financière, propriétaire du journal, et celle chargée de réaliser le quotidien.

La minorité de blocage de la rédaction doit être assurée, statutairement, par la présence de deux journalistes au conseil de surveillance, et de deux journalistes au directoire, occupant les postes de président et de premier directeur.

Appartenant à « l'équipe des cinq » — anciens collaborateurs de Pierre Brisson, détenteurs de l'autorisation de paraître accordée en 1944 — MM. de Lacretelle, Hamelet et Gabilly — ainsi que M. Chauvet, récemment décédé — ont assumé longtemps cette représentation. L'arrivée de M. Hersant au *Figaro* n'aurait pu s'accomplir sans leur consentement. Mais aujourd'hui ils sont à la retraite et la Société des rédacteurs estime le moment venu de poser le problème d'une représentation plus actuelle de la rédaction du *Figaro* et d'un retour strict à l'application du protocole d'accord de 1971, toujours en vigueur. — C. D.

● *La section C.F.D.T. des journalistes de l'Agence France-Presse* approuve l'invitation de son conseil national « *à se mobiliser dans les rédactions pour libérer l'information* » (*le Monde* du 24 juin), mais elle « *ne réclamera aucune « chasse aux sorcières » au sein de l'agence* ».

Considérant que l'« *information à l'A.F.P. a été globalement indépendante, notamment grâce à une action syndicale vigoureuse* », la section syndicale n'en souhaite pas moins que « *des améliorations soient apportées au fonctionnement de l'agence afin de garantir une plus grande participation des journalistes dans la responsabilité d'une information libre* ».

SCIENCES

DES CHERCHEURS CRÉENT UN « FORUM DES CHOIX SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES »

Des chercheurs qui avaient, avant l'élection présidentielle, publié une « adresse » aux candidats dans laquelle ils souhaitaient notamment « *que s'établissent entre scientifiques et politiques des relations claires* » (*le Monde du 23 avril*) ont décidé de créer un « *forum des choix scientifiques et techniques* ». Ce forum, qui va prendre la forme d'une association selon la loi de 1901, devrait organiser chaque année une série de débats « *larges et ouverts* ».

Les controverses provoquées par certains sujets ou, à l'inverse, l'absence de discussion détermineront le choix des thèmes des débats ainsi que la possibilité de faire apparaître des enjeux socio-économiques, socio-politiques, et culturels. Des thèmes comme la robotique, l'aquaculture marine, la sûreté nucléaire, les théories de l'origine de l'homme et leurs incidences culturelles, etc., pourraient par exemple être retenus.

Le forum devrait notamment comprendre un comité de patronage rassemblant des personnalités de l'industrie, de l'administration, de la recherche, des syndicats et des partis politiques.

★ Une première réunion du forum aura lieu le mardi 30 juin à 17 h. au Reid Hall, 4, rue de Chevreuse, Paris-6e

Le Monde

société

LA LUTTE CONTRE LE FICHAGE

La soudaine audace de la commission « informatique et libertés »

La commission « informatique et libertés » a pris, coup sur coup, trois décisions qui, sans constituer un virage à 180 degrés, n'en reflètent pas moins un net changement de cap. La victoire de la gauche se fait sentir aussi dans ce secteur.

La première de ces décisions est une condamnation de la Sécurité militaire. Sous le gouvernement précédent, la Ligue des droits de l'homme avait révélé que le ministère de la défense tenait à jour des fichiers d'appelés où figurent des mentions telles que *« a assisté au cinquante-septième congrès de l'UNEF »*, ou, *« est le frère d'un militant »*. Loin de plaider coupables, les responsables de ces fichiers projetaient, au contraire, de les rendre légaux en invoquant une disposition de la loi « informatique et libertés », qui autorise la conservation de données d'ordre politique si *« l'intérêt public »* est en jeu. Des textes en ce sens, préparés par les ministères de la défense et de l'intérieur ainsi que par le secrétariat d'Etat aux DOM-TOM, avaient été soumis pour avis conforme, à la commission, qui les a rejetés comme trop vagues.

Mieux : poussant plus loin une audace qu'on ne lui connaissait pas, la CNIL a adopté, mardi 23 juin, une résolution fixant les conditions auxquelles certaines exceptions seront tolérées. A moins d'actes *« circonstanciés de violences »*, c'est-à-dire datés et localisés, commis par des plus de seize ans, aucune mention des opinions politiques ou syndicales des personnes relevant du ministère de la défense nationale ne devra être enregistrée. Une autre exception est prévue, *« l'appartenance des personnes physiques âgées de seize ans au moins à des groupements ou mouvements non déclarés ou dissous qui pratiquent des actes de nature à troubler l'ordre public »*. Le fichage n'est pas entièrement banni mais la sécurité militaire ne pourra plus se contenter d'accusations aussi vagues que *« a participé au mouvement lycéen dans les années 70 »*.

Pour prévenir toute tentative d'enfreindre ce code de bonne conduite, la commission a l'intention de s'assurer que les deux organismes qui alimentent les fichiers de la sécurité militaire, la gendarmerie et les renseignements généraux, le respecteront aussi.

La deuxième décision de la commission, commentée mardi 23 au cours d'une conférence de presse par son président, M. Jacques Thyraud, sénateur (R.I.) du Loir-et-Cher, est un désaveu de l'INSEE. En dépit de l'émotion suscitée il y a quelques années par la révélation d'un « projet Safari », l'Institut national de la statistique et des études économiques a conclu avec le ministère de l'éducation nationale, la mairie de Paris, deux préfectures et certaines administrations, un accord qui autorise ces organismes à utiliser le numéro à treize chiffres, dit numéro de sécurité sociale, attribué par l'INSEE à toutes les personnes qui résident en France.

La généralisation de ce système faciliterait l'interconnexion des fichiers concernés et mettrait en péril les libertés. On n'en est pas là, mais l'INSEE a saisi la commission d'un décret prévoyant l'extension de son répertoire national d'identification des personnes physiques. L'avis défavorable que la CNIL a émis à ce projet écarte le danger d'une attribution à chacun d'un numéro d'identification unique.

Le changement sans risque

La troisième décision de la commission met fin à une polémique suscitée par la mise en place d'un système, dit GAMIN, de gestion automatisée de la médecine infantile. Depuis 1974, les certificats médicaux établis, huit jours, neuf mois et vingt mois après la naissance, sont traités par ordinateur. Ce système, qui fonctionne dans trente-quatre départements et touche six enfants sur dix, a pour but de dépister les sujets à risque. Entouré de certaines précautions, il n'en fait pas moins figure d'ingérence inadmissible de l'informatique dans la vie privée.

On n'entendra plus parler de GAMIN, du moins sous cette forme. Epousant les thèses des contestataires, la commission a émis un avis défavorable au projet de décret que lui soumettait le ministère de la santé (*le Monde* du 19 juin). Les données sur la santé des jeunes enfants pourront être traitées par ordinateur mais anonymement. Le ministère de la santé a un an pour s'exécuter.

La CNIL était habituée à plus de diplomatie. D'où vient cette audace soudaine ? Du changement de majorité ? Pas du tout, assurent ses deux vice-présidents, MM. Alain Simon, ancien directeur de cabinet de M. Lecanuet au ministère de la justice, et Raymond Forni, député (P.S.) du territoire de Belfort. Pas du tout, renchérit son président, un proche de M. Giscard d'Estaing qui tient à souligner : *« La commission est une institution de la République qui a la durée pour elle. »*

Il est vrai que la CNIL envisageait, bien avant le 11 mai, de mettre un frein au système GAMIN. Mais il est tout aussi exact que la position très ferme qu'elle a adoptée à l'égard des fichiers de la sécurité militaire n'a qu'un lointain rapport avec le feu vert qu'elle a fini par donner à la création d'une carte d'identité informatisée. Cet « à gauche toute » qui ne peut choquer ni le nouveau ministre de la défense nationale ni celui de la santé, mais qui aurait ulcéré leurs prédécesseurs, est une illustration du « changement sans risque » et justifie ce commentaire personnel de M. Forni : *« Depuis quelque temps, la commission a un comportement conforme à sa mission. »*

BERTRAND LE GENDRE.

● *Deux agents d'Electricité de France ont été contaminés de manière superficielle* à la centrale nucléaire du Bugey (Ain). L'incident s'est produit le 23 juin au cours d'un contrôle destiné à déceler une fuite d'eau radioactive du circuit primaire. Il n'a eu aucune conséquence sur le milieu environnant. La vanne responsable devait être changée au cours des quarante-huit heures d'arrêt du réacteur qui a aussitôt été décidé par E.D.F.

DÉFENSE

L'ingénieur général Cauchie remplace M. Gérard Hibon à la direction des affaires internationales de l'armement

L'ingénieur général de première classe Marc Cauchie a été nommé, par le conseil des ministres du mercredi 24 juin, directeur des affaires internationales à la délégation générale pour l'armement, en remplacement de M. Gérard Hibon, qui occupait ce poste depuis avril 1977. Au ministère de la défense, le directeur des affaires internationales traite des exportations d'armes et de la coopération militaire.

Polytechnicien, M. Marc Cauchie, cinquante-sept ans, a été, de 1971 à 1979, sous-directeur à la direction des affaires internationales avant d'être appelé à diriger la section « armement » de la délégation française au conseil de l'Atlantique nord. En 1977, lors d'un colloque de l'Union de l'Europe occidentale (U.E.O.), il avait déclaré : « Il est indispensable que la capacité actuelle des industries européennes d'armement soit maintenue par des ventes hors d'Europe, y compris vers les États-Unis. »

A changement de politique, changement de responsables...

L'Argentine va recevoir de la France son dernier aviso côtier de lutte anti-sous-marine. L'Iran s'attend, après liquidation de son contentieux financier, à récupérer les trois patrouilleurs rapides dont la livraison avait été suspendue. La Libye espère obtenir la première des dix vedettes lance-missiles qu'elle avait commandées à la France avant l'élection de M. François Mitterrand à la présidence de la République.

Progressivement, les contrats d'armements conclus du temps de M. Valéry Giscard d'Estaing et bloqués par le gouvernement de M. Raymond Barre — lorsque celui-ci expédiait les affaires courantes — recommencent à être exécutés conformément à l'engagement pris par le premier ministre, M. Pierre Mauroy, de respecter la parole commerciale de la France sur le plan international.

Sollicitée par des missions italiennes, israéliennes et ouest-allemandes, la République Sud-Africaine reste, cependant, placée sous embargo de la France. De leur côté, les Irakiens, les Egyptiens et les Saoudiens viennent, à nouveau, d'attirer l'attention de Paris sur la nécessité d'améliorer le service après-vente des matériels français déjà vendus.

Néanmoins, certains pays étrangers ont, aujourd'hui, acquis la conviction que leurs discussions en cours, avec des industriels français, n'aboutiraient pas, à commencer par l'Argentine et le Chili, qui recherchaient la possibilité de concevoir, sur place et sous licence française, des véhicules de combat de l'infanterie transformables, le cas échéant, en blindés de contre-guérilla urbaine. Avec le Chili, auquel la Suisse et la République fédérale d'Allemagne ont fait aussi des offres, il s'agit de remplacer jusqu'à sept cents blindés. Avec l'Argentine, c'était la perspective d'un marché de chars en compétition avec des propositions de l'Autriche.

C'est précisément la découverte de telles transactions, dans l'héritage laissé par le précédent gouvernement, qui a incité les nouveaux responsables politiques de la France à interrompre ces pourparlers, en décidant des embargos partiels ou provisoires, et à revendiquer l'initiative de définir une politique de vente d'armes plus conforme aux orientations à long terme de la diplomatie.

Ce souci explique, du reste, que le ministre des relations extérieures, M. Claude Cheysson et le ministre de la défense, M. Charles Hernu, aient décidé de se rencontrer périodiquement pour harmoniser leurs positions.

Dans le même temps, les hauts fonctionnaires qui ont été chargés, jusqu'à présent, du commerce extérieur de la France dans le domaine des armements s'apprêtent à quitter leurs postes. A changement de politique, changement des responsables.

Sur ce point, le départ de M. Gérard Hibon, directeur des affaires internationales à la délégation générale pour l'armement, est sans doute le plus intéressant à observer. Depuis quatre ans, ce diplomate, qui négociait au nom du gouvernement français et qui avait été installé par M. Yvon Bourges, alors ministre de la défense, a obtenu, chaque année, des contrats représentant du travail pour environ cent mille personnes et il a totalisé, avec l'aide des quatre-vingts administrateurs, ingénieurs et officiers placés sous ses ordres, pour 112 milliards de francs de commandes étrangères signées depuis 1977 à l'exportation.

Les collaborateurs de M. Hibon savaient que ses jours étaient comptés à la délégation générale pour l'armement. Ils ont noté que leur « patron » n'a jamais été reçu en un mois, pour consultation, par M. Hernu et, par exemple, qu'il ne participait pas aux entretiens, le 13 juin à Paris, entre le ministre français de la défense et son homologue saoudien, le prince Sultan Abdel Aziz, avec lequel M. Hibon a pourtant conclu, en octobre 1980, un contrat naval de 14 400 millions de francs.

En décidant de remettre le directeur des affaires internationales à la disposition de son corps d'origine (le Quai d'Orsay), le conseil des ministres a choisi un successeur qui devrait davantage refléter les préférences, exprimées par M. Hernu au récent salon de l'armement terrestre à Satory, en faveur d'une coopération européenne accrue de la France dans le domaine militaire.

Priorité, donc, à la coopération sur l'exportation, sans que l'une substitue totalement à l'autre et même si la collaboration industrielle paraît d'ores et déjà limitée avec des pays européens qui — tels le Royaume-Uni ou la République fédérale d'Allemagne — connaissent de très sévères difficultés budgétaires. Ce sera l'un des thèmes de réflexion du prochain « sommet » européen, à la fin du mois à Bonn.

JACQUES ISNARD.

هكذا من الأصل

JUSTICE

Le procès de Thibault d'Orléans s'est ouvert devant les assises des Hautes-Pyrénées

De notre envoyé spécial

Tarbes. — « *Attendu qu'il résulte, charges suffisantes contre Thibault d'Orléans, de s'être, à Tarbes le 30 mars 1980, rendu complice d'une tentative de soustraction frauduleuse commise par Rippert Henri et Bonnaud Jacques en les aidant ou assistant...* » Dans la salle désuète du palais de justice de Tarbes, sous les portraits en médaillon de Michel de l'Hospital et du chancelier Séguier et de quelques autres grands ancêtres, en présence de son frère Henri, de sa femme, Marion, Thibault d'Orléans a entendu, une fois de plus, depuis maintenant quinze mois de détention provisoire, le récit de la médiocre affaire qui lui vaut, depuis ce mercredi 24 juin, le rôle d'accusé devant la cour d'assises des Hautes-Pyrénées.

Auparavant, il lui a fallu subir l'épreuve toujours cruelle des photographes et des flashes, à laquelle en application de l'article 47 de la loi « sécurité et liberté » avait consenti le président, M. Jean Fourcade, avant l'ouverture du débat. Son regard bleu n'a pas cillé pendant ces cinq rudes minutes et même s'est esquissé, sous les moustaches tombantes, un léger sourire.

La présence des siens, qu'il avait pu d'emblée constater, lui a été visiblement un réconfort. Et peut-être aussi le petit préambule que devait adresser M. Fourcade : « *Cette affaire a connu depuis son début un grand retentissement dans l'opinion et dans la presse nationale et internationale, dû non pas tant à la gravité des faits qu'à l'appartenance d'un des inculpés à une famille dont l'histoire, depuis Hugues Capet, s'est identifiée pendant un millénaire à celle de notre pays. Diverses rumeurs d'ailleurs contradictoires ont circulé que nous devons ignorer. Nous avons simplement à juger trois hommes et à nous poser la question de savoir s'ils sont coupables ou innocents. Il faut que cela soit bien clair dans l'esprit de chacun.* »

Voilà qui est peut-être plus facile à dire qu'à obtenir. Mais c'est bien vrai qu'ils sont trois, que Thibault d'Orléans est encadré dans ce box de Henri Rippert et de Jacques Bonnaud, et que si ces deux-là ne s'étaient pas fait pincer en flagrant délit, le 30 mars 1980 dans les jardins de Mme Suzanne Courty, notable et collectionneuse connue à Tarbes, on n'en serait peut-être pas là. Que venaient-ils faire ? Pourquoi le prince, P.-D. G. de la galerie de Nesles, à Paris, dont Henri Bonnaud était alors le gérant, a-t-il accepté d'accomplir avec eux ce voyage ? A-t-il pu le faire en ignorant tout de leurs desseins ? C'est tout le procès. Il reste trois jours pour des réponses.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

FAITS ET JUGEMENTS

L'affaire de « la Pergola » : arrêt le 7 juillet.

Au terme de quatre jours de débats, les 16, 17, 22 et 23 juin, devant la onzième chambre de la cour d'appel de Paris, M. Raymond Galiber d'Auque, substitut général, a prononcé un court réquisitoire appréciant notamment le bien-fondé des peines prononcées en première instance contre les médecins poursuivis pour avortements illégaux ou complicité d'ovrtements dans l'affafre de la clinique la Pergola.

Contre le docteur Hector Boccara, pour lequel le tribunal était allé au-delà des réquilistions du parquet, M. Galiber d'Auque en est revenu à celles-ci en demandant une dispense de peine. Les cas des deux anesthésistes, les docteurs Aziza Benkirane et Marie-Odile Wargnier, ont été laissés à l'appréciation de la cour, le parquet précisant que « *leur libre arbitre était limité par leurs fonctions d'anesthésiste* ». Pour les docteurs Guy Freudenberg et Mihail Popescu, la confirmation des peines a été demandée. Enfin, pour les docteusr André Gilloux et Aimé Marchand, les deux seuls à être encore détenus, M. Galibet d'Auque a aussi demandé la confirmation des condamnations à cinq et six ans d'emprisonnement ferme, laissant toutefois à la cour la posisbilité « *de tempérer une partie de la peine par un sursis* ». L'arrêt sera rendu le 7 juillet.

Trois inculpations dans l'Orne après un vol au comité de soutien à M. Giscard d'Estaing.

Trois jeunes gens d'Alençon (Orne), dont un mineur, ont été inculpés le mardi 23 juin « *de vol avec aggravation* » mais laissés en liberté par M. Cardon, juge d'instruction, pour avoir mis à sac, dans la nuit du 1er au 2 mai, le siège local du comité de soutien à M. Valéry Giscard d'Estaing. Une photocopieuse et un magnétoscope avaient été dérobés. Leurs noms n'ont pas été divulgués mais ils seraient, tous les trois, connu comme des sympathisants du R.P.R. M. Daniel Goulet, réélu député R.P.R. d'Alençon le dimanche 21 juin, tout en regrettant « *ces gamineries* », a réfuté « *tout rapprochement politique dans cette affaire* ».

Cependant, dans une lettre ouverte adressée au procureur de la République, le maire d'Alençon, M. Pierre Mauger (P.S.) s'étonne « *des lenteurs de la justice* ». « *Tout*, écrit-il, *doit être mis en œuvre pour que la vérité soit publiquement connue, aussi gênante et curieuses que puissent être les conclusions de l'instruction* ».

Le parquet demande un non-lieu pour l'ancien commissaire du cinquième arrondissement de Paris.

Deux inspecteurs principaux de police, MM. Jean-Paul Papillon et Jackie Croiset, accusés par un entraîneur de chevaux, M. Paul Nivol, de lui avoir fait subir des sévices en octobre 1978 dans les locaux de la brigade des jeux, rue d'Aguesseau à Paris (8e), viennent de bénéficier d'un non-lieu de la chambre d'accusation de Paris. Les deux inspecteurs, qui nient les faits (*le Monde* du 22 octobre 1980) avaient interpellé M. Nivol sur commission rogatoire du juge d'instruction chargé du dossier des courses truquées de Cagnes-sur-Mer.

Le parquet de Paris s'efforce d'obtenir un non-lieu en faveur d'un autre policier, M. Michel Poivet. Ancien commissaire principal du cinquième arrondissement de Paris, celui-ci avait été inculpé, en mars 1980, de corruption passive de fonctionnaire. Quatre camelots du quartier Latin l'avaient accusé de prélever une « dîme » pour leur permettre de continuer à exercer leur activité (*le Monde* du 12 mars 1980). M. Poivet soutient que ses accusateurs sont de mauvaise foi car ils auraient été dans l'impossibilité financière de lui verser cette dîme, de 3 000 francs par mois. C'est aussi l'avis du parquet qui a fait appel de l'ordonnance renvoyant le policier devant le tribunal correctionnel. La décision de faire comparaître M. Poivet appartient maintenant à la chambre d'accusation de Paris.

● *La chambre d'accusation de la cour d'appel d'Aix-en-Provence* a donné ce mercredi matin, 24 juin, un avis favorable à la demande d'extradition faite par l'Espagne à l'encontre de M. José Miguel Arrugaeta San Emeterio, un militant basque âgé de vingt-trois ans dont elle avait examiné le cas mercredi 17 juin (*le Monde* du 19 juin).

● *Deux personnes ont péri dans l'incendie* d'un immeuble d'habitation de Brive-la-Gaillarde (Corrèze), dans la nuit du 22 au 23 juin. Le sinistre, dont on ignore encore les causes, a pris dans les caves du bâtiment. Une vingtaine de locataires intoxiqués par les fumées ont dû être hospitalisés.

ÉDUCATION

Les créations d'emplois dans l'éducation nationale

Des « efforts » particuliers seront demandés aux nouveaux enseignants recrutés à la rentrée

En échange des quelque 11 600 emplois d'enseignants qui leur seront offerts dès le vote du collectif budgétaire, le ministre de l'éducation nationale a demandé aux jeunes qui en bénéficieront de « *faire un important effort* » (*le Monde* des 12 et 20 juin). En apportant de nouvelles indications sur le dispositif qui se met en place, les collaborateurs du ministre ont précisé en quoi consistera cet effort. Il s'agira pour les nouveaux enseignants de la rentrée prochaine, qui seront tous recrutés par concours, de travailler dans des classes et de se former en même temps. Même s'ils bénéficient à cette fin d'aménagements de service, leur charge de travail sera supérieure à ce qu'elle aurait été en temps normal.

● *Les instituteurs* : Aux 4 800 postes normalement mis au concours d'entrée aux écoles normales (et qui permettraient juste de couvrir les futurs départs à la retraite d'instituteurs acuellement en fonction) s'ajouteront 1 900 autres postes d'élèves-instituteurs. Les quelque 6 700 jeunes ainsi admis au concours en septembre entreront à l'école normale pour y suivre leurs études.

D'autre part, 3 700 emplois ont été créés pour des personnels qui iront directement sur le terrain. Ces postes seront pourvus par un concours interne destiné aux suppléants éventuels, en fonction cette année dans des écoles, et qui sont au nombre d'environ 4 500. Bien qu'il s'agisse d'un concours, il est demandé aux jurys d'exiger des notes minimales, quitte à ce que les 3 700 postes ne soient pas tous pourvus. Les jeunes recrutés par ce concours interne seront mis pendant trois ans en « *stage de responsabilité* » dans une classe. Pendant ces trois années, ils suivront aussi des stages de formation suivant les modalités déjà en vigueur pour la formation continue, c'est-à-dire qu'ils seront remplacés.

A l'issue des trois années, ils seront instituteurs en titre.

Le fait de mettre 3 700 emplois nouveaux « sur le terrain » à la rentrée ne correspond pas à l'ouverture de 3 700 classes nouvelles. L'objectif est davantage d'éviter des fermetures, de mieux assurer les remplacements et d'augmenter les emplois dans les « zones d'éducation prioritaire ».

Le nombre de professeurs dans les écoles normales sera lui aussi augmenté sur le contingent des emplois de professeurs de second degré.

● *Les professeurs* : les nouveaux professeurs certifiés et agrégés (la liste des admis aux concours a été allongée respectivement de 2 560 et de 300) continueront à être mis à la disposition des recteurs. Certains pourront encore être employés à des remplacements.

Surtout, leur temps de service en classe sera augmenté par rapport à ce qu'il est généralement la première année. En effet, les nouveaux agrégés et certifiés passaient trois à cinq heures « en responsabilité » dans une classe, le reste de leur temps étant consacré à leur formation en Centre pédagogique régional (C.P.R.). A la rentrée 1981, leur service en classe atteindra neuf à onze heures par semaine tandis que leur formation en C.P.R. sera allégée. Ils devront vraisemblablement renoncer aux stages en entreprises créés à leur intention à la rentrée 1979.

Les 1 080 professeurs d'enseignement général de collège (P.E.G.C.) qui sont recrutés par les centres de formation de P.E.G.C. seront, eux aussi, mis « en responsabilité » dans des collèges.

● *Les maîtres auxiliaires* : le ministre de l'éducation nationale s'est, d'autre part, engagé à réemployer les maîtres-auxiliaires. Il garantit en priorité un emploi à temps complet à ceux qui en ont déjà un cette année — mais pas nécessairement dans le même lieu. En revanche, il ne peut offrir la même garantie d'un emploi fixe aux auxiliaires les plus récemment recrutés pour des emplois à temps partiel. En outre, les commissions qui se réunissent habituellement en fin d'année pour examiner les compétences professionnelles des auxiliaires devront s'attacher aux « *cas d'insufisance professionnelle manifeste* » et non aux problèmes d'emploi. — C. A.

UNE ASSOCIATION INTERNATIONALE DES ÉTUDIANTS EST EN VOIE DE CONSTITUTION

Une trentaine de délégations nationales de syndicats d'étudiants se sont réunies récemment à Paris sur l'invitation de l'Union nationale des étudiants de France indépendante et démocratique (UNEF-I.D.), pour constituer l'Association internationale des étudiants (A.I.E.). Les participants au congrès ont condamné l'Union internationale des étudiants (U.I.E.) — dont le siège est à Prague — pour son alignement idéologique sur l'U.R.S.S. Pour se démarquer de l'association rivale, les congressistes ont insisté sur l'apolitisme et les orientations purement syndicales qui seront les caractéristiques de l'A.I.E.

En attendant le congrès constitutif qui définira en novembre prochain le statut de l'association, un secrétariat international provisoire a été nommé et chargé d'organiser ce congrès ; un centre de documentation international, qui sera établi à Lima (Pérou), sera créé, qui permettra de maintenir les relations entre les associations d'étudiants. L'A.I.E. demandera en outre que le centre soit reconnu et subventionné par le Conseil de l'Europe et l'UNESCO.

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	65.00	76,44
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,00
IMMOBILIER	43.00	50,57
AUTOMOBILES	43.00	50,57
AGENDA	43.00	50.57
PROP. COMM. CAPITAUX	120,00	141,12

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.	Le mm/col. T.C.
OFFRES D'EMPLOI	37,00	43,52
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,76
IMMOBILIER	28,00	32,93
AUTOMOBILES	28,00	32,93
AGENDA	28,00	32,93



emplois internationaux (et départements d'Outre Mer) — emplois internationaux (et départements d'Outre Mer)

Engineering offshore pétrolier.

Notre Groupe connait un fort développement dans l'offshore et nous voulons étendre nos domaines d'intervention ainsi que la gamme de nos prestations par la création d'une branche Engineering indépendante.

Nous voulons donc constituer une équipe dynamique et compétente, de haut niveau technologique, de :

Chefs de projet et ingénieurs

déjà expérimentés dans les techniques de pointe de l'offshore.

Si vous êtes intéressé par notre développement, écrivez-moi rapidement sous référence 4590 à P. Thomasson.

BOUYGUES OFFSHORE - La Boursidière
92357 LE PLESSIS-ROBINSON CEDEX.
Discrétion assurée.

BOUYGUES OFFSHORE

Nous produisons et commercialisons du **MATERIEL DE FORAGE** et recherchons notre

directeur commercial international

Exportateur expérimenté, il animera la développement de nos ventes sur les cinq continents. Familier de notre marché, il est déjà le patron d'une équipe technico-commerciale. Sa rémunération, fonction de son expérience, sera supérieure à 200.000 francs.

Envoyer C.V. et lettre manuscrite, sous référence 4560 à :
ORGANISATION et PUBLICITE
2 rue de Marengo - 75001 PARIS, qui transmettra.

Les conseils en recrutement, à qui nous avons confié cette recherche, garantissent le secret des candidatures.

Adjoints administratifs

Importante société française de prospection minière recherche pour l'étranger (Afrique, Pays Anglo-saxons, Amérique du Sud) des **ADJOINTS ADMINISTRATIFS.**

Ces postes s'adressent à des candidats de formation supérieure, juridique et comptable, ayant au minimum 5 ans d'expérience de gestion, dont une partie acquise à l'étranger. Sous la responsabilité d'un chef de mission, ils assurent le suivi des opérations administratives, comptables et financières ainsi que la gestion du personnel local et expatrié.

Ils sont responsables, en outre, des services généraux.

Anglais indispensable, espagnol souhaité.

Rémunération importante, avantages expatriés.

Merci d'adresser votre lettre de candidature + C.V. + prétentions + photo sous réf. 617/81 à IS CONSEIL - 34, Cours Gouffé - 13286 MARSEILLE CEDEX 06.

MEDIA PA

CAPFOR
NANTES - PARIS - LYON - MARSEILLE - BREST

Responsable Export

Vins fins

. L'axe prioritaire de votre action et responsabilite sera le développement des Ventes de Vins des régions de Loire et Bordeaux en ALLEMAGNE. Vous interviendrez également sur d'autres pays dans un second stade.

. Nous offrons une situation «sérieuse», l'appui d'une societe (200 millions de F. de C.A.) disposant de proprietés, caves, chais, usines, négoces, services Export à Nantes et Paris.

. Connaissance approfondie de l'allemand exigée. Anglais souhaitable. Egalement une connaissance du marché des vins et spiritueux est un atout important pour un candidat de 35/45 ans.

. L'entreprise investit, se développe... A vous de juger en écrivant, sous ref. 637, à CAPFOR - 23, avenue Marceau 75116 PARIS CEDEX.

MEDIA PA

CAPFOR
NANTES - PARIS - LYON - MARSEILLE - BREST

ANNONCES CLASSÉES
TÉLÉPHONÉES
296-15-01



TECHFOR

entreprise française, jeune et ambitieuse dans le domaine du FORAGE PETROLIER
recherche de jeunes

BTS - DUT

électromécanique et mécanique

Nous leur assurerons une formation qui doit leur permettre de devenir, FOREURS sur nos sites d'activité.
Ces postes impliquent des affectations à l'étranger et une bonne connaissance de l'Anglais.
Des candidats de valeur se verront offrir de réelles possibilités d'évolution vers des postes à responsabilité.
Vous devez être dégagé des O.M.
Adresser votre candidature (C.V., photo) à TECHFOR
6, avenue Anatole de la Forge - 75017 PARIS

Importante société banlieue ouest de Paris spécialisée dans la REGULATION et les ECONOMIES D'ENERGIE recherche pour CROISSANCE RAPIDE A L'ETRANGER

DIRECTEUR DES AFFAIRES INTERNATIONALES

IL ANIMERA ET DEVELOPPERA PLUSIEURS FILIALES A L'ETRANGER ainsi que des EXPORTATIONS VERS LE MONDE ENTIER. Ce poste convient particulièrement à ceux qui ont une bonne expérience de la VENTE de PRODUITS INDUSTRIELS et/ou qui ont DIRIGE AVEC SUCCES UNE FILIALE DE VENTE A L'ETRANGER. De ce fait, il sera donné la préférence à des candidats ayant atteint la quarantaine.

Une EXCELLENTE PRATIQUE DE L'ANGLAIS et si possible une BONNE CONNAISSANCE de L'ALLEMAND sont inséparables de ce poste ATTRACTIF et IMPORTANT.

Si vous êtes intéressé par cette proposition, envoyez CV, photo et prétentions sous réf. 81.064M, à :

CAPIC 18 Rue Volney, 75002 Paris

SÉNÉGAL

Importante Société Industrielle
recherche pour ses usines de
transformation d'oléagineux

INGÉNIEUR DIPLOMÉ

« CHARGÉ DE MISSION »
sous l'autorité immédiate du Directeur Technique
Ce collaborateur sera plus spécialement chargé des problèmes de l'atelier
MÉCANIQUE-CHAUDRONNERIE

(Réf. 8001.)

TECHNICIEN D'ENCADREMENT

chargé de la supervision des
ATELIERS DE FABRICATION
Ce poste conviendrait à spécialiste ayant expérience des problèmes d'extraction au solvant

(Réf. 8002.)

TECHNICIEN SUPÉRIEUR

spécialiste production, vapeur et électricité pour l'exploitation et l'entretien de chaudières à avant-foyer, gazogène et de groupes turbo-alternateurs.
Une expérience de 10 ans au moins est souhaitée (Marine appréciée)

(Réf. 8003.)

Pour tous ces postes, un logement de fonction est assuré (contrat expatrié). Ces emplois sont disponibles mais l'entrée en fonctions peut être négociée.

Il sera répondu à toute lettre manuscrite accompagnée d'un C.V. détaillé mentionnant rémunération actuelle et rappelant la référence du poste, adressée à :

B.E.O. 3, rue de Téhéran, 75008 PARIS.

Pour des projets dans les pays en voie de développement, une société internationale d'Ingénieurs-Conseils recherche

DES EXPERTS

avec une formation supérieure et plusieurs années d'expérience dans un des domaines suivants :

- la formation agricole,
- la culture du thé/café.
- le traitement du thé/café.
- le marketing du thé/café.

Les intéressés sont priés d'envoyer leur C.V. à M. Schara, B.P. 1, 5000 AA TILBURG (Pays-Bas). Tél. : 19-31.13.360084.

Importante société française de conditionnement d'air RECHERCHE

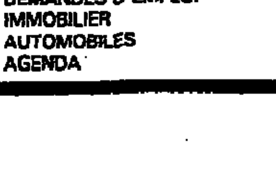
1 INGÉNIEUR CADRE POUR DIRECTION
d'une de ses filiales
AFRIQUE NOIRE

Adresser C.V. à n° 1.174
Publicités Réunies
112, bd Voltaire, 75011 Paris.

---

emplois internationaux

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.



emplois régionaux

Chef service marketing

LIMAGRAIN - GROUPE SEMENCIER INTERNATIONAL, offre au sein de sa Direction Commerciale "Maïs," un poste de Chef de Service Marketing à un Ingénieur agronome (+ si possible INM ou CESMA) ou à diplômé HEC, ESSEC, ESCP connaissant le marché agricole.

Ce responsable devra disposer d'une expérience marketing de 8 ans environ acquise de préférence dans les semences ou les produits grande culture : phytosanitaire, engrais... ou domaine proche.

Sa mission comprendra :

- la définition des objectifs globaux avec la direction commerciale et la répartition des moyens,
- l'animation et la coordination du travail d'une équipe de chefs de produits,
- l'élaboration du plan de communication : promotion, publicité.

Bonne connaissance de l'anglais indispensable.
Poste Clermont-Ferrand.
Ecrire sous référ. ZG 581 AM.

4, rue Massenet 75016 Paris



Nous sommes une entreprise de

Bâtiment et Travaux Publics

du Nord de la France possédant une solide assise financière, réputée pour ses performances et nous souhaitons améliorer notre efficacité.

Dans cette optique et pour faire face à notre développement nous créons des postes d'

ingénieurs travaux

débutants ou confirmés

En liaison avec la hiérarchie "travaux", ils se verront confier la conduite de chantiers dont le chiffre d'affaires global peut atteindre 25 M.F.
Responsables des délais, de la qualité et des coûts sur lesquels ils se seront engagés, ils auront à mettre en œuvre les moyens techniques et humains les plus appropriés pour atteindre leur objectif.
Ces postes, à pourvoir dans les départements du Nord, du Pas-de-Calais et de l'Aisne, s'adressent à des personnalités ayant le sens du contact, de la rigueur et de l'autonomie.
La rémunération pour les débutants est de 91.000 F et peut atteindre 160.000 F si l'expérience le justifie.
Des possibilités d'évolution vers d'autres postes sont possibles (études, méthodes, commercial, etc...), ou vers d'autres filiales du Groupe.
Ces postes sont à pourvoir rapidement. L'expansion continue de notre entreprise offre cependant de nombreuses opportunités à court et moyen terme.
Votre candidature nous intéresse dès à présent.

Adresser votre C.V. (+photo sous référence 4588 à :

organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANS.

NOUS SOMMES L'UN DES PREMIERS GROUPES FRANÇAIS DE PREVOYANCE

Nos domaines d'activité sont largement diversifiés.
DE L'ASSURANCE COLLECTIVE AU TOURISME SOCIAL.

Nous utilisons les meilleures techniques de gestion et disposons d'outils et méthodes informatiques particulièrement développés.

Dans le cadre de nos développements nous offrons :

1er Emploi à de Jeunes Cadres

dans les domaines :
- INFORMATIQUE,
- GESTION ADMINISTRATIVE,
- COMPTABILITE,
- INFORMATION,

(Grandes Ecoles - Sciences PO - Sup. de CO - Maîtrise en droit ou Sciences ECO)

Rémunération annuelle à partir de 100.000 F.

Ecrire avec CV et photo sous la référence 9464 à :
VALENS CONSEIL BP 359 - 75064 PARIS CEDEX 02

NOUS SOMMES L'UN DES PREMIERS GROUPES FRANÇAIS DE PREVOYANCE

Nos domaines d'activité sont largement diversifiés.
DE L'ASSURANCE COLLECTIVE AU TOURISME SOCIAL.

Nous utilisons les meilleures techniques de gestion et disposons d'outils et méthodes informatiques particulièrement développés.

Dans le cadre de notre développement, nous recherchons :

Responsable Secteur Vacances

AYANT AUTORITE SUR PLUSIEURS CENTRES DE VACANCES
4.000 LITS, 50.000 VACANCIERS PAR AN

Il sera chargé :

- d'affirmer l'originalité et la qualité de nos séjours de vacances,
- d'assurer la coordination et le contrôle de la gestion des centres,

Formation supérieure (de préférence : H.E.C. - SUP DE CO - MAITRISE EN SCIENCES ECONOMIQUES ...).
plus expérience hôtelière dans grandes collectivités ou Organismes de Tourisme.

Rémunération en fonction valeur et expérience.

Ecrire avec CV photo et prétentions sous la référence 9470 à :
VALENS CONSEIL — BP 359 — 75064 PARIS Cédex 02

هكذا من الأصل

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	65,00	76,44
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,00
IMMOBILIER	43,00	50,57
AUTOMOBILES	43,00	50,57
AGENDA	43,00	50,57
PROP. COMM. CAPITAUX	120,00	141,12

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.	Le mm/col. T.C.
OFFRES D'EMPLOI	37,00	43,52
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,76
IMMOBILIER	28,00	32,93
AUTOMOBILES	28,00	32,93
AGENDA	28,00	32,93



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

GRANDE BANQUE DE PROVINCE
recherche pour son
CENTRE DE TRAITEMENT INFORMATIQUE

UN INGENIEUR EN ORGANISATION
Expérience banque nécessaire.

UN ANALYSTE PROGRAMMEUR
3 à 5 ans d'expérience acquise si possible en milieu bancaire.

UN INGENIEUR DEBUTANT
Formation Grande Ecole option informatique.

Adressez c.v., lettre manuscrite, photo et prétentions en précisant le poste choisi à PLAIN CHAMPS, 5, rue du Helder, 75009 PARIS.

Plain Champs

4, rue Massenet 75016 Paris — etap

Ecrire en précisant la référence - Discrétion absolue

IMPORTANTE SOCIÉTÉ MÉTALLURGIQUE FRANÇAISE,
Filiale d'un puissant groupe automobile,
recherche pour étoffer les structures techniques
de son usine 3.000 personnes,
plusieurs INGÉNIEURS DIPLÔMÉS GRANDE ÉCOLE.
Situations attrayantes permettant développement ultérieur de carrière.

• Ingénieur études et réalisation outillages

Ingénieur Responsable Études et Réalisation Outillages, capable diriger service 150 personnes disposant de moyens puissants et très modernes : machines à commande numérique, traitement thermique, conception et fabrication assistée par ordinateur.
Ce poste peut convenir à ingénieur diplômé G.E. disposant solide expérience usinage et si possible outillage, joignant à une haute technicité (commande numérique) un sens marqué de l'animation et du commandement.

référence UB 577 AM

• Jeune ingénieur développement

Ingénieur grande école AM, ECP, Mines... pour service développement technique des installations et équipements et gestion des licences et du KNOW HOW de l'entreprise.
Ce poste peut convenir à jeune ingénieur quelques années d'expérience acquise chez constructeur matériel sidérurgie, métallurgie ou engineering (éventuellement débutant si stages techniques).
Très bonne connaissance de l'anglais indispensable.

référence WD 578 AM

• Jeune ingénieur électronicien

Ingénieur Électronicien pour conception développement et maintenance d'équipement électronique d'installations (automates programmables, calculateurs de process, etc.).
Une formation ISEP, ISEN ou école équivalente, une connaissance des technologies modernes : microprocesseurs sont indispensables. Quelques années d'expérience, éventuellement débutant.

référence XE 579 AM

• Ingénieur pour service première transformation

Ingénieur Adjoint à Chef du Service première transformation (traitement thermique, contrôle qualité, transformation à froid...). Il s'agit d'un poste qui peut convenir à ingénieur AM ou école équivalente, 1 ou 2 ans d'expérience, éventuellement débutant, ayant un goût marqué pour métallurgie et mécanique et attiré par les problèmes d'animation et de commandement. Il sera l'adjoint d'un ingénieur responsable d'un service de 300 personnes.

référence YF 580 AM

Rémunération motivante en rapport avec compétence. Logement assuré.
Lieu de travail : proche ville universitaire, région Est France.
Écrire en précisant la référence.

Futur chef de service gestion, comptabilité

IMPORTANT GROUPE METALLURGIQUE offre une réelle opportunité de développement de carrière dans l'une de ses unités de production (3.000 personnes, CA 1,5 milliard de nouveaux francs).

Au sein des services gestion et comptabilité (30 personnes), le titulaire du poste devra, dans un premier temps, seconder le Chef de Service. Après quelques années, la réussite à ce poste permettra l'accession à la responsabilité du service sans que les perspectives de développement de carrière se cantonnent au niveau alors atteint.
Une solide formation ESC, licence ou maîtrise + DECS, une expérience comptable acquise en milieu industriel, de bonnes bases en matière d'organisation et d'informatique sont souhaitées.
Poste : région Nord.

Ecrire sous réf. AR 485 CM

4, rue Massenet 75016 Paris — etap

Ingénieurs études et développement

IMPORTANTE SOCIETE ELECTROTECHNIQUE étoffe ses structures et offre d'intéressantes opportunités de carrières à des **Ingénieurs Etudes et Développement.**

Ils auront la responsabilité de projets (ou y participeront) depuis la définition des cahiers des charges avec les clients jusqu'aux problèmes d'industrialisation.
Ces postes conviendraient à des ingénieurs électroniciens ESE, ISEP, ISEN... ayant une première expérience professionnelle d'études dans l'électronique de puissance et de commande (deux des postes à pourvoir pourraient être confiés à des ingénieurs débutants). Connaissance de l'anglais au moins lu nécessaire.
Poste à Tours.

Ecrire sous réf. HT 542 AM



4, rue Massenet 75016 Paris — etap

Société de SENS recherche chef comptable. Ce poste conviendrait à élément dynamique possédant une solide expérience pratique. Nombreux avantages sociaux. ECRIRE avec prétentions s/nº 8.684 *le Monde* Pub., 5, r. des Italiens, 75009 Paris.

Groupement d'exportation vers l'U.R.S.S.
recherche son directeur
parfait bilingue (fr.-russe) spécialisé dans les problèmes d'exportation, d'une trentaine d'années et prêt à séjourner en U.R.S.S. env. 150 jours par an.
Les candidatures devront être adressées à la : CHAMBRE RÉGIONALE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE « LANGUEDOC-ROUSSILLON » B.P. 6076 SAINT-CLÉMENT 34030 MONTPELLIER.

Offre bourses de thèse chimie-physique à maître sciences avec DEA ou à ingénieur-chimiste. Ecr. Laboratoire CMA, 3, r. Werner, 68093 MULHOUSE CEDEX.

Petit hebdomadaire normand recherche
JOURNALISTE POLYVALENT
25 a. min., bon localier, disp. d'un appareil photo et d'une voiture. Ecr. nº 888.891 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris, qui trans.

SOCIÉTÉ de CONSEILS JURIDIQUES
recherche
JURISTE ou FISCALITÉ
ayant expérience droit des sociétés.
- Bonne rémunération, et situation d'avenir.
- Association possible.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et photo à : M. P. SANS, 7 bis, rue du Général-Cérez, 87000 LIMOGES.

F.J.T. LIMOGES
recrute ADJOINT de DIRECT., responsabilités, vie d'ensemble établies, avec dominante économat., expérience et formation (DECEP, CAPASE, DEFA, même en cours) fortement souhaitées. Poste à pourvoir rapidement. Ecrire av. C.V., photo récente et prét. direct : FJT, AURENCE, 2, avenue Vincent-Auriol, 87100 Limoges.

MERLIN GERIN

Recherche, pour ses filiales de MONTMELIAN (10 km de Chambéry - 73)

PRODIPACT	M.G.A.
Production de disjoncteurs basse tensions sous boitiers moulés	Conception production vente d'équipements électrotechniques basse tension

EFFECTIF TOTAL : 700 PERSONNES

CHEF DE PERSONNEL

Mission :
assiste les directions des deux unités dans les domaines suivants :

• Politique sociale • Recrutement • Rémunération classification • Formation • Information • Conditions de travail • Relations avec partenaires sociaux.

Ce poste conviendrait à un candidat ayant une formation générale et juridique de bon niveau confirmée par une expérience de plusieurs années.

Ecrire avec CV sous réf. GDL 135 M à :
MERLIN GERIN
Service Gestion Centrale Emploi
38050 GRENOBLE CEDEX



La filiale française (600 personnes - 600 MF) d'un des premiers groupes pharmaceutiques mondiaux renforce ses structures comptables par l'intégration rapide d'un

Comptable Analytique HF

De formation **Bac + 2** (IUT, BTS ou similaire) et pouvant faire état d'une première expérience (plus ou moins 2 ans) professionnelle de comptabilité analytique anglo-saxonne. Il se verra confier la gestion d'une de nos lignes de produits (suivi des coûts, analyse des écarts, reporting...).

Bon technicien, il fera par ailleurs montre de réelles dispositions à la communication dans ses relations avec les services de production concernés.

La pratique de l'**Anglais** nous semble également souhaitable. Poste stable, basé à **Strasbourg**, et assorti d'une rémunération motivante.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature détaillé au service du personnel qui vous assure réponse et discrétion.

ELI LILLY FRANCE - Zone industrielle - 67640 FEGERSHEIM.

MEDIA PA

P.M.E. DYNAMIQUE
Marseille
cherche, urgent

CHEF COMPTABLE CONFIRMÉ
expérience minimum de la fonction 5 ans. Niv. DECS.

Adr. C.V. manuscrit, photo, et prétent. s/ nº T 027.900 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

IMPORTANTE SOCIETE
FILIALE D'UN GRAND GROUPE
recherche

INGENIEURS

ayant l'expérience de l'exploitation de stations d'épuration importantes (+ 200.000 Eq. Ha)

pour postes à pourvoir rapidement en Province.

Adresser C.V. et prétentions ss No 2179 CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01 q.tr.

JM Johns-Manville

Branche européenne
d'une importante Société Américaine
recherche pour son SERVICE
FILTRATION ET CHARGES MINERALES
– FRANCE –

ingénieur ou cadre technico cial

Chargé de la promotion des ventes.
Ce poste sera basé sur la région
LYON / MARSEILLE.
Nous vous remercions d'envoyer CV et prétentions sous réf. 811 à la Direction des Relations Humaines, BP 240, 92504 RUEIL MALMAISON

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS



TECHNICON

leader mondial en INSTRUMENTATION et SYSTEMES AUTOMATIQUES D'ANALYSE,

recherche pour son DEPARTEMENT INDUSTRIE (LABORATOIRE D'APPLICATION) un

chimiste ou physico-chimiste

de formation DUT, BTS, DEST, MAITRISE ou équivalent.

Une expérience en Chimie Analytique et de bonnes connaissances en instrumentation, statistique ou/et informatique seront bienvenues.
L'Anglais sera un atout apprécié.

Merci d'adresser votre candidature (C.V. et prétentions) à :
M. LEBOEUF - TECHNICON - B.P. 10 - 95390 DOMONT

OP

GRANDE BANQUE INTERNATIONALE
recherche pour renforcer son
"SERVICE IMMEUBLES"

INGENIEUR BATIMENT

Au cours d'une expérience d'une dizaine d'années, dont une partie à l'Etranger, si possible,
- il aura appris à maîtriser les techniques de la construction, gros œuvre, corps d'état secondaires,
- il aura acquis une bonne connaissance des coûts standards.

Homme organisé, ayant le goût de la synthèse et le sens de la négociation il aura la capacité de contrôler les projets des maîtres d'œuvre, de participer aux procédures d'appels d'offre, de négocier les marchés, d'assurer la surveillance des travaux.
Le poste basé à PARIS, implique des missions de courte durée en France et à l'Etranger : la connaissance de l'Anglais est indispensable.

Merci d'adresser votre candidature avec C.V., photo et prétentions sous référence 4578 à :



ELECTRONIQUE ET REGULATION
Bureau d'Etudes, spécialisé dans la conception d'équipements électroniques pour la régulation de trafic, recherche

chargé d'études électronicien

Agé au minimum de 28 ans, de formation Universitaire ou B.T.S. en électronique et possédant, si possible, une première expérience acquise dans un laboratoire ou dans un Bureau d'Etudes, soit chez un constructeur, soit chez un installateur d'équipements électroniques.
Il sera chargé d'étudier des sous-ensembles et des systèmes de traitements automatiques pour des applications de régulation de trafic et de transports.
Envoyer C.V., photo et prétentions sous réf. 890 M (à préciser sur l'enveloppe) au :



Cabinet Jean-Claude MAURICE
Conseil en Gestion du Personnel
397 ter, rue de Vaugirard - 75015 PARIS

OP

Chevron

Chevron Chemical Company

recherche un

ingénieur agronome débutant

désirant se former à la pratique des problèmes de développement des produits PHYTOSANITAIRES.
Le candidat devra être diplômé d'une ECOLE SUPERIEURE D'AGRONOMIE et avoir une bonne connaissance de l'Anglais ou de l'Allemand.

Envoyer C.V. à CHEVRON CHEMICAL COMPANY - SAF
Service du Personnel - 12, rue de Penthievre - 75008 PARIS

OP

TOTAL
Compagnie Française des Pétroles

recherche

un CADRE attaché au SERVICE IMMOBILIER

Sous la responsabilité du Chef de Service, il aura en charge :
• la gestion des bureaux • l'aide au logement

Il aura nécessairement une formation juridique (3ème cycle).
Un complément en Droit immobilier et des connaissances fiscales seront appréciés.
Il aura une expérience immobilière de 10 à 15 ans en matière de gestion des bureaux et des logements.
Si ces perspectives vous intéressent, envoyez lettre manuscrite avec curriculum vitae et photo au Service Recrutement, 5, rue Michel Ange 75761 PARIS CEDEX 16, sous référence 1 MO 78

FAIRCHILD
A Schlumberger Company

PARIS 13ème, recrute :

un chef service informatique
un analyste-programmeur

LES CANDIDATS DEVRONT :
- Participer aux travaux de développement de nouveaux projets sur IBM 38, utilisant bases de données et télétraitement.
- Posséder une bonne expérience en matière de projets informatiques de préférence sur matériels IBM et une bonne connaissance de l'Anglais.
- être de formation supérieure.

De courts déplacements dans d'autres pays européens sont à prévoir.
Possibilité d'évolution de carrière au sein du groupe.
POSTES A POURVOIR IMMEDIATEMENT.
Adresser C.V. et prétentions, à : Madame MERLET
FAIRCHILD — 121, Avenue d'Italie - 75013 PARIS.

pmd

IMPORTANTE SOCIETE INDUSTRIELLE
(16.500 salariés)
recherche

UN JURISTE
DOCTEUR EN DROIT

(Droit des affaires) ayant de préférence 2 ans d'expérience dans le droit des sociétés et la fiscalité en France et à l'étranger.
Une très bonne connaissance de l'anglais et de l'espagnol est indispensable.

UN JURISTE ASSURANCES

Ayant au moins 2 ans d'expérience dans le service assurances d'une société industrielle ou dans un cabinet de courtage.
Adresser CV manuscrit et prétentions à No 2.531 à CONTESSE PUBLICITE 20, av. de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01 qui transmettra

---

Dynamiser votre acquis technique au sein de notre équipe commerciale

INGENIEUR, vous avez acquis une bonne expérience technique du bâtiment au niveau de tous les Corps d'Etat et connaissez parfaitement les hommes qui font ce métier, leur personnalité, leur langage et leurs exigences. Vous avez aujourd'hui une activité commerciale ou celle-ci constitue pour vous une nouvelle étape dans votre évolution de carrière. Mais, avant tout, vous possédez la fibre commerciale, un goût prononcé pour les contacts à haut niveau, le désir de convaincre et de lancer des défis.

Au sein de notre DIRECTION BATIMENT, nous vous confierons la responsabilité de votre action, de la prospection à la négociation des contrats, et, en fonction de votre expérience, vous participerez au développement de notre stratégie commerciale. Votre activité s'appuiera sur l'ensemble de nos services techniques.

Si vous pensez être la personne que nous recherchons, adressez votre candidature et prétentions sous référence 539 à :
Joël OLLIEUZ, Responsable du Recrutement
SERETE - 86, rue Regnault - 75640 PARIS CEDEX 13





TEXAS INSTRUMENTS
FRANCE

Les circuits logiques et les mémoires que nous fabriquons sont choisis par les plus grands constructeurs d'ordinateurs pour être intégrés à leurs matériels. Les equipements de notre DIVISION DES SYSTEMES DIGITAUX, mini-ordinateurs et terminaux, bénéficient de l'avance technologique que nous avons acquise dans ce domaine. Aussi leur part sur le marché de l'INFORMATIQUE est-elle en progression rapide, tant auprès des constructeurs qu'auprès des utilisateurs.
Cette réussite est liée à la qualité de nos produits et aux performances des hommes que nous choisissons pour les vendre et les gérer. Ce sont pour la plupart des

DIPLOMES GRANDES ECOLES SCIENTIFIQUES

qui commencent leur carrière par la vente et accèdent ainsi rapidement à de larges responsabilités.
DEBUTANTS OU DEJA CONFIRMES, VOUS AVEZ UNE PREMIERE CONNAISSANCE DE L'INFORMATIQUE. NOUS VOUS PROPOSONS DES POSTES A PARIS.

Vous pouvez adresser votre candidature sous référence DSD/0681/3 (M) à Monique Nervet - Texas Instruments France B.P. 5 - 06270 VILLENEUVE-LOUBET.

---

ingénieurs logiciel

Sema informatique recherche des ingénieurs logiciel pour leur confier, suivant leurs affinités et leur expérience, des projets mettant en œuvre :
- le calcul scientifique
- les bases de données techniques
- l'informatique graphique.
- la simulation numérique.

Le développement actuel de l'informatique scientifique et technique au sein de sema informatique leur offre de réelles possibilités de carrières.

Adresser votre curriculum vitae, avec une courte lettre manuscrite, sous la référence 10289/M à J. Hajage, Sema-Sélection : Centre Metra, 16-18, rue Barbès 92126 MONTROUGE

MEMBRE DE SYNTEC

sema selection Paris Lille Lyon Marseille Toulouse



Nous sommes une société dont la souplesse d'adaptation et la qualité des relations humaines sont deux caractéristiques essentielles. Chez nous, les INGENIEURS peuvent satisfaire leur CURIOSITE technique tout en participant à la gestion des affaires qui leur sont confiées. Si en plus, vous voulez accroître vos responsabilités tant techniques qu'humaines, nous sommes prêts à répondre à vos aspirations et vous proposons deux opportunités :

ingénieur fluides haut niveau

Pour ce poste, vous devez être ingénieur diplômé et possédez une expérience de 5 à 10 ans en conception fluides (schémas). Vous avez participé à la conception d'utilités importantes (centrales thermiques) et vos capacités à encadrer une équipe vous amènent à rechercher davantage de responsabilités. Nous vous proposons d'être le responsable de la conception et de la réalisation d'unités de production et de distribution de fluides. (Réf. 556)

ingénieur génie climatique

Ingénieur diplômé, vous avez acquis une expérience de 3 à 7 ans dans le domaine du Génie Climatique (engineering - installation) et dans cette spécialité, vous êtes un excellent technicien. Nous vous confierons la responsabilité de la conception de grosses installations ainsi que des etudes concernant les économies d'énergie et les énergies nouvelles. (Réf. 554)

Adresser C.V. détaillé et niveau de rémunération souhaitée, en rappelant la référence à :
Joël OLLIEUZ - Responsable du Recrutement - SERETE
86, rue Regnault - 75640 PARIS CEDEX 13

Recrutement et suivi des cadres

Fabricant de biens industriels, nous comptons aujourd'hui plus de 400 cadres répartis entre les 2 unités de production et le siège.
Engineering, commercial, finances,... notre responsable du recrutement et suivi des cadres aura une large gamme de postes à pourvoir.

Etudes et définitions des postes le conduiront fréquemment sur le terrain. Là, son aisance dans les contacts à tous niveaux (du Chef d'équipe au Directeur) lui facilitera grandement la compréhension des problèmes posés.
Laissant à des cabinets extérieurs la charge des premières sélections, il n'interviendra que dans les choix décisionnels. Enfin, il participera activement aux opérations d'intégration et de suivi des nouveaux cadres (plans d'insertion, appréciation, mobilité interne,...).

Intégré à une petite équipe, il dépendra du responsable de la gestion des carrières.

Nous envisageons de confier ce poste à un homme d'une trentaine d'années environ, ingénieur ou économiste de préférence. Il a acquis, en entreprise ou en cabinet, une expérience du recrutement des cadres et - mais ce n'est pas indispensable - parle anglais.

Très autonome, il doit être aussi très mobile : bien que basé à Beauvais, il pourra se déplacer à Lille et à Paris.

A terme, il pourra évoluer vers une fonction de chef de personnel, ou responsable de gestion de carrière, etc...

Merci de bien vouloir adresser les dossiers de candidature sous référence 4114 à rscg carrières - 48 rue Saint-Ferdinand - 75017 PARIS.

rscg carrières

JEUNE SOCIÉTÉ EN PLEIN DÉVELOPPEMENT CONSTRUCTEUR DE MICRO-ORDINATEURS recherche

SON DIRECTEUR DE LA PRODUCTION ET DES APPROVISIONN.
- Ingénieur A.M. ou équivalent.
- Minimum 5 ans d'expérience.
- Capacités de négociation, de contrôle de la sous-traitance et d'analyse des coûts.
- Dynamisme, rigueur, esprit d'équipe.
- Spécialisation Electronique-Informatique appréciée.

Salaire entre 150 et 180.000 F selon expérience.

Ecr. s/nº 027898 M, à R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

SERI RENAULT INGENIERIE

INGENIEUR Maintenance nucléaire

Pour compléter notre équipe, nous recherchons :

- Ingénieur diplômé (A.M., Centrale, I.N.S.A....).
  Connaissances en : Mécanique - Technologie des réacteurs nucléaires (P.W.R., U.N.G.G.), - Sûreté des réacteurs, - Radio-protection en exploitation - Code A.S.M.E..
  Capable de travailler en Anglais.
- Expérience en entretien des installations nucléaires (Equipement Mécanique).
- Bâtir les propositions dans le domaine des installations destinées à la maintenance des réacteurs (P.W.R., U.N.G.G.,..).
  Diriger les études et la réalisation des équipements nécessaires.
  Analyser les postes de travail en entretien de centrales nucléaires.

Envoyer lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo et prétentions sous référence M 25 06 à :

Séri
Renault Ingénierie

Direction du Personnel
Séri Renault Ingénierie
2, Avenue du Vieil Etang - B.P. 19
F-78390 BOIS D'ARCY

Knoll International France

recherche
pour renforcer son équipe informatique

ANALYSTE CONFIRMÉ

grande expérience en matériel de système opératif CII-HB 62
Pratique de l'anglais nécessaire.
Salaire intéressant pour candidat de valeur.

Lieu de travail : Saint-Ouen-l'Aumône (95).
Adr. C.V., photo, prétent. à B. Moreau-Knoll, BP 746, 95004 Cergy.

Importante Société d'Ingénierie à vocation internationale
recherche pour des projets dans les Secteurs hydrauliques et hydroélectriques des

INGÉNIEURS

GRANDES ÉCOLES
T.P. - P.C. - ENSI Toulouse - I.N.P. Grenoble ou équivalent

- De préférence quelques années d'expérience
- Débutants acceptés.

Envoyer C.V., photo et prétentions à nº 2151, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

INSTITUT RÉMY GENTON recrute

CHARGÉS D'ÉTUDES
TRÈS EXPÉRIMENTÉS

Ayant un vif intérêt pour l'analyse des marchés de l'informatique et bureautique. Très bonne maîtrise de l'anglais. Formation requise : ENSAE, ISUP, Doct. en économie ou en SOCIO.

Env. C.V. vitae + photo et prétent. à Rémy GENTON, 8 bis, rue du Rouvray, 92200 NEUILLY.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	65,00	76,44
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,00
IMMOBILIER	43,00	50,57
AUTOMOBILES	43,00	50,57
AGENDA	43,00	50,57
PROP. COMM. CAPITAUX	120,00	141,12

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.	Le mm/col. T.C.
OFFRES D'EMPLOI	37,00	43,52
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,76
IMMOBILIER	28,00	32,93
AUTOMOBILES	28,00	32,93
AGENDA	28,00	32,93

OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS

TOTAL
Compagnie Française des Pétroles

recherche pour son Siège Social - PARIS 16ème

UN INGENIEUR SYSTEME

Adjoint au responsable du Service Système, il sera chargé plus particulièrement de l'installation et de l'évolution des logiciels de base dans un environnement composé de deux ordinateurs IBM 4341 interconnectés, d'un réseau de télétraitement important sous CICS et de bases de données DL1.

Il assistera et conseillera le Service Etudes sur les problèmes liés au développement des applications et effectuera des missions d'assistance auprès des filiales du Groupe à l'étranger.

Il aura environ 10 ans d'expérience en informatique dont un minimum de 3 ans dans la fonction Système dans un environnement semblable (DOS, CICS/DL1 et VM si possible). L'anglais courant est indispensable.

Si ces perspectives vous intéressent, envoyez lettre manuscrite avec curriculum vitae et photo au Service Recrutement - 5, rue Michel Ange 75781 PARIS CEDEX 16, sous référence IMO77

IMPORTANTE SOCIÉTÉ COMMERCIALE INTERNATIONALE CÉRÉALES
recherche

NÉGOCIATEUR COMMERCIAL

Formation supérieure ou expérience d'un an dans emploi similaire.
Très bonne connaissance de 2 langues exigée.
Anglais indispensable.
Ecrire avec C.V. manuscrit et photo sous référence 20245 M à :
BLEU Publicité - 17, rue Lebel
94300 VINCENNES

MINISTERE de la DEFENSE
SERVICES TECHNIQUES

- Des fonctions très variées et formatrices.
- Un contact permanent avec les industries les plus performantes dans des secteurs de pointe tels que les TELECOMMUNICATIONS et l'AERONAUTIQUE. C'est le contexte que nous proposons à des

INGENIEURS

ayant une formation : AERONAUTIQUE, ELECTRONIQUE, INFORMATIQUE, MECANIQUE, etc...

TECHNICIENS, DUT ou BTS

dans les mêmes spécialites.

Ces postes ouvrent de très intéressantes perspectives à des candidats motivés par un environnement technique du meilleur niveau.
La connaissance de l'Anglais et/ou celle de l'Allemand sera un atout.

Votre candidature (C.V. détaillé, photo) sera étudiée avec intérêt par le :
STTE - Service ADM - Ministère de la Défense
129, rue de la Convention - 75731 PARIS CEDEX 15

ENTR. GÉNIE CIVIL
recherche
RESPONSBLE
DÉPART. CHEMINÉES INDUSTR.
Ingénieur ayant bonnes connaiss. des problèmes de thermique industrielle et de béton armé.
Anglais apprécié.
Démarche la clientèle, négocie les contrats, suit l'exécution, entrepreneur et responsable.
Poste à Paris à pourvoir d'urg.
Env. C.V. manuscr. dét., photo et prét. s/réf. 11099 à P. Lichau S.A. Boîte Postale 220. 75063 Paris Cedex 02.

Entreprise taille nationale. Filiale Groupe Français distribuant produits industriels et grand public recherche
le CHEF de son SERVICE COMPTABILITÉ CLIENTS (recouvrements, analyses et suivi des risques).
Ce poste convient à un cadre ayant une formation comptable (D.E.C.S., école de gestion ou titre universitaire équivalent), ayant une première expérience si possible dans un poste similaire. Il saura motiver et faire évoluer une équipe de 18 personnes qui gèrent 24.000 comptes clients.
Il sera en liaison directe avec les autres services de l'entreprise et le réseau commercial. Il aura des relations permanentes avec la clientèle.
Lieu de travail : 15 km sud Paris par autoroute.
Un candidat compétent et actif évoluera ultérieurement dans le cadre de la société.
Ecr. à Intermedia n° 451/4926, 59, rue La Fayette, PARIS-9e qui transmettra.

SCCI
recrute
ANALYSTE
Expér. minimum requise 3 ans. Matériel IBM-VM/CMS.

Adresser C.V. et prétentions s/n° T 027854 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

FONDATION de ROTHSCHILD
recherche pour son secteur GERIATRIE
INFIRMIER (H. F.)
AIDE-SOIGNANT (H. F.)
pour son équipe de veille.
Se présenter le matin,
76, rue de Picpus, 75012 PARIS.

ÉCOLE PRIVÉE rech.
pour rentrée Septembre
PROFESSEURS HAUTEMENT QUALIFIÉ
1er et 2e cycles : Français, Maths, Ph.-Ch., Sc. Eco., Sc. Nat., Hist-Géo., Angl., Allem., Espagnol.
SURVEILLANT GÉNÉRAL
CONFIRMÉ. Expér. pédagogique et administrative acquise.
Adresser C.v. + photo à :
AMP sous réf. 3138/JN
40, rue Olivier de Serres
PARIS 15e qui transmettra.

SOCIÉTÉ MULTINATIONALE
recherche
ING. TECHN. CCIAL
ADJOINT DIRECTION
Formation ingénieur ou équivalent. Expér. vente de prod. industriels, export, administrative et de gestion. Anglais courant.
Rémunération selon expérience.
Env. C.V. + photo sous réf. 2791 à SWEERTS, B.P. 269, 75424 PARIS cedex 09.

BANQUE NEUILLY
recherche pour département crédits documentaires
VÉRIFICATEURS DE DOCUMENTS
Diplômés Ecole de Commerce Supérieure ou expérience.
Anglais indispensable.

Ecrire s/réf. 7.702 à Pierre LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 Paris Cedex 02, qui transmettra.

Centre René-Huguenin
5, rue Gaston-Latouche,
92210 Saint-Cloud, recherche
SECRÉTAIRE MÉDICALE
TEMPORAIRE
Libre de suite.
Salaire brut mensuel 5.560,78 pour 40 heures par semaine.
Tél. pour R.-V. 771-91-91.

Offrons
stage rémunéré 5 mois à :
JEUNES DIPLOMÉS (ES)
(Etudes commerciales, industrielles ou sociales) intéressés (es) par journalisme économique.

Ecr. s/n° 951 M. Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris, qui transmettra.

BANQUE INTERNATIONALE
(Quartier Opéra)

RECHERCHE
Dans le cadre de son expansion :

AUDITEUR CONFIRMÉ EXPERT COMPTABLE
EXPÉRIENCE BANQUE
Anglais souhaité

GRADE (E)
SERVICE COMPTABILITÉ
- Expérience Accruals.
- Situations C.C.B.

GRADÉE
EXPÉRIENCE CREDOC
Import-Export
Bonnes connaissances anglais

OPÉRATRICE
pour saisie (C.M.C. 5.000)

Maisons d'intérim s'abstenir

Ecrire 00668 CHALMANDRIER, 76, avenue des Champs-Elysées, PARIS-8e.

La municipalité de Malakoff recherche d'urgence une puéricultrice D.E. pour poste de directrice crèche familiale.
Ecrire à M. le Maire, place du 11-Novembre, 92240 MALAKOFF.

POSTE DE FORMATEUR
Pour banque de données juridiques
— Maîtrise de Droit privé de préférence.
— Expérience formation adultes.

Envoyer C.V. au CEDIJ, Immeuble International, 2, rue Stephenson, 78181 St-Quentin-en-Yvelines Cedex.

GROUPE DE PRESSE
recherche
pour son département d'études et d'informations économiques financières et industrielles
RÉDACTEURS
avec sérieuse formation économique complétée par une expérience professionnelle de plusieurs années.
Adresser candidature avec réf. à : S.G.P., 13, av. Opéra, Paris-1er.

Ecole Saint-Cloud
recherche
PROFESSEUR
Physique, Chimie, Second Cycle.
Téléphone : 602-42-62.

G. INFO
Ingénierie et Conseils

INGÉNIEURS PROJETS
Coordination technique expér. LOGICIEL-MATÉRIEL

ING. LOGICIEL-SYSTÈMES
exp. MITRA OU SEL

ING. ÉTUDE ET RÉALISATION DE SYSTÈME TEMPS RÉEL (Logiciel)
Conn. en télé-informat., réseau

ING. ÉTUDES EN TÉLÉPHON. MOTOROLA 6800

ING. TÉLÉCOMMUNICAT.
Position I et II

ING. PROJETS
Spécialiste de la communication temporelle.

ING. pour des projets d'automatisation et de robotique
Lieu d'affectation : RÉGION PARISIENNE ET BRETAGNE
Salaire envisagé : 108.000 à 192.000 F/an.
Ecrire service du recrutement, 7, rue de l'Isly, 75008 PARIS.

INFORMATIS
NANTES - PARIS
pour d'importants projets de : Robot., Télécom., Temps Réel.

INGÉNIEURS SYSTÈMES
1 à 3 ans expérience en logiciel. Temps réel minis et micros.

INGÉNIEURS LOGICIELS
3 ans expér. en logiciel de base, (Compilateurs, moniteurs...).

INGÉNIEURS SYTÈMES
Expér. logiciel et téléphonie, pr gros projets de télécommun., téléphonie, Télématique.

INGÉNIEURS MICROS
Logiciel - Motorola - Zilog...
Formation assurée.
26, r. Daubenton, 5e.
337-99-22.

Etablissement public
recherche
pour son service comptabilité

J.F. EMPLOYÉE DE BUREAU

BONNE DACTYLO AIMANT LES CHIFFRES

Libre 1er juillet
3.535 F nets mensuels.
Téléphoner pour rendez-vous.
Mme Molinérie - 723-81-88.

SECODIP
recherche pour PANEL PARFUMERIE
chargé(e) d'études
HEC - ESSEC - SCIENCES ECO., ou équivalent.
Adresser C.V. et photo à SECODIP
2, rue Francis Pedron
78241 CHAMBOURCY

IMPORTANTE BANQUE AMERICAINE PARIS
recherche :
Cambiste
Opérations à terme «swaps»

Le candidat retenu aura :
- expérience de 3 ans minimum dans la fonction proposée
- parfaite connaissance de la langue anglaise (lue, parlée, écrite)
- esprit d'équipe, réelles aptitudes au commandement.

Le poste est à pourvoir rapidement au sein d'un service Trésorerie.

D'importantes perspectives d'avenir seront offertes à un candidat dynamique et de valeur.

Rémunération motivante (liée à l'expérience).

Adresser C.V., photo et prétentions à no 02106
CONTESSE PUBLICITE 20, av. Opéra
75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.
Discrétion assurée.
Réponse à toutes les candidatures.

IMPORTANT
CENTRE TECHNIQUE
Grande Banlieue Nord de Paris
recherche pour son Département
CALCUL DE STRUCTURES

UN INGENIEUR MECANICIEN

Débutant ou ayant une première expérience.
Il travaillera plus spécialement sur les applications informatiques : pré et post processeurs de logiciels éléments finis, implantation de logiciels sur micro-ordinateurs, ...
Une bonne connaissance du langage Fortran et de l'anglais est indispensable.
Adresser C.V. photo et prétentions à no 02062
CONTESSE & Cie
20, avenue de l'Opéra
75040 PARIS CEDEX 01,
qui transmettra.

---

capitaux propositions commerciales

GROUPEMENT NATIONAL IMMOBILIER
CATRY
Société spécialisée dans l'achat et la revente des biens immobiliers nous vous offrons de créer VOTRE PROPRE AFFAIRE de bénéficier de notre impact pour un démarrage rapide et par la suite de notre soutien juridique, technique, commercial publicitaire et gestion.

VOUS ETES :

soit déjà averti de cette activité soit désireux de la découvrir et vous disposez de 70.000 F.

Ecrire : Catry-Groupement National Immobilier, 43, cours Estienne-d'Orves, 13001 Marseille.

Bureau d'Etudes Financières indépendant cherche ANALYSTE FINANCIER valeurs françaises. Tél. 824-64-16, soir 721-22-66.

---

25 ANS d'expérience de la vente immobilière cherche bureau de vente mer ou montagne. Libre début juillet. M CAMUS 020-30-06.

enseignement

Apprendre l'américain
à
L'AMERICAN CENTER
261, bd Raspail, PARIS 75014.
633-67-28
Session intensive du 29 juin au 10 juillet pour :
gens pressés.
Lycéens en mal d'Anglais touristes
Méthode orale,
cours dans la journée et le soir,
inscriptions du 9 au 26 juin.

information divers

Pour connaître les emplois offerts à l'étranger (Australie, Afrique, Amériques, Asie) demandez la revue spécial. MIGRATIONS (LM), 3, rue Montyon 75429 Paris Cedex 09.

traduction demande

Traducteur exp., effectue traduction technique et médicale. Espagnol-Franç.-Esp., Russe, Anglais vers le Français, délais rap. Régie-Presse, n° T 027.862 M, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

représentation demandes

REPRÉSENTANT
28 ans, célib., connaiss. réseau distib. moderne, négociateur et vendeur ch. Sté avenir, dynam. et performante, sect. indiff.
Ec LEVEEL, 16, av. F.-Lumière, 69008 Lyon.

formation professionnelle

FORMATIONS INFORMATIQUES POUR INGÉNIEURS
CITI Centre International de Traitement Informatique
205-24-63 + Tous languages.
241-83-83 + Scientifique.
238-14-55 + et gestion.

FORMATION DE SECRÉTAIRE DE DIRECTION
600 h octobre 81/mai 82.
LYCÉE DE LEVALLOIS.
758-64-18 - 758-64-53.
Métro Pont-de-Levallois.

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

Part. vend Golf GL Diesel 1978, 74.000 km
Bon état.
Prix 24.000 F. à débattre.
Tél. : 848-89-65.

achats

VENDEZ PLUS CHER
Toutes marques même gagées.
Achat, échange ou dépôt
40, rue de la Cour-des-Noues, Paris-20e. Tél. 366-15-22.

FRANCE AUTOS
recherche pour
OPÉRATIONS TTES MARQUES
VÉHICULES 74 à 80
PAIEMENT COMPT mm GAGÉS
LA SOCIETE FAIT
Achat-vente-échange-dépôt
368-08-75.

divers

NEUBAUER
PEUGEOT-TALBOT
PRIX SPÉCIAL
SUR TALBOT D'EXPOSITION
0 KM. M. Gérard : 821-60-21.

boxes - parking

PARIS 15e
VAUGIRARD PLAISANCE
NIVEAU ENTIER FERMÉ
PARKINGS en copropriété
112 m², conviendraient à société.
Tél. : 533-02-35, h. b.

DEMANDES D'EMPLOIS

CHEF DES VENTES EXPORTATION

matériel médico-chirurgical.
27 ans, allemand-anglais, 4 ans exp. sur Europe, Pays Est, Afrique du Nord et Moyen-Orient
RECHERCHE dans service dynamique EXPORT ou AFFAIRES INTERNATIONALES, en France ou à l'étranger, un poste nécessitant contacts, adaptation, esprit de synthèse, décisions et gestion rigoureuse.
J'ai l'expérience de l'hôpital et de ses matériels.
L'informatique et ses applications me seraient vite familières. Je peux m'implanter dans un pays ou y négocier une vente, gérer un service export, l'animer, le développer et participer aux négociations de contrats de création de filiales, joint-venture, cessions de licences pour contribuer au développement international d'un groupe important.

Ecrire s/n° 6.145 le Monde Pub., 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

CHEFS D'ENTREPRISE
L'Agence Nationale Pour l'Emploi
vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

CADRE SUPÉRIEUR. F. — 50 ans. Formation supérieure. Stages divers. Anglais, arabe courants. Grande expérience commerciale, administrative et gestion, dont 8 ans direction générale organisme de formation et 20 ans gestion portefeuille assurances. Dynamique. Habitude relations haut niveau.
RECHERCHE : situation à responsabilité. France. (Section BCO/JV 69.)

F. PSYCHOLOGUE. — Psychothérapeute d'entretiens et relaxation. 37 ans. DESS 3e cycle psychopathologie + licence philosophie + formation techniques projectives. 5 ans expérience en psychiatrie infantile + 2 ans psychothérapies relaxation adultes + articles et expositions. Recherches sur espace vécu et urbanisme ; processus de création et culture populaire.
RECHERCHE : travail dans hygiène mentale, sélection, publicité, animation médias. Paris, R.P. (Section BCO/DK 70.)

CADRE COMMERCIAL. — 33 ans. Autodidacte. Formation électronique. Bonnes connaissances gestion dactylo, télex. Anglais courant. 10 ans expérience vente dans secteurs divers (téléphonie privée, prestations de services, grande distribution...). Homme de terrain, de contact, sens de l'organisation, de l'animation.
RECHERCHE : poste à responsabilité dans toutes sociétés désirant développer son réseau commercial. Paris, R.P. (Section BCO/JCB 71.)

J. F. — 26 ans. Maîtrise de psychologie du travail. 8 mois en entreprise (étude des conditions de travail et problèmes psychosociologiques). 4 mois recrutement de personnel en cabinet de conseil et société de service en informatique.
RECHERCHE : poste d'adjointe au chef de service gestion de carrière prévisionnelle dans toutes sociétés désirant renforcer service du personnel. (Section BCO/JCB 72.)

ANPE

ECRIRE OU TÉLÉPHONER :
12, rue Blanche, 75436 PARIS CEDEX 09
Tél. : 285-44-40, poste 33 ou 26.

INGÉNIEUR AGRICULTURE
E.S.I.T.P.A.
25 ans, célibataire,
1 an expérience.
INRA - SAD
cherche situation

Aménagement agricole ou hydraulique.
France ou Etranger.
Ecr. n° 848M, REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

IMMOBILIER
Jeune cadre responsable de programme de promotion, licencié en droit, cherche place similaire ou commerce dans région Sud-Est. Ecrire s/n° 6.637 *le Monde* Pub, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Hme, 40 ans, dynamique, 10 ans d'expér. ambulance (C.C.A.) rech. poste à responsabilité répondant à son profil (accepterait formation). Libre pour déplacem. Ecrire s/n° 6.146 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.F., 30 ans, maîtrise anglais, carte journaliste prof., exp. quotidien local et mensuel d'entrepr., ch. emploi journaliste ou relat. publ. hôtellerie, tourisme ou entr. pays langue britann. ou franc. Ecrire s/n° 6.698 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Jeune femme, secrétaire expér., quadrilingue, cherche emploi ambassades, organism. officiels. Mme du Quercy. Tél 267-06-77.

ÉTUDIANT EN DROIT
Trilingue (anglais, espagnol, italien) ayant une expérience dans le secteur bancaire cherche emploi pour les vacances immédiatement dans secteur Banque, Assurances ou P.M.E., etc. à Paris.
Pour tous contacts
tél. 421-03-82.
le matin ou heures repas.

Vous recherchez
UN ADJOINT RESPONSABLE, 29 ans, dynamique, capable d'assurer un encadrement. Expérimenté en bâtiment V.R.P. bureau d'études et syndicat de copropriété.
Formation bâtiment + droit immobilier (I.C.H. CNAM).

Libre rapidement.
Richard ANDREY
101, rue Saint-Dominique,
75007 PARIS. T. 555-55-31.

J.H. 25 ans
DIPL. ECOLE DES AFFAIRES de Paris (E.A.P.) option finances, angl., all., recherche poste service financier, analyste fin., anal. éco. 19, rue Cernuschi, 75017 PARIS - Tél. · 763-58-92

J. F. 25 ans diplom. Enseig. Sup. Marketing. Anglais, 4 ans responsabilités. Etudes de marchés, analyses stratégiques, cherche poste chargé d'études Paris ou proche. Tél. : 557-58-43

Sec. dir. bil. angl., sténo 2 langues, 34 ans, 15 années exp. recherche emploi de dir. com. tec. ou pers. de gde et moyenne entr. Paris est, centre, salaire annuel proposé 78-80.000 F/an. Lib. suite. Tél. ou écrire Mme A. Ambou, 3, allée Suffren, 93330 Neuilly-sur-Marne, 308-67-97.

Cadre fem., 45 a., excel. présent., dynam., am. responsab., esp. initiat. sens relations humaines, 10 ans expér. de direct. serv. commercial, cherche poste commercial avec responsab. dans gérance de commerce assist. ou direct. magasin ou fonctions de ense. dynamique pour relations extérieures et contact clientèle, grande disponibilité, possibilité déplacem., libre immédiatement. Ecrire s/n° 3489 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Secrét. direct., 31 ans, dipl. Univ. bil. angl. ch. poste resp. Acc. dépl. étr. Tél. : 011-97-62.

Prof. franç. moderne Rouen établ. privé/contrat cherche poste identique Paris (ou banlieue) échange envisagé. Tél. 35 (60-66-64) ou (1) 379-16-98.

J.F., 30 ans, enseign. licence Lettres, allem. expérience formation continue, étudie ttes propos. Ecr. s/n° T027877M, Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Homme, 35 ans, cherche place de chauffeur de maître, de direction ou chauffeur livreur V.L. Paris-province. Réf. 6 ans chauffeur du P.D.G. d'une banque à Paris. M. Guy RAZUREL, 6-8, sentier des Voix-de-Bonneau, 94500 Champigny-sur-Marne. Tél. 881-70-33 le soir.

Paris, cadre ccial très haut niveau — carrière internationale chez leader tourisme mondial — négociateur aux plans les plus élevés — organisateur d'événements promotionnels tels que salons, expositions, événements sportifs et congrès mondiaux — offre son expérience à importante organisation comme dirigeant, conseiller ou consultant, même pour contrat à durée déterminée. Ecr. s/réf. n° T 027.786 M, à Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

ASSISTANTE DE DIRECTION
Bras droit PATRON, Igue exp., angl./esp., sténo, ch. poste stable ht niv. Paris ou F.-de-France. Ecr. s/n° 3.250 à Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

SPÉCIALISTE TRESORERIE
Financement Francs et devises, 31 ans, Sup. de Co, anglais-espagnol, cherche poste dans entreprises industrielles, commerciales bancaires. 5 ans d'expérience. Ecrire n° 1.833, Contesse Publicité, 20, av. Opéra, 75040 PARIS cedex 01.

H.E.C., expert comptable, cél., ch. situation Arabie Saoudite, pays du Golfe.
Ecr. s n° 8.694 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens 75009, Paris.

L'immobilier

appartements ventes

3e arrdt

MARAIS, dans imm. cours réhabilitation, au DERNIER ÉTG. GD GRENIER aménagé charme Living + chbre, cuis., bains. 580.000 F. 325-63-00.

VIEILLE TEMPLE-BRETAGNE DUPLEX 5e et 6e étage 120 m², asc., refait neuf. 354-42-70.

TEMPLE, Dble liv., poutres + chbre, cuis., bains, chauff. cent. Refait nf. 80 m². 445.000 F 526.54.61.

BEAUBOURG, IDÉAL PLACEMENT petit 2 P. aménagé CHARME 259.000 F. 325-63-00.

4e arrdt

MARAIS Saint-Paul Immeuble XVIIe Surfaces à aménager, plusieurs possibilités. Tél. 272-40-19.

5e arrdt

HAUTEFEUILLE, beau studio, cuis., bains, 30 m². GARBI. 567-22-88.

6e arrdt

LUXEMBOURG, très bel imm. 85 m², original, séj. + chbre avec mezzanine, calme, soleil. GARBI. 567-22-88.

7e arrdt

SAINT-THOMAS-D'AQUIN 4 p., 100 m², 3e ét. sans asc. clair, calme bon état, standing A.E.I. Téléphone : 267-58-24

BAC 100 m² DUPLEX, bains + douches. 1.100.000 F. Tél. 562-16-40.

8e arrdt

PRÈS PARC MONCEAU 6 p., 2 bains, 165 m², 2e étage. MICHEL & REYL. 265-90-05.

TERNES 240 m² Salon, salle à manger, bureau, 4 chbres, 4 bains, 2 chbres serv. Imm. stand., possibilité professionnel. GARBI, 567-22-88.

9e arrdt

ST-GEORGES, studio, entrée, cuis., bains. Refait neuf. BAS PRIX. 526-99-04.

DOUAI Pptaire vend dans imm. pierre de taille, 2 appt., liv. + 2 chamb. rénov. et équip. gd stand., habit. et plac. de qualité net d'impôts 5 ans. 723-41-00.

RARE dans square agréable, bel appt 6 p., état impeccable, 2 chambres service, double cave, parking. Tél. 260-67-36 ou 260-67-66

10e arrdt

RÉPUBLIQUE CANAL SAINT-MARTIN BELLE RÉHABILITATION Ancien entrepôt style Loft de 48 à 123 m². Calme, lumineux. Gde terrasse au dern. étage. S.P.E.I. 680-32-92.

GARE DU NORD, IMM. ancien, 70 m², séjour + 2 chbres + lingerie, tt cft, 3e étg. 828-63-31.

11e arrdt

NATION 6e ét., asc., beau 3 p., entrée, cuis., s.bains, w.-c., chf. centr. individ., soleil. 465.000 F. 345-82-72.

12e arrdt

50 m bois de Vincennes CHARENTON près métro, belle rénovation en cours 14 STUDIOS ET 6 DEUX P. EN DUPLEX vendus équipés tt cft, gestion assurée gratuite par nos filiales net d'impôts 5 ans. 723-41-00.

NATION-FAIDHERBE 6e étage, asc., beau 3 p., entrée, cuis., s. de bs, w.-c., ch. centr. individuel, 465.000. 345-82-72.

REUILLY, CHARMANT 2 P. à aménager s/cour, jardin. 175.000 F. Tél. : 272-40-19

13e arrdt

RUE DE LA SANTÉ récent dble living + 2 chambres 3e ét., 90 m², balc. plein soleil, nombreux placards. 500-78-55.

14e arrdt

Bobino rénovation gd standing GD 2 P. EN DUPLEX dernier ét., asc., tt. équipé luxe. Le propriétairfre 723-41-00.

APPART. MOUTON-DUVERNET F 3, 53 m², 3e ét., GUERNIER, 35, rue Beauvoisine, Rouen, T. (35) 98-60-06.

ST-JACQUES, imm. stand. chbre + cab. toilette, chf. cent. 130.000 F. Tél. : 331-16-20 ou 331-63-67.

15e arrdt

Mo BOUCICAUT - LOURMEL 30, RUE LACORDAIRE, LIVRAISON JUIN 1981 Petit imm. très bon stand.

STUDIO, 2 ET 3 PIÈCES 34 m² - 44 m² - 78 m² 3 PIÈCES en DUPLEX 86 m² + terrasse. s/place mercredi, jeudi de 14 h. à 18 h. ou BEGI - Téléphone : 287-42-06

16e arrdt

XVIe, EXCEPTIONNEL DANS IMMEUBLE MODERNE 1er ÉTAGE, TRÈS CLAIR LIVING + 3 CHBRES Entrée, cuisine, 2 bains. Nombreux placards. moquette. ENTIÈREMENT REFAIT NEUF. PRIX 1.095.000 F Mercr., jeudi, 14 h. à 18 h. 4, AV. DE L'ABBÉ-ROUSSEL ou tél. : 723-91-22.

COLOMBIE - MUETTE HOTEL PARTIC. 470 m² Verdure soleil. 354-85-10.

6 P. dble liv. + 4 chbres, 2 bains, bel imm. asc., S.I.I.F. 550-34-00.

Mo PASSY, Square d'Alboni. Part. vd imm. bourg., BEAU 4 p. tt cft, ETAT NEUF + serv. R.-d.-c., Plein soleil. 865 000F. 325-75-42.

RANELAGH (dans hameau) ds imm 1960 bel appartement de 83 m², + jardin privatif, calme Tél. 260-67-36 ou 260-67-66.

17e arrdt

Sur Levallois (50 m Neuilly) 150 m² et 17e, belle petite rénovation en cours 4 STUDIOS ET 1 PETIT 2 P. éq. tt cft., gest. ass. grat par nos fil., net d'imp. 5 ans. 723-41-00.

AV. NIEL (près), 2 p., entrée, cuis., w.-c., av. ou ss travaux. URGENT. 325.75.42.

18e arrdt

PL. TERTRE Studio et 2 p., 35 et 50 m². 550-34-00.

MONTMARTRE PL. Soleil s/verd. Dble liv. + chbre, cuis., bns, ref. nf, tt cft. Px except. 578-41-65.

PL. BLANCHE (près) GD STUDIO 33 m² B. état. 155.000 F. 828-63-31.

19e arrdt

LA CAMPAGNE A PARIS ATELIER EN TRIPLEX 160 m² + terrasse réhabilitation de CARACTÈRE JARDIN PRIVÉ 150 m² 544-48-44 — De 14 à 19 h.

78 - Yvelines

MAISONS-LAFFITTE Ds parc. pr. centre et gare, imm. P. de T. 3e et dern. ét. (asc.). 100 m² hab., séj. + 3 ch. + s. de bns (pos. s. d'eau), chf. ind. au gaz, gar. Tél. après 19 h. 750-21-45.

92 Hauts-de-Seine

ASNIÈRES Près gare, imm. récent, bel appt., séj. + 2 chbres, gde cuis., bains, tt cft, jardin privé. 420.000 F 387-27-60.

94 Val-de-Marne

SAINT-MANDÉ PRÈS BOIS 6 p., 170 m² tt cft, gar., s/sol Tél : 1.575.000 - 340-72-06

95- Val-d'Oise

Duplex indépendant dans maison particulière. 60 m², Enghien, 100 m lac, aucune charge mensuelle, prix à débattre. Téléphone : 964-11-58. soir.

Province

DEAUVILLE Emplacement exceptionnel, quartier, calme et résidentiel, plein sud, dans une belle petite maison rénovée avec jardins privatifs.
— Studio .... 190.000 F
— 3 pièces .... 231.000 F
— 4 pièces .... 323.000 F
17, av. Des Prairies, Deauville

Groupe Charlus, Palais des Congrès, place de la Cathédrale, 78000 Rouen. (35) 98-56-84.

appartements achats

EMBASSY SERVICE 8, av. de Messine, Paris-8e rech. pour clientèle étrangère et diplomates. APPTS HOTELS PARTIC. et VILLAS PARIS ou Ouest résident. 562-16-40

URGENT RECHERCHE 5/7 P., tout cft. 8e, 16e, 17e. Rive gauche, Neuilly. MICHEL ET REYL, 265.90.05.

RECHERCHE 1 à 2 pièces Paris préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 9e, 4e, 12e, avec ou sans travaux. PAIEM. CPT CHEZ NOTAIRE. Tél. 873-23-55, même le soir.

ACHETE Studio, 2 pièces Paris Mme LEULIER. 281-39-78 ou le soir, 900-56-51.

JEAN FEUILLADE, 54, av. de la Motte-Picquet, 15e, 566-00-75, recherche Paris 15e et 7e pour bons clients appts ttes surf. et imm. Paiement comptant.

appartements occupés

LEDRU-ROLLIN, Bel immeuble bnque, parfait état
1°) Appt., 2/3 P., w.-c., 43 m². Occupé, droit de reprise. Prix 86.000 F.
2°) Appt., 3 P., w.-c., bains, 76 m². Occupé, droit de reprise. Prix except. 145.000. Voir pptaire : jeudi, 14 h 30-16 h 30. 80, rue de MONTREUIL

PLACE MEXICO (Proche) Dans bel imm., pierre de t., asc., tapis escalier, 4e ét., soleil, calme, 3 P., cuis., w.-c., possib. bains, bon état. Occupé couple âgé. Prix 375.000 F. Voir jeudi, de 14 h 30 à 16 h 30. 26 rue des Belles-Feuilles.

locations non meublées offres

Paris

CHAMP-MARS LUXUEUX 6-7 P. 250 m² VUE DÉGAG. Parfait état 11.250 F + ch. Reprise just. 548-43-94.

locations meublées demandes

Paris

OFFICE INTERNATIONAL rech. pour sa direction beaux appts de standing 4 pièces et plus - 281-10-20.

locations non meublées demandes

Paris

PPTAIRES Louez vos appts sous 24 heures. Nous garantissons vos loyers, services gratuits. - 272-02-62.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas, pavil. ttes banl. Loyers garantis 5.000 F max. 283-57-02.

bureaux

CONSTITUTION de SOCIÉTÉS télex-secrétariat tous services BUR. MEUBLÉS 8e, 9e, 15e ASPAC PARIS-8e 293-60-50 + votre SIÈGE SOCIAL délais rapides - prix compétitifs

7e, Pr. QUAI D'ORSAY Rez-de-ch. 60 m² de bureaux avec vitrine. Bail neuf. Sans pas-de-porte - Téléph. : 298-59-71.

NOUVEAU ! PERMANENCE TELEPHONIQUE 24 h. sur 24 - Siège de Stés. TOUS SERVICES CONTACTS 2000 - 545-49-82.

URGENT Société cherche location Bureaux 150 m². 1er, 3e ou 4e arrdt. Agence s'abstenir. Tél. h.b. 254-69-86.

COURBEVOIE - Gare BECON, bien situé, part. loue burx 55 m² + cave. R.d.C. moquette, 2 tél., valable toutes professions. Loyer 3.500 ch. comp. mens. avec bail. Libre le 1/7/81. Tél. 788-99-77 pour visiter.

Prox. PLACE de la CONCORDE à céder Bureaux 110 m² 5 pces., calme. libre de suite. 563-49-66.

locaux commerciaux

3e MARAIS - Magnifique local à vendre, 675 m² (régime T.V.A.) 3.600.000 F hors taxe. TREVAL. Téléphone : 277-62-23.

RUEIL-MALMAISON Société cède bail dans immeuble récent, pour cause déménagement, 420 m² bureaux sur 2 niveaux, 2e et 3e ét., entièrement cloisonnés + 8 park. Prix location annuelle : 450 F le m², extension possible sur immeuble attenant en fin de construct. Locaux libre. Téléphone : 024-20-21.

fonds de commerce

Bail à céder, tous commerces, centre Cagnes-s/Mer, à débattre. Téléphone : (93) 20-71-68.

RÉGION VERSAILLES vend, cause maladie, superbe AGENCE IMMOBILIERE emplacement exceptionnel. 2.000.000 F Honoraire annuel étudierait toutes propositions. Ecrire sous no 400M à : GEM PUBLICITÉ. 142, rue Montmartre, Paris-2e.

COTE D'AZUR NICE 30 MÈTRES PROM. ANGLAIS Particulier vend surface commerciale Articles Sports et Loisirs, 380 m² 15 mètres vitrines super-emplacement. Gros chiffre d'affaires. Possibilité vente murs. Ecrire HAVAS, B.P. 345, 06072 Nice cédex. référence no 0666.

Vends hôtellerie fam., bord de mer, 50400 Granville/St-Pair. Tél. (33) 50-06-86/50-06-31.

maisons de campagne

S.-et-L., 2 h. Paris par T.G.V. Mais. charoll., 7.000 m² pré-jard. 200.000 F. (16-80) 62-98-70.

Gard, 15 km nord UZES vends MAISON DE CAMPAGNE à rénover 90 m² habitables possible + caves. Terrasse et cour 70 m². Prix except. : 85.000 F. Téléphone : (66) 22-20-92.

Gard 15 km UZES MAISON DE VILLAGE en pierre de pays Gros-œuvre restauré. 75 m² hab. à aménager + dépendances. Jardin attenant de 500 m². Vue et site except. PRIX : 230.000 F Téléphone : (66) 22-20-92.

BEAUJOLAIS 5 km Ouest de Villefranche, bâtiment de ferme 800 m², aménageables, certificat d'urbanisme autorisant 2 logements, prairie attenante 2.400 m². Prix 420.000 F. Catry, tél. : (7) 862-96-34 ou (7) 860-72-69 après 19 h.

QUEYRAS Hautes-Alpes à Aiguilles, cœur parc régional, station ski, tous commerces, en bordure torrent. Maison pierres, 4 p. habit. immédiat., grange, bergerie, jardin. Prix exceptionnel : 320.000 F. LOGINTER, SISTERON Téléphone : (92) 61-26-64.

Haute Provence à Peyruis, anc. chapelle à restaurer. 3.260 m² terrain boisé. Véritable nid d'aigle. Vue panoram. 180.000 F. LOGINTER (92) 61-26-64.

LIMITE VAUCLUSE 15 mn Autoroute SUZE-LA-ROUSSE Belle maison en pierre, plafonds à la française, cour, petit jardin, dépendances. Prix : 320.000 F. Catry (91) 54-92-93.

ALPES HAUTE-PROVENCE 20 KM NORD SISTERON Dans site exceptionnel, sur terrain de 4.000 m², jolie fermette typique en pierre, aménagement intérieur à terminer, cheminée, four à pain, belle bergerie voûtée. Prix 350.000 F. Catry, tél. 16 (91) 54-92-93.

châteaux

Anjou, joli château 18e, 10 p., parc boisé 4 ha 60, 72 Le Lude. Logis, 7 p., parc, 14 demeure conft, 6 ha. HOUDIARD, B.P. 83 LAVAL. Tél. (43) 56-61-60.

A vendre petit château XVIIIe s. Normandie, bon état. Prix à débattre. 747-50-06.

PAYS D'AUGE, 50 km mer. Ensemble ou séparément 1°) CHATEAU HISTOR. 18e s. s/parc 2 ha. Prix 850.000 F. 2°) MANOIR XVIIIe s.,écurie, etc... s/parc, 3 ha. 700.000 F. ENSEMBLE : 1.450.000 F. Tél. propriétaire : 706-06-29

terrains

LOT Région comprise entre LUZECH-CAILLAC - CATUS. Part. recherche terrain à bâtir (viabil.) de 1.000 à 2.000 m². Faire offre au no 6.123, le Monde Publicité. 5, r. des Italiens, 75009 PARIS.

SUCY-EN-BRIE LIEUDIT LES BRUYÈRES Part. vend terrain, 2.400 m², lisière forêt domaniale à 100 mètres, tennis, piscine et club hippique, calme, bucolique. Tél. le soir après 20 h. 207-15-53.

viagers

Sté spécialiste viagers F. CRUZ 8, rue La Boétie 266-19-00 Prix indexation et garantie. Etude gratuite discrète.

propriétés

DOURDAN Maison ancienne 6 pièces, confort. Joli jardin. Prix : 710.000 F. NADEL A. DUSSAUSSOY 742-92-12.

80 km OUEST près les Andelys magnifique propriété normande, surface habitable 260 m², 7/8 p., tout confort, s/parc 5.000 m². Téléphone : (32) 54-21-74.

CAVALAIRE Gd stand., jard. pays., 1.900 m². récept. 100 m², 9 chbres, accès direct plage, Px : 3.500.000 F. Tél. (3) 976-18-18.

LA CROIX-VAL-MER Situat. except., b. villa dominant la mer, vue sur îles du Levant, 3.500 m² de ter., sur plage priv. Tél. : 260-67-36 ou 260-67-66

Part. à part. vend propriété Charente-Maritime, proximité autoroute Paris-Bordeaux, maison centenaire rénovée, pierres apparentes, très grand séjour carrelé à l'ancienne avec 2 grandes cheminées dont une avec coin grillade, mezzanine, 3 chambres, cuisine carrelée, murs et sol (meublée), salle de bains, cour paysagée, cascade, jet d'eau, terrain, 3.000 m, bordure de bois. Prix 530.000 F. Ecr. DESLANDE Jacques, BP 70, 17400 Saint-Jean-d'Angély. Téléphone : 16 (46) 32-07-57 et ap. 20 h : 16 (46) 33-81-89

CHAMPAGNE P. Montmort 110 km Paris très belle ferme restaurée. 183 m², dépend., beau jardin. Pêche et chasse. Tél. 605-10-08 630.000 F

VAL DE LOIR 2 h 20 de Paris 1 km S.N.C.F., près rivière. BELLE MAISON De caractère en pierre de Loir, séj.-salon, cuis., 2 ch., s. de bains, chauf. cent., grande cour, jardin, garage, cellier, cave. Px 400.000 F, av. 50.000 F solde cud., taux préférentiel. C.I.O. LE MANS (72.000). Tél. (16.43) 24.78.16

boutiques

LEVALLOIS - Limite Neuilly, direct murs bar-restaurant. Rapp. 60.000 F/an. Px 60.000 F net d'impôts 5 ans. 723-41-00.

immeubles

URGENT PARIS ACHETONS Bel imm. Locatif. 563.83.33.

SOMMES ACHETEURS DE VOTRE IMMEUBLE VIDAL 563-83-55 2 bis, rue Lord-Byron (8e).

pavillons

PONTCHARTRAIN Beau pav. séj. 4 chbres bains, jard. 1.300 m², garage 818.500 F. 805-33-97.

ST-MAUR BORD MARNE. Séjour triple + 5 chambres, parfait état, jardin 500 m². 1.400.000 F. - 340-72-06

villas

CHEVREUSE (78) Ds Résid. 1974, stdg. maison parf. état, 225 m² habit. Sur 745 m² jardin. Pr. bois. Séjour triple (chem.), 5 chbres, 3 s. de bns, cuis., office, atelier, chauff. ind. gaz. Apr. 19 h. : 750-21-45.

fermettes

UNE FERME en Anjou sur 10 ha possib., étang, vaste séj., cheminée, cuis., chbres tt cft, gren amén., nombreuses étables. Prix : 580.000 F. AVIS 65, av. Gal-Gaulle. SAUMUR 16 (41) 50-45-79 ou PARIS 274-24-45.

l'agenda du Monde

Offres de particulier

PARTICULIER. Vend (prix très intér.) living palissandre de Rio + table + 4 chaises, le tt très bon état, disp. fin AOUT. Tél. du lundi au vendredi (juin-juill.), après 18 H. 379-61-22.

Autos-radios

FLASH AUTO RADIO SPÉCIALISTE C. B. 104, av. Jean-Jaurès, 93120 La Courneuve. Téléphone : 836-18-36. Propose à des prix SUPER DISCOUNT avec garantie de 5 ans les marques suivantes : Blaupunkt, Aurion, Clarion, Autovox, Pioneer, chaîne Roode Star (avec crédit 5 ans). Crédit simplifié, montage 1 h. sans rend.-vs. Promotion jusqu'au 9 août.

Artisans

ENTREPRISE RENOMAIL 118, rue Cardinet 75017 Paris. Tél. : 227-47-05. Rénove et réémaille grâce à une technique nouvelle et révolutionnaire, vos baignoires, lavabos, bidets, etc., et résiste à votre domicile, sans démontage, vos sanitaires aux coloris souhaités. GARANTIE 3 ANS.

PEINTURE - RAVALEMENT AGENCEMENT - REVETEMENT Tous travaux par ENTREPRISE SÉRIEUSE Paris-banlieue. T. 880-40-25.

ENTREPRISE. Sér. référ. effectue rapidement travaux peinture, menuiserie, décorat., coordinat. tous corps d'état. Devis gratuit. Tél. : 368-47-84 & 893-30-02.

POUR TOUS VOS TRAVAUX Rénovation appartements et pavillons, tous corps d'état. Ouvert Août. 878-00-75.

Bijoux

ACHAT COMPTANT BIJOUX Brillants, argenterie, or, or cassé. 97, av. de Clichy, 17e, Mo Brochant. ouvert lundi à vendredi.

ACHAT DIAMANTS Beaux bijoux anciens et modernes, argenterie. Maeght, 37, av. Victor-Hugo. Étoile. (Vente occasion.)

BIJOUX ANCIENS BAGUES ROMANTIQUES se choisissent chez GILLET, 19, rue d'Arcole, 4e, 354-00-83. ACHAT BIJOUX OR-ARGENT. Métro Cité ou Hôtel-de-Ville.

PAUL TERRIER achète comptant bijoux or, argenterie, déchets or, 35, rue du Colisée, 75008 Paris. Métro Saint-Philippe-du-Roule. Lundi au vendredi : 225-47-77.

Livres

Part. vends livres 19e et 20e siècle illustrés, régionalisme, histoire, voyages. Liste ss engagement. J. Quinet, 12, pl. Théâtre, 26200 Montélimar.

Henri Laffitte achète LIVRES 13, r. de Buci. Tél.: 326-68-23. Distribué par catalogue.

Mode

30/40 % moins cher COSTUMES - VESTES Les marques de luxe à qualité/prix, 5, avenue de Villiers, 17e. Métro Villiers.

MICHAEL VALERE diffusion fabricant fourreur propose sa vente directe au public (prix de gros). 41, rue de la Croix-Nivert, 75015 Paris. T. : 783-33-52.

Enseignement

COTE D'AZUR COURS PRIVÉ LAIQUE L'institution Montaigne fondée en 1905 PRIMAIRE-SECONDAIRE BAC A-B-C-D Equitation, danse, judo, tennis piscine privée, tennis privés INTERNAT JEUNES FILLES INTERNAT JEUNES GENS EXTERNAT Classes préparatoires à l'examen d'entrée DES ÉCOLES D'INFIRMIÈRES 6, av. des Poilus, 06140 Vence. Tél. (93) 58-03-01.

Cherche étudiant juil/août révision 6e-5e Franc/math/angl. 2 h/jour. Bord mer, Bretagne-sud, Amara, 12, rue de Clichy, Téléphone : 75009 PARIS

Chasse

A vendre à amateur TROPHÉE SANGLIER 120 kg, naturalisé avril 1981. Prix : 1.700 F. Tél. : 227-41-59 heures repas.

Antiquités

C'EST AU DÉPOT VENTE DE PARIS, que vous vendrez au mieux vos antiquités, meubles d'occasion, voir le débarras que vous envisagez. 2.000 m² d'exposition. 81, rue de Lagny. Paris-20e. Tél. : 372-13-91.

Ameublement

PLACES ASSISES A PRIX CHARTER CAP, importateurs de canapés haut de gamme propose ses prix directs aux particuliers : LE PICADILLY, 3 places en velours diagonal 67 % chenillé à flocon (coton) 3.950 F Nombreux modèles en cuir, tissu, fixes, convertibles, déhoussables, réversibles, intérieurs plume... CAP 37, rue de Cîteaux - 75012 Paris Tél. 307.24.01

Sanitaires

Promotion w.-c. + sanibroyeur SFA complet 1.995 F PARIS SI VOUS N'AVEZ PAS TROUVÉ ce que vous cherchez pour le sanitaire et la robinetterie SANITOR, 21, rue de l'Abbé-Grégoire, PARIS-6e, OUVERT LE SAMEDI. Téléphone : 222-44-44.

Objets d'art

MEUBLES DE CHINE Porcelaines anciennes Pierres dures - Ivoires Objets cadeau - Collection VENTE LIQUIDATION à 50 % en entrepôt, par société import. « LA CHIMÈRE D'OR » Bâtiment Danzas 20, bd Poniatowski, 75012 Paris Ouvert de 9 à 18 heures, sans interruption. du lundi au samedi midi.

Moquettes

INCROYABLE 30.000 m² DE MOQUETTE en stock à liquider. Pure laine et synthétique prix de gros, pose assurée. Renseignements 757-19-19.

MOQUETTE PURE LAINE 50 % de sa valeur Tél. : 842-42-62 250-41-85.

Instruments de musique

PIANOS MAGNE CHANGEMENT D'ADRESSE 15 juin 1981 OUVERTURE DU CENTRE MUSICAL BOSENDORFER 17, av. R.-Poincaré, 75116 Paris EXPOSITION UNIQUE Pianos droits et à queue, clavecins et épinettes. Spécialiste des plus grandes marques européennes : Bösendorfer, Ibach, Euterpe, Grotrian-Steinweg, Schiedmayer, Feurich, Seiler, Pleyel, Erard, Schimmel, Rameau, Sperrhake (clavecins et épinettes). STUDIOS de répétition amateurs et professionnels. Documentation et audio-visuel sur la facture instrumentale. Conditions spéciales d'ouverture. 10 % DU 20-6 AU 1-8-81. NOUVELLE ADRESSE Daniel MAGNE - PIANOS 17, av. Raymond-Poincaré, 75116 Paris. Tél. 553-20-60.

Carrelages

LES PLUS BEAUX Direct Usines vente promotionnelle 113, avenue Parmentier (11e) 357-09-46 + +

Animaux

URGENT Chats adultes castrés, chattes opérées et adorables chatons abandonnés cherchent bons maîtres. Tél. au 531-61-98 le soir après 19 h.

GARDE ANIMAUX VACANCES Vous avez un problème Téléphonez au 731-36-11.

Détectives

DUBLY 61e année Ancienneté - Loyauté ENQUETES - FILATURES 121, r. St-Lazare, Paris 8e Tél 387.43.89 Consultations gratuites

Vidéo

JUKE-BOX Loisirs club vidéo VHS - BETA 1.000 titres (RCV - Warne Bros - René Château) Vente 480 F - Loc. 48 h. 30 F. 6, bd des Capucines, 75009 Paris. 95, rue d'Avron, 75020 Paris. Tél. : 373-29-04

Vacances - Tourisme - Loisirs

Animatrice Atelier des enfants, Beaubourg, accueille enfants 5 à 10 ans dans maison, 140 km Ouest de Paris. Juil./août. 360F par semaine. Tél. 16 (33) 33-95-58.

50400 GRANVILLE Plage Saint-Nicolas AU BON ACCUEIL. Tél. (33) 50-06-88. Hôtel-Restaurant. Toute l'année.

VACANCES SUR LES CANAUX DE BOURGOGNE Location de bateaux équipés semaine ou W.E., 2 à 6 pers. PRO AQUA, quai Saint-Martin 89000 Auxerre. Tél. (86) 52-40-20.

Vacances à CHAMONIX Location à la semaine studios 2-4 personnes, 2 pièces 5-8 personnes entièrement équipés, dans Résidence standing neuve. LOCATION ORION 39, rue de Surène 75008 Paris - 266-33-26.

Tours. Montlouis gîte rural. 3 personnes 700 F semaine, du 30-8 au 13-9, Châteaux, Loire-et-Cher. Tél. (47) 50-87-64.

Nice, villa 5 personnes juillet et août. Prix intéressant à débattre. Tél. 354-23-29, le soir.

Au cœur du Midi vert, dans le Tarn, camping, ferme d'accueil, gîtes ruraux disponibles juillet, sept. En août, chambres d'hôtes pour vacances à la ferme. Rens. Atter, B.P. 89, 81003 ALBI. Tél. : (63) 54-39-81.

Maison neuve à louer dans le Finistère (Pont-L'Abbé à quelques km de la mer) à partir du 7 août. Ecrire Claudine Goff à Saint-Julien-de-Plonéour par Pont-l'Abbé (29220).

A 3,5 km Sarlat, Dordogne. Maison neuve à louer pour 4 pers., terrain clos 2.000 m², 1 salle à manger, 1 canapé-lit, 2 pers., 1 chambre lit 2 pers., 1 cuis. équipée, 1 salle d'eau équip., w.-c., juill.-août 2.700 F, septembre 2.100 F. T. 16 53-59 - 14-74 apr. 20 h.

Pension, demi-pension, location. Calme, confort, gastronomie, piscine. Hôtel-restaurant « Chez NADAL », 46140 CAILLAC (à 10 km de CAHORS) QUERCY Tél. (65) 30-91-55 - 30-92-35.

LA ROCHELLE Location de voiliers école de croisière. Promenades à la journée. Embarquement : Louisiane Marine, port des Minimes. Tél. : 16 (46) 44-55-17.

Bretagne Sud, Villa face océan, 6 pers., 25-7, 1-8 et sept. Combloux-Megève, chalet, conft, juillet 1re quinzaine, 1.300 F pour 4-6 personnes. Semaines libres. Tél. : (1) 391-38-04.

CORSE LOCATIONS Stud./Appt pour juillet et sept., possible charter. Huband, 92, rue Pelleport, 75020 Paris. 362-54-18.

Vacances à ANTIBES Location à la semaine studios 2-4 personnes, tout cft, entièrement équipés, standing. LOCATIONS ORION 39, rue de Surène 75008 Paris. Tél. 266-33-26.

JUAN-LES-PINS. A louer dans villa « Les Rayons d'Or », avec jardin, verdure, très calme, chambres, très confortables. Juin, juillet, août, septembre. Tél. : (93) 74-12-75.

MERIBEL, piscine privé, solarium, lac, près parc Vanoise, beau studio, 707-97-11.

COSTA BRAVA Appart. gd standing, juillet-15 sept.-octobre, 350-24-91.

CANNES Studio vue sur mer 1er au 15 juil. 1.800 F Sept. par quinz. 1.500 F et 1.200 F. Tél. 663-37-84.

PÉRIGORD PAVILLON F2/3 Confort - Jardin 24430 Razac-sur-l'Isle. Tél. : (53) 54-52-26.

ILE de HOUAT, sud Bretagne, villa neuve, 400 m plage, T à 21 juillet. Tél. (76) 50-21-98.

Loue juillet/août 5.000 F mens. Finistère Nord, villa 5 p. s/plage. Tél. (98) 03-10-43.

PORT-GRIMAUD. Cité lacustre et plage, 2 p., belle vue, cft, sauf du 1er au 22 août. 707-97-11.

A louer, appt 4/5 pers. CAP D'AGDE 4-18 juillet, août, 12-30 sept. et oct. T. (67) 73-70-21.

L'été à DEAUVILLE Location à la semaine studios 2-4 personnes, tout cft. Entièrement équipés, standing. LOCATIONS ORION 39, rue de Surène 75008 Paris. 266-33-26.

Bateaux

A vendre fin juin pneumatique semi-rigide 5 m. PB IV 73, très bon état, 115 CV Mercury power trim, compte-tours. 1977, peu servi (70 h). Embarquement autorisé 8-12 personnes. Accastillage, skis, etc., prêt à naviguer. Grand réserv. 35.000 F. Visible 19, rue Mme-d'Houdetot. 95600 (959-14-43).

A vendre hors-bord CORMORANT FURY 4,25. 50 CV él. MERCURY, rem. NAUTILUS 750 km mise à l'eau, taud., 2 réserv., cpte-tours, compt. d'heures (210 h). Le tt en excellent état. Px 16.000 F. Tél. 304-42-41.

A vendre voilier type Corsaire, chantier de Meulan, contreplaqué, 1963, parfait état, 4 voiles dont SPI, moteur Johnson 4 CV, remorque Portaflot (4 roues). Prix 10.000 F. Tél. le soir à partir de 19 heures au 339-05-84.

Camping car

CAMPING-CAR 3 places semaine, 1.900 F, mois 9.900 F, garage Saint-Bernard, 325-42-28.

Garde d'enfants

Pour JUILLET, recherche J. Fille pour garder 2 enfants, 32 mois, toute la journée. Possibilité d'être logée M. OERLEMANS. 266-44-20.

Séjours linguistiques

Séjours linguistiques à Oxford (Angleterre), en petits groupes, 2 ou 3 sem., à partir du 1er août. 541-76-87, le matin.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES 296-15-01

Homes d'enfants

Vacances enfants-jeunes places disponibles en juillet et août. Accueil de 4 à 17 ans, différentes régions de France.

Séjours à dominante sportive ou culturelle, à partir de 13 ans.

Tél. : V.V.L., 681-02-20, de 10 h. à 12 h. et de 16 h. à 18 h., samedi excepté.

Randonnées pédestres

Vacances insolites... randonnées pédestres en Grande Kabylie à la découverte du Massif du DJURDJURA, PERIPLES, 77, avenue Emile-Zola (15e). 577-60-00.

Randonnez cet été au Pérou sous la conduite de Thierry Renard, un des meilleurs spécialistes actuels des Andes. PERIPLES, 77, av. E.-Zola-15e, 577-60-00.

Cours

COURS DE VACANCES Français-maths de la 10e à la 3e par professeur hauts qualification. Tél. 252-49-43.

Stages

Juil., août, sept., stage de dessin de 12 jours en basses Cévennes, un regard sur le monde et soi-même à travers l'expression graphique, la promenade et la photo. Pour tous renseignements, écrire à M. Canurati, Colombeyrolles, Saint-Theodorit, 30260. Tél. : (66) 77-42-99.

Tennis

TENNIS Stages 5 j., 28 juin et 12, 19, 25 juillet. Mixte 8/15 ans. 8 stagiaires, professeur qualifié. Nature, plein air. « LA PELOUSE », MONTGERON, 20 km Paris, R.N. 6. Tél. : 903-80-80 - 940-23-36.



هكذا من الاهل

LE SOIXANTE-HUITIÈME TOUR DE FRANCE CYCLISTE

Changement...

68e TOUR DE FRANCE DU 25 JUIN AU 19 JUILLET

BRUXELLES LOTTO — BERINGEN — ZOLDER — HASSELT — ROUBAIX — BELGIQUE — ALLEMAGNE — COMPIÈGNE — PARIS ARRIVÉE — AULNAY-S-BOIS — FONTENAY-S-BOIS — LE MANS — NANTES REPOS 4 juillet — AUXERRE — MULHOUSE — BESANÇON — SUISSE — THONON-LES-BAINS — MORZINE REPOS 13 juillet — St-PRIEST — ROCHEFORT-SUR-MER — BORDEAUX — VEUREY-VOROISE — L'ALPE D'HUEZ — LE PLEYNET LES SEPT-LAUX — NICE — MARTIGUES — NARBONNE — NARBONNE-PLAGE — CARCASSONE — St-GAUDENS — PAU — NAY — St-LARY-SOULAN

PROLOGUE 25 juin 5,850 km; 1re ÉTAPE 26 juin 97 km; 2e ÉTAPE 26 juin 40 km; 3e ÉTAPE 27 juin 254 km; 4e ÉTAPE 28 juin 232 km; 5e ÉTAPE 29 juin 77,2 km; 6e ÉTAPE 30 juin 117,5 km; 7e ÉTAPE 1er juillet 26,7 km; 8e ÉTAPE 2 juillet 227 km; 9e ÉTAPE 3 juillet 180 km; 10e ÉTAPE 5 juillet 194 km; 11e ÉTAPE 6 juillet 258,5 km; 12e ÉTAPE 7 juillet 246 km; 13e ÉTAPE 8 juillet 105,5 km; 14e ÉTAPE 8 juillet 133,8 km; 15e ÉTAPE 9 juillet 157 km; 16e ÉTAPE 10 juillet 38,5 km; 17e ÉTAPE 11 juillet 228,5 km; 18e ÉTAPE 12 juillet 199,5 km; 19e ÉTAPE 14 juillet 230,5 km; 20e ÉTAPE 15 juillet 134 km; 21e ÉTAPE 16 juillet 117,5 km; 22e ÉTAPE 17 juillet 46,5 km; 23e ÉTAPE 18 juillet 207 km; 24e ÉTAPE 18 juillet 186,8 km

Ville-étape — Ville-repos — Départ hors ville-étape — Étape contre la montre « par équipe » — Étape contre la montre « individuel »

Le soixante-huitième Tour de France cycliste, dont le prologue aura lieu le jeudi 25 juin, à Nice, sur 5,850 km contre la montre, est caractérisé par un parcours varié, comportant de nombreux secteurs stratégiques. Les Pyrénées, franchies en une seule journée, seront abordées dès le sixième jour et les Alpes, qui doivent jouer un rôle déterminant, seront traversées en quatre étapes au cours de la dernière semaine. Le tracé, peu conformiste, évitera les grands cols traditionnels (Aubisque, Tourmalet, Galibier, Izoard), mais il y aura trois arrivées en altitude, la première dans les Pyrénées, à Saint-Lary-Soulan, les deux autres dans les Alpes, à l'Alpe-d'Huez et au Pleynet. Par ailleurs, de Besançon au Pleynet, les coureurs n'escaladeront pas moins de quinze obstacles, dont le mont Salève, les cols de la Ramaz, de Joux-Plane, de Joux-Verte, de la Madeleine (point culminant du Tour : 1 993 mètres) et du Glandon.

Entre les massifs montagneux, les courses contre la montre collectives (Nice-Antibes-Nice, vendredi 26 juin ; Narbonne-Carcassonne, avant les Pyrénées) ou individuelles (Nay-Pau, Mulhouse, Saint-Priest) et une étape de pavés comparable à Paris-Roubaix contribueront à relancer l'intérêt de l'épreuve en offrant de surcroît aux non-grimpeurs une possibilité de rétablir l'équilibre.

Déjà vainqueur en 1978 et en 1979, Bernard Hinault partira favori. Il visera un triplé que seuls Philippe Thys, Louison Bobet, Jacques Anquetil et Eddy Merckx ont réussi à ce jour. Mais son abandon de l'an passé, consécutif à une douleur au genou, et sa contre-performance du « Midi Libre » obligent à formuler des réserves. Joop Zoetemelk étant pour sa part en médiocre condition physique, semble-t-il, le Tour 1981 pourrait favoriser l'éclosion d'une nouvelle génération de routiers représentée par Bernaudeau, Alban Sennec et Bazzo ou donner, enfin, à Kuiper, voire à Raymond Martin, l'occasion de conquérir le maillot jaune. On assistera aux débuts du Belge Daniel Willems, un bon sprinter limité en montagne. Les Italiens seront absents, mais un Américain figure sur la liste des engagés, Jack Boyer, incorporé à l'équipe de Bernard Hinault. — J. A.

Le regard d'un économiste

« LE MYTHE DES GÉANTS DE LA ROUTE »

Le soixante-huitième Tour de France va partir. Pendant vingt-cinq jours les « *forçats de la route* » vont écrire un nouveau chapitre de « *la Fabuleuse Histoire du cyclisme* (1) ». Affaire de poètes épiques autant que de journalistes, mais qu'un économiste décide de mettre son grain de sel dans les affaires de la « *petite reine* » et le ton change.

Un économiste, c'est un monsieur qui ne s'intéresse pas au nombre de dents des pignons, à la poussière ou la boue des chemins, à l'altitude des cols, au kilométrage des étapes, aux crevaisons, aux fringales ou aux échappées victorieuses. Un économistes, c'est un monsieur qui essaye de comprendre le pourquoi et le comment des choses en terme de productivité financière, autrement dit par rapport à l'argent.

L'adultère et la musique notamment ont déjà fait l'objet de pareilles investigations. Pourquoi pas le vélo ? Voilà une machine mue à la force des jarrets qui a suscité un des mythes les plus puissants de l'imagerie sportive contemporaine : « *les géants de la route* ».

L'économiste, c'est donc M. Jacques Calvet qui participe au groupe de recherche sur la régularité de l'économie capitaliste à l'université de Grenoble-II. Il ne nie pas l'effort prodigieux que doivent fournir les champions pour couvrir des distances considérables dans les conditions les plus pénibles. Il veut comprendre pourquoi.

Pourquoi sont apparues à la fin du siècle dernier des courses sur route de plus en plus longues, de plus en plus dures, alors que le cyclisme sur piste était florissant ? Parce que les exigences financières du petit nombre des champions étaient de plus en plus fortes, rognant les marges bénéficiaires des organisateurs. Et parce que ces derniers — journaux sportifs concurrents — avaient besoin de frapper l'imagination populaire pour capter l'attention, donc la clientèle, du public. On assista alors à la surenchère de Bordeaux-Paris puis de Paris-Brest-Paris, enfin du Tour de France.

Pourquoi les courses, qui ne constituent pas un véritable spectacle, connurent-elles une si grande popularité ? Parce que la relation qui en a été faite a gommé la monotonie des longues pérégrinations des pelotons et les combines des coureurs qui s'achètent les victoires ou se dopent, pour se concentrer sur l'événement « noble » de l'épreuve : sprint, passage de col, échappée, accident. Tous les intérêts convergent vers cela : intérêt des coureurs dont la valeur marchande augmentera avec le prestige ; intérêt des organisateurs qui peuvent développer le « mythe », c'est-à-dire les tirages de leurs journaux.

Pourquoi les coureurs — champions du « porte-bidon » — appartiennent-ils à des castes rigides ? Parce que les commanditaires des équipes ont intérêt à une identification simple entre un champion dont on s'efforce d'assurer la victoire et un produit qu'il représente.

Pourquoi le Tour de France est-il devenu une caravane publicitaire de 4 000 kilomètres de long ? Parce que l'intérêt des organisateurs est de percevoir le maximum de recette en multipliant les villes-étapes et les annonceurs au sein des accompagnateurs. Cent autres questions peuvent encore être formulées à propos de ce formidable marché de la course cycliste. Les réponses sont fonction du rapport de force à un moment donné entre les trois parties prenantes : organisateurs, annonceurs, coureurs. Ces derniers ont d'ailleurs presque toujours la plus mauvaise part, celle des « forçats » qui donnent beaucoup d'eux-mêmes et reçoivent bien peu en échange.

Promotion sociale

Restait à savoir si, avec l'apparition et le développement des retransmissions télévisées, les « géants » de la route n'ont pas été ramenés à la dimension de nains. « *En caricaturant*, écrit M. Calvet, *nous sommes en présence d'hommes-sandwiches que la télévision nous montre en train de tricher, qui font grève et qui se dopent* ». Mais, là encore, des « *intérêts économiques convergents* » ont permis de « gérer » le mythe. Pour les annonceurs, c'est un moyen de faire passer à bon compte de la publicité sur le petit écran. Pour les coureurs, d'origine essentiellement paysanne et de niveau scolaire faible, le cyclisme reste un important facteur de promotion sociale. Pour les journalistes sportifs, c'est une branche sur laquelle ils sont assis et qu'ils ne veulent pas scier. Bref, le cyclisme bénéficie d'un vaste réseau de « complicités » qui lui permettent de rester présenté, à de rares exceptions, sous son aspect épique. Même la classe politique y concourt, qui apprécie la trêve du Tour de France au début du mois de juillet.

Décidément, quand un économiste se penche sur les mœurs du cyclisme professionnel, les légendes trinquent. Tant pis pour Bernard Hinault. Tant mieux pour le sport.

ALAIN GIRAUDO.

★ *Le Mythe des géants de la route*, par Jacques Calvet. Préface de Jacques Marchand. Edit. PUG, 230 pages. Environ 55 F.

(1) Pierre Chany, Ed. ODIL.

SPORTS

TENNIS

A Wimbledon

L'événement au féminin

De notre correspondant

Londres. — La deuxième journée du tournoi, la traditionnelle Lady Day, a été marquée de deux événements. Pour la première fois, une femme, Cathy Mc Tavish, une robuste Ecossaise, est montée sur la chaise d'arbitre du court central où elle n'a pas eu à faire preuve de son autorité naturelle (elle a déjà arbitré un match international de hockey sur gazon) dans un match qui opposait la très civilisée Chris Evert Loyd et Christine O'Neill (6-3, 6-0). L'autre sensation a été la victoire (6-3, 2-6, 9-7) obtenue aux dépens de la Sud-Africaine Rollinson, de la sympathique benjamine du tournoi, la jeune Américaine de quatorze ans, Kathy Rinaldi, appelée à devenir la coqueluche de Wimbledon. L'écolière de Floride est la joueuse la plus jeune qui ait gagné un match à Wimbledon depuis 1907.

Une bonne journée pour les jeunes également chez les hommes. Le Français Henri Leconte (dix-sept ans) qui dut à la chance (éliminé au tournoi de qualification, il fut appelé à remplacer l'Américain Pfister, malade), mais aussi à ses mérites, de remporter la victoire sur l'Australien John Alexander. Dans le camp français, la victoire de Moretton sur le Chilien Jaime Fillol, compensa l'amertume créée par la défaite de Tulasne qui ne réussit pas à aligner un jeu dans le dernier set contre l'Australien Frawley. Par contre, Corinne Vannier fit mieux que se défendre contre Hana Manlikova, mais il faut dire que la championne tchécoslovaque souffre du dos. Elle a scratché dans les épreuves de double pour se concentrer sur le simple, mais ses chances paraissent maintenant aléatoires.

La journée fut faste tout de même pour un ancien, l'Australien Edmonson (70e du classement) qui battit Vilas (11e tête de série) au cinquième set d'un match passionnant. Le contraste était grand entre le bel Argentin à la musculature allongée et l'Australien aux muscles noués, portant une moustache de sous-officier et auquel une calvitie déjà prononcée donne plus que son âge (vingt-sept ans). En outre, Edmonson souffrait d'un complexe : en 1977 il fut battu par Borg après avoir emporté les deux premiers sets. Mais cette fois-ci, dans les mêmes conditions, il avait le moral d'un vainqueur, bien décidé à ne pas laisser passer la victoire.

HENRI PIERRE.

LES PRINCIPAUX RESULTATS

Simple messieurs, 64es de finale

Frawley (Austr.) bat Tulasne (Fr.), 4-6, 6-8, 6-3, 6-0. ; Leconte (Fr.) bat Alexander (Austr.), 6-4, 2-6, 6-4, 6-2 ; Edmonson (Austr.) bat Vilas (Arg.), 6-4, 6-1, 1-6, 4-6, 6-3 ; Gonzales (P.-Rico) bat Freyss (Fr.), 6-0, 7-5, 6-2 ; Moretton (Fr.) bat J. Fillol (Chili), 4-6, 6-3, 6-2, 6-3.

Simple dames

Leo (Austr.) bat Madruga (Arg.), 6-3, 2-6, 6-4 ; Romanov (Roum.) bat Marsikova (Tch.), 5-7, 6-1, 6-3 ; Bohm (Suisse) bat S. Margolin (Fr.), 6-0, 6-7, 6-3 ; Mandlikova (Tch.) bat Vanier (Fr.), 6-3, 7-5 ; Platek (Fr.) bat Hanika (R.F.A.), 6-4, 7-5.

Automobilisme

RETOUR DE GOODYEAR A LA FORMULE 1

Retiré de la compétition depuis la fin de la saison 1980, le manufacturier américain de pneumatiques Goodyear a annoncé, le 21 juin, qu'il équiperait à nouveau, mais en nombre limité, ses constructeurs dès la prochaine épreuve, le Grand Prix de France (5 juillet, Dijon). Son choix s'est porté sur Williams et Brabbham.

Goodyear se trouve ainsi dans la situation privilégiée qui était celle de Michelin jusqu'à la fin 1980, en fournissant ses pneus à deux écuries seulement. Michelin, qui équipait — avec une équité inconnue jusqu'alors en formule 1 — tous les constructeurs depuis le début de l'année, suite à la défection de Goodyear, va sans doute être contraint de changer de politique et de répondre aux nouvelles ambitions de Goodyear en concentrant ses efforts sur Ferrari, Talbot-Ligier, Alfa Romeo et Renault. La « guerre » des pneus recommence après une courte trêve.

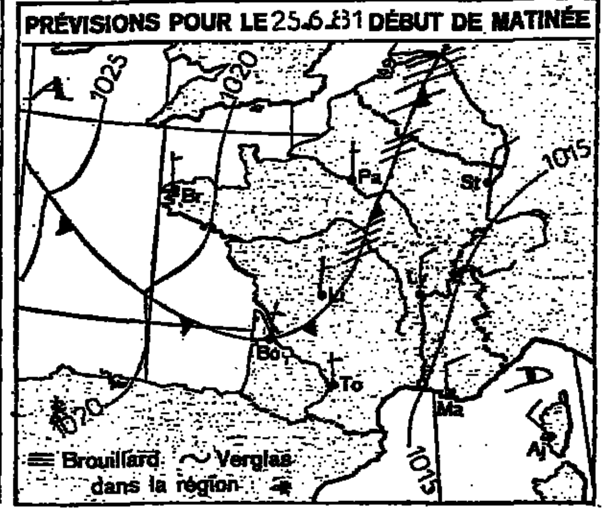
INFORMATIONS « SERVICES »

MÉTÉOROLOGIE

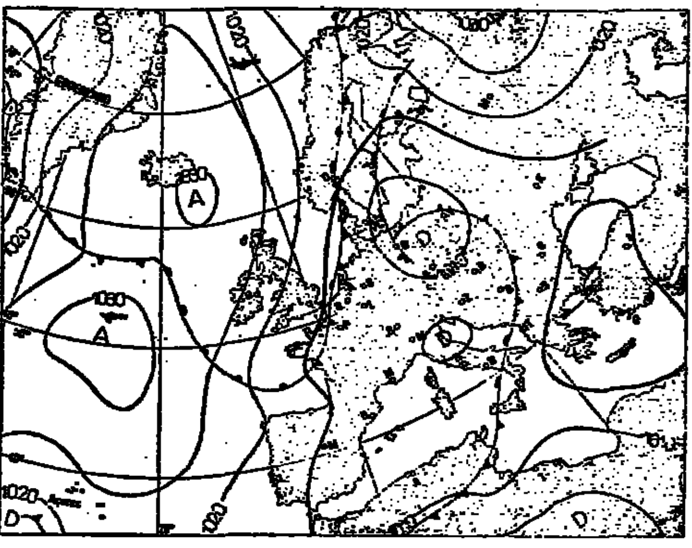
SITUATION LE 24.6.81 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 25.6.81 DÉBUT DE MATINÉE



PRÉVISIONS POUR LE 25 JUIN A 0 HEURE (G.M.T.)



Evolution probable du temps en France entre le mercredi 24 juin à 0 heure et le jeudi 25 juin à 24 heures :

La perturbation qui abordait mercredi matin le littoral de la Manche, plus importante que prévu hier, traversera la majeure partie de la France en donnant des pluies passagères.

Jeudi 25 juin, le temps sera le plus souvent ensoleillé dans les régions méditerranéennes, mais les nuages seront toutefois plus développés en Corse, où ils pourront donner des ondées orageuses. Sur le reste de la France, le temps sera très variable : nuages abondants le matin et pluies intermittentes de la Champagne au Massif Central et au Bordelais ; pluies orageuses l'après-midi et le soir des Ardennes et de la Lorraine aux Cévennes et aux Pyrénées, mais éclaircies et nuages passagers dans le Nord, la région parisienne, le Centre et l'Ouest ainsi que sur le massif alpin. Les vents de secteur nord seront modérés et irréguliers. Les températures maximales, sans changement dans l'Ouest, le Nord et les régions méditerranéennes, seront en légère baisse ailleurs.

Le mercredi 24 juin, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 017,3 millibars, soit 763 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 23 juin ; le second, le minimum de la nuit du 23 au 24) : Ajaccio, 21 et 14 degrés ; Biarritz, 20 et 13 ; Bordeaux, 23 et 12 ; Bourges, 22 et 9 ; Brest, 21 et 13 ; Caen, 19 et 10 ; Cherbourg, 19 et 11 ; Clermont-Ferrand, 19 et 8 ; Dijon, 22 et 11 ; Grenoble, 21 et 12 ; Lille, 22 et 10 ; Lyon, 21 et 9 ; Marseille, 22 et 13 ; Nancy, 22 et 8 ; Nantes, 24 et 11 ; Nice, 17 et 15 ; Paris-Le Bourget, 23 et 12 ; Pau, 21 et 12 ; Perpignan, 24 et 16 ; Rennes, 23 et 11 ; Strasbourg, 22 et 10 ; Tours, 24 et 10 ; Toulouse, 21 et 15 ; Pointe-à-Pitre, 31 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 25 et 15 degrés ; Amsterdam, 21 et 9 ; Athènes, 26 et 21 ; Berlin, 22 et 13 ; Bonn, 23 et 9 ; Bruxelles, 21 et 10 ; Le Caire, 33 et 20 ; îles Canaries, 26 et 21 ; Copenhague, 22 et 12 ; Genève, 20 et 9 ; Jérusalem, 27 et 14 ; Lisbonne, 24 et 15 ; Londres, 22 et 13 ; Madrid, 28 et 13 ; Moscou, 31 et 17 ; Nairobi, 26 et 16 ; New-York, 26 et 20 ; Palma-de-Majorque, 21 et 9 ; Rome, 22 et 15 ; Stockholm, 21 et 13.

(Document établi avec le support technique spécial de la météorologie nationale.)

Service national

APPEL SOUS LES DRAPEAUX DES FRANÇAIS NÉS ENTRE LE 14 MARS ET LE 10 AVRIL 1962

Le ministère de la défense communique : la fraction de contingent 81/08 comprendra, s'ils ont été reconnus aptes au service :

1) Les jeunes gens :

a) Dont le sursis ou la prolongation de sursis arrivera à échéance avant le 1er août 1981 ;

b) Dont le report d'incorporation arrivera à échéance avant le 1er août 1981 ;

c) Dont l'appel avec une fraction de contingent antérieure a été, pour des motifs divers, annulé et fixé à l'échéance du 1er août 1981 ;

d) Volontaires pour être appelés le 1er août 1981 et qui, à cet effet, ont, avant le 1er juin 1981, déposé une demande d'appel avancé ou fait parvenir leur résiliation de sursis ou de report d'incorporation ;

2) Les jeunes gens non titulaires d'un sursis ou report d'incorporation administrés par les bureaux du service national de métropole :

a) Nés entre le 14 mars 1962 et le 31 mars 1962, ces dates incluses, recensés avec la première tranche trimestrielle de la classe 1981 ;

b) Omis et naturalisés recensés avec la deuxième tranche trimestrielle de la classe 1982 ;

c) Nés entre le 1er avril 1962 et le 10 avril 1962, ces dates incluses, recensés avec la deuxième tranche trimestrielle de la classe 1982.

Les jeunes gens destinés à l'armée de l'air seront appelés à partir du 4 août 1981.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 24 juin 1981 :

UN DECRET

● Portant publication de la convention entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République du Mali relative à la circulation des personnes, ensemble un protocole et un échange de lettres, signés à Bamako le 11 février 1977, ainsi qu'un avenant signé à Bamako le 1er février 1979.

UNE LISTE

● D'admissibilité au cycle préparatoire aux concours internes d'entrée à l'Ecole nationale d'administration.

UNE DELIBERATION

● Fixant les dates limites d'envoi des déclarations des traitements automatisés d'informations nominatives.

PARIS EN VISITES

VENDREDI 26 JUIN

« La Manufacture des Gobelins », 14 h. 30, 42, avenue des Gobelins (Mme Allaz).

« Château de Sceaux », 15 heures, grille d'honneur (Mme Bouquet des Chaux).

« La place Vendôme et la place des Victoires », 15 heures, pied de la colonne Vendôme (Mme Meynial).

« Cabinet des médailles et antiques de la Bibliothèque nationale », 15 heures, 58, rue de Richelieu (Mme Hulot).

« Saint-Denis », 15 h. 30, façade de la basilique (Mme Saint-Girons).

« Le Marais illuminé », 21 h. 30, 62, rue Saint-Antoine (Mme Oswald, Caisse nationale des Monuments historiques).

« Modigliani », 15 heures, 11, avenue du Président-Wilson (Approche de l'art).

« Saint-Germain-des-Prés », 15 heures, portail (Arcus).

« L'Opéra », 13 h. 30, entrée (P.-Y. Jaslet).

« Clignancourt », 14 h. 30, métro Jules-Joffrin (Paris pittoresque et insolite).

« Le Marais », 15 heures, métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Le Marais », 14 h. 30, 2, rue de Sévigné (le Vieux Paris).

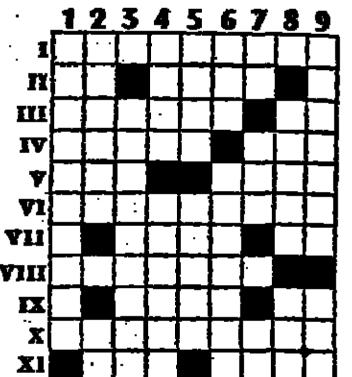
CONFÉRENCES

20 h. 15, 11 bis, rue Keppler : « L'âme est-elle immortelle ? » (Loge unie des théosophes). Entrée libre.

20 h. 30 : Centre Chaillot-Galliéra, 28, avenue George-V : « L'Etat intermédiaire après la mort selon la tradition Droupka ».

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2958



HORIZONTALEMENT

I. Epoque pendant laquelle des parents vivent sur le dos de leurs enfants. — II. Agrément désuet. Trahi par une personne qui l'accuse. — III. De même origine matricielle, mais d'un caractère séminal différent. Copulative. — IV. Victime des casse-pieds. Ne sait parler que bêtement. — V. Vieille pommade. Engagement volontaire. — VI. Travailler en vue de faire cesser le jeu. — VII. Fille ravie ou ministre tout retourné. Note. — VIII. Ascendant que les ascendants exercent de moins en moins sur leurs descendants. — IX. Auxiliaire actif. Mis en cellule. — X. Elles sont tributaires d'une énergie gratuite mais capricieuse. — XI. Bien arrivée. Ses locataires voudraient bien qu'on leur signifie leur congé.

VERTICALEMENT

1. Ouvrière employant son patron. — 2. Différence de niveau entre deux sols. Agent de transmission. — 3. Son siège principal se situe généralement en face. — 4. Accuse la direction. Quand on vous presse de la prendre, ce n'est généralement pas par souci de générosité. — 5. N'est pas spécialement attachante quand elle est collante. Façon élégante de mettre son favori en boîte. — 6. Origine ou terme de dissociation. Physiquement visible. — 7. Note. Permet de boire une tasse en Suisse. Lac noir ou pièce jaune. — 8. Ne pas être maître de sa direction. Son esprit est caustique. — 9. Même son acte le plus long est l'affaire d'une minute. Par trop entendu.

Solution du problème n° 2957

Horizontalement

I. Knock-out. — II. Lèse. Es. — III. Estrade. — IV. Plein. Ex. — V. Tension. — VI. Témoins. — VII. Mus. Ve. — VIII. Attelle. — IX. Il. Aléa. — X. Ironiser. — XI. Eanes. Est.

Verticalement

1. Kleptomanie. — 2. Nesle. Ut. Râ. — 3. Ostentation. — 4. Cerise. Elne. — 5. Animal. Is. — 6. Ord. Oô (cf. « port »). Las. — 7. Nivelée. — 8. Te. Na. Ers. — 9. Sexes. La.

GUY BROUTY.

BREF

JEUNESSE

SÉJOURS AU JAPON. — Dans le cadre de son programme d'échanges culturels, le ministère de l'éducation nationale du Japon offre une bourse d'études. Les candidats devront être de nationalité française, avoir plus de dix-huit ans, être au moins en deuxième année universitaire au mois de juin 1981 et avoir une bonne connaissance de la langue japonaise. Le boursier recevra 119 000 yens par mois ; les frais de séjour au Japon et le voyage aller-retour par avion seront à la charge du gouvernement japonais.

★ Service culturel de l'ambassade du Japon, 7, avenue Hoche, 75008 Paris, tél. 766-02-22, poste 217 ou 214.

STAGES

DÉCOUVERTE DE LA NATURE. — Au bord du lac de Grandlieu, en pays nantais et dans la vallée de la Cronce, l'Association pour la découverte de la nature organise six stages en juillet et en août.

Durant quinze jours, à partir d'expériences pratiques et d'observations propres à la région, plusieurs thèmes seront abordés de manière accessible à tous : « La vie » (reproduction et développement), « L'hérédité » (génétique et environnement), « L'écologie » (flore, faune et milieu), « L'astronomie » (système solaire, structures universelles). Hébergement : 240 F ; stage : 430 F ; repas à la charge des stagiaires.

★ A.D.N., 188, rue de Tolbiac, 75013 Paris.

TRAVAIL DU BOIS. — Le Centre des arts et techniques appliquées organise, du 15 au 31 juillet, un stage de cent heures en menuiserie, ébénisterie, marqueterie, sculpture du bois, restauration de meubles anciens.

★ CATA, 121, rue de Charonne, 75011 Paris, tél. 371-61-43.

Le Monde

équipement

TRANSPORTS

Deux dossiers urgents pour le nouveau ministre : hausse des tarifs, équilibre des sociétés nationales

Le nouveau ministre des transports, M. Charles Fiterman, va devoir très vite plonger dans le vif de ce sujet. Préoccupé par des tâches électorales, son prédécesseur n'a, semble-t-il, pas eu le loisir d'ouvrir des dossiers dont certains nécessitent pourtant des décisions rapides, pour garantir aux entreprises concernées — surtout les nationalisées — un minimum d'équilibre dans leur exploitation.

Evidemment, les premières mesures à prendre sont plutôt impopulaires, puisqu'elles visent des hausses de tarifs.

Le gouvernement de M. Barre a laissé à celui de M. Pierre Mauroy un cadeau empoisonné en n'accordant à la S.N.C.F. qu'une partie de la hausse des tarifs voyageurs que celle-ci revendiquait en application du contrat d'entreprise signé avec l'Etat en septembre 1979. En vertu de cet accord, le tarif de seconde classe devait augmenter de 13,2 % au 1er janvier dernier. Le dernier gouvernement Barre n'a accordé qu'une hausse de 7 % le 31 mars. Le premier gouvernement Mauroy n'a pas jugé bon de faire mieux. Qu'en sera-t-il du deuxième ?

Rue Saint-Lazare, à la direction générale de la S.N.C.F., on ne s'émeut guère de ce retard : l'accord d'entreprise prévoit que l'Etat doit compenser financièrement tout délai apporté à en respecter les clauses. Si les tergiversations actuelles devaient se prolonger jusqu'à la fin de l'année, il pourrait, selon certaines sources, en coûter 1 750 millions de francs au budget national, venant s'ajouter aux multiples subventions, compensations et aides de toute nature qui représentent déjà le tiers du budget de la société nationale. D'où une première épreuve pour la gauche, partagée entre le désir avoué dans le programme socialiste de *« limiter à un niveau modeste »* les tarifs des transports en commun et celui de ne pas s'attirer les critiques de l'opposition de droite, qui ne manquerait pas de dénoncer une politique de subventions à outrance des « canards boiteux » du service public.

Image au demeurant assez fausse à certains égards, puisque, après bien des vicissitudes, la S.N.C.F. se porte plutôt bien : son chiffre d'affaires voyageurs des cinq premiers mois de l'année est en augmentation de 2,5 % sur celui de la période correspondante de l'an passé, alors qu'elle n'attendait qu'une progression de 1 %.

Un autre problème tarifaire vient de se poser à la S.N.C.F., et il doit être lui aussi résolu sans tarder : celui du prix du billet du T.G.V. A l'origine, on prévoyait que le parcours Paris-Lyon en train à grande vitesse, en première et en seconde classe, coûterait le même prix qu'actuellement. Ce qui, en soi, représentait déjà une augmentation substantielle du tarif kilométrique, la voie nouvelle (390 km) étant moins longue de 90 km que le parcours actuel par Dijon. C'était le prix, pouvait-on dire, du gain de temps. Or la S.N.C.F. entend maintenant surtaxer de 20 % et même 30 % les trajets effectués pendant les heures ou les jours de pointe.

Si le gouvernement accepte cette proposition, il porte un grave préjudice à la notion d'égalité de tous devant le droit au transport qu'il revendique pourtant — d'autant que le voyageur n'aura plus le choix du trajet : dès la mise en service du T.G.V. le 27 septembre, la ligne actuelle n'accueillera plus pour l'essentiel que des trains de marchandises et seulement quelques rames voyageurs à vocation de desserte locale et régionale. En revanche, s'il s'oppose à cette mesure, le ministère des transports privera la S.N.C.F. d'un complément de recette bien utile pour rembourser ses investissements. En tout état de cause, la décision concernant les tarifs T.G.V. devrait être prise avant le 27 juillet, date de l'ouverture des locations de places sur le nouveau train.

D'autres hausses de tarifs sont attendues. Si Air Inter prévoit de maintenir, sauf accident, les siens à leur niveau actuel pendant toute l'année, il est vraisemblable qu'Air France suivra les recommandations de l'IATA, proposant au gouvernement une hausse de 5 % au 1er septembre. A court terme, d'autres dossiers vont entrer dans l'actualité. Le premier pourrait concerner la demande d'autorisation d'achat par Air France de seize Boeing-737 pour satisfaire son besoin en avions court-courriers petits porteurs. Le constructeur souhaite, en effet, une réponse ferme de la compagnie française avant le 22 juillet, faute de quoi il devrait envisager un ajournement des livraisons prévues entre juillet 1982 et mai 1983.

Une nouvelle convention avec la S.N.C.F.

Le nouveau responsable des transports devra aussi proposer au conseil des ministres un successeur à M. Jacques Pellissier, président de la S.N.C.F., dont le mandat expire à la fin du mois d'août. En l'occurrence, celui-ci pourrait voir ses fonctions prorogées pour quelques mois, sa présence se révélant précieuse au moment de l'élaboration du futur statut des chemins de fer français. La convention qui a confié en 1937 l'exploitation du réseau à la S.N.C.F. arrive à échéance le 31 décembre 1982.

Avant les élections, les parlementaires communistes avaient déposé un projet de loi réclamant une *« nationalisation démocratique »* des chemins de fer qui accorderait une large place au personnel dans toutes les instances dirigeantes de la société. La commission des transports du P.S. souhaitait, pour sa part, que se constitue, avant la fin de l'été, sous l'égide du ministère, un groupe de travail comportant non seulement des techniciens mais aussi des parlementaires et des personnalités du monde des transports et de la finance, afin d'élaborer un projet de statut des chemins de fer qui serait discuté au Parlement, lors de la session du printemps 1982.

On attend aussi la gauche sur un sujet qui fit grand bruit avant d'être mis entre parenthèses en cette année électorale : la fermeture des lignes secondaires les plus déficitaires. La S.N.C.F. se réserve le droit de demander de nouveaux transferts de trafic voyageurs sur route à la fin de cette année. La commission transport du P.S. ne méconnaît pas que les nécessités du Plan comme les réalités de l'aménagement du territoire peuvent conduire à des fermetures de lignes, mais elle regrette que la politique suivie jusqu'ici en cette matière ait, en l'absence d'une véritable concertation, sacrifié les considérations humaines, et les impératifs de maintien du tissu rural, sur l'autel du profit immédiat. Le P.S. souhaite aussi des clarifications entre cocontractants (S.N.C.F., gouvernement, collectivités locales) afin que les servitudes imposées s'accompagnent d'une juste compensation pour le transporteur.

Enfin, après tous ces éléments conjoncturels, les nouveaux responsables devront aborder la définition des fondements d'une véritable politique des transports. Depuis un quart de siècle, la France vit dans ce domaine dans un apparent laisser-aller dont la route a su en réalité tirer profit. La Ve République a ouvert beaucoup de kilomètres d'autoroutes dans le même temps où elle fermait bien davantage encore de kilomètres de lignes de chemin de fer.

L'automobile, érigée au rang de moyen de transport privilégié, a justifié bien des largesses en matière d'infrastructures, lesquelles ont, à leur tour, permis le développement du transport routier, le pouvoir oubliant volontiers la politique sociale de plus en plus indéfendable menée par ce secteur pour ne retenir qu'un certain dévouement à sa cause de nombreux camionneurs. Si bien que tout le monde a fini par trouver normal que les infrastructures routières se taillent la part du lion dans les investissements nationaux pour le transport.

Selon le dernier rapport de la commission des comptes des transports de la nation, publié il y a quelques semaines, l'Etat a consacré, en 1978, 5,834 milliards de francs aux investissements de voirie et les collectivités locales près de 8 milliards ; il a ainsi dépensé en un an pour la route davantage que n'aura coûté en six ans la construction de la ligne T.G.V. Paris-Sud-Est (environ 5 milliards). Encore la S.N.C.F. n'a-t-elle rien reçu de l'Etat et a-t-elle dû emprunter sur le marché. Les pouvoirs publics s'étant toujours refusés à l'aider à financer ses investissements, la Société nationale se trouve du même coup accablée de frais financiers qui aggravent encore la situation de sa trésorerie. Pourtant, si l'Etat accordait autant de crédits d'investissement à la S.N.C.F. qu'il en consent à la seule construction d'autoroutes, on pourrait construire près de 200 kilomètres de lignes T.G.V. chaque année.

Les investissements dans les transports terrestres seront-ils mieux partagés sous un gouvernement de gauche ? La commission transports du P.S. estime que *« la libre concurrence entre les modes de transport est néfaste et ruineuse pour la collectivité »*, et elle souhaite que chaque moyen de transport soit utilisé dans le créneau qui correspond le mieux à ses caractéristiques : rail et canal pour les trafics lourds à moyenne et longue distance, route pour les dessertes terminales et les points isolés, avion pour liaison rapide sur moyenne et longue distance, bateau pour le trafic lourd à longue distance.

On peut donc y discerner une volonté de réhabilitation du rail par rapport à la route pour le transport de marchandises. De même, dans une lettre à M. Rateau, président de la Fédération nationale des transports routiers, M. Georges Marchais écrivait peu avant l'élection présidentielle : *« Je me suis prononcé clairement pour que la priorité en matière de transport de marchandises et de transport collectif de voyageurs soit accordée au rail. C'est une infrastructure solide, économe en énergie et qui permet d'assurer des liaisons sûres et régulières. »*

Développer l'activité de la S.N.C.F. suppose toutefois des investissements pour améliorer un réseau déjà proche en bien des sections de la saturation. M. Marchais en est conscient lorsqu'il propose de *« définir de nouveaux tracés pour l'équipement ferroviaire, assurer la modernisation du réseau et accroître une politique audacieuse d'innovation comme celle qui a conduite à la mise au point du T.G.V. »*. Le secrétaire général du parti communiste rejoint ainsi les préoccupations des responsables de la S.N.C.F. — qui proposaient dès 1976 l'élaboration d'un réseau T.G.V. reliant Paris au sud-est, à l'ouest, au nord et à l'est du pays — et aussi celles des fabricants de matériel, inquiets des perspectives commerciales tant en France qu'à l'étranger.

Une véritable redistribution entre les modes de transport passe aussi par une action volontariste, et pas forcément populaire, sur les prix. L'ancien pouvoir a su en jouer, mais dans un sens exclusivement favorable à la route et à la voiture individuelle. Le prix de l'essence, qui a succédé dans la symbolique du Français moyen à celui du pain, en fournit une illustration éloquente. N'en déplaise à ceux qui paieront bientôt le litre de « super » plus de 4 F, le prix des carburants à la pompe n'a cessé de baisser en termes réels depuis une vingtaine d'années.

Enertrans, cabinet de consultation spécialisé dans la recherche d'économie énergétique dans les transports, vient de réaliser une étude suggestive prouvant qu'il fallait vingt-deux minutes de travail en 1960 à l'ouvrier français pour acheter 1 litre de supercarburant contre seulement neuf minutes l'an passé ; sur les mêmes bases, on peut estimer que les dernières hausses des carburants n'ont fait que stabiliser leurs prix réels plutôt que les élever. A prix constant, le litre de supercarburant valait 1,04 F le 15 février 1960 et 0,92 F le 15 février 1980.

Donc, les pouvoirs publics ont sciemment admis que le prix des carburants automobiles ne suive pas la même courbe de hausse réelle que bien d'autres produits, faisant même en sorte de limiter à la pompe l'impact des chocs pétroliers en jouant sur la fiscalité.

Cette volonté de privilégier l'automobile a compromis le développement de la S.N.C.F. Celle-ci a pourtant consenti d'énormes efforts d'adaptation : elle compte deux fois moins d'employés qu'à la libération, et sa productivité, qui a quadruplé dans la même période, est la meilleure des grands réseaux mondiaux. Mais d'autres signes inquiètent. Depuis 1973 ses gains de productivité ne compensent plus l'alourdissement du coût de la main-d'œuvre, et surtout, pour freiner l'exode de clientèle — comme de marchandises, — elle a dû combattre la route sur le terrain des prix.

En appliquant les bases de calcul d'Enertrans au rail, on s'aperçoit qu'il fallait, en 1960, 1,85 minute de travail à un ouvrier pour se payer 1 kilomètre de train en seconde classe, alors qu'il ne lui en fallait plus que 0,88 minute au 1er avril 1981. L'autre solution, consistant à compenser financièrement l'évasion du trafic par une élévation correspondante des tarifs, eût-elle été plus raisonnable ? Peut-être. Force est, en tout cas, de constater que le manque à gagner ainsi créé a fini par compromettre la rentabilité de la Société nationale. C'est déjà vrai pour l'exploitation des lignes omnibus (d'où la fermeture de certaines d'entre elles) : dès 1978, on admettait qu'un autorail de 300 chevaux, circulant à pleine charge (soixante-quatre passagers), procurait des recettes insuffisantes pour couvrir son coût marginal d'exploitation (excluant les charges d'infrastructures et de gares).

Ce sera peut-être vrai bientôt pour le secteur express et rapide. En attendant avec 44,5 milliards de francs de dettes, la S.N.C.F. est virtuellement en état de faillite. Les socialistes le savent depuis longtemps et l'ont même dénoncé dans une proposition de loi. Sauront-ils s'en souvenir maintenant qu'ils sont au pouvoir ?

JAMES SARAZIN.

Une distribution plus logique des tâches d'équipement

Nouvelle donne pour l'équipement et les transports. Le deuxième gouvernement formé par M. Mauroy corrige l'une des erreurs de distribution qui avaient été relevées dans le premier (*le Monde* daté 24-25 mai et du 4 juin). Ce qui avait nécessité de longues négociations pour définir les attributions des ministres du logement, de l'environnement, de l'équipement et des transports.

M. Michel Crépeau, qui est toujours chargé de l'environnement, n'a plus, après le départ de M. Bombard, de secrétaire d'Etat. Il reste cantonné dans les tâches de protection de la nature, de prévention des pollutions et des nuisances, élargies toutefois à la pédagogie et aux relations avec les associations (*le Monde* du 19 juin). En revanche, M. Roger Quilliot arrondit son domaine en ajoutant au logement celui de l'urbanisme. Logiquement, il devrait avoir autorité sur les directions de l'architecture d'une part, de l'urbanisme et des paysages, d'autre part, qui lui avaient échappé dans le précédent gouvernement, malgré le soutien apporté à ce « découpage » par M. Robert Lion, directeur du cabinet du premier ministre, et bon connaisseur du secteur puisqu'il fut directeur de la construction avant d'être nommé, en 1974, délégué général à l'union des H.L.M.

De nombreux observateurs avaient été surpris qu'on retrouve, le 22 mai dernier, un « grand » ministère de l'équipement et des transports à l'image de celui formé par M. Edgard Pisani en 1965, et qui ne semblait pas adapté aux problèmes actuels. On s'interroge aujourd'hui, et la réponse n'est pas encore officielle, sur la ligne précise de partage qui séparera l'urbanisme des transports.

S'il est clair que M. Charles Fiterman, élevé à la dignité de ministre d'Etat, aura autorité sur les directions générales de l'aviation civile, des transports intérieurs (urbains, routiers, ferroviaires et voies navigables) et la tutelle sur les entreprises publiques de ce secteur (S.N.C.F., Air France, R.A.T.P. notamment), il est vraisemblable qu'il conservera aussi les routes et la circulation routière (gros budget, troupes nombreuses), bien qu'on puisse estimer que l'infrastructure est un moyen d'aménager le territoire et d'ouvrir la voie à l'urbanisme.

La deuxième question est de savoir quel ministre héritera de l'« intendance » : les services généraux (administration générale et affaires financières, direction du personnel) et les services départementaux de l'équipement devraient être placés sous l'autorité de M. Quilliot (qui s'installe boulevard Saint-Germain), étant entendu que le ministre des transports (avenue du Président-Kennedy) pourra en disposer *« en tant que de besoin »* selon la formule consacrée par les décrets d'attribution.

Il n'est pas question en effet de démanteler les ministères techniques, pas plus d'ailleurs que ne l'avait fait le dernier gouvernement de M. Barre qui confiait, en avril 1978, l'environnement et le cadre de vie à M. d'Ornano, et distinguait un ministère des transports autonome, sans diviser les directions départementales de l'équipement, bastions du corps des ponts et chaussées. — M. Ch.

Une « première » depuis le déménagement de 1974

Le conseil général du Var se réunira à Draguignan

De notre correspondant

Draguignan. — Depuis le transfert de la préfecture à Toulon, en décembre 1974, M. Edouard Soldani, président socialiste du conseil général du Var, fort du soutien que lui avaient apporté en son temps MM. François Mitterrand et Gaston Defferre, celui-ci comme président du conseil régional Provence - Alpes - Côte d'Azur, n'a jamais perdu l'espoir de revoir siéger le conseil général dans l'ancien chef-lieu varois. M. Soldani a conservé, à Draguignan, son bureau du conseil général et plusieurs bureaux où siégeaient les commissions. Dès l'élection de M. François Mitterrand et la nomination de M. Gaston Defferre comme ministre de l'intérieur et de la décentralisation, le président du conseil général a demandé que l'on rouvre le dossier.

M. Gaston Defferre vient de donner des instructions à M. Pierre Manière, préfet du Var, pour qu'en accord avec M. Soldani soit convoquée le 27 juin l'assemblée départementale en session extraordinaire. Le ministre présidera l'assemblée générale des maires du Var, puis assistera lui-même à la session du conseil général.

A l'ordre du jour de cette session extraordinaire : la dévolution d'immeubles départementaux et la fixation (qui pourrait intervenir dans une huitaine de jours) de la première session ordinaire 1981 du conseil général pour examiner le budget supplémentaire. C'est donc acquis : le conseil général, qui n'avait plus siégé à Draguignan depuis 1974, retrouve les anciens locaux dans l'état où ils étaient restés depuis 1974. Est-il possible d'envisager un retour de la préfecture à Draguignan ? Le président du conseil général a répondu : *« M. Gaston Defferre ne réparera pas une injustice en créant d'autres injustices. »* Pour l'heure, le seul désir du président du conseil général du Var est de maintenir et d'affirmer l'unité du département.

JEAN-PAUL GIRAUD.



Le Monde

économie

SOCIAL

La fin de la conférence de l'O.I.T. à Genève

Une session rendue « historique » par l'affaire polonaise

Genève. — La conférence de l'Organisation internationale du travail (O.I.T.) s'est achevée ce mercredi 24 juin à Genève.

Pour beaucoup, le nom de Lech Walesa résume cette soixante-septième session. Et l'ovation faite au dirigeant de Solidarité, quand il est apparu à la tribune, a été d'un enthousiasme rarement égalé au palais des Nations-Unies.

A travers lui, les délégués — seuls restèrent silencieux les Soviétiques, les Tchèques, les Bulgares et quelques autres — ont salué le courage de celui qui s'est opposé victorieusement à l'autoritarisme que beaucoup d'entre eux ont à combattre, sous des formes différentes.

Mais le triomphe de Lech Walesa, c'est aussi celui du « *B.I.T. en marche* », selon le mot d'un des responsables de l'organisation. Aussi, M. Francis Blanchard, directeur général, dans sa réponse le mardi 23 juin à la discussion de son rapport, a-t-il qualifié d'« *historique* » la session qui s'achevait. Au-delà des euphémismes de règle en de tels discours, on pouvait se souvenir du rôle discret joué par le Bureau international du travail ces derniers mois. Après la plainte déposée par la C.I.S.L. (Confédération internationale des syndicats libres) et la C.M.T. (Confédération mondiale du travail) au sujet de la législation polonaise et de l'emprisonnement de syndicalistes, MM. Blanchard et Nicolas Valticos (sous-directeur du B.I.T.) s'étaient rendus à plusieurs reprises à Varsovie. Il n'est pas douteux que leurs interventions aient eu un effet positif dans l'évolution de la crise polonaise.

Si le B.I.T. se garde de parler de succès, il peut cependant enregistrer un progrès dans le respect de la « *fameuse* » convention n° 87, adoptée en 1948, sur la liberté syndicale, tant de fois bafouée sur tous les continents, et par tant de régimes.

La conférence devait d'ailleurs en traiter deux exemples : l'apartheid en Afrique du Sud et l'occupation des territoires arabes par Israël. Dans le premier cas, les délégués ont adopté une déclara-

De notre envoyée spéciale

tion qui se substitue à celle de 1964 et vise à lutter plus efficacement contre la ségrégation raciale en Afrique du Sud. Alimenté par les gouvernements et les organisations d'employeurs et de travailleurs des pays membres, un fonds spécial permettrait d'élargir l'assistance aux victimes du racisme et d'éliminer la législation discriminatoire.

Quant aux populations arabes des territoires occupés par Israël, le rapport établi par M. Blanchard, pour la quatrième année consécutive, constate que leur situation ne s'est pas fondamentalement modifiée. Ce document, qui, en séance, a suscité de nombreuses interventions, constate que l'emploi « *irrégulier* » des travailleurs arabes en Israël est « *toujours préoccupant* ». Leurs droits syndicaux présentent « *les mêmes lacunes* ».

Les pays arabes se sont abstenus cette année de relancer leurs initiatives contre le gouvernement de Jérusalem. Toutefois, un groupe de ces pays, dirigé par le ministre de la Libye, a fait une démarche auprès du président de la conférence pour obtenir la condamnation et l'expulsion d'Israël à la suite du bombardement de Tamuz. Mais cette procédure était irrecevable au regard des règles de l'O.I.T. et, dans l'intervalle, le Conseil de sécurité à New-York a voté la résolution condamnant l'attaque contre l'Irak.

La réforme des structures

Autre problème en chantier : la réforme des structures de l'O.I.T. Pour l'essentiel, il s'agit de les démocratiser en supprimant le privilège des dix États industrialisés (dont la France), siégeant de droit au conseil d'administration. Tous les postes des gouvernements seraient soumis à l'élection et une part plus large serait faite au tiers-monde. Mais de vieilles querelles ont ressurgi. L'U.R.S.S. réclame la présence des dirigeants de ses sociétés d'État au titre des employeurs, ce que refusent les patrons des pays à économie de marché. Un petit groupe de travail va tenter de trouver un compromis. Le conseil d'administration pourrait, en novembre, arrêter les amendements à soumettre à la prochaine conférence. Et, en 1984, sur des bases rénovées, on procéderait au renouvellement du conseil. Celui qui vient d'être élu (1) compte trois représentants de la France : MM. Gabriel Ventejol (2) (au titre du gouvernement), Jean-Jacques Oechslin (employeurs) et Marc Blondel, F.O. (travailleurs).

La conférence, d'autre part, a adopté de nouveaux « *instruments* » sur la promotion de la négociation collective, la sécurité, la santé des travailleurs et le milieu du travail et l'égalité des droits des travailleurs des deux sexes ayant des responsabilités familiales.

On a aussi parlé beaucoup d'une nouvelle stratégie du développement, d'un plan Marshall planétaire, sans faire avancer la réflexion sur le chômage, pourtant annoncée comme une des préoccupations majeures de la conférence. Pour sa part, M. Auroux, ministre français du travail, a été bien accueilli lorsqu'il a exposé ses vues sur le plein emploi, bien que l'objectif des trente-cinq heures hebdomadaires soit loin d'être partagé par les mille huit cents délégués présents, surtout dans le tiers-monde. Mais chacun a approuvé le ministre lorsqu'il a dit que, « *eu égard à la dignité des hommes, il ne voyait guère de différence entre le chômage obligatoire et le travail forcé* ».

JOANINE ROY.

(1) Un budget de 230,7 millions de dollars pour les années 1982 et 1983 a été adopté, soit une augmentation de 7 % sur les crédits précédents.

(2) L'élection de M. Ventejol, président du Conseil économique et social, à la présidence du conseil d'administration de l'O.I.T., semble acquise.

CONJONCTURE

LES PRIX DE DÉTAIL ONT AUGMENTÉ DE 0,9 % EN MAI

Les prix de détail ont augmenté de 0,9 % en mai, l'indice calculé par l'INSEE sur la base 100 en 1970 s'était inscrit à 278,5 contre 276 en avril. Par rapport à mai 1980, la hausse est de 12,7 %. Mais elle atteint 13,8 % en rythme annuel calculé sur les trois derniers mois connus (les augmentations avaient été très fortes en mars et en avril, avec respectivement 1 et 1,4 %).

● *Les prix des produits alimentaires* ont augmenté de 1,6 % en un mois et de 13,1 % en un an. Les plus fortes hausses sont enregistrées sur la viande (+ 3,3 % en un mois, + 13 % en un an), les fruits et légumes (+ 1,9 % et + 19,7 %), sur les laits et fromages (+ 2 % et + 12,7 %), les corps gras et les beurres (+ 4 % et + 16, 5%).

● *Les prix des produits manufacturés* ont augmenté de 0,6 % en un mois et de 11,6 % en un an. Les plus fortes hausses sont enregistrées sur le poste « papeterie, librairie, journaux » (+ 1,5 % en un mois, + 13,7 % en un an).

● *Le prix des services* a augmenté de 0,8 % en un mois et de 14 % en un an. Les plus fortes hausses sont celles enregistrées sur les postes « soins personnels, soins de l'habillement » (coiffeurs, teinturiers blanchisseurs... : + 1,1 % en un mois et + 21 % en un an) et « services d'utilisation de véhicules privés (garages : + 1,2 % en un mois, + 15,6 % en un an), « hôtels, cafés, restaurants, cantines » (+ 1,5 % en un mois, + 16,6 % en un an).

Deux évolutions sont très frappantes dans le résultat de mai : la hausse modérée des prix des produits manufacturés, la poursuite de fortes augmentations dans le secteur des services. La forte hausse des prix des produits alimentaires s'explique par le relèvement des prix agricoles européens.

ÉNERGIE

L'INDUSTRIE PÉTROLIÈRE FRANÇAISE DEMANDE UNE NOUVELLE HAUSSE DES CARBURANTS

Les milieux pétroliers français s'inquiètent de l'évolution des prix des produits. M. François Bizard, président de l'Union des chambres syndicales de l'industrie pétrolière, a estimé, le mardi 23 juin, que « *l'augmentation des prix des produits pétroliers taxés, intervenue le 11 juin, peut être considérée comme étant de l'ordre du tiers de celle qu'auraient exigée la répercussion dans les prix de l'évolution de nos coûts (essentiellement le coût du brut exprimé en francs, mais aussi le coût du raffinage) et la compensation, telle qu'elle est prévue dans le régime en vigueur, du retard intervenu dans la répercussion de la hausse du dollar* ». La hausse du 11 juin était de 15 centimes par litre sur le fuel, le gazole, l'essence ordinaire et le super.

« *Il est grand temps*, a ajouté M. Bizard, *que l'industrie du raffinage cesse d'être maintenue, en France, dans une situation qui la condamne au déficit. Sinon, elle tendra inévitablement à s'effriter, voire à disparaître.* »

MONNAIES

UNE COMMISSION DE L'OR EST NOMMÉE A WASHINGTON

Le gouvernement des États-Unis a nommé une « *commission de l'or* », chargée d'« *évaluer le rôle du métal dans les systèmes monétaires intérieur et international* », a annoncé, lundi 22 juin, le département du Trésor. Cette commission, présidée par M. Donald Regan, secrétaire au Trésor, étudiera les politiques des États-Unis concernant l'or et transmettra au Congrès un rapport comportant ses conclusions et se srecommandations.

Parmi ses dix-sept membres figurent, notamment, M. Murray dant la campagne électorale. Weidenbaum, principal conseiller économique du président Reagan, trois gouverneurs de la Réserve fédérale, MM. Charles Partee, Emmett Rice et Henry Wallich, sept parlementaires, dont M. Henry Reuss (démocrate), président de la commission économique conjointe des deux assemblées du Congrès, et plusieurs personnalités du monde universitaire et financier.

Plusieurs économistes américains, dont M. Arthur Laffer, se sont prononcés en faveur d'un retour à une certaine forme d'étalon-or. M. Reagan avait fait une déclaration en ce sens pendant la campagne électorale.

AFFAIRES

Peugeot s'associe à Honda dans la motorisation des véhicules à deux roues

Après plusieurs mois de négociations secrètes, la société Cycles Peugeot, filiale de la firme automobile de Sochaux, et le groupe japonais Honda ont décidé, compte tenu de leur savoir-faire réciproque dans la fabrication des cyclomoteurs, de s'associer dans la motorisation de ces véhicules à deux roues, mais aussi dans la mise au point de nouveaux modèles.

Un protocole d'intention vient d'être signé prévoyant un double échange de matériel et une mise en commun des compétences en matière de création. Peugeot sera le fournisseur exclusif des moteurs deux temps dont Honda a besoin pour équiper les cyclomoteurs sortant de son usine belge d'Alost (Flandre orientale), qui produit cent mille cyclomoteurs par an.

En contrepartie, Honda fournira à son partenaire tous les moteurs quatre temps destinés à être montés sur de nouveaux types de machines (80 cm3 et au-dessus) fabriqués par ce dernier mais destinés par les ingénieurs des deux entreprises. Cet accord de principe, dont la conclusion définitive reste soumise à l'approbation des autorités françaises, est assorti d'une promesse formelle : Peugeot confiera à Honda la distribution de ses bicyclettes au Japon.

La portée de cet accord entre le numéro un français du cyclomoteur (670 millions de francs de chiffre d'affaires dans ce secteur représentant le tiers de son activité) et le géant japonais, champion mondial toutes catégories dans cette branche industrielle, avec des recettes équivalant à 8 milliards de nos francs, est considérable. Les deux partenaires espèrent en effet par ce moyen relancer le marché international des cyclomoteurs en déclin et surtout réaliser de notables économies d'échelle, tant à la production que dans la conception des modèles et l'innovation.

Honda, en particulier, compte bien pour sa part renforcer sa forte position sur le Vieux Continent et en France notamment, où il arrive en première ligne, très loin devant Yamaha. Malgré le danger, pour les Cycles Peugeot, les avantages à retirer de l'opération ne sont pas moins importants. Son association avec Honda lui permettra tout d'abord de faire tourner à plein régime les usines de sa filiale, la Société mécanique du Haut-Rhin (Saint-Louis et Dammarie), qui fabriquera les moteurs destinés à l'usine belge de Honda, mais aussi de redonner un nouvel essor à sa propre unité de Beaulieu (Doubs) d'où sortiront les nouveaux cyclomoteurs franco-japonais. Du Du même coup, et par le jeu des économies réalisées, la société pourra ensuite améliorer sa rentabilité et dégager ainsi les fonds nécessaires, que sa société mère, lourdement déficitaire en 1980 (1,5 milliard de francs) ne peut plus lui fournir qu'au compte-gouttes, pour se lancer sur le marché des motos de plus grosse cylindrée.

Dans ce domaine, Cycles Peugeot travaille avec le groupe italien Piaggio (marque Vespa et Ghilera) sur la mise au point des moteurs franco-japonais. cée au mois de juillet prochain et une 250 cm3 est à l'étude.

Troisième point, et non des moindres : Cycles Peugeot va pouvoir, par Honda interposé, s'introduire enfin sur le marché japonais du vélo, avec toutes les promesses qu'une telle implantation comporte pour l'avenir. Mais les roses les plus belles ont des épines. Dans l'aventure, Cycles Peugeot devra renoncer à son objectif : reconquérir à l'horizon 1985 25 % du marché national de la moto légère (*le Monde* du 14 février), où il eut autrefois son heure de gloire. Force lui sera de partager sa part de gâteau avec son associé japonais. Mais, au nom du plein emploi et du profit nécessaire pour investir, ne valait-il pas mieux pactiser avec l'« envahisseur » que de se lancer contre lui sans grands moyens financiers dans une lutte longue et difficile ?

ANDRÉ DESSOT.

● *Chute des livraisons des deux roues à moteur.* — 215 670 cyclomoteurs et motocyclettes ont été livrés par les constructeurs français, durant les quatre premiers mois de 1981, contre 311 786 pour la même période en 1980, soit une chute de 30,8 %. Ce total se décompose en 212 478 cyclomoteurs (jusqu'à 50 cm3) et 3 192 motocyclettes, dont 3 015 pour la première catégorie (jusqu'à 80 cm3), 175 pour la deuxième catégorie (jusqu'à 400 cm3) et seulement 2 pour la troisième (plus de 400 cm3).

En revanche, au Japon, la production des deux roues à moteur a progressé, en mai 1981, de 9,1 % par rapport à mai 1980, atteignant 560 224 unités. — (*A.F.P.*)

AUTOMOBILE

● *Le gouvernement japonais attribue des quotas d'exportation, sur le marché américain, aux constructeurs automobiles nippons.* Les 1 680 00 unités, exportables sur le marché américain pour l'année fiscale 1981, ont été réparties entre les huit principaux constructeurs automobiles, mardi 23 juin, sur la base de leurs exportations de 1980. D'autre part, l'Arabie Saoudite a adressé une mise en garde à Toyota sur son projet d'association avec Ford, qui figure sur la liste noire de la Ligue arabe. Si ce projet devait se concrétiser, les pays arabes prendraient des mesures de représailles contre les exportations du constructeur japonais. — (*A.F.P.*)



هكذا من الاصل

ÉTRANGER

En Grande-Bretagne

LE CHOMAGE TOUCHE 11 % DE LA POPULATION ACTIVE

(De notre correspondant.)

Londres. — Le chômage atteint 2 680 000 personnes en Grande-Bretagne, soit 11,1 % de la population active. Il a ainsi doublé depuis l'arrivée au pouvoir du gouvernement conservateur en 1979, et les milieux officiels s'attendent que le nombre des personnes sans emploi atteigne trois millions à la fin de l'année, sinon même avant la fin de l'été, compte tenu de l'arrivée sur le marché du travail des jeunes ayant terminé leurs études. Cette dernière catégorie a fortement augmenté au cours du mois dernier, passant de 117 000 à 217 000, et on prévoit pour le mois prochain une nouvelle augmentation d'environ 100 000.

Seul point positif des statistiques du ministère de l'emploi : le taux d'accroissement du chômage s'est ralenti. Après correction des facteurs saisonniers, le nombre des chômeurs adultes n'a augmenté en mai que de 37 800, soit l'accroissement mensuel le plus faible depuis mars 1980. Il se situe à 2 550 000, soit 10,6 % de la population active. Cependant, M. Prior, le ministre de l'emploi, a qualifié d'effrayantes les statistiques, en ajoutant que le problème du chômage figurait toujours au premier plan des priorités gouvernementales. Il a, néanmoins, exclu toute mesure de relance.

Des mesures spéciales seront toutefois prises pour lutter contre le chômage des jeunes, alors que sa proportion continue d'être de dix postulants pour chaque emploi vacant. Globalement, la région la plus éprouvée est l'Irlande du Nord (17 % de chômeurs), suivie du nord de l'Angleterre et du Pays de Galles (13,4 %) et de l'Écosse (12,6 %). L'accroissement le plus brutal enregistré au cours de l'année passée a eu lieu dans les régions industrielles des Midlands où le chômage a atteint 15,3 %. — H. P.

Aux États-Unis

LE TAUX ANNUEL D'INFLATION EST REVENU A 9,8 % EN MAI

Washington (A.F.P.). — Le coût de la vie a augmenté de 0,7 % en mai contre 0,4 % en avril et 0,6 % en mars. Toutefois — et pour la première fois depuis le début de 1979 — le taux annuel d'inflation a été inférieur à 10 %, s'établissant à 9,8 % par rapport à mai 1980.

L'aggravation de l'indice, qui s'est établi en mai à 269 (base 100 en 1967), provient principalement du coût du logement qui s'est accru de 1,3 % contre 0,7 % en avril. Les prix des automobiles neuves ont, quant à elles, augmenté de 2,4 %. En revanche, le prix de l'essence a diminué de 1,5 %, après avoir régressé de 1,4 % en avril, et les prix des produits alimentaires ont reculé de 0,2 %.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U.	5,7050	5,7150	+ 95	+ 125	+ 95	+ 180	+ 190	+ 390
$ can.	4,7550	4,7625	+ 25	+ 70	— 20	+ 60	— 80	+ 90
Yen (100)	2,5530	2,5630	+ 290	+ 330	+ 480	+ 560	+1230	+1365
DM	2,4050	2,4090	+ 140	+ 180	+ 245	+ 295	+ 625	+ 745
Florin ...	2,1650	2,1690	+ 130	+ 150	+ 235	+ 280	+ 610	+ 745
F.B. (100)	14,6955	14,7175	+ 515	+ 710	+ 725	+1075	+1400	+2025
F.S.	2,8175	2,8230	+ 220	+ 260	+ 420	+ 490	+1015	+1190
L (1 000).	4,8240	4,8325	— 315	— 220	— 625	— 490	—1595	—1275
£	11,3550	11,3735	+ 645	+ 780	+1040	+1210	+2500	+2975

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	11 1/4	11 3/4	12	12 7/16	12	12 7/16	12	12 7/16
$ E.-U. ...	53 1/4	63 5/8	17 3/16	17 9/16	17 3/8	17 3/4	17	17 7/16
Florin ...	11 3/8	12 1/8	11 7/16	12 3/16	11 7/16	12 8/16	11 7/16	12 3/16
F.B. (100)	11 1/2	13 1/2	13 1/2	15 1/2	14	15 1/2	14 3/4	16 1/4
F.S.	7/8	1 5/8	9 3/16	9 9/16	9 3/8	9 3/4	9 3/4	10 1/8
L (1 000).	20	25	26	27 1/2	25	27	23 1/2	25 1/2
£	11	11 3/4	11 5/8	12 1/4	12 1/16	12 11/16	12 3/4	13 3/8
F. français	19	22	24	27	23	26	21	23

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

Les banques créancières de la Pologne se réuniront à nouveau à Paris

Un groupe de travail (composé de dix-neuf banques) représentant quelque quatre cent soixante banques créancières de la Pologne se réunit ce mercredi 24 juin à Paris, au siège de la B.N.P. Il s'agit d'essayer de définir une position commune à l'égard de la demande formulée par Varsovie d'étaler dans le temps le remboursement de la partie de sa dette extérieure privée venant à échéance cette année (un accord de principe a été conclu le 27 avril en ce qui concerne la dette publique). Le montant de la dette à rééchelonner s'élève à environ 2,5 milliards de dollars pour cette année.

Il avait été plus ou moins convenu, au cours des précédentes réunions, de repousser de sept ans et demi le remboursement du principal, les intérêts continuant d'être payés régulièrement à un taux égal au taux interbancaire de l'eurodollar à Londres, majoré de 1,5 %. Cependant, les soixante-trois banques américaines intéressées ont refusé la semaine dernière d'approuver ce projet d'accord, estimant insuffisants les renseignements fournis par les autorités polonaises. Elles souhaitent davantage de précisions sur les mesures prises ou envisagées pour remédier aux graves difficultés du pays, et aussi sur l'endettement envers l'U.R.S.S. et l'aide que lui accordent ce pays et les autres membres du COMECON. Les négociateurs polonais auraient refusé jusqu'à présent d'éclairer leurs créanciers occidentaux sur leurs rapports avec leurs partenaires du COMECON.

Pour permettre la poursuite des négociations à la lumière des renseignements complémentaires ainsi exigés, les banques américaines accepteraient d'accorder à la Pologne un sursis de six mois, au cours duquel les échéances de capital seraient suspendues, seul l'intérêt étant exigé. Ce sursis permettrait en même temps d'examiner le problème des échéances de l'an prochain, également de plus de 2 milliards de dollars, que la Pologne ne pourra probablement pas non plus honorer.

La réunion du mercredi 24 juin à Paris été rendue possible par le remboursement in extremis du prêt de 30 millions de dollars consenti à la Banque polonaise du commerce extérieur Handlowy par un groupe de banques dont le chef de file est la B.N.P. Faute de ce remboursement, la Banque Handlowy aurait pu être déclarée en état de cessation de paiement. Les négociations viennent d'être suspendues en conséquence.

On confirmait d'autre part, le 22 juin à Luxembourg, où étaient réunis les ministres des affaires étrangères des dix pays de la C.E.E., que Varsovie avait fait des démarches auprès de plusieurs d'entre eux pour obtenir une nouvelle aide de 600 millions de dollars. Des demandes ont été présentées séparément à la R.F.A., à la France, à l'Italie et à la Grande-Bretagne. Signalons encore que les dirigeants polonais continuent d'envisager une éventuelle demande d'adhésion au Fonds monétaire international.

Avis financiers des sociétés

sanofi

L'assemblée générale ordinaire, réunie le 18 juin 1981 sous la présidence de M. René Sautier, a approuvé les comptes de l'exercice 1980 qui se soldent par un bénéfice net de 111 millions de francs pour la société et de 250 millions de francs — part de Sanofi — pour le groupe.

Elle a décidé la mise en paiement, à compter du 2 juillet 1981, d'un dividende net de 12 F par action (assorti d'un avoir fiscal de 6 F) contre remise du coupon n° 4. Il est rappelé que le dividende net au titre de l'exercice précédent s'était élevé à 9 F.

L'assemblée a par ailleurs renouvelé les mandats d'administrateurs de MM. Jacques Bonnet de La Tour et Albin Chalandon.

L'intégration de la division Clin-Midy de C.M. Industries, société absorbée par Sanofi en octobre 1980, a profondément modifié la structure de l'entreprise en augmentant de moitié sa taille, et ceci essentiellement dans le secteur de la santé humaine.

CHIFFRES CONSOLIDÉS (MILLIONS DE FRANCS)	1979	1980, non compris Clin-Midy	1980 y compris Clin-Midy
Chiffre d'affaires hors taxes	2 941	3 511	5 161
Bénéfice d'exploitation	240	314	474
Marge brute d'autofinancement	254	305	446
Impôt sur les bénéfices	80	114	176
Bénéfice net consolidé :			
— Part de SANOFI	132	163	350
Bénéfice net consolidé par action	25,58 F	31,73 F	32,33 F

Les dépenses de recherche et développement se sont élevées à 290 millions de francs pour les seules sociétés consolidées par intégration globale (c'est-à-dire non compris Institut Pasteur Production et Choay). Cette somme représente 13,5 % des ventes de spécialités pharmaceutiques du groupe.

Les investissements corporels du groupe, destinés pour l'essentiel au secteur Pharmacie-Chimie, se sont élevés à 215 millions de francs et les investissements financiers à 76 millions de francs.

Au cours de son allocution, M. René Sautier a notamment déclaré :

« L'activité des sociétés du groupe a été satisfaisante depuis le début de l'année. Le chiffre d'affaires consolidé des cinq premiers mois, qui a atteint 2,5 milliards de francs, est en augmentation de 19 % par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent.

» La progression des différentes branches a été la suivante :
- — Pharmacie et activités de santé humaine .... + 20 %.
- — Produits de beauté, parfums .... + 15 %.
- — Santé animale .... + 35 %.

» Je voudrais souligner maintenant le pas décisif qui vient d'être franchi pour permettre aux nouveaux produits de notre entreprise d'accéder au marché des Etats-Unis.

» Les produits de notre recherche seront placés dans une filiale à créer en commun avec le très important groupe américain « American Home Products » ; nous détiendrons 51 % de cette filiale qui sera dénommée Sanofi U.S.A.

» Cette société sera dotée de moyens propres dès qu'elle réalisera 50 millions de dollars de chiffre d'affaires ou, au plus tard, dans cinq ans. En attendant, elle utilisera pour les besoins de son développement les services et les moyens des filiales américaines du groupe A.H.P.

» Dans le cadre de cette association, trois produits vont immédiatement faire l'objet d'un développement planifié aux Etats-Unis : l'amiodarone dans le domaine des arythmies graves, un anti-tumoral et un psychotrope. Le premier de ces produits, en raison de sa notoriété et des qualités thérapeutiques dont il fait preuve, pourrait être enregistré et mis sur le marché dans un délai relativement bref



L'assemblée générale ordinaire s'est réunie le 19 juin 1981 sous la présidence de M. J.-P. Bussière et a approuvé les comptes de l'exercice 1980.

Le chiffre d'affaires consolidé du groupe a atteint 8 605 millions de francs T.T.C. en progression de 28,8 % par rapport à celui de 1979. La part réalisée à l'étranger est de 38,6 % du total, sensiblement la même que pour l'année précédente, et a évolué géographiquement comme suit :

	1979	1980
Afrique	65 %	47 %
Moyen-Orient	10 %	15 %
Europe	10 %	11 %
Extrême-Orient	10 %	11 %
Continent américain	5 %	16 %

Après 300,5 millions de francs d'amortissements contre 227,7 millions de francs en 1979, le bénéfice consolidé s'élève à 59,9 millions de francs contre 67,6 millions de francs en 1979. La part du groupe SCREG ressort à 48,4 millions de francs, soit 20,48 francs par action contre 33 francs l'année précédente.

La diminution des résultats provient en grande partie des provisions constituées dans le cadre d'une gestion prudente au niveau de différentes filiales. Il s'agit, principalement, de provisions constituées par Dragages et Travaux Publics sur des chantiers en cours en Irak et au Liberia et par SCREG Routes sur des chantiers en Libye.

La marge brute d'autofinancement consolidée ressort à 360,4 millions de francs et les investissements, essentiellement en matériel, à 468,9 millions de francs contre respectivement, en 1979, 295,3 millions de francs et 375,7 millions de francs.

Le carnet de commandes s'élève actuellement à 8 milliards de francs.

Le groupe cherche à développer son activité dans les pays industrialisés. Une participation majoritaire a été prise récemment aux U.S.A. dans le domaine de l'off-shore.

L'assemblée a décidé la mise en paiement à compter du 16 juillet 1981 contre remise du coupon n° 37, d'un dividende de 10 francs assorti d'un avoir fiscal de 5 francs, soit un revenu global de 15 francs contre 14,25 francs au titre de l'exercice précédent.

Ce dividende s'applique à un capital augmenté de 41 % au début de 1980 à raison de deux actions nouvelles pour cinq actions anciennes.

L'assemblée générale extraordinaire, qui était convoquée pour se prononcer, en particulier, sur l'actionnariat des salariés, n'a pu se tenir, faute de quorum, et fera donc l'objet d'une nouvelle convocation.

EURAFREP

L'assemblée générale ordinaire d'Eurafrep s'est tenue le 23 juin 1981 sous la présidence de M. André Julien. Elle a approuvé les diverses résolutions qui lui ont été proposées.

Le bénéfice de l'exercice 1980 s'est élevé à 49 894 967,72 francs. Sur ce résultat bénéficiaire, augmenté du report à nouveau de l'année précédente, l'assemblée générale a décidé d'affecter 28 millions de francs à la réserve facultative, 13 833 300 francs à la distribution d'un dividende et 6 916 650 francs à la provision pour précompte correspondant à cette distribution. Le solde de 9 129 438,66 francs a été reporté à nouveau.

Le dividende s'établit à 50 francs par action ; compte tenu du droit à récupération de l'impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal) de 25 francs le revenu global par action s'élève à 75 francs. Le dividende sera mis en paiement à dater du 10 juillet 1981 contre remise du coupon n° 7 ou estampillage des titres nominatifs aux guichets de MM. Lazard Frères & Cie et de la Banque de l'Indochine et de Suez à Paris.

Une assemblée générale extraordinaire s'est tenue le même jour à l'effet de délibérer sur la distribution d'actions en faveur des salariés d'Eurafrep, en application de la loi du 24 octobre 1980. Elle a approuvé les diverses résolutions qui lui ont été présentées.

En conséquence, le capital d'Eurafrep est augmenté de 6 300 francs, c'est-à-dire porté à la somme de 27 672 900 francs par création de soixante-trois actions distribuées aux vingt salariés qui réunissent les conditions prévues par la loi.

L'ORÉAL

L'assemblée générale des actionnaires, réunie sous la présidence de M. François Dalle, a approuvé les comptes de l'exercice 1981.

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES DU 19 JUIN 1981

En millions de francs	1977	1978	1979	1980
Chiffre d'affaires net consolidé	4 653	5 837	6 340	8 555
Bénéfice net consolidé	143	212	333	387
Bénéfice net par action, en francs	37,81	53,89	74,95	81,62
Dividende par action, en francs	10,65	15,00	19,00	22,00

L'exercice 1980 a donc été de nouveau une année satisfaisante pour l'Oréal, avec une croissance du chiffre d'affaires consolidé de 16,7 % à données comparables.

Lors de l'assemblée générale extraordinaire qui a suivi, les actionnaires ont approuvé la proposition d'une distribution gratuite d'actions aux salariés, sous condition suspensive que les aménagements législatifs nécessaires interviennent avant le 31 mars 1982

CIT-ALCATEL

Les actionnaires, réunis en assemblée générale ordinaire, sous la présidence de M. Ambroise Roux, le 22 juin 1981, ont approuvé les comptes de l'exercice 1980.

Le résultat net au bilan s'établit à 77 840 000 F, contre, pour l'exercice précédent, 116 621 000 F, dont 20,9 millions de francs de plus-values nettes à long terme sur cessions d'immobilisations.

Suivant les propositions du conseil, l'assemblée a décidé de maintenir le dividende distribué au même niveau que celui de l'exercice précédent.

Le revenu global par action est ainsi de 81 F, dont 54 F à titre de dividende et 27 F à titre d'impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal). La distribution globale se monte en conséquence à 73 948 680 F, le report à nouveau s'établissant à 68,1 millions de francs, compte tenu de l'affectation de 12,2 millions de francs à la réserve des plus-values à long terme.

Le dividende de l'exercice 1980 sera mis en paiement le 30 juin 1981 contre remise du coupon n° 17.

Le résultat consolidé au 31 décembre 1980 s'élève, hors plus-values et moins-values à long terme, à 65,7 millions de francs, contre 154,2 millions pour l'exercice précédent.

Il enregistre en effet l'incidence à CIT-Alcatel des lourdes charges entraînées par la conversion de l'appareil de production pour le passage à la commutation électronique temporelle, et dans sa filiale Alcatel Electronique des opérations de remise en ordre des sociétés étrangères récemment acquises ou de lancement de nouvelles activités en France et à l'étranger.

Le cash-flow dégagé atteint cependant 397 millions de francs.

En ce qui concerne l'exercice en cours, le président Ambroise Roux a indiqué que les réalisations à fin mai tant en commandes qu'en facturations confirment les perspectives établies au début de l'exercice, qui conduisaient pour l'année à une progression du chiffre d'affaires consolidé, hormis toute acquisition nouvelle, de l'ordre de 20 %. Il a cependant ajouté que les incertitudes de toute nature liées à la situation présente donnaient à ces prévisions un caractère plus aléatoire que par le passé.

L'assemblée générale extraordinaire convoquée à l'issue de l'assemblée ordinaire et appelée à se prononcer sur une distribution gratuite d'actions au personnel, en application des récentes dispositions adoptées en la matière par le Parlement, ainsi que sur deux modifications à apporter aux statuts de la compagnie, n'a pu se tenir faute de quorum. Elle fera l'objet d'une nouvelle convocation.

ROUSSEL - UCLAF

L'assemblée générale ordinaire s'est réunie le 23 juin sous la présidence de M. Kurt Lanz, président du conseil de surveillance.

GROUPE ROUSSEL-UCLAF

Le chiffre d'affaires consolidé s'est élevé à 5 292 millions de francs en progression de 17 %. A structure comparable, c'est-à-dire hors activité de la société américaine Foster Grant acquise en fin d'exercice, la hausse ressort à 12,2 %.

Répartition géographique des ventes :
- — France : 38,4 %.
- — Etranger : 61,6 %.

Répartition par secteur d'activité :
- — Division spécialités pharmaceutiques : 44 %.
- — Division vrac pharmaceutique : 10,5 %.
- — Division agrovétérinaire : 22,7 %.
- — Division activités nouvelles : 16,2 %.

Les dépenses de recherche et développement du groupe se sont élevées à 445 millions de francs (+ 18,7 % par rapport à 1979).

Les investissements en immobilisations ont été de 224,6 millions de francs et ont été réalisés pour 70,7 % en France.

Le bénéfice net au bilan du groupe s'élève à 132,3 millions de francs contre 106,9 millions de francs en 1979. Hors reprise de provision pour hausse de prix, il serait de 101,2 millions de francs.

SOCIETE ROUSSEL-UCLAF

Le bénéfice net de la société ressort à 97,4 millions de francs contre 70,3 millions de francs en 1979. Compte non tenu de la reprise de provision pour hausse de prix, le bénéfice net aurait été de 76,9 millions de francs.

L'assemblée a approuvé la distribution d'un dividende net de 10,50 F assorti d'un avoir fiscal de 5,25 F soit un revenu global de 15,75 F contre 14,25 F au titre de l'exercice précédent.

Ce dividende sera mis en paiement à compter du 10 juillet contre remise du coupon n° 35.

BANQUE OTTOMANE

L'assemblée générale annuelle s'est tenue à Londres le 23 juin 1981 sous la présidence de M. B. de Margerie.

Le bilan au 31 décembre 1980 qui a été soumis aux actionnaires se totalise par 348 727 979 livres contre 268 729 090 livres au 31 décembre 1979.

Le compte de profits et pertes, compte tenu seulement des profits effectivement convertis en livres sterling au 31 décembre dernier, fait apparaître un bénéfice de 2 633 480 livres. Après déduction d'une somme de 550 000 livres à titre d'affectation aux réserves, il reste un montant disponible de 2 083 480 livres et le Comité a proposé la distribution d'un dividende de 3 livres sterling et 75 pence par action, ce qui entraînera le paiement, aux parts de fondateur, d'un montant de 417,95 livres par part entière.

Après avoir parlé de l'activité de la banque pour l'année écoulée, le président a répondu à diverses questions qui lui ont été posées.

L'assemblée générale a approuvé les résolutions qui lui étaient soumises et a décidé que le dividende de 3 livres sterling et 75 pence ainsi que la répartition de 417,95 livres aux parts de fondateur seront mis en paiement à partir du 3 juillet 1981 à Londres, Paris et Istanbul.

SOCIÉTÉ AUXILIAIRE D'ENTREPRISES

L'assemblée générale ordinaire, réunie sous la présidence de M. Maurice Mathieu, a approuvé les comptes de l'exercice 1980.

Le chiffre d'affaires du groupe S.A.E. s'est élevé à 5 289 millions de francs, en progression de 53 %.

Le bénéfice net consolidé a doublé et s'élève à 132,9 millions de francs compte tenu en particulier des résultats à l'étranger.

Le bénéfice net de la Société S.A.E. est de 116,4 millions de francs, en progression de 79 %. Il est à noter qu'en 1979 le bénéfice avait été amputé des provisions constituées au titre des chantiers iraniens.

L'assemblée a accepté la proposition du conseil de surveillance de porter le dividende net par action de 30 F au titre de 1979 à 34 F au titre de 1980, ce qui, avec un avoir fiscal de 17 F, représente un revenu global de 51 F.

Ce dividende, compte tenu de l'attribution gratuite, jouissance 1980, réalisée en 1981 à raison d'une action nouvelle pour cinq actions anciennes, fait progresser de 36 % la distribution globale.

PEUGEOT S.A.

Comptes et bilan consolidés

Les états financiers consolidés des sociétés du groupe Peugeot S.A., qui sont désormais établis selon les principes comptables généralement admis sur le plan international, viennent d'être définitivement arrêtés pour l'exercice 1980. Afin de permettre la comparaison, les états financiers consolidés de l'exercice 1979 ont été retraités selon les mêmes principes.

Sur ces bases et pour un chiffre d'affaires hors taxes de 71 103 millions de francs, très voisin de celui de 71 034 millions réalisé en 1979 l'exercice 1980 se solde, pour Peugeot S.A., par une perte nette consolidée de 1 504 millions ou de 120 francs par action, au lieu d'un bénéfice net de 1 800 millions ou de 144 francs par action en 1979, et la marge brute d'autofinancement a été négative de 363 millions en 1980, alors qu'elle avait été positive de 3 839 millions l'année précédente.

Les investissements de l'exercice 1980 se sont élevés à 5 576 millions (dont 4 980 millions pour les immobilisations corporelles et 596 millions pour les acquisitions de titres de participation) contre 5 068 millions au total (4 545 et 523 millions respectivement) en 1979. Compte tenu, par ailleurs, des autres emplois et des ressources de financement de l'exercice 1980, le fonds de roulement a enregistré une diminution de 5 114 millions, les besoins en fonds de roulement ayant toutefois pu être réduits de 227 millions.

Au bilan au 31 décembre 1980 (après affectation des résultats de l'exercice), dont le montant total s'établit de 52 936 millions, l'actif immobilisé net s'inscrit pour 22 107 millions et les capitaux permanents pour 24 504 millions, dont 12 132 millions pour les fonds propres.

La situation nette de 12 132 millions s'entend après élimination de toutes les réévaluations françaises et étrangères, elle correspond à 969 francs par action.

GROUPE REVILLON
RÉVILLON FRÈRES

L'assemblée générale de REVILLON Frères, qui s'est tenue le 19 juin 1981, sous la présidence de M. Daniel Lebard, a approuvé les comptes de l'exercice 1980.

Le président a également commenté les comptes consolidés du groupe REVILLON pour l'exercice clos le 31 décembre 1980, lesquels intègrent pour la première fois les résultats des deux nouvelles filiales, Publications Editions Mondiales et Modes et Travaux. Le tableau ci-dessous reprend les principales données consolidées comparées.

DONNÉES CONSOLIDÉES COMPARÉES

	1979	1980
Nombre d'actions composant le capital social	1 197 960	1 935 084
Chiffre d'affaires hors taxes	1 533 970 000 F	2 809 391 000 F
Bénéfice net hors plus-values	78 565 000 F	127 165 000 F
Bénéfice net hors plus-value par action	65,60 F	65,70 F

Au niveau de REVILLON Frères, société mère du groupe, le bénéfice net hors plus-values, s'établit à 43 010 000 F contre 37 897 000 F en 1979.

L'assemblée générale a décidé de fixer le dividende net par action à 33 F (plus avoir fiscal, 16,50 F, soit un revenu global de 49,50 F) contre 30 F (plus avoir fiscal, 15 F, soit un revenu global de 45 F) au titre de l'exercice précédent. Ce dividende, correspondant au coupon n° 79, sera mis en paiement à partir du 12 août 1981.

Enfin, l'assemblée générale a renouvelé le mandat d'administrateur de M. Alain-Pierre Marie et nommé nouvel administrateur, M. Henri de Clermont-Tonnerre.

L'assemblée générale extraordinaire tenue à la suite de l'assemblée ordinaire, en application des dispositions de la loi du 24 octobre 1980, a adopté une résolution décidant qu'il n'y avait pas lieu, au niveau de REVILLON Frères, de distribuer des actions de la société dans le cadre de ladite loi.

LA REDOUTE

Dans sa lettre aux actionnaires, M. Henri Pollet, président-directeur général, dresse le bilan de l'exercice 1980/1981 de la société et précise que l'activité des trois premiers mois de l'exercice 1981/1982 progresse de 16 %.

LA REDOUTE S.A.

Le chiffre d'affaires t.t.c. s'élève à 4 088 millions de francs, en progression de 12,9 %, enregistrant un net redressement au cours du second semestre (+ 18,2 %) après un premier semestre maussade (+ 5,8 %). Le bénéfice net progresse de 19,5 %. Son montant, 58,1 millions de francs, s'entend après provisions pour hausse de prix (5,7 millions de francs), pour pertes et charges (+ 3,1 millions de francs), pour participation des salariés (10,4 millions de francs).

GROUPE REDOUTE

Pour l'ensemble des filiales, le niveau d'activité et de résultats a été satisfaisant. La perte de la S.N.E.R. ressort à 8,4 millions de francs contre 4,9 millions de francs. Ce résultat qui s'entend après dotation aux amortissements de 11,3 millions de francs a été affecté par des charges exceptionnelles de restructuration de plus de 5 millions de francs.

Le groupe Prémaman-Sodireg (ex-Prénatal) enregistre un chiffre d'affaires t.t.c. de 468 millions de francs et un bénéfice net de 9,5 millions de francs (Sodireg enregistrant pour elle seule un bénéfice net de 1,5 million de francs et Prémaman un bénéfice net de 3,1 millions de francs) et Finaref voit ses produits financiers progresser de 70 % et son bénéfice net de 45 %. Vestro dégage un bénéfice net de 23 millions de lires contre une perte de 396 millions de lires.

Le chiffre d'affaires consolidé t.t.c. du groupe Redoute s'élève à 5 milliards 314 millions de francs (+17,3 %).

Le bénéfice net ressort à 61 millions de francs (+ 35,2 %) et s'établit par action à 67,11 F contre 49,79 F en 1979. Le conseil proposera à l'assemblée la distribution d'un dividende net de 28 F assorti d'un avoir fiscal de 14 F, soit un revenu global de 42 F, en progression de 21 % sur celui de l'exercice précédent.

BANQUE OTTOMANE

Il est porté à la connaissance de MM. les actionnaires de la Banque Ottomane que, par décision de l'assemblée générale tenue à Londres le 23 juin 1981, un dividende de 3 livres sterling et 75 pence par action sera payé à partir du 3 juillet 1981, contre remise du coupon n° 108.

Le paiement aura lieu :
- — A Londres : à la Banque Ottomane, 23 Fenchurch Street, EC3P 3ED, et au cours du change sur Londres :
- — A Paris : à la Banque Ottomane, 7, rue Meyerbeer (9e).
- — A Istanbul : au siège central de la banque.

Le montant revenant aux parts de fondateur, soit 417,95 livres par part entière, sera payé aux mêmes date, lieux et places contre remise du coupon n° 51.

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

24 JUIN

Hausse des françaises Repli du franc

En progrès depuis le début de la semaine, la Bourse de Paris continue à cultiver le goût du paradoxe ce mercredi et les actions françaises reflètent une hausse de 1 % environ en termes d'indicateur instantané. Aucun élément, traditionnellement susceptible de faire varier la cote, ne semble avoir d'effet sur le marché, témoin cette bonne orientation des cours alors que la Bourse est tenue de prendre acte de ce qu'elle redoutait jusqu'à présent : l'entrée de ministres communistes au gouvernement.

Cette résistance du marché ne doit cependant pas faire illusion. Autant il est vrai que le courant vendeur s'est tari, autant il est non moins évident que la clientèle traditionnelle n'a pas repris encore le chemin du Palais Brongniart. Seuls ou presque, les organismes de placement collectif continuent à procéder à des achats de valeurs françaises depuis plusieurs séances et il semble bien que le volume de ces acquisitions dépasse le niveau des ajustements de portefeuille nécessités par l'échéance de fin de mois.

Au fil des compartiments, les bancaires apparaissent favorisées avec un gain de 12,8 % pour Cetelem et de 14 % pour C.I.C. dont les cotations ont été initialement retardées en raison d'un excédent d'achats. S.N.V.B., banque Rothschild et CIAL s'adjugent aux alentours de 10 % dans la foulée tandis que certains titres (Sogerap, Imétal, Saunier-Duval) cèdent 4 % à 5 %.

Le lingot perd 900 F, à 93 990 F sur les 2 905 F gagnés la veille tandis que le napoléon met 9,90 F à son actif, à 870 F, le métal fin baissant légèrement à Londres à 462,25 dollars l'once.

Sur le marché des changes, le franc régresse contre les principales devises, à 5,69 F et 2,60 F respectivement face au dollar et au deutschemark.

LA VIE DES SOCIÉTÉS

COMPAGNIE FRANÇAISE DE RAFFINAGE. — Le système de fixation des prix des carburants et du fuel domestique par le gouvernement « *conduit l'industrie française du raffinage à la ruine* », selon M. Armand Guilbaud, président de la C.F.R. Au cours du premier semestre 1981, « *nous avons assisté à la faillite complète du système de taxation des prix des produits pétroliers, et l'évolution de la parité du dollar, monnaie de règlement du pétrole brut, par rapport au franc français a été délibérément ignorée par le gouvernement* », a-t-il déclaré lors de l'assemblée générale. Illustrant ses propos, la Compagnie française de raffinage, filiale du groupe Total, accuse pour l'année dernière une perte consolidée de 7 millions de francs contre un bénéfice net de 204 millions de francs au titre de l'exercice 1979.

RENAULT. — La filiale néerlandaise de la Régie, Renault Acceptance B.V., procède actuellement à l'émission d'un emprunt de 150 millions de deutschemarks sous la forme d'un placement privé. La Deutsche Bank A.G. assure l'opération en tant que chef de file d'un consortium bancaire codirigé notamment par la Banque nationale de Paris et par le Crédit Lyonnais. Cet emprunt, d'une durée de cinq ans, sera remboursé en une seule somme, au pair, le 1er juillet 1986, les obligations émises à cet effet comportant un taux d'intérêt de 10 3/4 %, leur émission ayant lieu à 99 3/4 du pair.

CONOCO. — Selon un communiqué publié par la filiale new-yorkaise de Seagram, cette firme canadienne envisage de racheter pour un montant qui n'a pas encore été révélé « *un nombre substantiel d'actions* » de la société Conoco, neuvième compagnie pétrolière américaine.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1980)

	22 juin	23 juin
Valeurs françaises	76	77,3
Valeurs étrangères	130,3	131,8

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	81,2	82

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 24 juin .... 20 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	23/6	24/6
1 dollar (en yens)	221,75	222,95

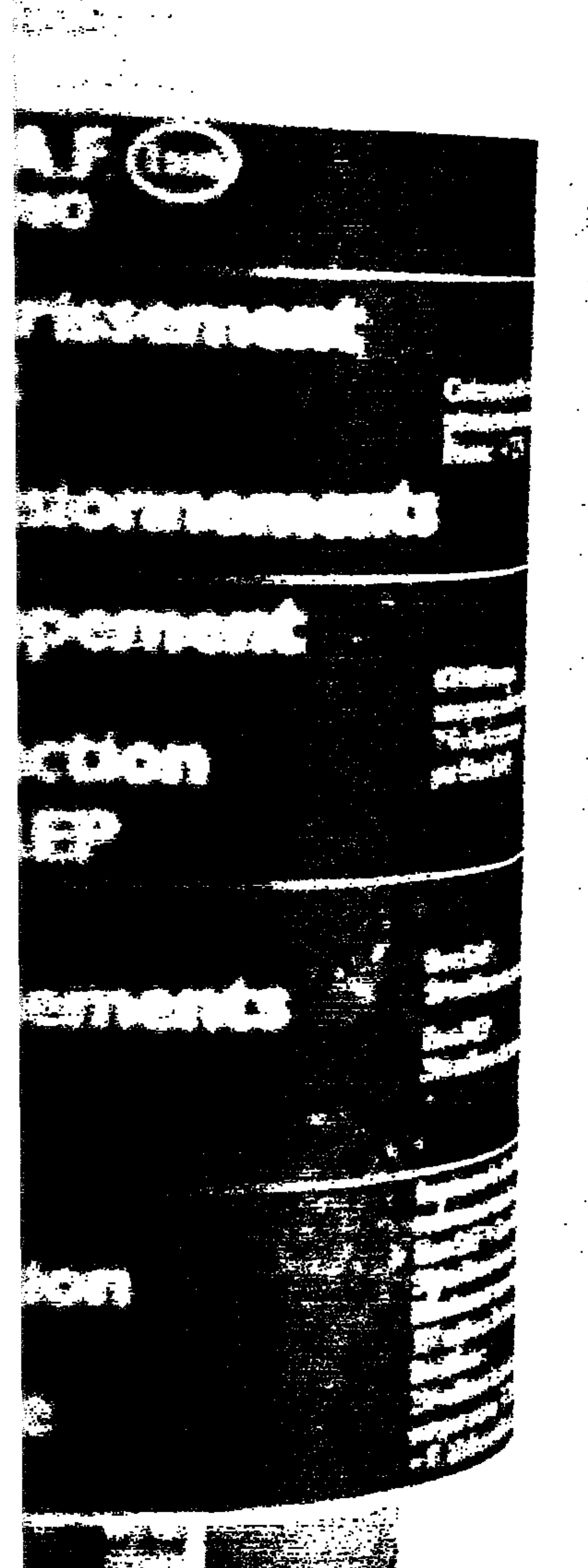
NEW-YORK

Le Dow Jones refranchit la barre des 1 000

Les informations relatives au ralentissement de la hausse du coût de la vie aux Etats-Unis ont un peu relégué à l'arrière-plan l'éternel dossier des taux d'intérêt, et l'indice Dow Jones des industrielles a profité de ce contexte, jugé favorable, pour refranchir la barre des 1 000, et terminer, mardi, à 1 006,66, en hausse de 12,46 points. Certes, les prix de détail ont augmenté de 0,7 % en mai, après 0,4 % en avril et 0,6 % le mois précédent, mais les analystes retiennent que, pour la première fois depuis le début de 1979, le taux annuel d'inflation a été, au mois de mai, inférieur à 10 % (9,8 %).

La généralisation d'un taux de base bancaire à 20 % constitue un facteur de préoccupation pour Wall Street, mais, là encore, les professionnels ont noté la décision d'un certain nombre d'établissements bancaires de réduire d'un point les taux facturés aux courtiers (*broker loan*), tandis que, au cours de cette séance de mardi, les taux des fonds fédéraux sont revenus de 17 1/2 % à 16 1/4 %. De nombreux opérateurs continuent à procéder à des ajustements de positions, et ce facteur d'ordre purement technique donne un ton un peu particulier à l'orientation du marché, où les hausses l'ont largement emporté sur les replis (928 contre 606) tandis que 372 titres restaient inchangés. Le volume des échanges s'est essentiellement accru, à 51,84 millions d'actions, contre 41,79.

VALEURS	Cours 22 juin	Cours 23 juin
Alcoa	30 5/8	31
A.T.T.	57 1/2	57 1/2
Boeing	30 1/4	30 3/4
Chase Manhattan Bank	54	53 3/8
Du Pont de Nemours	52 5/8	54 1/4
Eastman Kodak	76 7/8	77 3/4
Exxon	35 1/4	35
Ford	23 1/2	24 3/8
General Electric	64	64 1/2
General Foods	31 5/8	32 1/2
General Motors	55	55 3/4
Goodyear	19 5/8	20 1/8
I.B.M.	58 1/4	59 3/8
I.T.T.	31 5/8	31 3/4
Mobil Oil	57 7/8	59
Pfizer	49 3/8	49 5/8
Schlumberger	90 1/2	91 3/8
Texaco	34 1/2	35 1/8
U.A.L. Inc.	27 3/4	27 1/4
Union Carbide	59 1/4	59 3/4
U.S. Steel	30 1/4	30 1/2
Westinghouse	30 3/4	31
Xerox Corp.	54 5/8	55 3/4



BOURSE DE PARIS — 24 JUIN — COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	26 50	2 195
5 %	43 60	1 973
3 % amort. 45-54	71	2 688
4 1/4 % 1963	....	3 475
Emp. N. Eq. 6 % 66	113 50	4 389
Emp. N. Eq. 6 % 67	99 50	0 395
Emp. 7 % 1973	8690	..
Emp. 8,80 % 77	98 05	0 796
Emp. 9,80 % 78	78	9 344
E.D.F. 7,8 % 61	115 30	3 227
E.D.F. 14,5 % 80-92	89	0 965
Ch. France 3 %	202	..

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Actibail (obl. conv.)	156	...
Aciers Peugeot	80	80
Actibail	113 30	113 50
Agence Havas	478	481
A.G.F. (St Cent.)	720	720
A.G.P. Vie	2000	2030
Agr. Inc. Madag.	28 50	28 30
Air-Industrie	14 60	15 80 d
Alfred Herlicq	53	51
Allobroge	296	300
Alsacienne Banque	276	276
Amrep	627	630
André Roudière	170	141 50 o
Applic. Hydraul.	185	185
Arbel	132	132
A. Thiery-Sigrand	41	....
Artois	278	280
At. Ch. Loire	33 70	32 40
Aussedat-Rey	23 50	23 50
Bain C. Monaco	79 10	79 10
Banania	296	296
Banque Hervet	153	152
Banque Hypoth. Eur.	267	261
Banque Nat. Paris	273	273
B.O.I.C.	15	15 50
Banque Worms	170	169
Bénédictine	830	805
Bernard-Moteurs	50 50	50
Biscuit (Génér.)	426	443
Bongrain S.A.	740	750
Bon-Marché	110	113
Borie	442	....
Bras. Glac. Int.	455	473
Bretagne (Fin.)	72 10	74
B. Scalb. Dup.	94 60	98 40 d
B.S.L.	100	100
Cambodge	175	179
C.A.M.E.	84 50	84 50
Campenon Bern.	205	207
Caout. Padang	360	....
Carbone-Lorraine	49	49 50
Carnaud S.A.	77	78
Caves Roquefort	588	599
Cedis	775	775
C.E.G.Frig.	128	133
Centen. Blanzy	360	350
Centrest (Ny)	102	....
Cerabati	155	166
C.F.F. Ferrailles	130	146 30
C.F.S.	465	....
C.G.I.B.	23	14 80 o
C.G.Maritime	14 85	....
C.G.V.	130	121 30
Chambon (M.)	190	199 d
Chambourcy (M.)	473 80	....
Champex (Ny)	101	....
Chim. Gde Paroisse	85 20	88 50 d
C.I. Maritime	222	222
Ciments Vicat	214 50	213 70
CIPEL	125	121
Citram (B)	138	140
Clause	356	....
Cl. MA (Fr.-Bail)	300	300
CMM-Mar Madag.	39	39 50
Cochery	59 80	....
Cofradel (Ly)	450	450
Cogifi	175 80	175
Comindus	367	368
Comphos	124	119
Comp. Lyon-Alem.	157 50	152
Concorde (La)	251	251
C.M.P.	29 80	20 80 d
Conte S.A. (Li)	41 80	34 d
Crédit (C.F.B.)	105	109
Créd. Gén. Ind.	195	195

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Union Habit.	192	193
Un. Imm. France	204	212
Un. Ind. Crédit	195 50	195 50
Union Ind. Ouest	228	226
Unipol	102	102 30
Vincey Bourget (Ny)	19 50	....
Virax	53 50	....
Waterman S.A.	197	200
Brass. du Maroc	242	....
Brass. Ouest-Afr.	37 80	35 30 d

Étrangères / HORS-COTE

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Iena Industries	....	....
La Mure	70	....
Métallurgique Minière	149	....
Océanic	28 60	11 80 d
Pétrofigaz	421	....
Pronuptia	235	....
Sabl. Morillon Corv.	120	....
Total C.F.N.	85	....
Ufinex	203	....
Voyer S.A.	2 75	....
Rorento NV	324	320 50

SICAV

23/6	Émission Frais inclus	Rachat net
1re catégorie	8322 79	7945 38
Actions France	135 41	129 27
Actions-Investiss.	188 19	181 52
Actions sélectives	190 10	181 48
Aedificandi	218 44	208 53
A.G.F. 5000	154 68	147 67
Agfimo	249 20	237 90
Aktoi	156 16	149 08
A.L.T.O.	156 39	149 30
Amérique Gestion	311 91	297 77
Bourse-Investiss.	166 34	158 80
C.I.P.	559 60	534 22
Convertimo	192 13	183 42
Cortexa	634 28	605 52
Credinter	242 33	231 34
Croiss. Immobil.	224 99	214 79
Drouot-France	167 99	160 36
Drouot-Investiss.	438 46	418 58
Energia	193 79	185
Epargne-Croiss.	904 99	863 95
Épargne-Industr.	272 92	260 54
Epargne-Inter	431 73	412 15
Epargne-Oblig.	130 24	124 33
Epargne-Unie	510 92	487 76
Epargne-Valeur	233 40	222 82
Euro-Croissance	237 10	226 35
Financière Privée	530 27	506 22
Foncier Investiss.	406 30	387 88
France-Épargne	266 34	254 26
France-Garantie	224	219 61
France-Investiss.	246 97	235 77
Fr.-Obl. (nouv.)	298 54	285
Francic	161 85	154 51
Fructidor	156 43	149 34
Fructifrance	272 43	260 08
Gestion Mobilière	324 85	310 12
Gest. Rendement	346 77	331 05
Gest. Sél. France	222 74	212 64
I.M.S.I.	237	226 25
Indo-Suez Valeurs	401 22	383 03
Interoblig.	6508 75	6213 60
Intersélect France	167 88	160 25
Intervaleurs Indust.	255 91	244 31
Invest. St-Honoré	423 35	404 15
Laffitte-France	127 62	121 82
Laffitte-Oblig.	121 36	115 86
Laffitte-Rend.	150 49	143 67
Laffitte-Tokyo	459 17	438 35
Livret portefeuille	289 81	276 67
Multi-Obligations	328 24	313 36
Multirendement	117 88	112 53
Mondial Investiss.	205 44	196 12
Natio.-Inter.	543 72	519 06
Natio.-Valeurs	324 47	309 76
Oblisem	122 24	116 70
Pacifique St-Honoré	274 60	262 15
Paribas Gestion	308 71	294 71
Pierre Investiss.	264 76	252 75
Rothschild Expans.	498 66	476 05
Sécur. Mobilière	322 38	307 76
Sélec. Mobil. Div.	229 49	219 08
S.P.I. Privinter	163 69	156 27
Sélection-Rendem.	120 15	114 70
Sélect. Val. Franç.	128 78	122 94
S.F.I. fr. et étr.	269 75	257 52
Sicavimmo	336 01	320 77
Sicav 5000	127 31	121 54
S.I. Est	663 97	633 86
Sivafrance	217 44	207 58
Sivam	191 63	182 94
Sivarente	163 87	156 44
Sivinter	221 42	211 38
S.I.G.	451 84	430 86
S.N.I.	692 37	660 97
Sogepargne	255 45	243 87
Sogevar	541	516 47
Sogniter	660 01	630 08
Soleil Investiss.	301 89	288 20
U.A.P. Investiss.	208 19	198 75
Unifrance	148 20	141 48
Unifoncier	406 01	387 60
Unigestion	376 20	359 14
Uni-Japon	613 94	586 10
Unirente	1237 90	1197 20
Valorem	246 86	235 67
Worms Investiss.	437 44	417 60

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre exceptionnel, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h 15 et 14 h 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
	U.F.B.	93	95	100	95
	U.I.S.	272	273	273	267 80
	U.C.B.	102 50	105	105	103
	Usinor	6 80	6 90	6 90	6 80
730	Deutsche Bank	739	735	734	735
496	Dome Mines	125	127	127	125
330	Du Pont-Nem.	327	338 90	338 90	332 30
475	Eastman Kodak	475 50	488	483	478 50
81	East Rand	81 50	81 60	81 60	80
205	Ericsson	205	205	205	205
430	Exxon Corp.	430	436	436	430 10
142	Ford Motors	144	146	146	145
193	Free State	202	205 10	206	206 40
107	Gencor	108	109 50	109 50	107 50
405	Gén. Electr.	397	405	405	404
340	Gen. Motors	339 50	349	347	343
55	Goldfields	56 40	55	54 50	54
80	Harmony	85 50	84	85	82 30
19	Hitachi	19 45	19	19 10	19 20
650	Siemens A.G.	656	656	655	660
133	Sony	136	138	138 50	135 40
355	Unilever	352 50	359	359	....
92	Un. Min. 1/10	94 50	95	95	....
350	Unic. Techn.	342	346 80	346 50	348
235	West Deep	242	240	241	244
455	West Drief.	460	468	465	475
345	West Hold.	350	337	340	337
345	Xerox Corp.	340	348 50	350	348 50
2 70	Zambia Corp.	2 85	2 85	2 85	2 80

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 24/6	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	5 668	5 695	5 560	5 820
Allemagne (100 DM)	239 980	240 380	235	247
Belgique (100 F)	14 861	14 898	13 850	14 550
Pays-Bas (100 fl.)	215 650	216 100	210	221
Danemark (100 krd)	76 450	76 800	73	78
Norvège (100 k)	95 730	96 180	95	100
Grande-Bretagne (£ 1)	11 328	11 285	11 100	11 700
Grèce (100 drachmes)	9 865	9 845		.
Italie (1 000 lires)	4 817	4 818	4 700	5 100
Suisse (100 fr.)	277 380	280 350	276	289
Suède (100 krs)	113	113 100	109 500	115
Autriche (100 sch)	33 950	34 015	33 300	34 900
Espagne (100 pes.)	6 029	6 022	5	6 400
Portugal (100 esc.)	9 015	9 050	8 900	9 300
Canada ($ can 1)	4 715	4 744	4 680	4 910
Japon (100 yens)	2 549	2 555	2 360	2 480

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 24/6
Or fin (kilo en barre)	93000	93250
Or fin (en lingot)	94890	93990
Pièce française (20 fr)	860 10	870
Pièce française (10 fr)	495	498 10
Pièce suisse (20 fr)	786	800
Pièce latine (20 fr)	772	779 90
Souverain	851	860 10
Pièce de 20 dollars	4399 60	4300
Pièce de 10 dollars	2000	2110
Pièce de 5 dollars	1022 50	..
Pièce de 50 pesos	4200	4230
Pièce de 10 florins	729 90	639

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

AU CONSEIL DES MINISTRES

Le président de la République demande « ardeur et solidarité » au gouvernement

Le président de la République a déclaré, mercredi 24 juin, devant le conseil des ministres où siégeaient pour la première fois sous la Vᵉ République des ministres communistes. « *Dimanche dernier, le peuple de France a confirmé et amplifié son choix du 10 mai.*

» *Je tiens à le remercier pour cette confiance qui nous donne les moyens, au plan parlementaire, de mettre en œuvre la politique pour laquelle j'ai été élu.*

» *Le gouvernement, qui a été constitué conformément aux dispositions de la Constitution, est un gouvernement d'union. Il tient compte du vaste rassemblement des forces populaires, des forces de la jeunesse et du travail, qui s'est réalisé d'abord à l'élection présidentielle puis aux élections législatives.*

» *L'adhésion d'une large majorité de notre peuple à la politique que j'ai définie et qui constitue, faut-il le rappeler, la charte de l'action gouvernementale, est une garantie de sa réussite.*

» *Au gouvernement, je demande ardeur et solidarité pour mener à bien les réformes que le pays attend.*

» *L'espérance de notre peuple est immense et notre responsabilité historique.*

» *J'espère — et je ferai tout pour cela — que les Françaises et les Français auront à cœur de se rassembler toujours plus nombreux autour de la politique nouvelle, ambitieuse et généreuse que le suffrage universel a validée le 10 mai et le 24 juin.*

» *L'unité du pays consolidée, la démocratie élargie, la France scrupuleusement fidèle à ses engagements, à ses alliances dans le respect de son indépendance nationale, nous pourrons agir avec plus de force encore pour la liberté, le progrès et la paix.* »

Au terme de la séance, le communiqué officiel suivant a été rendu public :

● LES RÉSULTATS DES ÉLECTIONS

Le ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, a commenté les résultats des élections législatives.

La statistique en sièges porte sur 489 circonscriptions de la métropole et des départements et territoires d'outre-mer. Restent seulement à pourvoir le siège de Wallis et Futuna et celui de la 1ʳᵉ circonscription de la Polynésie française, où les seconds tours auront lieu respectivement les 28 juin et 5 juillet prochains.

Sur 489 sièges, 284 étaient détenus par la gauche dans la précédente Assemblée. L'ancienne majorité, de son côté, disposait de 285 élus.

A l'issue des scrutins des 14 et 21 juin, la gauche enlève 333 sièges, soit un gain de 129 députés. Elle obtient donc très largement la majorité absolue à l'Assemblée nationale.

Le parti communiste a 44 élus. Il enlève tous les sièges qu'il était en mesure d'obtenir au vu des résultats du premier tour, là où le total des voix de la gauche représentait la majorité des suffrages exprimés.

Le parti socialiste et les radicaux de gauche conservent tous les sièges qu'ils occupaient dans l'Assemblée sortante et obtiennent 285 élus. Ils volent ainsi plus que doubler le nombre de leurs députés et représentent à eux seuls plus de la moitié des sièges de la nouvelle Assemblée.

On dénombre enfin quatre députés « divers gauche », soit deux de plus qu'auparavant.

L'ancienne majorité ne retrouve que 156 sièges. Ce sévère recul atteint dans des proportions presque identiques le R.P.R. et l'U.D.F., qui perdent tous deux près de la moitié de leurs députés.

Le R.P.R. perd 67 sièges et obtient 84 élus. L'U.D.F. cède 58 sièges et regroupe désormais 64 députés. Quant aux élus « divers droite », ils ne seront plus que 8 dans la nouvelle assemblée.

Le ministre d'Etat a souligné la bonne qualité des reports de voix au sein de la gauche, ce qui a permis à celle-ci de capitaliser en sièges la poussée en voix observée au premier tour.

La gauche étend considérablement son implantation géographique. Elle est désormais représentée dans toutes les régions et elle enlève les sièges dans des départements où elle n'en avait jamais eu depuis 1958.

● LA SESSION PARLEMENTAIRE

Le premier ministre et le ministre délégué chargé des relations avec le Parlement ont présenté une communication sur la prochaine session parlementaire.

D'ores et déjà, le gouvernement envisage de soumettre au Parlement les textes suivants : le projet de loi de finances rectificative, le projet de loi portant amnistie, le projet de loi portant suppression de la Cour de sûreté de l'Etat, le projet de loi de décentralisation.

Le gouvernement souhaite que ces textes puissent être définitivement adoptés au mois de juillet. A cet effet, il demandera au président de la République de prolonger la session de droit en convoquant le Parlement en session extraordinaire.

● LE TRAVAIL DU GOUVERNEMENT

Le premier ministre a donné aux membres du nouveau gouvernement un certain nombre de directives sur les obligations individuelles et collectives, qui incombent à chaque ministre pour que soient assurés dans de bonnes conditions les travaux du gouvernement.

Il a explicité les règles que doivent respecter les ministres pour utiliser les moyens mis à leur disposition, pour constituer leur cabinet, et celles qui concernent la coordination interministérielle.

● LE TROISIÈME VOL D'ARIANE

Le troisième essai en vol du lanceur Ariane, qui s'est déroulé le 19 février 1981, à Kourou (département de la Guyane), a été un succès total. La mise en orbite du satellite européen de météorologie Météosat et du satellite indien de télécommunications Apple a été pleinement réussie.

Ce succès est tout particulièrement dû à la maîtrise et à la compétence des ouvriers, techniciens et ingénieurs qui, spécialement au Centre national d'études spatiales et à la Société européenne de propulsion ont su faire preuve de rigueur et de confiance pour surmonter les difficultés rencontrées il y a un an, à l'occasion du deuxième tir d'essai.

Une étape importante du programme de développement et de qualification du lanceur Ariane est désormais franchie. Elle permet d'envisager favorablement les décisions qui devront être prises, dans les prochains mois, sur un important programme d'améliorations des performances du lanceur. Ce programme est en effet décisif afin d'assurer la compétitivité d'Ariane pour les lancements de satellites lourds dans la deuxième moitié de la présente décennie. Elle crée également de très bonnes conditions pour poursuivre la réalisation industrielle du lanceur, qui a déjà fait l'objet de douze commandes fermes et de quatorze options.

La réussite du programme Ariane est un exemple particulièrement probant de ce que peut être une coopération européenne efficace dans un secteur technologique et industriel essentiel pour l'avenir de notre pays.

● LES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

Le ministre délégué chargé des affaires européennes a rendu compte au conseil des ministres des conclusions du conseil des Communautés des 22 et 23 juin consacré aux affaires générales.

Des progrès d'importance variable, mais non négligeables ont été enregistrés au cours de cette réunion, notamment sur le passeport européen, l'objectif des négociations avec le Portugal et les relations de la Communauté avec le tiers-monde.

En revanche, le conseil n'a pu conclure sur d'autres questions, notamment celles qui concernent les relations commerciales de la Communauté avec le Japon.

● LES RELATIONS EXTÉRIEURES

Le conseil des ministres a été informé des entretiens que le premier ministre japonais, M. Suzuki, a eus à Paris avec le président de la République et le premier ministre, au cours desquels ont été évoquée la hausse rapide des importations japonaises en Europe, dans certains secteurs sensibles.

Le conseil des ministres se félicite de la venue à Paris du vice-président Bush, visite qui témoigne de l'intérêt porté par le président des Etats-Unis au maintien et au développement de relations étroites avec la France.

M. JEAN-PAUL ARON EST NOMMÉ CONSEILLER AU CABINET DE M. JACK LANG

M. Jean-Paul Aron, directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales (E.H.E.S.S.) de Paris, journaliste et dramaturge, a été désigné, le 24 juin, comme conseiller au cabinet de Jack Lang, ministre de la culture.

[Né en 1925 à Strasbourg, M. Jean-Paul Aron est agrégé de philosophie et licencié ès lettres. Historien des mentalités et des sciences, il est notamment l'auteur d'un ouvrage sur *le Mangeur au dix-neuvième siècle* (1973), d'un recueil d'essais, *Qu'est-ce que la culture française ?* (1975), plus récemment, et, en collaboration avec Roger Kempf, d'un livre qui a fait un certain bruit, *le Pénis et la Démoralisation de l'Occident* (1978). Il écrit régulièrement pour *le Nouvel Observateur* depuis 1972, et il est l'auteur et le producteur d'émissions de radio et de télévision.]

● *M. André Larquié*, chargé de mission auprès du ministre de la culture, a été nommé, le 24 juin, par M. Jack Lang commissaire du gouvernement au centre national d'art et de culture Georges-Pompidou, dont M. Jean-Claude Grohens est le président. M. André Larquié prend la suite de M. Michel Delaborde.

Après les émeutes de samedi au Maroc

Casablanca en état de choc

L'agence de presse MAP a annoncé que le roi Hassan II prononcerait un discours radiotélévisé, ce mercredi 24 juin, dans l'après-midi.

D'autre part, l'Union socialiste des forces populaires, qui compte quinze députés, a demandé au premier ministre de venir s'expliquer devant le Parlement, et souhaite l'ouverture d'une enquête parlementaire sur les émeutes de Casablanca et la violence des forces de l'ordre.

De notre envoyé spécial

Casablanca. — Une ville en état de choc. Ainsi pourrait-on définir, mercredi 24 juin, l'atmosphère qui règne à Casablanca, trois jours après les émeutes de samedi, même si beaucoup de traces de l'émeute ont été effacées. Devant les maisons incendiées des quartiers où l'émeute a fait rage, la rue n'offre plus que le spectacle des embouteillages habituels.

L'autoroute Rabat-Casablanca, qui crève la ceinture de bidonvilles et sur laquelle des automobilistes et des camionneurs ont été lapidés samedi, a été nettoyée. Seuls des panneaux indicateurs à demi arrachés ou des entassements de verre sous les ponts rappellent le spectacle offert quelques heures plus tôt.

Sous chacun des ponts, d'ailleurs inachevés, qui surmontent l'autoroute à partir de l'entrée de la ville, d'énormes pierres jonchaient la chaussée ; des carcasses de véhicules et de camions incendiés y gisaient encore, et les automobilistes devaient louvoyer entre les parpaings. C'est là, dans le quartier Sebaa-Bournazel, qu'un Français a été tué, parce qu'il était au volant d'une trop belle voiture.

Visiblement, les autorités ont eu à cœur de restaurer le plus vite possible le visage de la capitale économique. Le premier ministre, M. Maati Bouabid, a visité, à pied, ostensiblement, mardi après-midi, les quartiers troublés. Les convois de troupes en camions, précédés de véhicules munis de mitrailleuses, se font de plus en plus discrets. L'apparition, au détour d'une rue, de deux membres des brigades d'intervention rapide, équipés comme nos C.R.S. et qui interdisent la circulation, paraît presque incongrue.

Un climat de peur

Malgré tous ces efforts, la peur règne encore : une sorte de couvre-feu volontaire fait rentrer les Casablancais chez eux le soir, très tôt. Les restaurants du centre sont désertés dès la fin de l'après-midi. Les ouvriers et ouvrières sont libérés plus tôt par leurs employeurs pour leur permettre de regagner leur domicile avant la nuit dans les quartiers périphériques. Il suffit du moindre bruit suspect, du claquement d'un volet par exemple, pour mettre en émoi tout un atelier. Dans les quartiers populaires, des gamins s'amusent encore à terroriser les commerçants et à leur faire baisser leur rideau. Dans les beaux quartiers d'Anfa et d'Aïn-Diab, les luxueuses villas du bord de mer, désertées depuis samedi, n'ont pas encore toutes retrouvé leurs habitants.

Il est vrai que la violence a atteint ici son paroxysme, comme l'attestent ces témoignages oculaires, cités par *Al Maghrib*, organe du Rassemblement national des Indépendants : « *Aux approches de Derb-Sultan* (quartier proche de Bournazel), *une femme en pleurs court vers les agents du service d'ordre pour leur demander d'aider son mari qui était resté coincé dans une voiture au milieu de la foule en folie. Elle ne savait pas s'il était en vie ou s'il était mort. Tout ce dont elle se rappelle, c'est que la voiture tanguait sous la poussée des émeutiers, que les vitres volaient en éclats sous les coups. Elle a réussi à se dégager du véhicule, alors que son mari y demeurait, affalé sur le volant, le visage ensanglanté.* »

Les bruits les plus extravagants circulaient encore mardi dans la ville : la centrale laitière avait été dynamitée, ses camions incendiés, ou bien la Régie des tabacs était attaquée. A intervalles réguliers, le bruit court aussi de nouvelles consignes de grève qui sont aussitôt démenties par toutes les centrales syndicales et aussi par la presse gouvernementale.

ROLAND DELCOUR.

● *Rabat confirme l'offensive du Polisario.* — Un communiqué publié à Rabat, mardi 23 juin, confirme que le Front Polisario a lancé « *plusieurs attaques contre la garnison de Msied* » (Hemsied pour les Sahraouis), au nord du Sahara occidental, samedi et dimanche, mais affirme que l'armée marocaine les a « *repoussées (...) et a détruit complètement, vingt-cinq véhicules avec leurs occupants.* — (A.F.P.).

● *La C.G.T. appelle à manifester.* — L'Union régionale C.G.T. d'Ile-de-France a dénoncé mardi 23 juin la « *répression qui frappe les travailleurs du Maroc* » et appelé les travailleurs de la région parisienne à manifester leur solidarité en « *accompagnant massivement la délégation confédérale C.G.T. qui se rendra à l'ambassade du Maroc, rue Le Tasse, le jeudi 25 juin à 16 heures* ».

LA BAISSE DU FRANC SE POURSUIT

L'annonce de l'entrée des ministres communistes au gouvernement a entraîné une baisse appréciable du franc par rapport aux monnaies européennes, notamment le mark, qui, à 2,4050 F à Paris, s'est rapproché de son cours plafond de 2,4093 F. Mardi 23 juin, dans l'après-midi, et mercredi 24 juin, la Banque de France et la Bundesbank sont intervenues pour maintenir le franc à l'intérieur de sa parité avec le mark dans le système monétaire européen.

En même temps, le dollar, ferme sur toutes les places, montait plus à Paris (5,70 F contre 5,66 F) qu'à Francfort.

A l'étranger, notamment aux Etats-Unis, on a été désagréablement surpris par la nomination des ministres du P.C., et les ventes de francs ont repris sur plusieurs marchés. En haut lieu, on espère que la baisse de notre monnaie n'est qu'un « trou d'air » passager et qu'au bout d'une huitaine les choses seront rentrées dans l'ordre.

Le numéro du « Monde » daté 24 juin 1981 a été tiré à 648 366 exemplaires.

DEUX SYNDICATS C.F.D.T. METTENT EN CAUSE Mme BAUDRIER ET M. GUILLAUD

Deux syndicats C.F.D.T. de l'audiovisuel — le Syndicat unifié de radio et télévision (SURT) et le Syndicat des journalistes français (S.J.F.) — s'étonnent, dans un communiqué que M. Jean-Louis Guillaud, président de TF 1, et Mme Jacqueline Baudrier, présidente de Radio-France, ne démissionnent pas comme l'ont fait MM. Contamine et Ulrich.

« Ces *responsables*, affirment les deux syndicats, *sont connus sans ambiguïté pour leur adhésion à la conception giscardienne de démantèlement du service public. Les personnels ont subi, pendant sept ans, les conséquences de cette conception.*

» *François Mitterrand et le nouveau gouvernement ont clairement indiqué qu'ils entendaient remettre en cause fondamentalement cette politique. M. Maurice Ulrich, P.-D.G. d'Antenne 2, puis M. Claude Contamine, P.-D.G. de FR 3, viennent d'en tirer les conclusions* », poursuit le communiqué.

Le SURT et le S.J.F. « *indiquent clairement qu'il leur paraît inconcevable, dans l'intérêt du service public, des auditeurs et téléspectateurs, des personnels, que les autres responsables ne suivent pas l'exemple de leurs collègues* ». « *A ce niveau de responsabilité, on ne fait bien que ce à quoi on adhère sincèrement et on ne change pas de conception en fonction de résultats électoraux* », conclut le communiqué.

NOUVELLES BRÈVES

● *Conférence de l'ANZUS* — La réunion ministérielle de l'ANZUS, pacte entre l'Australie, la Nouvelle-Zélande et les Etats-Unis, a eu lieu les 22 et 23 juin à Wellington. L'ANZUS est la « *colonne vertébrale* » de la paix et de la stabilité dans le Pacifique, a déclaré le général Haig, selon lequel les trois partenaires estiment que « *la menace la plus grande est constituée par l'agression et les empiètements soviétiques dans la région* (Asie-Pacifique), *soit directement, soit par pays interposés* ». Des divergences se sont fait jour à propos de la présence de troupes vietnamiennes au Cambodge, la Nouvelle-Zélande estimant que des pressions trop insistantes sur Hanoï risqueraient de pousser le Vietnam encore plus dans les bras de Moscou. — (*Reuter.*)

● *M. et Mme Giscard d'Estaing*, arrivés mardi 23 juin à Athènes, ont été salués à leur arrivée par le président Caramanlis, ami de longue date de l'ancien président de la République, et par M. Rebeyrol, ambassadeur de France. Ils résideront une dizaine de jours dans une villa située près du mont Athos. — (*A.F.P., A.P.*)

● *Le prince Hassan*, prince héritier de Jordanie et frère du roi Hussein, sera reçu, jeudi 25 juin, par le président de la République.

● *Manifestation contre le chômage à Luxembourg.* — La Confédération européenne des syndicats (C.E.S.) organise à Luxembourg, le lundi 29 juin (date à laquelle se réunit le Conseil européen des chefs d'Etat et de gouvernement), une « *grande manifestation contre le chômage* », pour demander, notamment, d'importants efforts d'investissement. Six mille délégués de la C.E.S. tiendront un meeting, puis défileront dans la ville pour se rassembler devant l'immeuble où siégera le Conseil européen. Au 31 mai, la C.E.E. comptait 8,3 millions de chômeurs, soit 7,3 % de la population active.